FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXIV

Palchetto I

Num.° d' ordine 11-a-23

NAZIONALE

B. Prov.

I

1780

R. BIBLIOTECA VITT. EM. III

NAPOLI

B. Prov.

I

1780

TRAITÉ

HISTORIQUE ET DOGMATIQUE

DE

LA VRAIE RELIGION.

TOME CINQUIEME.

607977

TRAITÉ
HISTORIQUE ET DOGMATIQUE
DE
LA VRAIE RELIGION,
AVEC
La Réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siecles.

Par M. l'Abbé BERGIER, *Chanoine de l'Eglise de Paris.*

Cùm essemus parvuli, sub elementis hujus mundi eramus servientes; at ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum..... ut adoptionem filiorum reciperemus. GALAT. c. 4, ℣. 3.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse d'ARTOIS, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TRAITÉ
HISTORIQUE ET DOGMATIQUE
DE
LA VRAIE RELIGION.

SECONDE PARTIE.

De la Révélation faite aux Juifs, par le miniſtere de Moïſe.

INTRODUTION.

Deſſein de la Providence, Plan de cette ſeconde Partie.

§. I.

» POUR former un peuple au Seigneur,
» il a fallu que l'inſtruction du genre hu-
» main, comme celle de chaque particu-

» lier, prît des accroiſſemens ſelon les » temps & la diverſité des âges... Lorſ- » que les uns reçoivent des préceptes » plus amples & plus parfaits que les » autres, c'eſt un effet de ſageſſe di- » vine, qui ſait donner aux hommes » des remedes convenables aux circonſ- » tances (*a*) «. Cette réflexion de Saint Auguſtin lui eſt commune avec pluſieurs autres Peres de l'Egliſe.

En effet, Dieu créateur de l'homme, avoit daigné en être le précepteur dès l'enfance; mais l'éleve indocile oublia de bonne heure les inſtructions qu'il avoit reçues, méconnut l'Auteur de ſon être, & la ſource des vraies lumieres. Parmi les premiers habitans du monde, l'Ecriture diſtingue les enfans de Dieu d'avec les enfans des hommes (*b*), les vrais adorateurs d'avec les hommes irréligieux; c'eſt aſſez nous faire comprendre que l'oubli du culte du Seigneur a été, dans tous les ſiecles, la cauſe des crimes qui ont ſouillé la terre.

(*a*) De Civit. Dei, l. X, c. 14: l. I. de Serm. Domini in monte. L. de verâ Relig. c. 17. & 25, &c.

(*b*) Gen. c. 6, v. 2.

Le principal deſſein de la révélation primitive avoit été d'apprendre à tous, que Dieu eſt non-ſeulement le Créateur & le Gouverneur du monde, mais qu'il eſt le pere & l'inſtituteur des familles. L'hiſtoire d'Adam & de ſes deux enfans, de Noé & de ſes deſcendans, d'Abraham, d'Iſaac, & de ſes deux fils, de Jacob & des douze Patriarches, le teſtament de ce viellard, qui termine le Livre de la Geneſe, prêchent hautement cette importante vérité. Dieu avoit ainſi conſacré le pouvoir des peres, les avoit prépoſés pour être les Lieutenans de ſa Providence & les Miniſtres de ſon culte, avoit donné à leurs leçons force de loi.

Mais dès que les peuplades commencerent à ſe multiplier, les diviſions d'intérêt, l'ambition, la jalouſie, les haines héréditaires ne tarderent pas d'éclore; elles briſerent le lien ſacré de la Religion, deſtiné à réunir les hommes : chaque ſociété voulut avoir ſes dieux tutélaires, ſe fit des loix, des rites, des mœurs, ne penſa qu'à s'agrandir aux dépens de ſes voiſins. Dès l'an 400, après le déluge, nous voyons autant de ſociétés ſéparées qu'il y avoit de bourgades dans une

contrée. Des Chefs, ſous le nom de *Rois*, ſe liguent pour en aſſujettir d'autres & pour les dépouiller, exercent le brigandage comme un droit commun, ne connoiſſent d'autre loi que celle du plus fort (*a*) : ainſi ſe ſont formés peu à peu les grands Empires.

A cette nouvelle époque, la Religion domeſtique, telle que Dieu l'avoit donnée d'abord, ne ſuffiſoit plus pour contenir des ſociétés nombreuſes; il leur falloit des loix poſitives, un gouvernement plus impoſant que l'autorité paternelle, un culte public conſtant & uniforme, une police qui pourvût à la décence des mœurs, à la ſûreté des Citoyens, & même à la ſalubrité du régime. Aucune de ces inſtitutions ne pouvoit paroître reſpectable, qu'autant qu'elle ſeroit émanée de l'autorité divine & conſacrée par la Religion.

§. II.

Dieu ſeul pouvoit rédiger un code de loix, dans un temps où les hommes étoient incapables de le former. Non content de civiliſer une ſeule nation, il

(*a*) Gen. c. 14.

opere ce grand ouvrage à la vue des peuples qui commençoient à figurer dans le monde, des Egyptiens, des Iduméens, des Phéniciens, des Assyriens. Tous s'égaroient en prenant pour des dieux les astres, les élémens, les différentes parties de la Nature : Dieu frappe sur ces divinités prétendues, pour effrayer leurs adorateurs, & leur faire sentir qu'il est le seul Maître de l'Univers. Tous vouloient des dieux nationaux & indigetes, commençoient à honorer d'un culte divin leurs Rois, leurs Héros, leurs Législateurs : Dieu leur apprend que c'est lui qui est le Fondateur des Royaumes & des Empires, l'Auteur, & le Vengeur des loix, le Pere de la république & de la société civile; c'est lui qui place les nations & les déplace, les éleve ou les humilie, leur envoie la prospérité ou les malheurs. Cette vérité devoit les engager à respecter leurs possessions mutuelles, à se lier par des traités plutôt que de se détruire par les armes, leur persuader qu'un étranger n'est pas un ennemi, poser entre elles le fondement du droit des gens. Mais il y avoit eu des jalousies, des haines, des violences dans les familles; comment n'y en

auroit-il pas eu entre les peuples ?

Ainſi, pour démontrer aux hommes, qu'après la religion, le plus précieux de tous les biens eſt une légiſlation ſage, Dieu daigne exercer lui-même l'auguſte fonction de Légiſlateur, & il le fait avec tout l'appareil de la puiſſance divine; il tonne & allume les feux de Sinaï; le ciel & la terre retentiſſent du ſon de ſa voix; par des foudres & des éclairs, il imprime aux Iſraélites la crainte ſalutaire de ſes loix. Heureuſes les nations voiſines, ſi elles avoient mieux profité de ce grand événement!

Ce deſſein de la Providence nous eſt indiqué par l'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique. » Dieu, dit-il, a propoſé un » Chef à chaque nation, mais il a réſervé » pour ſon partage les enfans d'Iſraël;... » leurs iniquités n'ont point annullé l'al- » liance qu'il avoit faite avec eux (*a*) «. Les autres Ecrivains ſacrés ont ſoin de nous faire remarquer que Dieu garde, conduit, gouverne toutes les nations, diſpoſe de leur ſort, les fait ſervir à ſes deſſeins, que toutes lui doivent leurs adorations & leurs hommages.

(*a*) Eccli. c. 17, v. 14.

Pour attacher les Hébreux à cette légiſlation nouvelle, Dieu en fait dépendre leur proſpérité ; il promet l'abondance des biens temporels aux obſervateurs de ſes loix, il menace de fléaux terribles ceux qui oſeront les violer ; ſans préjudice des peines & des récompenſes éternelles propoſées par la révélation primitive.

Malgré la dépravation générale des peuples, il reſtoit un rayon de lumiere chez les deſcendans d'Abraham & de Jacob, il falloit le rallumer ; le culte du Créateur ſubſiſtoit parmi eux, il s'agiſſoit de le perpétuer ; ils avoient moins oublié que les autres la loi naturelle enſeignée à leurs aïeux, il falloit la rendre ineffaçable. Tels furent les divers objets de la miſſion de Moïſe ; nous verrons ſi le ſuccès y a mal répondu.

La ſeconde partie de notre Ouvrage eſt deſtinée à cet examen : commençons par tracer briévement l'Hiſtoire des événemens qui ont préparé les deſſeins de la Providence, & qui ont concouru à leur exécution.

§. III.

Il ne s'étoit écoulé que quatre ſiecles depuis le déluge ; il n'y avoit pas quatre-

vingts ans que Noé étoit mort, Sem ſon fils vivoit encore, & déja les Chaldéens commençoient à ſe plonger dans l'idolâtrie (*a*), lorſque Dieu choiſit, parmi les deſcendans de ces Patriarches, celui qu'il deſtinoit à être la tige d'un nouveau peuple : ce fut Abraham, âgé pour lors de ſoixante & quinze ans. » Sortez » de votre patrie, lui dit le Seigneur, » quittez votre famille, & venez dans » le pays que je vous montrerai ; je ferai » naître de vous un peuple nombreux, » je vous comblerai de bienfaits, & » *toutes les nations de la terre ſeront* » *bénies en vous* (*b*) «. Le ſens de ces dernieres paroles ſera développé dans la ſuite.

Abraham, fidele à l'ordre de Dieu, ſe tranſporte dans la Paleſtine, nommée pour lors le pays de Chanaan ; il eſt appelé *Hébreu* par les habitans, c'eſt-à-dire, étranger ou voyageur : ce nom a paſſé à ſes deſcendans. » Conſidérez, lui dit » le Seigneur, cette contrée, depuis les » frontieres de l'Egypte juſqu'aux bords » de l'Euphrate ; je la donnerai à votre

(*a*) Joſué, c. 24, v. 2. Judith. c. 5, v. 7.
(*b*) Gen. c. 12, v. 1 : c. 18, v. 8 : c. 22, v. 18.

» poſtérité, je la multiplierai comme les » étoiles du ciel & les ſables de la mer (*a*). » Sara votre épouſe eſt ſtérile, mais elle » aura un fils que vous nommerez Iſaac. » Iſmaël, que vous avez eu d'une étran- » gere, ſera la tige d'un peuple nom- » breux, & poſſeſſeur d'une vaſte con- » trée; mais il ne ſera point l'héri- » tier de ma promeſſe, c'eſt par Iſaac » que je veux l'accomplir. En voici les » conditions : Vous pratiquerez la cir- » conciſion; vous & vos deſcendans por- » terez ſur votre chair ce ſigne de l'al- » liance que je fais avec vous (*b*) «. Abraham exécute ce qui lui eſt ordonné; il ſe circoncit lui-même à l'âge de près de cent ans, il imprime le même ſigne à Iſmaël, qui avoit treize ans accomplis, & à tous les mâles de ſa maiſon; enſuite à Iſaac huit jours après ſa naiſſance. Telle eſt la premiere origine de cet uſage; les nations deſcendues d'Iſaac & d'Iſmaël, exécutent encore aujourd'hui l'ordre donné à leur pere depuis près de quatre mille ans.

Abraham, toujours étranger, toujours

(*a*) *Ibid.* c. 13, v. 14 : c. 15, v. 5 & 18.
(*b*) Gen. c. 16 & 17.

voyageur dans le pays promis à ſes deſcendans, meurt ſans y avoir acquis un pouce de terre, excepté une caverne pour ſervir de tombeau à Sara ſon épouſe, & dans laquelle il veut être enterré lui-même (*a*). Dieu renouvelle à Iſaac, dans les mêmes termes, la promeſſe qu'il avoit faite à Abraham de bénir toutes les nations de la terre dans ſa poſtérité (*b*). Il la répete encore à Jacob (*c*). Cependant celui-ci n'étoit point le fils aîné d'Iſaac, mais il eſt préféré à Eſaü par un choix libre, même contre l'inclination de ſon pere, comme Iſaac lui-même avoit été préféré à Iſmaël. Dieu ne prive point par-là les aînés de la ſucceſſion de leur pere, ni des biens auxquels ils avoient droit de prétendre; il leur accorde la roſée du ciel & la graiſſe de la terre (*d*), une poſtérité nombreuſe, & l'abondance de toutes choſes: quelle eſt donc cette bénédiction ſi ſouvent répétée, de laquelle il les exclut? Saint Paul, très-inſtruit des traditions Juives & de l'énergie du texte original, nous fait remarquer que Dieu n'a point attaché cette bénédiction à la

(*a*) *Ibid.* c. 23. & 25. (*c*) *Ibid.* c. 28, v. 14.
(*b*) Gen. c. 26, v. 4. (*d*) Gen. c. 27, v. 39.

multitude des deſcendans d'Abraham, mais à un ſeul en particulier, qui eſt Jéſus-Chriſt. *Abrahæ dictæ ſunt promiſſiones & ſemini ejus ; non dicit in ſeminibus, quaſi in multis : ſed quaſi in uno, & ſemini tuo, qui eſt Chriſtus* (*a*). Le privilege que Dieu vouloit accorder à ces puînés, au préjudice de leurs freres, étoit donc de faire naître de leur ſang le Meſſie, auteur des bénédictions ſpirituelles promiſes au genre humain.

§. IV.

Jacob, ſurnommé Iſraël, pere de douze enfans qui devoient être autant de Chefs de Tribus, eſt obligé par la famine de ſe retirer en Egypte; il y voit multiplier ſes deſcendans : près de mourir, il raſſemble ſes fils pour leur annoncer leur deſtinée. Il tranſporte à Juda ſon quatrieme fils, préférablement aux aînés, la bénédiction dont il étoit dépoſitaire : » Juda, lui dit-» il, tes freres te combleront de louan-» ges, ton bras ſera levé ſur la tête de » tes ennemis, les enfans de ton pere ſe » proſterneront devant toi.... Le ſceptre

(*a*) Galat. c. 3, v. 6.

regarder jamais l'Egypte comme leur patrie (*a*).

La poſtérité de Jacob multipliée à l'excès, donne de la jalouſie & de l'inquiétude aux Egyptiens; ils la réduiſent en ſervitude, ſe propoſent de la détruire par les rigueurs de l'eſclavage. Dieu envoie Moïſe pour délivrer ſes freres; il lui donne le pouvoir d'opérer des prodiges pour prouver ſa miſſion, pour convaincre les Iſraélites & les Egyptiens de la vérité des ordres qu'il a reçus du Ciel. Par une ſuite de fléaux miraculeux, il force le Roi d'Egypte & ſes ſujets à mettre les Hébreux en liberté. Ceux-ci partent ſous la conduite de Moïſe. Dieu leur ouvre un paſſage au milieu des flots de la mer Rouge. Pharaon, qui veut les pourſuivre, y eſt englouti avec ſon armée.

Dans les déſerts voiſins de l'Arabie, pays inculte & ſtérile, Dieu nourrit miraculeuſement ce peuple nombreux pendant quarante ans. C'eſt dans cet intervalle que Moïſe donne aux Hébreux la loi que Dieu lui-même daigne lui dicter; il établit les cérémonies du culte, les réglemens de police, le droit civil & poli-

(*a*) Gen. c. 50.

tique que la nation doit ſuivre tant qu'elle ſubſiſtera. Il fait d'avance, entre les différentes tributs, le partage du pays dans lequel elle doit s'établir; il lui en promet la conquête. Il lui annonce qu'elle aura des Rois dans la ſuite des temps; que Dieu lui enverra des Prophetes, mais ſur-tout un Prophete revêtu comme lui du caractere de Légiſlateur, auquel elle doit obéir (*a*). Il ne lui enſeigne point de nouveaux dogmes; la croyance des Iſraélites a été la même que celle de leurs peres, d'Abraham, de Noë, d'Adam; mais il leur donne des loix religieuſes, civiles & politiques: il réunit en corps de république ce peuple qui avoit vécu juſqu'alors ſous une domination étrangere; il explique dans le plus grand détail les préceptes de la morale naturelle, & en détermine l'application. Il promet aux Iſraélites une proſpérité conſtante, tant qu'ils ſeront fideles à ſuivre ces loix; il les menace des plus grandes calamités, lorſqu'il leur arrivera de s'en écarter. L'événement a juſtifié pleinement ſes prédictions dans la ſuite des ſiecles.

(*a*) Deut. c. 18, v. 15.

§. V.

Tels ſont en abrégé les faits que Moïſe a conſignés dans ſes écrits. C'eſt là que les Juifs ont puiſé leur croyance & leur morale, qu'ils n'avoient eues juſqu'alors que par tradition, leur culte, leurs loix, leurs eſpérances. Moïſe meurt après avoir rempli ſa miſſion, & ſa nation, toujours conduite par une Providence ſurnaturelle, ſe met à main armée en poſſeſſion du pays que Dieu avoit promis à ſes peres.

Les Ecrivains poſtérieurs ont continué ſon hiſtoire de ſiecle en ſiecle juſqu'à l'avénement de Jeſus-Chriſt. Il n'eſt aucune autre nation dans l'univers, dont les annales ſoient auſſi ſuivies, portent les mêmes caracteres de vérité & d'authenticité, & nous faſſent remonter par une chaîne de faits auſſi inconteſtables juſqu'à la naiſſance du monde & à l'origine du genre humain.

Cette hiſtoire ne paſſe ſous ſilence ni les fautes des Patriarches, ni les infidélités du peuple, ni les prévarications des Rois, ni les foibleſſes des Pontifes, ni les chûtes des Prophetes. Son

but eſt de nous apprendre juſqu'où va la corruption de l'homme, & juſqu'où s'étend la miſéricorde divine; de nous convaincre que, quand Dieu nous fait du bien, c'eſt pure bonté de ſa part; que, quand il nous prive de ſes dons, c'eſt un effet de ſa juſtice.

Dans les temps poſtérieurs à Moïſe, nous voyons l'accompliſſement de ſes prédictions, les heureux effets de ſes loix, la ſageſſe ſupérieure de ſes vues, ou plutôt l'exécution des deſſeins de la ſageſſe divine qui le conduiſoit. Les Phophetes, qui ſe ſont ſuccédés comme il l'avoit promis, ont développé peu à peu les caracteres du Meſſie, que Moïſe & les Patriarches n'avoient vu que confuſément & dans le lointain; à meſure que ſon avénement approche, les prédictions deviennent plus circonſtanciées & plus claires : On ne peut méconnoître dans Jeſus-Chriſt l'Envoyé de Dieu, le Sauveur promis au genre humain depuis le commencement du monde. Voilà la conſéquence à laquelle notre ſeconde partie doit condnire le Lecteur.

Nous examinerons dans le premier Chapitre, quels ſont les ſignes dont Dieu peut ſe ſervir pour atteſter une nouvelle

révélation; nous parlerons des miracles & des prophéties en général. Dans le ſecond, nous prouverons l'authenticité des Livres de Moïſe; nous jetterons un coup d'œil ſur les autres Livres de l'Ancien Teſtament, & nous verrons juſqu'où s'étend leur autorité. Le troiſieme Chapitre ſera employé à juſtifier l'hiſtoire que Moïſe a donnée des ſiecles qui l'ont précédé. Dans le quatrieme, nous examinerons les preuves de ſa miſſion, nous ferons l'apologie de ſa conduite. Dans le cinquieme, nous verrons quels ſont les dogmes, les loix, le culte, la morale qu'il a donnés aux Juifs, & les effets qui en ont réſulté. Le ſixieme contiendra l'hiſtoire des Chefs qui ont ſuccédé à Moïſe, des Rois, des Pontifes, des Prophetes, juſqu'à la venue de Jeſus-Chriſt. Le ſeptieme, l'examen des prophéties qui regardent le Meſſie. Nous emploierons le huitieme à montrer que la Loi Juive ne devoit durer que juſqu'à ce nouveau Légiſlateur, qui eſt la fin de la Loi & des Prophetes. Nous rechercherons dans le neuvieme les cauſes de l'incrédulité & de la réprobation des Juifs.

Dans le cours de toutes ces diſcuſſions, l'on verra le même phénomene que dans

la premiere partie. De même que les Athées ont fait retomber ſur le Déiſme toutes les objections que les Déiſtes avoient faites contre la révélation ; ainſi ces derniers ont tourné contre la miſſion de Moïſe tous les argumens que les Juifs ont oppoſés à celle de Jeſus-Chriſt ; ils ont verſé ſur la religion Juive tout le fiel que les Rabbins ont vomi contre l'Evangile. Dans la conduite du Légiſlateur des Hébreux, ils ne voient qu'une impoſture adroitement tiſſue ; & dans la docilité de ſes Sectateurs, que la ſtupidité d'un peuple ignorant & groſſier. Selon eux, l'hiſtoire de Moïſe eſt une fable, ſes miracles ſont des preſtiges, ſes prophéties ont été forgées après coup ; les loix des Juifs ſont abſurdes, leurs mœurs atroces ; leurs Rois, leurs Prêtres leurs Prophetes étoient des ſcélérats, leur religion un pur fanatiſme. Qui croiroit que les Juifs, ainſi avilis & déchirés par les Incrédules, redeviendront leurs précepteurs, & leur remettront leurs armes pour combattre contre le Chriſtianiſme ? Celſe, Julien, les Manichéens ont parlé de même de la religion Juive : nous retrouvons dans les Livres de Saint Auguſtin, contre ces Hérétiques, au

moins ſoixante objections renouvellées par les Incrédules d'aujourd'hui (*a*).

Pour ſoutenir leurs paradoxes, ils ont appelé à leur ſecours la Chronologie, la Phyſique, l'Hiſtoire-Naturelle, les monumens des peuples, les relations des voyageurs, l'étude des Langues, toutes les découvertes anciennes & modernes. Il n'eſt pas un ſeul verſet de l'Ecriture-Sainte qui n'ait été examiné avec les yeux de la prévention & de la malignité, & indignement traveſti dans *la Bible enfin expliquée*, & ailleurs. Nous ne pourrions répondre à tout, ſans donner un commentaire complet ſur les Livres Saints; ce n'eſt point là l'objet de notre Ouvrage.

§. VI.

Mais il y a contre la révélation une difficulté capitale, à laquelle les Incrédules reviennent ſans ceſſe; il faut la prévenir.

Dieu, diſent-ils, eſt également le pere

(*a*) S. Aug. de Geneſi contra Manich. contra Adimantum, contra Fauſtum contra Adverſarium Legis & Prophetarum.

de toutes les nations & de tous les hommes ; il ne peut donc avoir plus de prédilection pour un peuple que pour un autre ; il n'a pu ſe révéler à l'un & ſe cacher à l'autre, faire des miracles en Judée plutôt qu'à la Chine, prodiguer ſes graces à la horde Juive pendant qu'il abandonnoit les autres peuples. C'eût été une injuſtice, une aveugle partialité. Il eſt donc abſurde de le nommer le Dieu d'Abraham ou d'Iſraël, plutôt que le Dieu de Zoroaſtre & de Confucius ; d'imaginer que la poſtérité des Patriarches lui a été plus chere que les autres nations de la terre. Puiſque tout l'Ancien Teſtament porte ſur cette folle idée, on doit le rejetter ſans autre examen. Ainſi penſoient les Manichéens (*a*) ; ils avoient eu pour maîtres Baſilide, Carpocrate, Cerdon & Marcion (*b*).

(*a*) S. Aug. contra Fauſtum, l. XXV, c. 1. XXXIII. c. 1. Syſt. de la Nat. tome II, c. 4, pag. 119. Le bon Sens, §. 124. L'Eſprit du Judaïſme, c. 1, 6, 7, &c. Emile, tome III, p. 138. Morgan, Moral Philoſ. tom. I, p. 257.

(*b*) S. Aug. contra Adimantum, l. II, c. 12, n. 39.

Réponſe. Selon ces grands principes, Dieu ne peut pas non plus accorder un bienfait naturel dans l'ordre moral à un homme ou à un peuple, ſans le départir de même à tous les autres. Il ne peut donner plus d'eſprit, plus d'intelligence, plus de goût pour la vertu à celui-ci qu'à celui-là; procurer à une nation la civiliſation, la police, la pureté des mœurs, plutôt qu'à une autre; faire naître l'une ſous un climat favorable à l'organiſation, pendant qu'il place les autres ſous l'équateur ou près des pôles, contrées plus propres à produire des brutes que des hommes.

En vertu de cette doctrine lumineuſe, les Athées anciens & modernes ont conclu qu'il n'y a point de Providence. Un Dieu bon, juſte, ſage, n'auroit pas produit, diſent-ils, tant d'hommes ſtupides, inſenſés, vicieux, mal organiſés, pendant que d'autres ſont nés avec de l'eſprit, des talens, de la raiſon, des vertus naturelles. Pourquoi cette injuſtice, cette aveugle partialité? L'inégalité de ces dons naturels vient évidemment du haſard ou de la néceſſité. Ainſi cette grande objection, qui eſt preſque la ſeule baſe du Déiſme, eſt auſſi le

principal fondement de l'Athéiſme (*a*).

Puiſqu'elle eſt abſurde, il faut partir du principe oppoſé ; ſavoir, que la bonté, la juſtice, la ſageſſe divine ne conſiſtent point à *traiter également* tous les hommes, ſoit dans l'ordre naturel, ſoit dans l'ordre ſurnaturel; mais à ne leur demander compte que de la meſure des graces qu'ils ont reçus. L'égalité parfaite entre tous les hommes eſt auſſi impoſſible dans l'ordre de la grace, que dans celui de la nature.

Les faveurs ſurnaturelles que Dieu a daigné accorder à la nation Juive, n'ont point diminué la meſure de ſes bienfaits à l'égard des autres peuples. S'il y a une vérité clairement énoncée dans les Livres Saints, c'eſt que la Providence divine s'étend ſur tous les peuples, fait du bien à tous les hommes, ne rejette les hommages & le culte d'aucun, lorſqu'ils s'adreſſent à Dieu ſeul. Quoiqu'elle faſſe plus de bien aux uns qu'aux autres, elle n'abandonne aucune de ſes créatures, & ne fait injuſtice à perſonne. Nous montrerons toutes ces vérités dans des

(*a*) Nous l'avons réfutée, premiere partie, c. 5, art. 4, §. 3.

paſſages formels, auxquels les Incrédules affectent de fermer les yeux (*a*); & la conduite de Dieu y a toujours été conforme. Les miracles qui ont inſtruit les Juifs, ont été opérés ſous les yeux des Egyptiens, des Iduméens, des Chananéens ou Phéniciens, des Aſſyriens, des Perſes : qui empêchoit ces nations d'adorer le même Dieu que les Juifs ? Il eſt ſpécialement le Dieu d'Abraham & d'Iſraël, parce qu'ils lui ont rendu leur culte ; mais il eſt auſſi le Dieu de tous les peuples, puiſqu'il eſt le créateur & le conſervateur de tous. David s'écrie continuellement : » Que toutes les na-
» tions de la terre vous adorent, Sei-
» gneur ; que toutes ſe conſolent & ſe
» réjouiſſent, parce que vous les jugez
» avec équité, & les conduiſez avec
» un ſoin paternel (*b*) «.

Selon nos Livres Saints, les priviléges que Dieu avoit accordés à la poſtérité d'Abraham devoient tendre au ſalut de tous. Elle n'avoit été choiſie pour être le peuple de Dieu, que parce qu'elle devoit donner naiſſance à Jeſus-

(*a*) Chap. V, art. 1, §. 2, 3, 7.
(*b*) Pſeaume 66, v. 4 &c.

Chriſt, Rédempteur des hommes, *dans lequel toutes les nations de la terre devoient être bénies ;* elle a ceſſé de l'être, lorſque ce grand événement a été accompli. Il ne convenoit pas que le Sauveur vînt au monde ſans aïeux, ſans généalogie, ſans caracteres capables de le faire reconnoître. La liſte que les Evangéliſtes ont tracée de ſes ancêtres, nous montre en lui l'héritier d'Adam & le réparateur de la faute. Dans quelque lieu du monde qu'il fût né, le même reproche des Incrédules reviendroit toujours, & ſeroit également injuſte.

Lorſqu'il s'agit de conſtater la miſſion divine de Moïſe, la plupart de nos preuves ſe trouveroient très-affoiblies, ſi l'on perdoit de vue la révélation primitive faite aux Patriarches, & la tradition qui s'en conſervoit parmi leurs deſcendans. L'établiſſement de la Religion Juive eſt intimement lié avec les événemens qui ont précédé : ſi Moïſe n'avoit pas fait dans la Geneſe l'hiſtoire de la création & celle de ces ancêtres, les faits poſtérieurs n'auroient plus les mêmes caracteres de vérité ; le plan de la divine Providence demeureroit inconnu ; la Religion Juive ſeroit un édifice iſolé comme celle

celle des Indiens ou celle des Chinois : mais l'enchaînement des faits leur ſert déja de preuve, & renverſe la plupart des objections.

CHAPITRE PREMIER.

Des ſignes par leſquels Dieu peut rendre la révélation certaine.

§. I.

POUR atteſter la révélation primitive, il ne falloit pas d'autre ſigne que l'état où ſe trouvoit alors la Nature, le beſoin que l'homme avoit de ce ſecours, & le témoignage de notre premier pere. Que le monde & tout ce qu'il renferme fût l'ouvrage de la puiſſance divine, il ſuffiſoit d'interroger la raiſon pour le comprendre. Adam, créé dans le même temps, n'étoit pas en état de connoître l'ordre phyſique qui ne faiſoit que commencer, de diſtinguer les phénomenes qui en étoient une ſuite ou une exception. Il lui falloit une longue expérience pour s'inſtruire de la marche de l'Univers, de la relation que Dieu avoit établie entre telle cauſe & tel

effet. La création même de l'homme n'étoit point un événement naturel, puiſqu'il ne devoit plus arriver dans la ſuite des ſiecles : un Incrédule eſt convenu qu'il eſt impoſſible de concevoir que le premier homme ait commencé d'exiſter, autrement que par miracle (a). La condeſcendance avec laquelle Dieu a daigné inſtruire Adam & ſes enfans, n'étoit point non plus une méthode naturelle ; cette communication immédiate entre Dieu & l'homme, qui étoit néceſſaire pour lors, ne devoit plus avoir lieu dans les temps poſtérieurs, lorſque le genre humain auroit pour s'inſtruire l'expérience du cours de la nature, la voix de la raiſon & de la conſcience, la tradition de ſes peres, le ſecours des aſſemblées & du culte public.

Après une longue ſuite de générations, toutes ces leçons, quoique très-énergiques, ne furent plus écoutées. L'homme aveugle & ſéduit par le Démon, crut voir dans la nature une multitude de génies puiſſans, qui en produiſoient les phénomenes, & qui demandoient ſes hommages : il leur rendit un culte ſer-

(a) Fable des Abeilles, tome IV, p. 157

vile : toutes les familles coururent à de nouveaux autels ; Dieu fut oublié & méconnu. A quel remede falloit-il avoir recours pour arrêter le torrent de cette erreur, pour établir la croyance & la morale primitive, lorſque l'homme fermoit l'oreille à la voix de la nature entiere ?

Selon les Incrédules, Dieu devoit parler immédiatement à cette multitude d'aveugles volontaires ; leur rendre ſenſible ſa providence, & ſon attention au gouvernement de l'univers. Il faut donc ſuppoſer que plus l'homme eſt ingrat, criminel, opiniâtre, plus le Créateur eſt obligé de lui prodiguer les lumieres & les faveurs. On nous crie ſans ceſſe que ſi Dieu a voulu que l'homme fût vertueux & raiſonnable, il ne tenoit qu'à lui de le rendre tel ; qu'il eſt fort ſingulier qu'un Etre tout-puiſſant ne ſoit jamais venu à bout de ſes projets, que l'homme ait toujours trouvé le moyen de les faire échouer (*a*). Clameurs inſenſées. Parce qu'il plaît à l'homme d'être méchant lorſqu'il ne tient qu'à lui d'être bon, s'enſuit-il que Dieu ſoit reſponſable

(*a*) Le bon ſens, §. 1, 29 30, 61, 62, 70, 71, 74, 76, 79, &c.

de ſes crimes? Parce que pluſieurs Philoſophes trouvent bon d'être Athées, conclurons-nous que Dieu n'a pas aſſez prouvé ſon exiſtence? Voilà les ſophiſmes des Manichéens, que les Incrédules modernes copient dans tous leurs Livres.

Laiſſons-les déraiſonner, conſultons le bon ſens. Dieu, ſouverainement bon, mais infiniment juſte & ſage, ne prend point les inſenſés pour arbitres de ſa conduite. Dans tous les temps il a donné à l'homme des moyens ſuffiſans pour s'inſtruire; lorſque celui-ci en abuſe, la bonté infinie n'eſt pas obligée de les multiplier: l'ingratitude ne fut jamais un titre pour exiger de nouveaux bienfaits. Si, par un trait de miſéricorde, Dieu daigne employer des moyens ſurnaturels & extraordinaires, des miracles, une miſſion revêtue des ſignes les plus éclatans; c'eſt une grace purement gratuite, à laquelle Dieu peut donner telle étendue qu'il lui plaît. Argumenter contre ce nouveau don, parce qu'il pourroit être plus général, plus puiſſant, plus efficace, parce que l'homme en abuſera peut-être encore & y réſiſtera; c'eſt le comble de l'ingratitude & de l'opiniâtreté.

Selon l'aveu d'un fameux Déiſte,

» lorſqu'une révélation a toute l'authen-
» ticité que peuvent lui donner les té-
» moignages humains, qu'elle paroît
» bien liée dans toutes ſes parties, qu'elle
» ne contient rien d'incompatible avec
» les connoiſſances réelles que nous
» avons d'un Etre ſuprême infiniment
» parfait, & de la Religion naturelle,
» elle doit être reçue avec le plus profond
» reſpect, la plus entiere ſoumiſſion, &
» la plus ſincere reconnoiſſance (*a*) «.
Or nous prouverons en détail, que la révélation Juive réunit tous ces caracteres.

§. II.

Quels ſont les moyens ſurnaturels dont Dieu peut ſe ſervir pour atteſter la révélation ? Voilà la queſtion à laquelle nous devons nous borner. Ecoutons d'abord ſur ce point les réflexions d'un de nos plus célebres Adverſaires.

» Lorſque Dieu donne aux hommes
» une révélation que tous ſont obligés
» de croire, il faut qu'il l'établiſſe ſur des
» preuves bonnes pour tous, & qui par-
» conſéquent ſoient auſſi diverſes que les
» manieres de voir de ceux qui doivent

(*a*) Œuvr. de Bolingbroke, t. IV, p. 179.

» les adopter. Sur ce raiſonnement, qui
» me paroît juſte & ſimple, on a trouvé
» que Dieu avoit donné à la miſſion de
» ſes Envoyés, divers caracteres qui ren-
» doient cette miſſion reconnoiſſable à
» tous les hommes, petits & grands,
» ſages & ſots, ſavans & ignorans....
» Le premier, le plus important, le
» plus certain de ces caracteres, ſe tire
» de la nature de la doctrine; c'eſt-à-
» dire, de ſon utilité, de ſa beauté, de
» ſa ſainteté, de ſa vérité, de ſa profon-
» deur, & de toutes les autres qualités
» qui peuvent annoncer aux hommes les
» inſtructions de la ſuprême ſageſſe, &
» les préceptes de la ſuprême bonté. Ce
» caractere eſt le plus ſûr & le plus in-
» faillible, mais il eſt le moins facile
» à conſtater; il exige, pour être ſenti,
» de l'étude, de la réflexion, des con-
» noiſſances, des diſcuſſions qui ne con-
» viennent qu'aux hommes ſages, qui
» ſont inſtruits & qui ſavent raiſonner.
» Le ſecond caractere eſt dans celui des
» hommes choiſis de Dieu pour annon-
» cer ſa parole; leur ſainteté, leur véra-
» cité, leur juſtice, leurs mœurs pures &
» ſans tache, leurs vertus inacceſſibles aux
» paſſions humaines, ſont avec les quali-

» tés de l'entendement, la raiſon, le ſa-
» voir, l'eſprit, la prudence, autant d'in-
» dices reſpectables, dont la réunion,
» quand rien ne s'y dément, forme une
» preuve complette en leur faveur, & dit
» qu'ils ſont plus que des hommes. Ceci
» eſt le ſigne qui frappe par préférence
» les gens bons & droits qui voient la
» vérité par-tout où ils voient la juſti-
» ce, & n'entendent pas la voix de Dieu
» que dans la bouche de la vertu.....

» Le troiſieme caractere des Envoyés
» de Dieu eſt une émanation de la puiſ-
» ſance divine, qui peut interrompre &
» changer le cours de la Nature à la vo-
» lonté de ceux qui reçoivent cette éma-
» nation. Ce caractere eſt, ſans contre-
» dit, le plus brillant des trois, le plus
» frappant, le plus prompt à ſauter aux
» yeux, celui qui, ſe marquant par un
» effet ſubit & ſenſible, ſemble exiger le
» moins d'examen & de diſcuſſion : par-
» là ce caractere eſt auſſi celui qui ſaiſit
» ſpécialement le peuple incapable de
» raiſonnemens ſuivis, d'obſervations
» lentes & ſûres, & en toutes choſes
» eſclave de ſes ſens..... (*a*).

(*a*) S. Aug. fait cette obſervation, L. *de Util. credendi*, c. 16, n. 34.

» Il eſt clair que quand tous ces ſignes » ſe trouvent réunis, c'en eſt aſſez pour » perſuader tous les hommes, les ſages, » les bons, & le peuple; tous, excepté » les foux incapables de raiſon, & les » méchans qui ne veulent être convain- » cus de rien. Ces caracteres ſont des » preuves de l'autorité de ceux en qui ils » réſident; ce ſont les raiſons ſur leſ- » quelles on eſt obligé de les croire. » Quand tout cela eſt fait, la vérité de » leur miſſion eſt établie; ils peuvent » alors agir avec droit & puiſſance, en » qualité d'Envoyés de Dieu (*a*) «.

C'eſt donc à nous de prouver que tous ces ſignes ſe ſont trouvés réunis dans la perſonne de Moïſe: nous montrerons en lui les deux premiers, lorſque nous examinerons ſa doctrine & ſa conduite; le troiſieme, en prouvant la certitude & la réalité de ſes miracles. Mais nous ſommes obligés de conſidérer d'abord en général cette émanation de la puiſſance divine, en vertu de laquelle un envoyé de Dieu peut interrompre le cours de la Nature, connoître & annoncer les événemens fu-

(*a*) Troiſieme Lettre écrite de la Montagne, p. 70 & ſuiv.

turs. Parlons en premier lieu des miracles, nous viendrons enſuite aux prophéties.

ARTICLE PREMIER.

Des Miracles en général : ſont-ils impoſſibles ou indignes de Dieu ?

§. I.

Les définitions d'un miracle, qui ont été données par les Philoſophes ou par les Théologiens, & qui paroiſſent différentes, reviennent au même, lorſqu'on les examine de près. Les uns diſent qu'un miracle eſt un effet viſiblement contraire aux loix & au cours ordinaire de la Nature, d'autres, que c'eſt une action ſupérieure aux forces naturelles de celui qui l'opere : quelques-uns l'appellent une exception réelle & viſible aux loix de la Nature, une ſuſpenſion ou un changement ſenſible dans le cours de la Nature ; d'autres, un effet ſupérieur aux forces des agens naturels. Toutes ces notions ne ſont différentes que dans les termes. Les forces de la Nature, ou des agens naturels, ſont déterminées & bornées par les loix mêmes de la Nature. C'eſt Dieu qui a donné à tous les êtres animés tel degré

de force active, & aux êtres inanimés tel degré de peſanteur & de mouvement. Il ſeroit contraire aux loix & au cours ordinaire de la Nature qu'un homme eût la force d'un éléphant, ou qu'il pût porter un poids de dix mille livres. L'inégalité de forces qui ſe trouve entre les hommes, ne paſſe jamais une certaine meſure ; quelque excès que l'on puiſſe y ſuppoſer, il n'ira jamais juſqu'à rendre un homme capable de mouvoir un fardeau que vingt chevaux ne pourroient traîner. Toute action ſupérieure aux forces des agens naturels eſt donc contraire aux loix de la Nature ; leur force ne s'étend point juſqu'à changer ou interrompre ces loix : nous ne voyons aucune raiſon de donner la préférence à l'une ou à l'autre de ces notions.

Pour prévenir les fauſſes ſubtilités des Incrédules, il eſt important de faire quelques obſervations.

1°. Quand on dit qu'un miracle eſt une interruption dans les loix ordinaires de la Nature, cela ne ſignifie point qu'un miracle ſuſpend l'effet de toutes les loix phyſiques dans l'univers ; il ſuſpend ſeulement l'effet de la loi particuliere, qui étoit applicable à tel corps. Lorſque

Dieu apparut à Moïſe dans un buiſſon ardent qui ne ſe conſumoit point, il n'ôta point au feu en général la force de brûler le bois; il ne ſuſpendit point dans le reſte de l'univers la loi ſelon laquelle tout bois enflammé ſe conſume; il n'ôta cette force qu'au volume de feu particulier qui embraſoit le buiſſon; partout ailleurs le feu continuoit d'opérer ſon effet naturel. Lorſque Joſué arrêta le ſoleil, ou plutôt le cours de la lumiere jetée ſur la terre par le ſoleil, & qu'il en réſulta vingt-quatre heures de jour continuel, il ne fut par néceſſaire de ſuſpendre la marche de tous les corps céleſtes, mais ſeulement de faire décrire une ligne courbe aux rayons ſolaires. C'eſt donc une vaine objection de la part des Incrédules, de ſoutenir que, par un miracle, Dieu ſuſpendroit le cours entier de la Nature, dérangeroit la machine de l'univers; il ne fait qu'interrompre dans un corps particulier l'effet de la loi générale, qui continue d'opérer par-tout ailleurs.

§. II.

2°. Lorſqu'on ſuppoſe qu'un miracle ſurpaſſe les forces des agens naturels, on

ne met point au nombre de ces agens les Anges bons ou mauvais ; leur exiſtence & leurs opérations ne nous ſont connues que par la révélation. Quelles que ſoient leurs forces & leurs facultés naturelles, il eſt certain, par l'expérience, que Dieu ne leur donne point communément la liberté de mêler leurs opérations à celles des autres créateurs, ni d'arrêter l'activité des cauſes ſecondes. Lorſqu'un Ange tranſporta par les cheveux le Prophete Habacuc à Babylone, pour porter de la nourriture à Daniel, ce tranſport fut un miracle, quoiqu'il ne fût peut-être pas au-deſſus des forces naturelles d'un Ange. Il n'eſt point, ſelon l'ordre commun de la Providence, de faire exécuter par des Anges ce que l'homme ne peut faire. Lorſque celui-ci opere un effet ſupérieur aux forces de l'humanité, que ce ſoit par le ſecours immédiat de Dieu, ou par l'intervention d'un Ange, cela eſt égal. La puiſſance des Anges n'eſt pas plus à notre diſpoſition que la puiſſance divine ; les Anges ne font rien en ce monde ſans un ordre exprès de Dieu, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de faire connoître aux hommes la volonté divine.

La même réflexion doit s'appliquer

aux opérations des mauvais eſprits. Quel que ſoit leur pouvoir, il eſt enchaîné par la Providence divine, qui veut que l'ordre de la Nature ſoit conſtant, qui ſe réſerve d'y déroger lorſqu'elle le juge à propos, qui ne permet point que notre repos ſoit troublé par la malignité des eſprits infernaux. Si Dieu leur a laiſſé quelquefois la liberté de tromper les hommes, du moins il ne leur a pas permis d'établir l'erreur par des preſtiges exactement ſemblables aux vrais miracles, puiſque nous n'en voyons aucun exemple certain dans l'Hiſtoire. Nous convenons qu'il y a eu de la magie, des poſſeſſions, des maléfices, des illuſions opérées par le Démon; mais aucune de ces œuvres de ténebres n'a été exécutée directement pour confirmer une fauſſe doctrine, & pour concilier la croyance des peuples à un impoſteur.

Il ſeroit donc inutile d'entrer dans aucune diſcuſſion ſur le pouvoir naturel des eſprits malins : nous ferons voir que l'on ne peut, ſans abſurdité, ſoupçonner qu'ils aient eu aucune part aux miracles opérés pour établir la révélation.

§. III.

38. La conſtance & la ſtabilité des loix

phyſiques de la Nature nous ſont connues, non-ſeulement par l'expérience, mais encore par l'immutabilité des loix morales. L'ordre moral ne pourroit ſubſiſter parmi les hommes, ſi l'ordre phyſique étoit ſujet à des interruptions fréquentes : s'il n'y avoit rien de certain dans la Nature, il n'y auroit rien d'aſſuré dans la ſociété, dans nos engagemens, dans nos devoirs. Il eſt démontré qu'il n'y a aucune loi poſſible dans la Nature, en vertu de laquelle un mort puiſſe être rendu à la vie, parce que la réſurrection, devenue naturelle, changeroit néceſſairement l'ordre de la ſociété, renverſeroit l'idée, que Dieu a donnée à tous les hommes des ſuites éternelles de la mort, anéantiroit le droit de ſucceſſion établi ſur ce fondement. Je ne ſuis pas moins convaincu qu'en vertu d'aucune loi phyſique une vierge ne peut être mere, parce que ce miracle, devenu naturel, donneroit atteinte aux loix du mariage, qui eſt un des principaux liens de ſociété. Si, par une loi phyſique inconnue, mais poſſible à connoître, de ſimples paroles pouvoient guérir toutes les maladies, nous nous relâcherions ſûrement beaucoup dans le ſoin

que nous devons avoir de notre conſervation & de celle d'autrui. Si par une autre loi phyſique, un homme pouvoit marcher ſur les eaux, voler dans les airs, pénétrer les autres corps, quelles barrieres pourroient aſſurer notre vie & notre repos ? Si le cours des aſtres pouvoit être naturellement ſuſpendu, quelle regle aurions-nous pour diſtinguer les temps, pour arranger nos devoirs, pour mettre de l'ordre dans la ſociété humaine ? ainſi du reſte. La même ſageſſe, la même bonté, la même providence, qui veut que je ſois aſſuré de mon état, de mes obligations, de ma deſtinée, eſt mon garant de la certitude des loix phyſiques.

Il y a un Dieu, c'eſt lui qui a créé le monde, qui en a réglé l'ordre pour le bien des créatures : donc cet ordre eſt naturellement immuable, il ne peut être changé que par celui qui l'a établi. Depuis Adam juſqu'à nous, a-t-on découvert quelque nouvelle loi phyſique qui ait introduit un nouvel ordre moral, qui ait donné quelque atteinte à la regle inviolable des mœurs ?

On dira peut-être que nous ne connoiſſons pas aſſez la liaiſon qu'il y a entre

les loix phyſiques & les loix morales, pour appercevoir quel effet la ſuſpenſion de telle loi phyſique peut avoir à l'égard de la regle des mœurs : quand un homme ſauroit multiplier des pains, par exemple, on ne voit pas quel inconvénient il en réſulteroit pour la ſociété.

Je réponds d'abord qu'il en réſulteroit la ceſſation du travail auquel Dieu a condamné l'homme, & la ceſſation du commerce entre les Nations. D'ailleurs, ſi un ſeul homme avoit ce pouvoir, ce ſeroit une exception unique ſur la totalité du genre humain, par conſéquent un pouvoir ſurnaturel & miraculeux; il ſeroit abſurde de ſuppoſer qu'une exception unique aux loix phyſiques qui déterminent le degré des forces humaines, eſt naturelle, ou un effet de ces mêmes loix phyſiques.

§. IV.

Quand même il y auroit lieu de douter ſi telle opération déroge aux loix phyſiques ou aux loix morales, nous ſommes toujours ſuffiſamment raſſurés par la ſageſſe & la bonté divine. Nous ſavons certainement qu'un Dieu bon & ſage n'accordera jamais à aucun homme un pouvoir aſſez éclatant ſur la nature, pour

qu'il paroiſſe lui commander en maître ſouverain, ſur-tout lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction. Dieu, qui a donné à l'homme des connoiſſances très-bornées, & une confiance entiere aux loix phyſiques, ne permettra jamais qu'un impoſteur ou un viſionnaire puiſſe les déranger, même en apparence, juſqu'à un certain point, pour induire les hommes en erreur.

C'eſt donc ſe tromper dans le principe, que d'enviſager les miracles uniquement du côté des loix phyſiques; on ne doit pas faire moins d'attention à l'influence qu'ils peuvent avoir ſur les mœurs. Telle loi phyſique ne paroît tenir en rien à l'ordre de la ſociété; donc Dieu peut permettre qu'elle ſoit dérangée en toutes circonſtances : la concluſion eſt fauſſe. Dieu ne le permettra certainement point, lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction, eu égard au génie, aux connoiſſances, aux diſpoſitions particulieres de ceux qui en ſont témoins.

Par une autre conſéquence, lorque la ſageſſe divine a réſolu d'établir un nouvel ordre moral, de m'impoſer de nouvelles obligations, de m'aſſujettir à de nouvelles loix, de détruire un faux culte pour

en introduire un plus pur, elle s'agit régulièrement en m'avertiſſant de ſes volontés par une interruption momentanée & frappante de ces mêmes loix, dont, excepté ce cas, Dieu ne change jamais le cours. Je ſuis forcé de juger qu'un homme qui a reçu le pouvoir de faire des miracles, eſt véritablement envoyé de Dieu pour m'annoncer ſes volontés, lorſque d'ailleurs il réunit les autres caracteres dont nous avons parlé.

Nous ne prétendons point décider par-là que Dieu ne peut faire des miracles, ſi ce n'eſt lorſqu'il s'agit d'établir un nouveau culte, ou d'empêcher la ruine de la vraie Religion. Dieu qui a pourvu avec magnificence aux beſoins phyſiques des créatures, peut auſſi leur fournir dans l'ordre moral des ſecours ſurabondans. Maître abſolu de ſes dons naturels & ſurnaturels, il les diſtribue comme il lui plaît; ce n'eſt point à nous de diſputer ſur ſa conduite. Nous ſoutenons ſeulement que la néceſſité & l'utilité des miracles, opérés pour établir la révélation, forme une preuve de plus en leur faveur, & une raiſon de plus contre les objections des Incrédules. Quand même quelques-unes de ces objections ſeroient ſolides

contre les miracles que Dieu continue de faire dans le ſein de la vraie Religion, elles n'auroient aucune force contre ceux qu'il a opérés pour l'établir. Or, c'eſt de ceux-ci principalement que nous avons à parler; l'examen des autres n'entre point dans la queſtion que nous traitons actuellement.

§. V.

4°. » Dieu, dit S. Auguſtin, eſt inviſible à nos yeux, & à force de voir les » miracles continuels par leſquels il » gouverne le monde & conſerve ſes » créatures, nous n'en ſommes plus touchés : à peine ſe trouve-t-il quelques » méditatifs qui faſſent attention aux » merveilles de la végétation & de la reproduction des plantes. Il a donc fallu » que Dieu, par un trait de miſéricorde, » ſe réſervât certaines œuvres ſingulieres, » inuſitées & contraires au cours ordinaire de la Nature, pour réveiller l'attention des hommes, quand il le juge à » propos, & leur faire entendre ſa voix. » C'eſt un plus grand miracle d'entretenir » l'ordre & la vie dans l'Univers entier, » que de raſſaſier cinq mille hommes » avec cinq pains : nous ne ſommes point

» étonnés du premier, parce qu'il eſt » continuel, nous admirons le ſecond, » non pas parce qu'il eſt plus grand, mais » parce qu'il eſt plus rare (*a*) «. Si Dieu n'avoit accordé à l'homme la fécondité par une volonté particuliere, il lui ſeroit auſſi impoſſible de donner la naiſſance à un enfant, que de reſſuſciter un mort. On comprend moins comment une goutte de ſang peut devenir un homme, que comment un corps qui a ceſſé d'être animé peut être animé de nouveau. Il n'y a pas plus de connexion phyſique entre un ſon articulé, & l'idée qu'il excite en moi, qu'entre une parole & la guériſon d'un malade. Le premier phénomene arrive à tout moment, & nous le regardons comme naturel; le ſecond eſt très-rare, & c'eſt un miracle. Le décret de Dieu, qui a voulu que l'un fût continuel, & que l'autre fût réſervé pour certaines occaſions importantes, fait toute la différence entre l'un & l'autre.

L'ordre de la Nature, tel qu'il nous eſt connu par le témoignage de nos ſens, eſt l'effet d'une volonté libre du Créateur: Dieu auroit pu établir dans ſes ouvrages

(*a*) S. Aug. *Tract.* 24. *in Joan.* n. 1.

un ordre phyſique tout autre, & des loix différentes, s'il l'avoit voulu. Nous avons démontré ailleurs, que la prétendue néceſſité de toutes choſes eſt un rêve des Matérialiſtes, que le bon ſens déſavoue. A plus forte raiſon, Dieu peut interrompre le cours de cet ordre dans tel ou tel cas particulier, & à l'égard de telle ou telle portion de matiere. Tout lui eſt également facile; un ſeul acte de ſa volonté ſuffit; vingt miracles ne lui coutent pas plus qu'un ſeul.

Si l'on diſtingue des miracles qui ſont plus difficiles ou plus ſurnaturels les uns que les autres, des miracles du premier ou du ſecond ordre, cela doit s'entendre relativement aux forces de l'homme; à l'égard de Dieu, tous ſont égaux. L'homme n'en peut faire aucun, à moins que Dieu ne lui en donne le pouvoir; il ne peut pas plus déroger à une loi particuliere de la Nature, qu'à une loi générale. Tout ce qui eſt au-deſſus de la puiſſance humaine, & qui eſt opéré par un homme, eſt un vrai miracle.

§. VI.

5°. Il ſeroit abſurde de ſuppoſer que Dieu fait des miracles ſans deſſein, ſans

raiſon, ſans un motif important; il n'agit point au haſard, uniquement pour étonner les hommes. Mais il convient à ſa ſageſſe éternelle d'interrompre, d'une maniere éclatante, & dans un cas particulier, l'ordre de la Nature, lorſque c'eſt l'unique moyen d'éclairer, de convertir, de corriger le genre humain, d'arrêter le torrent des erreurs & des vices, de maintenir ſur la terre la connoiſſance du vrai Dieu, d'y rétablir la vraie Religion, ou d'en prévenir la ruine. L'ordre phyſique a été établi de Dieu pour le bien de l'humanité, & pour ſervir de baſe à l'ordre moral; il eſt relatif à nos beſoins & à nos devoirs; nous l'avons prouvé. Lorſque la conſtance même de cet ordre eſt devenue un piége pour les hommes aveugles & corrompus, lorſqu'ils n'y trouvent plus qu'un objet d'idolâtrie, quel moyen plus propre à les détromper, que de leur démontrer que cet ordre eſt ſoumis à une volonté toute puiſſante qui peut le changer? Pour ouvrir les yeux à des peuples ſtupides qui méconnoiſſent Dieu dans ces ouvrages, il faut leur prouver qu'il eſt le Maître ſouverain de la Nature. L'interruption momentanée de l'ordre phyſique eſt néceſſaire pour

lors au rétabliſſement de l'ordre moral ; Dieu, en ſe ſervant de ce moyen, agit conſéquemment ; ſa ſageſſe ne ſe dément point, elle ſuit un plan raiſonné, conforme à la nature des choſes.

S'il y a un objet auquel la Providence s'intéreſſe, c'eſt ſans doute la converſion & le ſalut de pluſieurs millions d'hommes. Lorſqu'ils ſont tous tombés dans l'aveuglement, il eſt impoſſible de les en tirer, ſans un miracle opéré ſur les eſprits ou ſur les corps. Qu'un million d'idolâtres changent tout-à-coup d'idée & de croyance, en vertu d'une même grace donnée à tous, ce n'eſt point un phénomene conforme à l'ordre de la Nature & à la marche ordinaire des eſprits.

Lorſqu'un miracle convertit pluſieurs milliers d'hommes, le plus grand prodige n'eſt pa dans l'interruption de la marche des corps, mais dans la révolution qu'il produit ſur les volontés. On peut voir des miracles, & perſévérer encore dans l'erreur qui favoriſe les paſſions ; pluſieurs en ont vu, & ne ſe ſont pas convertis.

§. VII.

Les Philoſophes, qui diſent qu'il eſt plus aiſé à Dieu de changer les eſprits &

les cœurs de tous les hommes, que de faire un miracle, n'entendent pas les termes, & tombent en contradiction; lorſqu'ils aſſurent que s'ils voyoient des miracles ils changeroient de ſentiment, ils nous en impoſent. Ils diroient que les ſens peuvent nous tromper, que ces miracles prétendus ſont peut-être des effets naturels, que nous ne connoiſſons ni toutes les loix, ni toutes les forces de la Nature, &c; ils le diſent déja. Quand ils pourroient voir des miracles, ils fermeroient les yeux, plutôt que de démordre de leurs opinions. Les merveilles de la Nature ne convertiſſent point les Matérialiſtes; des prodiges ſurnaturels ne produiroient pas plus d'effet ſur l'eſprit & ſur le cœur des Déiſtes.

6°. Lorſqu'il a plu à Dieu de faire des miracles pour établir une Religion, il eſt indécent & contraire au bon ſens de diſputer encore ſur la maniere & ſur les circonſtances, & de vouloir que Dieu nous rende raiſon de ſa conduite. Pourquoi n'en a-t-il pas fait autant dans tous les lieux & chez toutes les Nations? Pourquoi les faire chez les Egyptiens ou chez les Juifs, plutôt que chez les Chinois? Pourquoi ne les renouvelle-t-il point parmi

mi nous? &c. Toutes ces queſtions & ces plaintes ſont auſſi abſurdes que celles des Matérialiſtes contre l'ordre de la Nature. Pourquoi créer quatre éléimens au-lieu d'un? Pourquoi nous aſſujettir à prendre de la nourriture afin de nous conſerver? Dieu pouvoit nous faire vivre d'air, nous faire ſubſiſter par la reſpiration ſeule, &c. Il n'eſt pas un ſeul être dans l'Univers ſur lequel une Philoſophie inſenſée ne puiſſe gloſer à perte de vue : ce ſeroit perdre le temps que de répondre à ces raiſonneurs téméraires; il faut les renvoyer à la fable du Gland & de la Citrouille.

En raſſemblant toutes les objections imaginables contre les miracles, les Déiſtes ont frayé le chemin aux Sceptiques & aux Matérialiſtes. Ils ont ſoutenu d'abord, que les miracles ne pouvoient être conſtatés par les mêmes preuves que les événemens naturels, que l'on ne peut en avoir aucune certitude; ils ont prétendu enſuite que les miracles ſont contraires à la ſageſſe & à la providence divine; enfin, ils ont dit que les miracles ſont impoſſibles, parce que le cours de la nature eſt néceſſaire, immuable, & dérive de l'eſſence des choſes : c'eſt le ſyſtême de Spinoſa.

Dans la dissertation sur les différentes especes de certitude, nous avons fait voir que les mêmes preuves qui suffisent pour rendre croyable un fait naturel, suffisent aussi pour fonder la certitude d'un fait surnaturel ou d'un miracle. Nous avons répondu pour lors à plusieurs objections des Déistes; les principes que nous venons d'établir suffisent pour résoudre toutes les autres.

§. VIII.

Les Athées, qui n'admettent ni Dieu ni Providence, se contredisent, lorsqu'ils soutiennent l'impossibilité des événemens surprenans que nous appelons *miracles* (*a*). Ils disent que » nous ne sa-» vons pas si la Nature n'est point occu-» pée à produire des êtres nouveaux à » l'insçu de ses observateurs, à faire » éclore des générations toutes nouvel-» les, qui n'auront rien de commun » avec celles des especes qui existent à » présent; que l'Univers entier n'a pas » été dans son éternelle durée antérieure » rigoureusement le même qu'il est, & » qu'il n'est pas possible que dans son

(*a*) Syst. de la Nat. tome I, c. 5, p. 61.

» éternelle durée poſtérieure, il ſoit à la » rigueur un inſtant le même qu'il eſt. » Comment donc prétendre deviner ce » que la ſucceſſion infinie de deſtruc- » tions & de reproductions, de com- » binaiſons & de diſſolutions, de mé- » tamorphoſes, de changemens, de » tranſpoſitions, pourra dans la ſuite » amener (a) «?

Selon cette doctrine, nous ne pouvons répondre ni de ce qui eſt arrivé autrefois, ni de ce qui peut arriver aujourd'hui; dès qu'il n'y a aucun ordre établi dans la nature par une Intelligence ſuprême, aucun fait ne peut être contraire à l'ordre de la Nature, aucun n'eſt impoſſible ni incroyable. Nous ne ſavons pas ſi, en vertu de quelque combinaiſon cachée & de cauſes inconnues, la parole de Moïſe n'a pas pu produire les plaies de l'Egypte, ſéparer les eaux de la mer Rouge, faire tomber la manne, tirer une ſource d'eau vive du ſein d'un rocher. Nous ignorons ſi, par une révolution ſubite, un homme ne peut pas être capable de multiplier des pains par une ſimple volonté, de guérir les malades,

(a) Syſt. de la Nat. c. 6, p. 86.

de reſſuſciter les morts. Les Métamorphoſes d'Ovide ſont peut-être des événemens réels; nous ne connoiſſons point l'eſſence des êtres, & il ne nous appartient point de borner les forces de la Nature (*a*). Ceux qui croient que la pourriture peut engendrer des animaux ſans germe, ont très-mauvaiſe grace de ſoutenir que la parole de Moïſe n'a pas pu faire naître des mouches & des grenouilles.

Déja Bayle a démontré autrefois à Spinoſa, que s'il vouloit raiſonner conſéquemment, il ne pouvoit nier ni les eſprits, ni les lutins, ni les revenans, ni les démons, ni les enfers, ni les miracles (*b*).

§. IX.

D'autre côté, un Sceptique nous avertit, » qu'en raiſonnant *à priori*, il nous » paroîtra que toute choſe peut produire » toute choſe; la chûte d'un caillou peut » éteindre le ſoleil, au moins nous ne » ſommes par ſûrs du contraire, & la » volonté de l'homme peut arrêter les » planetes dans leur courſe. Il n'y a que

(*a*) Syſt. de la Nat. tome II, c. 5, p. 64.
(*b*) Dict. Crit. *Spinoſa*, Q. R. T.

» l'expérience qui puiſſe nous apprendre » la nature des cauſes & des effets, & » leurs limites (*a*) «; mais une expérience auſſi bornée que la nôtre n'eſt dans le fond qu'une ignorance : ſommes-nous bien fondés à juger qu'une choſe eſt impoſſible ; parce que nous ne l'avons jamais vue ? C'eſt imiter les habitans de Sumatra, qui décideroient que l'eau ne peut pas devenir ſolide, parce qu'ils n'ont jamais vu de glace ; ou faire comme les aveugles-nés, qui jugent impoſſibles les phénomenes de la lumiere, parce qu'ils ne les ont jamais vus.

On répliquera ſans doute, que, ſelon l'hypotheſe des Matérialiſtes, quand il ſe feroit des miracles, ils ne prouveroient rien ; nous en convenons : mais il n'eſt pas moins vrai que ces Philoſophes déraiſonnent, lorſqu'ils ſoutiennent l'impoſſibilité des miracles ; ils contrediſent leurs propres principes & ceux des Sceptiques, qu'ils ſont incapables de réfuter. Rien n'eſt impoſſible que ce qui renferme contradiction : a-t-on jamais prouvé qu'un miracle ſoit contradictoire ? Peut-on démontrer qu'il eſt contraire à l'eſſence des

(*a*) Hume 12e. Eſſai ſur l'Entend. hum. p. 337.

choſes, pendant que l'on eſt forcé d'avouer que cette eſſence nous eſt inconnue ?

Les Déiſtes, qui admettent un Dieu artiſan du monde & auteur des loix phyſiques, ſont donc les ſeuls qui puiſſent argumenter contre les miracles : mais s'ils vouloient être d'accord avec eux-mêmes, ils ſe trouveroient fort à l'étroit. 1°. Il eſt abſurde de dire qu'un miracle ne peut être conſtaté par aucune preuve ; tout fait ſenſible peut être prouvé : & ſi Dieu peut faire un miracle, il peut auſſi le rendre ſenſible ; autrement le miracle ſeroit inutile. 2°. Ils ſont obligés de démontrer que Dieu, en établiſſant l'ordre phyſique, s'eſt ôté la liberté d'y déroger jamais, qu'il eſt indigne de lui d'employer ce moyen pour inſtruire les hommes. Nous attendons vainement cette démonſtration.

Déja les Matérialiſtes argumentent contre eux. Ils diſent que les Déiſtes qui admettent un Dieu incompréhenſible, une Providence inconcevable, la création qui eſt le plus grand des prodiges, ont tort de rejeter aucun miracle ; qu'en partant de l'hypotheſe du Déiſme, on n'a aucun fondement de révoquer en

doute les effets de la puiſſance divine, ni les deſſeins qu'elle peut ſe propoſer; qu'à tout prendre, les ſuperſtitieux ſont mieux d'accord avec leurs principes, que les Déiſtes (*a*) : ainſi, par leurs diviſions & leurs combats, nos Adverſaires mettent au grand jour l'inconſtance de leur doctrine & l'abſurdité de leurs raiſonnemens; ils préparent malgré eux le triomphe de la vérité.

§. X.

Selon l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie, on a nommé *miracle* ce qui eſt impoſſible à la Nature : mais qu'eſt-ce que la Nature dit-il, ſinon l'ordre éternel des choſes ? Un miracle ſeroit donc impoſſible dans cet ordre; en ce ſens Dieu ne peut faire des miracles (*b*).

Ce Philoſophe, qui ordonne de définir les termes, devoit expliquer lui-même ce qu'il entend par l'*ordre éternel des choſes*. Puiſque l'*ordre* eſt eſſentiellement le procédé d'une Intelligence, comme nous l'avons démontré, l'ordre de la Nature eſt tel qu'il a plu à Dieu de l'établir par la création. Il eſt *éternel* dans le ſens que

(*a*) Syſt. de la Nat. t. II, c. 7, p. 216 *& ſuiv.*
(*b*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Miracle.*

Dieu l'a connu & voulu de toute éternité; mais il a auſſi voulu & prévu de toute éternité, les cas dans leſquels il ſeroit ſage & utile d'interrompre cet ordre à l'égard de tels ou tels êtres. Dans ce ſens, un miracle rentre dans l'ordre éternel des choſes, ou dans les deſſeins de Dieu conçus & formés de toute éternité. Il ne s'enſuit pas qu'un miracle ſoit dans l'ordre commun de la Nature, ou ſelon le cours ordinaire de la Nature, tel qu'il eſt établi & connu par expérience dès la création.

Lorſque Dieu a voulu l'établir, ce n'a pas été par beſoin, il n'y étoit forcé par aucune néceſſité, il pouvoit en établir un autre; il lui a donc été libre de vouloir le ſuſpendre ou l'interrompre à l'égard de tels ou tels êtres, quand il le jugeroit à propos.

Nous n'entendons point par *miracle* un effet dont nous ne pouvons voir la cauſe. Nous ne connoiſſons point la cauſe de l'attraction, du magnétiſme, de la renaiſſance des têtes dans les limaçons, de la génération même d'aucun animal; cependant ce ne ſont point là des miracles, parce que ce ſont des phénomenes conſtans & ordinaires, qui ſe reproduiſent toutes les fois que les circonſtances

ſont les mêmes : un miracle, au contraire, ne ſe reproduit point à la volonté de celui qui en fait l'eſſai.

Selon l'opinion vulgaire, continue le même Auteur, un miracle eſt ce qui n'eſt jamais arrivé & ce qui n'arrivera jamais ; voilà l'idée que l'on ſe forme des dix plaies de l'Egypte, du ſoleil arrêté, &c.

Telle eſt ſans doute l'idée que s'en forment les Incrédules, telle eſt leur opinion vulgaire : mais les hommes ſenſés, qui croient que Dieu eſt le Maître ſouverain de la Nature, jugent auſſi qu'il a pu produire les dix plaies de l'Egypte, arrêter le ſoleil, & opérer tous les autres miracles rapportés dans les Livres Saints, & que ces faits ſont véritablement arrivés.

Les ſophiſmes des Incrédules ont donné lieu à quelques Théologiens de demander ſi un miracle ne peut pas être l'effet d'une *loi inconnue* de la Nature, & de ſubtiliſer très-inutilement ſur cette queſtion ; ils s'en ſeroient épargné la peine, s'ils étoient convenus des termes.

§. XI.

Qu'entend-t-on par une *loi* de la Nature? quelle en eſt la ſource? La volonté de Dieu. Lorſqu'il arrive une exception

à cette loi, quel en eſt le principe? La volonté de Dieu. C'eſt en vertu de la volonté du Créateur que le ſoleil paroît réguliérement ſur l'horizon pendant douze heures, plus ou moins; c'eſt encore en vertu de ſa volonté que le ſoleil y a paru une fois pendant vingt-quatre heures, à la parole de Joſué. Par un effet de la volonté générale & conſtante de Dieu, le jour ordinaire eſt d'environ douze heures; par l'effet d'une volonté particuliere, le jour du combat de Joſué fut de vingt-quatre heures. Nous appelons la premiere volonté *une loi de la Nature*, parce qu'elle eſt conſtante, qu'il en réſulte des effets uniformes, réguliers, qui ſe ſuccedent depuis ſix mille ans, qui ont été vus & connus comme tels. Pouvons-nous appeler de même une volonté momentanée; qui a produit un phénomene unique, contraire à ce qui avoit été vu & obſervé depuis la création? Il nous paroît que cette ſeconde volonté eſt *une exception* ou une dérogation à la loi, & que l'on ne peut la nommer *loi inconnue* ſans abuſer du langage & confondre toutes les notions.

La volonté de Dieu n'eſt regardée comme *loi de la Nature*, qu'autant que

les hommes en ont vu & connu les effets & l'obſervation par expérience, c'eſt-à-dire, par le témoignage conſtant de leurs ſens : tout ce qui arrive de contraire à cette marche ordinaire, n'eſt plus cenſé l'effet de cette volonté générale ; c'eſt une exception, ou l'effet d'une volonté particuliere.

Le terme de *loi*, dans la Nature, eſt évidemment emprunté des loix humaines. Ce que le Légiſlateur a établi pour être l'uſage conſtant & ordinaire de la ſociété, eſt ſans doute l'objet de la loi ; lorſqu'il juge à propos d'y faire une exception dans un cas particulier, quand même il l'auroit annoncé d'avance, ce n'eſt plus l'effet de la loi, mais d'une volonté particuliere ; ce n'eſt point une loi nouvelle, contraire à la premiere, mais une dérogation. Pourquoi porter dans l'examen des loix de la Nature, un langage qui paroîtroit abſurde quand on parle des loix morales ou civiles ?

Un phénomene nouveau, tel que l'électricité ou la renaiſſance des têtes de limaçons, n'eſt pas un miracle, quoiqu'il n'ait pas été vu & obſervé autrefois, parce qu'il n'eſt pas contraire à ce qui a été vu & obſervé. Ce phénomene eſt conſtant

auſſi bien que les autres, il ſe renouvelle toutes les fois que l'on réitere les expériences avec les mêmes précautions; il n'en eſt pas de même d'un miracle.

Il eſt donc impoſſible qu'il y ait dans la Nature une loi inconnue, contraire aux loix connues; alors celles-ci ne ſeroient plus des loix; il eſt abſurde qu'un Dieu ſage ait établi dans la Nature des *loix*, c'eſt-à-dire, des *volontés générales* contradictoires, connues ou inconnues. Que diroit-on d'un Légiſlateur qui porteroit en même temps deux loix générales oppoſées, dont l'une détruiroit l'autre? De même qu'en fait de loix humaines une dérogation faite à la loi, dans un cas ſingulier & pour de bonnes raiſons, n'eſt pas une contradiction; ainſi dans la Nature, lorſque Dieu déroge à une loi générale, par une volonté particuliere & pour de juſtes cauſes, ce n'eſt pas non plus une contradiction: ce n'eſt pas même un changement de volonté, puiſque le cas eſt prévu & réſolu de toute éternité, auſſi bien que la loi.

On allegue un paſſage de S. Auguſtin, qui dit que les miracles ne ſe font point contre la Nature, mais contre la connoiſſance ou l'expérience que nous avons

de la Nature : *Miracula non fiunt contra Naturam, ſed contra quam nota eſt Natura* (*a*). Origene l'avoit déja dit, & nous le penſons de même. Un miracle n'eſt point contraire à la volonté par laquelle Dieu a réglé le cours de la Nature, parce qu'en le réglant il a prévu & voulu le cas particulier dans lequel il trouveroit bon d'y déroger. Une dérogation à la loi, faite par le Légiſlateur lui-même, n'eſt certainement pas contraire à la volonté de ce Légiſlateur. C'eſt ainſi que s'en explique S. Auguſtin : *Quomodò eſt contra Naturam quod fit Dei voluntate, cùm voluntas tanti utique Conditoris conditæ cujuſque rei Natura ſit ?* Mais S. Auguſtin n'a point appelé *loi inconnue* de la Nature, une volonté qui déroge à la loi ou à la volonté générale qui a réglé le cours de la Nature.

Abuſer des termes, confondre les notions, eſt une faute que doivent éviter les Apologiſtes de la Religion ; tous les ſophiſmes des Incrédules ne ſont fondé que ſur cet abus.

§. XII.

Sans prévoir les conſéquences, ſans

(*a*) *De Civit. Dei*, l. XXI, c. 8.

ſe mettre en peine des contradictions, ces derniers ont répété les objections de Spinoſa contre les miracles. Ce mauvais raiſonneur ne fonde ſes argumens que ſur le ſyſtême abſurde dont il eſt l'auteur. Selon lui, il n'y a qu'une ſeule ſubſtance; l'étendue & la penſée en ſont deux attributs, & cette ſubſtance eſt Dieu: les loix de la Nature ſont donc l'eſſence même de Dieu; elles ſont éternelles & immuables; tous les phénomenes en ſont une conſéquence néceſſaire (*a*). Il n'y a point d'agent dans la Nature, tous les êtres ſont paſſifs; l'Univers n'eſt qu'une chaîne de cauſes & d'effets néceſſaires, qui remonte à l'infini. Nous avons fait voir que ce rêve n'eſt appuyé que ſur des équivoques.

Premiere Objection. Selon Spinoſa & ceux qui l'ont copié, les miracles ſeroient de la part de Dieu une marque de changement & d'impuiſſance.

» Il s'enſuivroit, dit-il, que Dieu au-
» roit créé une Nature ſi impuiſſante &
» dont les loix ſeroient ſi ſtériles, que
» pour la conſerver & faire réuſſir toutes
» choſes à ſa volonté, il ſeroit ſouvent

(*a*) Traité Theologico-Polit. c. 6, p. 153 *&ſ.*

» obligé de l'aider d'un nouveau ſecours. » L'Ecriture même nous enſeigne que les » loix de la Nature ſont inviolables (*a*) «. L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique eſt de même avis. » Un miracle, ſelon » lui, eſt la violation des loix mathéma- » tiques, divines, immuables, éternelles. » Par ce ſeul expoſé, un miracle eſt une » contradiction dans les termes..... Il eſt » impoſſible que l'être infiniment ſage ait » fait des loix pour les violer. Il ne pour- » roit déranger ſa machine que pour la » faire mieux aller.. Quelle raiſon le por- » teroit à défigurer, pour quelque temps, » ſon propre ouvrage ?... Il eſt abſurde » de ſuppoſer que Dieu n'a pas pu par- » venir par la fabrique de l'Univers, par » ſes décrets, par ſes loix éternelles, à » remplir un certain deſſein, & qu'il eſt » forcé de les déranger pour venir à bout » de ſon projet... Attribuer à Dieu des » miracles, c'eſt lui dire, vous êtes » un être foible & inconſéquent (*b*) «.

Réponſe. Tous nos Philoſophes n'ont pas penſé de même. » Dieu peut-il faire

(*a*) *Ibid.* p. 155, 183.

(*b*) Dict. Philoſ. *Miracles.* Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 69 & 75. Philoſ. de l'Hiſt. c. 33. 2. Lettre à Eugénie, p. 43. Le Bon Sens, §. 129, &c.

» des miracles ? demande l'Auteur d'Emile ; c'eſt-à-dire, peut-il déroger aux » loix qu'il a établies ? Cette queſtion » ſérieuſement traitée ſeroit impie, ſi » elle n'étoit abſurde. Ce ſeroit faire trop » d'honneur à celui qui la réſoudroit » négativement, que de le punir ; il ſuffi- » roit de l'enfermer. Mais auſſi quel » homme a jamais douté que Dieu pût » faire des miracles ? Il falloit être Hé- » breu, pour demander ſi Dieu pouvoit » dreſſer des tables dans le déſert (*a*) «.

L'Auteur envoie donc aux Petites-Maiſons Spinoſa & tous les Matérialiſtes, dont il emprunte néanmoins les objections. Selon lui, il eſt abſurde de douter ſi Dieu peut faire des miracles ; ſelon eux, il eſt abſurde de ſuppoſer que Dieu en peut faire : où en ſommes-nous ?

Si nous en croyons ces nouveaux Hébreux, un miracle eſt la violation des *loix mathématiques ;* ou ces termes ne ſignifient rien, ou il s'enfuit que ſi Dieu faiſoit un miracle, deux & deux ne ſeroient pas quatre. Nous leur ſerions très-redevables, s'ils avoient bien voulu démontrer cette conſéquence. Un miracle déroge

(*a*) 3e. Lettre écrite de la Montagne, p. 87.

pour quelques momens à une *loi phyſique* : quant aux *loix mathématiques*, nous ne ſavons pas ce que c'eſt.

Les *loix phyſiques* de la Nature ſont *divines*, puiſque c'eſt Dieu qui les a établies; mais il les a établies librement; il pouvoit mettre dans la Nature un ordre différent, & des loix contraires à celles que nous voyons; il peut donc encore y déroger pour des raiſons ſages. Les loix phyſiques ne ſont point *immuables* dans le même ſens que les loix morales; Dieu ne pourroit violer celles-ci ſans déroger à ſes perfections infinies, dont ces loix ſont une conſéquence néceſſaire: les loix phyſiques, au contraire, ſont un effet de la volonté de Dieu, libre & indépendante: il a fait le monde tel qu'il eſt, parce qu'il l'a voulu, & il ne tenoit qu'à lui de le conſtruire autrement. Les loix phyſiques ne ſont donc *immuables* qu'à l'égard des créatures qui n'ont pas le pouvoir de les changer; elles ne le ſont point à l'égard de Dieu, qui en eſt toujours le maître. S'il y a une vérité clairement établie dans l'Ecriture Sainte, c'eſt que Dieu a le pouvoir de faire des miracles, & qu'il peut le communiquer aux hommes.

Les loix phyſiques ſont *éternelles* dans ce ſens, que Dieu les avoit prévues & ré-

ſolues de toute éternité; mais elles n'ont eu leur exécution qu'à la création du monde. Dieu a prévu de même & a réſolu de toute éternité les miracles, ou les interruptions qu'il ſe propoſoit de faire à ces loix dans la ſuite des ſiecles : il n'eſt donc pas vrai que Dieu, en faiſant des miracles, ait changé de deſſein ou de projet, qu'il ſoit inconſtant ou inconſéquent. Lorſqu'un homme forme le deſſein d'aller à Paris, & en même temps de s'écarter de la route à tel endroit, pour la regagner enſuite, il ne dérange rien dans ſon deſſein d'arriver à Paris.

On parle très-improprement, quand on dit qu'un miracle viole, dérange, interrompt, change, bouleverſe les loix de la Nature; il ne fait que ſuſpendre l'effet particulier d'une de ces loix, le reſte de l'Univers continue ſa marche comme auparavant. Lorſque Dieu ſépara les eaux de la mer Rouge, & les tint ſuſpendues comme deux murs, à droite & à gauche, pour donner paſſage aux Iſraélites, les eaux, par-tout ailleurs, ne perdirent ni leur niveau ni leur fluidité. Il eſt donc faux que par ce miracle Dieu ait dérangé ſa machine, ni défiguré ſon propre ouvrage : toutes ces expreſſions des Incrédules ne ſont qu'un abus des termes.

§. XIII.

Mais ſans toucher aux loix de la Nature, ſans en ſuſpendre l'effet, ſans avoir recours à aucun miracle, Dieu ne peut-il pas perſuader aux hommes & leur faire vouloir tout ce qu'il lui plaît (*a*) ?

Réponſe. Nous avons déja montré que quand il eſt queſtion d'un fait qui n'eſt pas ſenſible, ou d'une volonté à laquelle les paſſions humaines s'oppoſent, Dieu ne peut, ſans miracle, les perſuader unanimement à une grande multitude de peuple. Déterminer deux millions d'hommes à croire que Moïſe eſt l'Envoyé de Dieu, que ſes loix ſont la volonté de Dieu, ſans qu'aucun ſigne extérieur le prouve, ce ſeroit un miracle ſans doute, mais miracle contraire à la ſageſſe divine.

1°. Selon le cours de la Nature, une multitude d'hommes ont des opinions, des préjugés, des inclinations, des intérêts différens; les déterminer tous au même inſtant à recevoir, d'un concert unanime, une doctrine, des loix, une police

(*a*) Emile, t. III, p. 130. Chriſtian. dévoilé, p. 73. Militaire Philoſ. c. 8, p. 102. 2e. Lettre à Eugénie, p. 43. Eſprit du Judaïſme, &c.

qu'ils n'avoient jamais connues, ce ſeroit un plus grand prodige que les plaies d'Egypte & le paſſage de la mer Rouge. Qu'un homme change d'opinion & de volonté par une ſuite d'événemens, de motifs, de réflexions, c'eſt la marche ordinaire de l'humanité; qu'un peuple entier ſe trouve métamorphoſé ſubitement, croie ce qu'il ne croyoit pas, veuille ce à quoi il ne penſoit pas, ſuive une impulſion générale, ſans aucun motif ſenſible; cela n'eſt plus dans la Nature. Il y a des loix pour les eſprits auſſi bien que pour les corps; lorſque Dieu déroge aux unes ou aux autres, c'eſt toujours un miracle.

2°. Une pareille révolution dans les eſprits & dans les cœurs, opérée ſans aucun motif viſible, ſeroit indigne de Dieu; il donneroit à tout un peuple une perſuaſion unanime qui ne ſeroit fondée ſur rien, qui reſſembleroit à l'enthouſiaſme & à la folie. Dieu ne fait point uſage de ſa puiſſance pour rendre inſenſés deux millions d'hommes. Si les Iſraélites avoient reçu Moïſe comme envoyé de Dieu, ſans qu'il eût prouvé ſa miſſion par aucun miracle palpable, nous ſerions en droit de dire que la tête leur a tourné que leur crédulité a été un trait de fana-

tiſme. Un Incrédule même en eſt convenu (*a*).

Au-lieu de faire des miracles, dit un autre. Dieu pouvoit parler lui-même (*b*). Mais eſt-il ſelon le cours de la Nature que Dieu nous parle immédiatement lui-même ? S'il le faiſoit, comme il l'a fait aux Iſraélites ſur le mont Sinaï, ce ſeroit un miracle. Encore faudroit-il des ſignes extérieurs pour nous convaincre que c'eſt Dieu qui nous parle, & non la tête qui nous tourne.

§. XIV.

Deuxieme Objection. » Les miracles, » loin de prouver l'exiſtence de Dieu & » ſa providence, nous en feroient plutôt » douter ; l'ordre conſtant de la Nature » eſt la plus forte démonſtration de » cette vérité (*c*). C'eſt cet ordre inal- » térable qui montre mieux l'Être ſu- » prême ; s'il arrivoit beaucoup d'excep- » tions, je ne ſaurois plus qu'en pen- » ſer : pour moi, je crois trop en Dieu, » pour croire à tant de miracles ſi peu » dignes de lui (*d*). Si je voyois le ſoleil

(*a*) Morgan, Moral Philoſ. tome I, p. 248.
(*b*) Le bon Sens, §. 126.
(*c*) Spin. Traité Théol. Polit. c. 6, p. 158, 162.
(*d*) Emile, tome III, p. 134.

» s'arrêter, ſi tous les morts reſſuſci-
» toient, ſi toutes les montagnes al-
» loient de compagnie ſe jeter dans la
» mer, le tout pour prouver quelque
» vérité importante, je me ſerois Ma-
» nichéen, je dirois qu'il y a un prin-
» cipe qui défait ce que l'autre fait (*a*).
» Quelque frappant que pût être un tel
» ſpectacle, je ne voudrois pour rien au
» monde en être le témoin, car que
» ſais-je ce qu'il en pourroit arriver? Au
» lieu de me rendre crédule, j'aurois
» grand peur qu'il ne me rendît fou (*b*) «.

Réponſe. Philoſophes, raſſurez-vous Dieu ne fait point de miracles pour ceux qui en ont peur.

L'ordre conſtant de la Nature donne lieu aux Matérialiſtes de conclure que tout eſt néceſſaire : donc les miracles peuvent leur démontrer qu'il y a une Providence. Les Polythéiſtes jugeoient que les différentes parties de la Nature étoient des Dieux : donc leur marche interrompue au nom d'un ſeul Dieu, démontroit l'erreur du Polythéiſme.

On nous dit que ſi tous les miracles

(*a*) Dict. Philoſ. *Miracles.*
(*b*) 3e. Lettre écrite de la Montagne, p. 94.

de la Bible étoient vrais, il eſt impoſſible qu'il fut encore reſté des Incrédules ſur la terre; cependant en voici qui déclarent que s'ils voyoient des miracles, ils ſe feroient Manichéens, ou deviendroient foux, plutôt que de devenir crédules: ils vérifient donc par leur exemple l'incrédulité des Anciens, malgré les miracles.

Mais l'Auteur d'Emile ſe réfute lui-même. » Qu'un homme, dit-il, vienne » nous tenir ce langage: Mortels, je vous » annonce la volonté du Très-Haut, re- » connoiſſez à ma voix celui qui m'en- » voie. J'ordonne au ſoleil de changer ſa » courſe, aux étoiles de former un autre » arrangement, aux montagnes de s'ap- » planir, aux flots de s'élever, à la terre » de prendre un autre aſpect: à ces mer- » veilles, qui ne reconnoîtra pas à l'inſ- » tant le Maître de la Nature? Elle n'o- » béit point aux impoſteurs (*a*) « Dans la même page, il dit que c'eſt l'ordre inaltérable de la Nature qui montre le mieux l'Être ſuprême; enſuite, à la vue de cet ordre troublé par des miracles, il demande qui ne reconnoîtra pas le Maître de la Nature. Ici il déclare qu'à cet

(*a*) Emile, tome III, p. 134.

aſpect, loin de reconnoître le Maître de la Nature, il craindroit de devenir fou. Cela pourroit arriver ſans miracle.

A la vérité, la Nature bouleverſée ſans motif, eſt une ſuppoſition très-abſurde : mais ce n'eſt pas ainſi que Dieu a fait des miracles. Ceux de Moïſe ont fondé la Religion Juive, ceux de J. C. & des Apôtres ont établi le Chriſtianiſme : les uns & les autres ont fait connoître le vrai Dieu, ont démontré l'abſurdité du Polythéiſme & des ſyſtêmes d'Athéiſme, ont ſervi à inſtruire & à corriger les hommes. Ce deſſein nous paroît aſſez important ; Dieu l'a exécuté, non en bouleverſant la Nature, mais en ſuſpendant pour quelques momens quelques-unes de ſes loix.

Selon quelques-uns de nos Adverſaires, Dieu ne peut point faire de miracles, même pour convertir le monde entier ; d'autres diſent que s'il en faiſoit pour eux, ils croiroient ; d'autres déclarent qu'ils ne croiroient pas, qu'ils ſont plus ſûrs de leur jugement que de leurs yeux (a), qu'ils deviendroient foux, &c. Que veulent-ils ? Diſputer, s'aveugler, déraiſonner. Dieu ne s'y oppoſe point :

(a) Penſées Philoſ. n. 50.

mais

mais s'il les rendoit ſages, ce ſeroit un très-grand miracle.

§. XV.

Troiſieme Objection. Nous ne connoiſſons pas toutes les forces de la Nature; les Anciens prenoient pour miracles tous les faits qu'ils n'avoient pas encore vus, & dont ils ne pouvoient rendre raiſon : l'on peut expliquer, par des cauſes naturelles, la plupart de ceux qui ſont racontés dans l'Ecriture. Elle parle aux Juifs ſelon leurs préjugés; ſouvent elle attribue à l'action immédiate de Dieu les phénomenes purement naturels (*a*).

Puiſqu'un miracle eſt une exception aux loix de la Nature, pour en juger, il faut connoître toutes ces loix; car une ſeule qu'on ne connoîtroit pas, pourroit, en certains cas inconnus aux ſpectateurs, changer l'effet de celles qu'on connoîtroit. Soit donc qu'il y ait des miracles, ſoit qu'il n'y en ait pas, il eſt impoſſible au Sage de s'aſſurer que quelque fait que ce puiſſe être en eſt un (*b*).

(*a*) Spinoſa, c. 6, p. 156, 166, 168, 173, 175.
(*b*) Emile, tome III, page 132. Troiſieme Lettre, p. 89 & 100.

Réponſe. Nouvelle contradiction. L'Auteur d'Emile définit le miracle un changement *ſenſible* dans l'ordre de la Nature, une exception réelle & *viſible* à ſes loix; il décide que Dieu peut en faire, & qu'à cette vue on doit reconnoître le Maître de la Nature (*a*). Enſuite il ſoutient qu'un miracle ne peut jamais être diſtingué avec certitude d'un fait naturel, ne peut par conſéquent jamais être *viſible* ni *ſenſible*, encore moins faire reconnoître le Maître de la Nature. En commentant Spinoſa, il en a fidélement copié toutes les contradictions.

Quelque bornée que ſoit pour nous la connoiſſance des loix & des forces de la Nature, nous ſavons certainement que par une ſeule parole, par un ſeul acte de ſa volonté, par un ſimple attouchement, un homme ne guérira pas les malades, ne reſſuſcitera pas les morts, ne diviſera pas les mers, &c. qu'il n'y a aucune loi poſſible dans la Nature qui puiſſe l'en rendre capable : 1°. parce qu'une telle loi donneroit atteinte aux loix morales; nous l'avons prouvé. 2°. Parce qu'un homme revêtu de ce pouvoir, ſeroit l'ar-

(*a*) Emile, t. III, p. 135. 3e. Lettre, p. 87.

bitre du ſort & de la croyance de tout le genre humain ; Dieu ne peut pas le le permettre. 3°. Une prétendue loi inconnue, qui n'agiroit qu'à la volonté & au gré d'un homme, n'eſt plus une *loi*, mais une exception ou une ſuſpenſion préméditée des autres loix. Il ne faut point abuſer ainſi des termes.

Le doute ſur ce que peuvent opérer des loix inconnues, n'a lieu que dans le ſyſtême des Matérialiſtes, qui n'admettent ni Dieu ni Providence : dans cette hypotheſe, il n'y a plus rien de certain dans la Nature ; nous l'avons démontré ailleurs

Il eſt faux que les Juifs aient pris pour des miracles tous les phénomenes qu'ils ne pouvoient pas expliquer. Jamais ils n'ont prétendu expliquer la génération des animaux, le cours des aſtres, les effets du tonnerre, &c. ils les ont attribués à Dieu comme Auteur de la Nature, ſans les prendre néanmoins pour des miracles. Mais ont-ils dû regarder la production des mouches en Egypte, à la parole de Moïſe, comme une génération ordinaire ; la mort des premiers-nés, comme une contagion naturelle ; la ſéparation des eaux de la mer Rouge, comme un effet des loix phyſiques ; la manne du dé-

ſert, comme une production commune de la Nature ? Spinoſa, pour prouver ſa theſe, devoit eſſayer d'expliquer tous ces phénomenes par des cauſes naturelles.

§. XVI.

Lorſque l'Ecriture, dit-il, aſſure que Dieu, par des prodiges, a prouvé aux Egyptiens qu'il eſt le Seigneur & le Maître de toutes choſes, cela ſignifie qu'ils étoient ſi groſſiers, & tellement préoccupés, qu'ils avoient beſoin de ces ſortes de ſignes. Souvent elle attribue à une inſpiration de Dieu la conduite ordinaire de l'humanité ; ſouvent le récit des Ecrivains ſacrés eſt en ſtyle poétique ; toutes les circonſtances ſont exagérées, & quelques-unes ſont ſupprimées ; s'il s'en trouve quelqu'une qui ſoit viſiblement contraire aux loix de la Nature, il ne faut pas douter qu'elle n'y ait été ajoutée par des mains ſacriléges (*a*).

L'Auteur d'Emile applique aux miracles de Jeſus-Chriſt ce langage impie & abſurde (*b*). Selon nos Adverſaires, les

(*a*) Spin. c. 6, p. 166 & ſuiv. Morgan, t. I p. 250. Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 66.

(*b*) 3e. Lettre écrite de la Montagne.

Ecrivains ſacrés ont été tous, ou des ignorans qui penſoient & parloient comme le peuple, ou des fourbes qui ont menti pour un bonne fin quand ils ont parlé de miracles.

Mais Moïſe n'étoit point un ignorant, ſes Ecrits en font foi : or c'eſt lui qui cite ſes propres miracles, qui en prend les Juifs à témoins, qui veut que l'on en conſerve l'hiſtoire, qui inſtitue des cérémonies pour en perpétuer le ſouvenir : il les donne pour preuve de ſa miſſion divine. S'il a exagéré les circonſtances, s'il a donné des preſtiges ou des faits naturels pour de vrais miracles, c'eſt un impoſteur & un ſcélérat, qui a profané le nom de Dieu, qui s'eſt joué de la Religion, qui a profité de la ſtupidité de ſa Nation pour s'en rendre le Maître. Dieu a-t-il pu ſe ſervir d'un tel monſtre pour ſe faire connoître aux Juifs ? On doit dire la même choſe des Ecrivains du Nouveau Teſtament.

Encore une fois, c'eſt à nos Adverſaires d'expliquer tous ces faits par des cauſes naturelles : une verge changée en ſerpent; des inſectes créés par une parole; l'eau d'un fleuve changée en ſang; l'Egypte ravagée par des fléaux, à la réſerve de la terre de Geſſen; tous les premiers-nés

frappés de mort, à l'exception de ceux des Iſraélites; les eaux de la mer diviſées & élevées comme un mur à droite & à gauche; la manne qui tombe pendant 40 ans, excepté les jours du Sabbat, &c. Eſt-ce par ſtupidité que les Egyptiens & les Juifs ont pris tout cela pour des miracles?

Quand ç'auroient été des événemens naturels, Moïſe ne pouvoit les prédire d'avance, en déterminer le jour & l'heure, en fixer l'étendue & la durée, les faire ceſſer à volonté.

Enfin, toute cette ſcene étoit prévue & annoncée depuis quatre cents ans; les Hébreux s'y attendoient; elle a donné naiſſance à leur Religion & à leur Légiſlation; elle a préparé de loin l'avénement du Meſſie & du Chriſtianiſme. Ou tout eſt fabuleux, ou tout eſt vrai; une main ſacrilége n'a pu y toucher ſans tout altérer & tout détruire.

§. XVII.

Quatrieme Objection. Il eſt impoſſible de concevoir que Dieu travaille pour quelques particuliers, & non pour tout le genre humain; encore le genre humain eſt-il bien peu de choſe. N'eſt-ce pas la plus abſurde de toutes les folies, d'ima-

giner qu'en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis qui rampent ſur ce petit amas de fange, Dieu intervertit le jeu éternel des reſſorts immenſes qui font mouvoir l'Univers (*a*)?

Il eſt encore plus abſurde que Dieu ſe ſoit révélé à la horde Juive, pendant qu'il a laiſſé dans l'ignorance les Egyptiens, les Chaldéens, les Indiens, les Chinois, &c. Toute révélation particuliere ſeroit un trait de partialité, d'injuſtice, de malignité; elle ſuppoſeroit que Dieu a mis le ſalut à portée d'une ſeule Nation, & qu'il en a exclu toutes les autres (*b*).

Celui qui ſe choiſit un ſeul peuple & proſcrit le reſte du genre humain, n'eſt pas le Pere commun de tous les hommes. Y auroit-il de l'équité à ne donner pour toutes lettres de créance à un prétendu Envoyé, que quelques ſignes particuliers faits devant peu de gens obſcurs, & dont tout le reſte des hommes ne ſaura jamais rien que par ouï-dire? Dieu, dit on, a parlé aux hommes: pourquoi donc n'en

(*a*) Dict. Philoſ. *Miracles.*

(*b*) Le bon Sens, §. 124. Syſtême de la Nature, tome II, c. 4, p. 119.

ai-je rien entendu? Pourquoi faut-il des intermédiaires entre Dieu & moi? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moïſe pour parler à Jean-Jacques Rouſſeau (*a*)?

Réponſe. Concert admirable entre nos Adverſaires! L'un penſe que le genre humain ne vaut pas la peine que Dieu s'en occupe; l'autre ſe croit un être aſſez important pour que Dieu ſoit obligé de lui parler. Celui-ci juge qu'il y a de la folie à douter ſi Dieu peut faire des miracles; celui-là ſoutient qu'il y en a d'imaginer que Dieu intervertit le jeu de l'Univers. Un Déiſte ſe fâche, lorſque Dieu fait plus de bien à tel homme qu'à tel autre; & lui-même croit avoir reçu de Dieu plus d'intelligence & de connoiſſance de la vérité, que les autres hommes.

1°. Par les miracles de Moïſe, Dieu n'a point dérangé le jeu des reſſorts de l'Univers, il n'a fait que ſuſpendre, pour quelques momens, l'effet de quelques-unes de ſes loix; ce jeu n'eſt point éternel il a commencé à la création. Quand le

(*a*) Emile, tome III, p. 130, 133, 138. Lettre à M. de Beaumont, p. 101.

genre humain ne vaudroit pas mieux que la race des fourmis, Dieu a voulu en être le pere. n'eſt donc pas plus indigne de lui de l'inſtruire, que de lui donner l'être.

Lorſque l'homme oublie Dieu ſon créateur & ſon pere, abuſe du tableau même de la Nature pour ſe forger des Divinités chimériques, méconnoît les devoirs les plus ſacrés de la morale; il n'eſt point encore indigne de Dieu d'en avoir pitié, de prendre le remede dans la ſource même du mal, d'interrompre, pour quelques momens, cet ordre phyſique auquel l'homme ne fait plus attention, ou dans lequel il ne trouve plus qu'un piege pour s'égarer. Quoique cet aveuglement ſoit volontaire & inexcuſable, il n'eſt jamais indigne de la bonté infinie de faire miſéricorde.

Voilà ce que Dieu a fait. En parlant des plaies d'Egypte, il dit : *Alors les Egyptiens ſentiront que je ſuis le Seigneur... J'exercerai mes jugemens mêmes ſur les Dieux de l'Egypte.* Pharaon le reconnut pour quelques momens: *Le Seigneur eſt juſte*, dit-il, *mon peuple & moi ſommes des impies* (*a*). Dieu

(*a*) Exode, c. 7, v. 5 : c. 9, v. 27 : c. 12, v. 12.

déclare par Ezéchiel, que s'il a fait des miracles en Egypte & ailleurs, c'eſt pour la gloire de ſon nom, & pour apprendre à tous les peuples qu'il eſt le Seigneur (*a*). Et l'on vient nous dire qu'il n'a travaillé que pour la horde Juive!

§. XVIII.

Pourquoi n'en a-t-il pas fait autant chez les Indiens, chez les Chinois, &c.? Ces queſtions, toujours renaiſſantes, ſont abſurdes. 1°. Tant qu'il y auroit ſur la terre une ſeule peuplade à laquelle Dieu n'auroit pas fait les mêmes graces, la même difficulté reviendroit. 2°. Nous ignorons en quel état étoient pour lors les Indes & la Chine : comment ſaurions-nous ce que Dieu y a fait ou n'y a pas fait? 3°. Pourquoi Dieu a-t-il fait naître des Philoſophes chez les Chinois, chez les Indiens, chez les Grecs & chez les Romains, & qu'il n'en a point fait paroître chez les Lapons, ni chez les Américains? C'eſt aux Déiſtes de nous l'apprendre.

En ſe révélant aux Juifs, Dieu n'a point ôté aux autres peuples la raiſon, la con-

(*a*) Ezéch. c. 20, v. 9 & 22.

ſcience, le ſpectacle de l'Univers, les ſoins journaliers de ſa Providence; il n'a tenu qu'à eux de le reconnoître par-là, de l'adorer, d'obtenir par leurs hommages des lumieres & des ſecours plus abondans. Il n'eſt donc pas vrai qu'il les ait proſcrits, qu'il ait mis le ſalut hors de leur portée, qu'il les en ait exclus, qu'il les ait deſtinés au feu éternel. Tous ces blaſphêmes ſont formellement contraires au texte des Livres Saints (*a*).

Dieu n'a point ordonné à toutes les Nations d'obéir à Moïſe, puiſque ſa loi n'étoit deſtinée qu'aux Juifs; il ſuffiſoit aux autres Nations de ſuivre la loi de Nature; Job n'en connoiſſoit point d'autre. Cela ſuffit encore à tous les peuples qui n'ont pu avoir aucune connoiſſance de la révélation: Dieu accorderoit à leur fidélité des moyens de ſalut plus puiſſans.

Pourquoi faut-il des intermédiaires entre Dieu & moi? Parce que la révélation eſt un fait: or un fait ne peut ſe prouver que par des témoignages & des monumens. *Il ne tenoit qu'à Dieu de me parler à moi-même.* Aſſurément; mais Dieu n'eſt pas obligé de faire tout ce qu'il

(*a*) V. ci après, c. 5, art. 1, §. 2 & 3.

vous plaira d'exiger : il a voulu que l'inſtruction fût publique & commune, parce qu'il veut que la Religion ſoit un lien de ſociété. *J'aurois été plus à l'abri de la ſéduction.* Cela eſt faux. Quelles que ſoient les leçons naturelles ou ſurnaturelles que Dieu nous donne, aucune ne fait violence à notre liberté ; nous ſommes toujours les maîtres d'y réſiſter : en ce ſens, aucune ne nous met à l'abri de la ſéduction, ni des paſſions qui en ſont la cauſe.

§. XIX.

Cinquieme Objection. » La vérité & » l'évidence n'ont pas beſoin de miracles. » N'eſt-il pas ſurprenant que la Divinité » trouve plus facile de déranger l'ordre de » la Nature, que d'enſeigner aux hommes » des vérités claires, propres à les con- » vaincre, capables d'arracher leur aſſen- » timent ? Ce que Dieu veut qu'un hom- » me faſſe, il ne le lui fait pas dire par un » autre homme, il le lui dit lui-même, il » l'écrit au fond de ſon cœur. Ou l'hom- » me apprendra ſes devoirs de lui-même, » ou il eſt diſpenſé de les ſavoir (*a*) «.

(*a*) Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 74. Militaire Philoſ. c. 8, p. 102. Emile, t. II, p. 162 ; t. III, p. 151. Philoſ. de l'Hiſt. c. 53.

Réponſe. Tout cela eſt faux & abſurde. S'il y a des vérités claires, évidentes, palpables, c'eſt l'unité de Dieu, ſa providence, l'immortalité de l'ame, les devoirs communs de la morale : où ſont les Nations qui les aient profeſſées ſans erreurs, & ſans avoir été inſtruites par la révélation? Les Philoſophes mêmes les ont ſouvent méconnues, &, ſi on vouloit les écouter, ils les feroient encore oublier aujourd'hui. Hobbes dit avec raiſon, que ſi les hommes y avoient quelque intérêt, ils douteroient des élémens d'Euclide & les nieroient (*a*). Les Déiſtes ont-ils démontré d'ailleurs que Dieu ne peut nous enſeigner aucune vérité, à moins qu'elle ne ſoit auſſi évidente que les élémens de géométrie?

Si l'homme doit tout apprendre de lui-même, il faut ſupprimer toute inſtruction, toute éducation, brûler tous les livres, laiſſer croître les enfans comme des bêtes, juſqu'à ce qu'il plaiſe à Dieu de les inſtruire lui-même, & d'écrire leurs devoirs au fond de leur cœur. Dans ce cas, de quoi s'aviſent les Déiſtes de vouloir endoctriner leurs ſemblables? Diſpenſer

(*a*) Syſt. de la Nat. tome II, c. 4, p. 127.

un ignorant d'apprendre des autres hommes ce qu'il ne ſait pas, c'eſt canoniſer la ſtupidité volontaire & l'opiniâtreté.

Dieu, qui connoiſſoit mieux que les Philoſophes les beſoins de l'humanité, a multiplié les moyens d'inſtruction; non ſeulement il parle à tous les hommes par la raiſon, par la conſcience, par les leçons de leurs peres, mais il a inſtruit les premiers hommes par une révélation immédiate: il l'a renouvelée à Noé, à Abraham, à Moïſe, à la Nation entiere des Hébreux; il l'a rendue encore plus éclatante & plus univerſelle par J. C. Parce que tous les hommes n'ont pas profité de ce bienfait, les Incrédules n'en veulent point; ils ſoutiennent que Dieu n'a jamais parlé, parce qu'ils ſont bien réſolus de ne pas l'entendre; dès qu'il y a eu des Incrédules, des brutaux, des opiniâtres, ils jugent qu'il eſt beau de les imiter.

§. XX.

Sixieme Objection. Les Hiſtoires de toutes les Nations ſont auſſi remplies de prodiges que d'événemens naturels: les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, prétendent en avoir vu: ſelon les Parſis, Zoroaſtre a prouvé ſa miſſion par des

miracles; les Auteurs Grecs, les Ecrivains de Rome en racontent de toute eſpece. Nommez-moi un peuple chez lequel il ne ſe ſoit pas paſſé des prodiges incroyables, ſur-tout dans des temps où l'on ſavoit à peine lire & écrire? Si l'on tenoit pour vrais tous les prodiges que le peuple & les ſimples diſent avoir vus, chaque ſecte ſeroit la bonne; le plus grand des miracles ſeroit que là où il y a des fanatiques perſécutés, il n'y eût point de miracles (*a*). Faut-il diſcuter tous ces faits pour ſavoir quels ſont les véritables, ou peut-on les rejeter tous ſans examen? Le premier de ces partis eſt impoſſible aux trois quarts & demi des hommes; le ſecond nous autoriſe à ne faire pas plus de cas des miracles des Juifs que de ceux des autres Peuples.

Réponſe. L'examen des prodiges racontés par les différentes Nations, n'eſt pas néceſſaire aux trois quarts & demi des Chrétiens; il leur ſuffit de ſavoir que les miracles qui fondent leur croyance, ſont munis de toutes les preuves dont les faits importans ſont ſuſceptibles, &

(*a*) Dict. Philoſ. *Miracles.* Emile, tome III, p. 134. Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 65. Tindal, Morgan, &c.

pouſſés au plus haut degré de certitude morale. De même tout Juif, ſans exception, a pu avoir une certitude entiere & complette des miracles de Moïſe. C'eſt aſſez pour le commun des Fideles. Un homme convaincu de la vérité par des preuves ſolides, n'a pas beſoin d'être inſtruit des fondemens de l'erreur. Pour croire fermement l'exiſtence de Dieu, il n'eſt pas néceſſaire de connoître les objections des Athées; pour être ſûrs du témoignage de nos ſens, nous ne ſommes pas obligés de réſoudre les ſophiſmes des Pyrrhoniens.

C'eſt l'affaire des Théologiens & des Apologiſtes de la Religion d'examiner les titres des fauſſes révélations, d'en diſcuter les preuves, de répondre aux objections. Cette opération n'eſt pas auſſi épineuſe que les Incrédules le prétendent; entre les miracles de la Bible & les autres, il y a des différences eſſentielles & très-aiſées à ſaiſir; nous le verrons dans un moment.

En exagérant les difficultés de l'examen, les Déiſtes ne ſatisfont point à une queſtion très-importante. De quel moyen Dieu pouvoit-il ſe ſervir pour détromper & convertir les Idolâtres? De la raiſon? Elle parloit depuis le commencement du

monde, & aucun peuple ne l'écoutoit. Des leçons des Philoſophes? Il avoient donné leur ſanction à toutes les erreurs populaires, & il n'y avoit pas deux Sectes qui fuſſent d'accord. D'une inſpiration uniforme à laquelle perſonne ne réſiſtât? Elle auroit reſſemblé à une impulſion machinale, n'auroit plus laiſſé aucun lieu au mérite ni à la liberté. C'eſt n'eſt point ainſi que l'homme doit embraſſer la vérité & la vertu.

§. XXI.

De la multitude de miracles racontés chez toutes les Nations, il s'enſuit ſeulement, que toutes ont été convaincues qu'il y a un Maître ſouverain de la Nature, qui en ſuſpend les loix quand il lui plaît, qu'il ſe ſert de miracles pour inſtruire les hommes : cette idée leur eſt-elle venue par haſard? Si les erreurs en ce genre rendent tous les miracles nuls, il faut ſoutenir de même, qu'il n'y a point de vrais remedes, puiſqu'il y en a de falſifiés; point de monnoie véritable, dès qu'il s'en trouve quelquefois de la fauſſe; point de monumens inconteſtables, puiſqu'on a ſu en ſuppoſer; point d'hiſtoire authentique, depuis qu'il ſe fait des Ro-

mans; point de discours sinceres, puisqu'il y a des imposteurs & des hypocrites.

La question est de savoir si, entre les miracles de la vraie Religion & ceux des fausses, il n'y a pas des différences essentielles & palpables : or il y en a. 1°. Les prodiges des Païens ne sont point attestés par des témoins oculaires; ils n'ont point été faits en présence de gens intéressés à les contester. 2°. La plupart sont des phénomenes naturels, dont les spectateurs ne connoissoient pas la cause; nous le voyons par le récit des Historiens, & un savant Critique l'a démontré (*a*). 3°. Plusieurs sont absurdes, indécens, indignes de Dieu, & ne pouvoient produire aucun bien. 4°. Aucun n'a été opéré directement pour confirmer une doctrine ou une morale annoncée au nom de Dieu. 5°. Ils ne sont prouvés par aucun monument qui remonte à leur date, par aucun effet qu'ils aient produit, par aucune institution à laquelle ils aient donné lieu. 6°. Ce sont des événemens isolés, qui ne tiennent à rien, qui n'ont été ni prédits d'avance, ni liés à des événe-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. *in*-12, t. VI.

mens poſtérieurs. Nous montrerons des caracteres tout oppoſés dans les miracles de Moïſe & dans ceux de Jeſus-Chriſt.

Ces miracles n'ont point été faits chez des peuples qui ne ſavoient ni lire ni écrire. Les Egyptiens, ſous les yeux deſquels ont été opérés ceux de Moïſe, étoient le peuple le plus inſtruit qu'il y eût pour lors; la magie même qu'on leur a reprochée, atteſte qu'ils avoient quelques connoiſſances de Phyſique, de Médecine, d'Hiſtoire-Naturelle & d'Aſtronomie. De leur côté, les Hébreux ſavoient lire & écrire; Moïſe avoit fait ſon Hiſtoire pour eux; chaque particulier étoit obligé de la ſavoir & de la copier. La Paleſtine ne fut jamais un pays d'ignorance; les Chananéens ou Phéniciens qui l'habitoient, ont été les premiers Négocians. Il eſt exactement vrai de dire que les miracles qui atteſtent la révélation, ont été faits dans les contrées de l'Univers où il y avoit le plus de connoiſſances, eu égard à la date des événemens.

Il n'y a donc aucune comparaiſon à faire entre ces miracles & les prodiges prétendus que Celſe, Julien & d'autres alleguent en faveur du Paganiſme.

§. XXII.

Septieme Objection. Dieu défend d'écouter un faux Prophete quand même il feroit des miracles : donc ce n'eſt pas par-là que l'on peut juger ſi un homme eſt envoyé de Dieu, ou ſi c'eſt un impoſteur. Il eſt dit que les Magiciens d'Egypte imiterent les miracles de Moïſe, qu'ils changerent leur verge en ſerpent, l'eau du Nil en ſang, produiſirent des grenouilles. Que leur opération fût un prodige réel ou apparent, un miracle ou un preſtige, l'effet en étoit égal ; il étoit impoſſible aux ſpectateurs de le diſcerner. Que faire donc en pareil cas ? Examiner la doctrine, revenir au raiſonnement, & laiſſer là les miracles ; ſinon, après avoir prouvé la doctrine par les miracles, il faudra prouver les miracles par la doctrine : cercle vicieux & abſurde, dans lequel Paſcal & d'autres ſont tombés (*a*).

Réponſe. Dans le Texte du Deutéronome, cité par nos Adverſaires, il n'eſt point queſtion de miracles. » S'il s'éleve

(*a*) Spin. c. 6, p. 163. Emile, t. III, p. 135. Lettres, p. 101. A. M. de Beaumont, p. 105. Le bon Sens, §. 130. Bible expl. p. 206. Morgan, &c.

» au milieu de vous un Prophete, ou » quelqu'un qui dise qu'il a eu un songe, » qui vous présente un signe ou un phé- » nomene; si ce qu'il a prédit arrive, & » qu'il vous dise : Allons honorer les » Dieux étrangers, les Dieux que vous » ne connoissez pas : vous n'écouterez » point ce Prophete ou ce rêveur... il » sera mis à mort (*a*) «. Un songe, un signe, un phénomene, ne sont pas des miracles; le nom de *Prophete* est synonyme à celui d'*Orateur*. Dieu dit à Moïse, *Aaron sera ton Prophete*, c'est-à-dire, parlera pour toi (*b*). Comment peut-on conclure de là, qu'un faux Prophete peut faire des miracles?

Supposons-le pour un moment. Dieu, par Moïse, avoit fait des miracles éclatans & inconteſtables pour confirmer son culte & ses loix : donc il ne pouvoit plus en faire pour autoriser l'idolâtrie : donc un prétendu Prophete qui tentoit d'en faire pour entraîner le peuple au culte des Dieux étrangers, étoit un imposteur & devoit être puni. C'est dans ce cas-là seulement que la doctrine, divinement

(*a*) Deut. c. 13, v. 1.
(*b*) Exode, c. 7, v. 1.

prouvée, peut faire juger des miracles; & il n'y a en cela ni paralogiſme, ni cercle vicieux.

Il eſt faux que les Magiciens d'Egypte aient imité parfaitement Moïſe, & qu'il n'y ait eu aucun moyen de diſcerner leurs opérations (*a*). Le ſerpent d'Aaron dévora les leurs; ils ne purent rétablir dans leur état naturel les eaux du Nil changées en ſang par Moïſe, ni faire périr les grenouilles: loin de faire ceſſer aucun des fléaux de l'Egypte, il ne purent pas s'en mettre à couvert; au lieu que Moïſe en régloit la durée à ſon gré. Il leur fut impoſſible de produire des inſectes, & ils furent forcés de s'écrier: *Le doigt de Dieu eſt ici* (*b*). Lorſqu'il eſt dit qu'ils imiterent Moïſe, *fecerunt ſimiliter*, cela ſignifie évidemment qu'ils l'imiterent juſqu'à un certain point; & non ſans aucune différence.

§. XXIII.

Y eut-il du ſurnaturel dans les opérations de ces Magiciens? Rien ne le prouve, & la narration inſinue le con-

(*a*) Morgan, tome II, p. 27 & 30.
(*b*) Exode, c. 8, v. 19.

traire. 1°. Ils furent appelés par Pharaon pour changer leurs verges en ſerpens : ils eurent donc le temps de s'y préparer. Pharaon fut averti d'avance du changement des eaux du Nil en ſang, & de l'arrivée des grenouilles : les Magiciens eurent donc encore la facilité d'arranger leur manége (*a*). 2°. Il eſt dit qu'ils imiterent Moïſe par des enchantemens & des pratiques ſecretes, *per incantationes & arcana quædam :* ces pratiques pouvoient être des ſecrets naturels. 3°. L'examen de leurs preſtiges confirme cette idée.

Enchanter les ſerpens par des drogues qui leur ôtent le pouvoir de mordre, les manier enſuite ſans aucune crainte, eſt un ſecret très-commun ; l'on s'en ſert encore aujourd'hui pour attraper & tranſporter les viperes (*b*). Dans les Indes, il y a des hommes qui prennent les ſerpens ſans danger, les apprivoiſent, & leur apprennent à ſe mouvoir en cadence au ſon du flageolet (*c*). En Egypte, pluſieurs les mangent, ne craignent point leur mor-

(*a*) Exode, c. 7, v. 11 & 17 : c. 8, v. 2.
(*b*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Enchantement.*
(*c*) Eſſais Hiſt. ſur l'Inde, p. 136.

ſure, les ſaiſiſſent avec intrépidité (*a*). Avec ce talent & un peu de ſoupleſſe, il étoit aiſé aux Magiciens d'Egypte de faire paroître tout à coup un ſerpent au lieu d'un bâton. Mais le ſerpent de Moïſe dévora ceux des Magiciens, ce qui démontre que ce n'étoit point un ſerpent enchanté ou affoibli. Tertulien a raiſon de dire que la vérité de Moïſe dévora le monſonge des Magiciens (*b*).

Donner la couleur de ſang à un fleuve entier, en corrompre les eaux par un coup de baguette, en préſence de Pharaon & de toute ſa ſuite (*c*), c'eſt un prodige que l'on ne peut opérer par aucune cauſe naturelle. Imiter ce changement ſur une certaine quantité d'eau dans un vaſe, ou dans une foſſe, ce n'eſt plus un miracle; & il paroît que les Magiciens ne firent rien davantage.

Faire ſortir du fleuve & de ſes divers canaux, en étendant la main, une multitude de grenouilles, ſuffiſante pour couvrir le ſol de l'Egypte, les faire mourir enſuite par une priere à Dieu (*d*), ce n'eſt

(*a*) Recherches Philoſ. ſur les Egyptiens & les Chinois, tome I, ſect. 3, p. 121.
(*b*) Tertull. L. *de Anima*, c. 57.
(*c*) Exod. c. 7, v. 20 (*d*) *Ibid.* c. 8, v. 6.

point

point une opération naturelle. En faire ſortir une petite quantité, non pas en étendant la main, mais par des appâts, ou par des fils inperceptibles, c'eſt ce que peut faire un homme adroit avec un peu de préparation. Auſſi Pharaon, convaincu de l'impuiſſance des Magiciens, s'adreſſa à Moïſe pour être délivré des grenouilles (*a*).

Voilà où ſe borna leur pouvoir; ils ne purent produire des inſectes, parce que l'art n'y a plus de priſe, ils s'écrierent : *Le doigt de Dieu eſt ici.* On peut donc croire que c'étoient des jongleurs & rien davantage. Si des Interpretes reſpectables en ont jugé différemment, leur opinion ne fait pas loi; d'autres ont ſuivi le ſentiment que nous propoſons (*b*).

Entre Moïſe & les Magiciens, il ne s'agiſſoit pas de doctrine; mais d'un fait, de ſavoir ſi le premier étoit un impoſteur ou un envoyé de Dieu : aucune doctrine ne pouvoit terminer cette conteſtation.

§. XXIV.

Huitieme Objection. Les miracles n'ont

(*a*) Exode, c. 8, v. 8.
(*b*) Origene, contre Celſe, l. II, n. 50.

été inventés que pour prouver des choſes impoſſibles à croire ; ainſi ce ſont des choſes incroyables, qui ſervent de preuves à d'autres choſes incroyables : mais des merveilles ne prouveront jamais des abſurdités ni des dogmes contradictoires. Si donc une révélation prétendue nous inſpire des ſentimens d'averſion pour nos ſemblables & de frayeur pour nous-mêmes, ſi elle nous peint un Dieu colere, jaloux, injuſte, partial, cruel, &c. mon cœur ne peut conſentir à le reconnoître ; il eſt plus ſimple de juger que les miracles ſont faux, que de croire qu'une telle révélatiou vient de Dieu (*b*).

Réponſe. Il eſt faux qu'un miracle ſoit une choſe incroyable pour ceux qui en ſont les témoins oculaires. Nous avons prouvé que tout miracle étant un fait ſenſible, les ſens peuvent le conſtater auſſi certainement qu'un fait naturel (*b*). Entre ces deux eſpeces de fait, toute la différence eſt dans la cauſe ; les ſens ſont juges du fait & des circonſtances, la cauſe eſt du reſſort de la raiſon : mais l'igno-

(*a*) Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 73. Emile, tome III, p. 137. Morgan, tome I, p. 92.
(*b*) Differt. ſur les diff. eſp. de Certit. art. 3.

rance de la cauſe n'infirme point le témoignage des ſens. Ceux qui ont vu pour la premiere fois de la glace, une éclipſe, l'électricité, le magnétiſme, la renaiſſance des têtes de limaçons, &c. ont-ils dû ſe défier de leurs ſens, parce qu'ils n'avoient jamais rien vu de ſemblable ?

Si un fait miraculeux eſt ſuſceptible de certitude phyſique pour ceux qui en ſont les témoins, il l'eſt de certitude morale pour les autres hommes; il peut leur être atteſté par ceux qui l'ont vu, par les effets qu'il a produits, par d'autres faits qui en ſont une conſéquence néceſſaire. A moins que l'on ne ſe tienne à ces principes, il s'enſuivra qu'un aveugle-né doit nier l'exiſtence des couleurs, les Negres s'inſcrire en faux contre celle de la glace, tous les ignorans s'élever contre les phénomenes découverts par les Phyſiciens. Il eſt bien étrange que nos Adverſaires donnent plus de poids à l'ignorance, qu'à des preuves poſitives.

Il eſt faux que les dogmes révélés ſoient incroyables, lors même qu'ils ſont incompréhenſibles; nous avons démontré que Dieu a révélé des myſteres, & qu'il nous en révele actuellement par tous les organes de nos connoiſſances;

que les Socmiens, les Déiſtes, les Athées, les Matérialiſtes, toutes les Sectes de Mécréans ſont forcés d'en admettre plus que nous, & de plus incroyables que les nôtres (*a*); que la plupart attribuent à la matiere, des opérations plus miraculeuſes que tous les prodiges de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

Dans la Diſſertation ſur la Certitude, Art. II, §. XII, nous avons fait voir que les aveugles-nés ſont forcés d'admettre des faits qui leur paroiſſent incroyables; & à croire des myſteres parfaitement analogues à ceux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Préſence réelle, &c. Jamais les Incrédules n'ébranleront cette chaîne de vérités que nous avons établie, & qui renverſe toutes leurs objections.

Le tableau qu'ils tracent de la doctrine révélée, n'eſt qu'un tiſſu de calomnies; nous prouverons que les Livres Saints nous donnent de la Divinité une idée diamétralement oppoſée à celle que les Déiſtes ont forgée. Ces cenſeurs infideles défigurent tous les dogmes; tordent le ſens de tous les paſſages, empoiſonnent toutes les expreſſions, pour prévenir les

(*a*) Ci-deſſus, I. part. c. 6, art. 1.

eſprits contre la révélation ; il n'y a ni honnêteté ni bonne foi dans leur procédé. Nous montrerons enfin, que les miracles ne ſont pas la ſeule & unique preuve de la révélation.

§. XXV.

Neuvieme Objection. Selon l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie, pour croire un miracle, ce n'eſt pas aſſez de l'avoir vu, car on peut ſe tromper. Bien des gens, dit-il, ſe ſont crus fauſſement ſujets de miracles ; ils ont été tantôt malades, tantôt guéris par un pouvoir ſurnaturel ; ils ont été changés en loups, ils ont traverſé les airs ſur un manche à balai, ils ont été incubes & ſuccubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très-ſenſés, ſe portant bien, & n'ayant nul intérêt à la choſe. Il faut ſur-tout qu'il ait été ſolemnellement atteſté par eux : car ſi on a beſoin de formalités authentiques pour les actes les plus ſimples, à plus forte raiſon pour conſtater des choſes naturellement impoſſibles, & dont le deſtin de la terre doit dépendre.

Quand un miracle authentique eſt fait, il ne prouve encore rien ; car l'E-

criture vous dit, en vingt endroits, que des impoſteurs peuvent faire des miracles : on exige donc que la doctrine ſoit appuyée par les miracles, & les miracles par la doctrine.

Ce n'eſt point encore aſſez. Comme un fripon peut prêcher une très-bonne morale, & faire des miracles comme les ſorciers de Pharaon, il faut que ces miracles ſoient annoncés par des prophéties. Pour être ſûr de la vérité de ces prophéties, il faut les avoir entendu annoncer clairement, & les avoir vues s'accomplir réellement, il faut poſſéder parfaitement la langue dans laquelle elles ſe ſont conſervées.

Il ne ſuffit pas même que vous ſoyez témoin de leur accompliſſement miraculeux, car vous pouvez être trompé par de fauſſes apparences. Il eſt néceſſaire que le miracle & la prophétie ſoient juridiquement conſtatés par les premiers de la Nation ; & encore ſe trouvera-t-il des douteurs : car il ſe peut que la Nation ſoit intéreſſée à ſuppoſer une prophétie & un miracle ; & dès que l'intérêt s'en mêle, ne comptez ſur rien. Si un miracle prédit n'eſt pas auſſi public, auſſi avéré qu'une éclipſe annoncée dans l'Almanach, ſoyez

ſûr que ce miracle n'eſt qu'un tour de gibeciere ou un conte de vieille.

On ſouhaiteroit, pour qu'un miracle fût bien conſtaté, qu'il fût fait en préſence de l'Académie des Sciences de Paris, ou de la Société Royale de Londres, & de la Faculté de Médecine, aſſiſtée d'un détachement du Régiment des Gardes, pour contenir la foule du peuple (*a*).

Réponſe. Pourquoi n'y pas appeler encore tous les Incrédules, Déiſtes, Athées, Matérialiſtes & autres? Eux ſeuls ſont les Sages par excellence. Mais ſi ce n'eſt pas aſſez d'avoir vu un miracle pour le croire & pour en être ſûr, de quoi ſervira la préſence des Académiciens, des Médecins, & de tout leur cortége? Si perſonne n'eſt aſſuré de ſe bien porter, d'être dans ſon bon ſens, de voir réellement ce qu'il voit, nous ne croyons pas que tous ces Savans ſoyent plus privilégiés que les autres hommes. Il ſeroit beaucoup mieux de ſoutenir ſans détour, que tout miracle eſt impoſſible; qu'aucun ne peut être vu ni atteſté; que dans ce genre aucun témoignage n'eſt digne de foi. M. Hume l'a déclaré, & nous avons réfuté ſes ſo-

(*a*) Queſtions ſur l'Encyclop. *Miracles.*

phiſmes dans notre Diſſertation ſur la Certitude, Article IV. Ce n'eſt ici qu'une répétition.

§. XXVI.

1°. En quel lieu du monde, ſi ce n'eſt dans un Hôpital, a-t-on vu des gens qui aient crus être malades pendant qu'ils ſe portoient bien, ou qu'ils étoient parfaitement guéris lorſqu'ils étoient encore malades? Pluſieurs peut-être ont pris fauſſement leur maladie ou leur guériſon pour un effet miraculeux : dans ce cas, il eſt très-bien de conſulter les Médecins, pour juger ſi le fait eſt ſurnaturel ou non; mais que leur témoignage ſoit néceſſaire à un homme pour qu'il ſache s'il eſt guéri ou malade, c'eſt une abſurdité. Dans les lieux où il n'y a ni Médecins ni Académiciens, les hommes ſentent s'ils ſont guéris ou malades, tout comme on le ſent à Paris.

Que de prétendus Sorciers, après s'être frottés de drogues, aient rêvé qu'ils alloient au Sabbat ſur un manche à balai, c'eſt un fait qui a été prouvé : mais les témoins des miracles de Moïſe & de J. C. ne s'étoient frottés d'aucune compoſition, pour rêver qu'ils voyoient

ce qu'ils ne voyoient pas. Quiconque regarde tous les témoins de miracles comme des insensés ou des fripons, peut bien être atteint lui-même de l'un ou de l'autre de ces défauts.

2°. Nous admettons volontiers que ces témoins doivent être très-sensés & sans aucun intérêt à la chose ; ils paroissent encore plus croyables, lorsqu'ils sont intéressés à la révoquer en doute. Or, les Juifs contemporains de Moïse étoient intéressés à ne pas croire légérement des miracles, qui mettoient leur sort à la discrétion de ce Législateur, qui les assujettissoient à une loi très-dure, qui les rendoient odieux aux Egyptiens & aux Chananéens. Les Apôtres étoient très-intéressés à ne pas croire sans examen les miracles de Jesus-Christ, à ne pas se charger témérairement d'une mission qui les exposoit à la persécution des Juifs & des Païens.

Quant aux formalités juridiques, aux procès-verbaux solemnellement dressés, nous soutenons qu'ils ne sont pas plus nécessaires pour constater un miracle, que pour nous rendre certains des événemens consignés dans l'Histoire. Lorsque des miracles ont causé une grande

révolution dans le monde, leur effet eſt une preuve plus forte que toutes les informations & les procédures poſſibles.

3°. Il n'eſt pas décidé que, ſelon l'Ecriture, les impoſteurs puiſſent faire de vrais miracles, & que les Magiciens de Pharaon en aient fait; nous avons fait voir le contraire. Lorſqu'il s'agit de prouver la miſſion d'un homme, il n'eſt pas encore queſtion de doctrine, & il eſt abſurde de prendre pour juges de la doctrine, des hommes que l'on croit incapables d'atteſter un fait ſenſible, dès qu'il eſt ſurnaturel.

4°. Des miracles annoncés par des prophéties, en ſont d'autant plus authentiques & plus frappans; mais cela n'eſt pas abſolument néceſſaire. Puiſqu'une prophétie eſt elle-même un fait miraculeux, il faudroit la vérifier par un autre miracle, & ainſi à l'infini. Un fait même ſurnaturel doit être conſtaté comme tout autre fait: ſi nous ſortons de là, nous ne trouverons plus que des regles abſurdes.

5°. C'en eſt une de ſoutenir qu'il faut avoir entendu clairement la prophétie, & l'avoir vue s'accomplir réellement. Selon cette déciſion, Dieu ne pourroit pas prédire ce qui doit arriver dans pluſieurs ſiecles; alors les mêmes hommes ne peu-

vent être témoins de la prophétie & de ſon accompliſſement. Au contraire, plus les événemens prédits ſont éloignés, plus il eſt évident, lorſqu'ils arrivent, qu'ils n'ont pas pu être prévus par une lumiere naturelle. Une prophétie écrite depuis pluſieurs ſiecles, n'eſt ni moins certaine, ni moins claire, ni moins frappante que ſi elle avoit été faite depuis peu de temps.

L'Auteur même de l'objection ſoutient aux Juifs, que S. Jérôme entendoit mieux qu'eux leur propre langue (*a*); il a dit dans le Siecle de Louis XIV, que pluſieurs Savans qui ont vécu pour lors, entendoient le Grec & l'Hébreu auſſi parfaitement que leur langue maternelle; ils ont donc pu très-bien entendre les prophéties. Nous prouverons en ſon lieu, que les anciens Docteurs Juifs les ont priſes dans le même ſens que nous.

6°. Il eſt faux que les prophéties & les miracles doivent être certifiés *par les premiers d'une Nation*, ſur-tout lorſque ces Chefs ſe croient intéreſſés à conteſter les miracles, & à détourner le ſens des prophéties. Quand cela ſeroit néceſſaire,

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Juifs.*

nous prouverons que les Chefs de la Nation Juive n'ont pas osé nier les miracles de Jesus-Christ; mais que les uns les ont attribués à la magie, les autres n'en ont contesté que les conséquences.

En admettant, pour un moment, les regles absurdes que prescrit l'Auteur des Questions sur l'Encyclopédie, un ignorant est en droit de l'accuser d'imposture, lorsqu'il atteste qu'il a vu renaître une nouvelle tête à des limaçons auxquels il l'avoit coupée, & de s'inscrire en faux contre les phénomenes de l'électricité, quand même il les verroit opérer sous ses yeux. Au contraire, nous sommes en état de prouver que les miracles qui servent de base à la révélation, ont été *bien vus* par des hommes sensés qui n'y avoient aucun intérêt, qui les ont attestés à la face des Nations entieres, en présence des Chefs qui n'ont eu rien à y opposer; que ces miracles confirment une doctrine très-pure & très-digne de Dieu; qu'ils ont été annoncés par des prophéties très-authentiques & très-claires, constamment entendues dans le sens que nous leur donnons, & aussi connues que les prédictions des Astronomes. Que faut-il de plus?

§. XXVII.

Dixieme Objection. Un miracle ne prouve que la puiſſance de celui qui l'opere, il ne nous démontre point que cet homme ſoit infaillible ou impeccable; nous ne pouvons donc être obligés de croire les dogmes qu'il enſeigne, de nous ſoumettre aux loix qu'il propoſe, qu'autant que les uns & les autres nous paroiſſent conformes à la droite raiſon & à la juſtice. Les miracles ne peuvent ſervir tout au plus qu'à exciter l'attention des auditeurs, à les engager à examiner ſi ce qu'on leur prêche eſt vrai ou faux, juſte ou injuſte (*a*).

Réponſe. Un miracle démontre dans celui qui l'opere, non une puiſſance humaine, mais une puiſſance divine, puiſque Dieu ſeul peut déroger aux loix de la Nature; il prouve donc une miſſion divine, lorſqu'il eſt opéré pour la confirmer. Or, Dieu ne peut revêtir de ſa puiſſance un envoyé quelconque, ſans lui accorder en même-temps des graces

(*a*) Morgan, Moral. Philoſ. tome I, p. 92 *& ſuiv.* tome II, p. 27, 49, &c. Lettres ſur la Religion eſſentielle à l'homme, &c.

qui le préſervent d'erreur, d'impoſture & d'injuſtice dans l'exercice de ſon miniſtere. Autrement Dieu livreroit notre confiance & notre deſtinée à la diſcrétion d'un ennemi, ſans nous donner aucune arme pour nous défendre. Vu la confiance que tout homme ſenſé eſt invinciblement déterminé à donner à un miracle comme à un ſigne inconteſtable de la volonté divine, Dieu nous tendroit un piége inévitable d'erreur & de ſéduction. Les Incrédules auront beau s'élever & déclamer contre cet inſtinct naturel à tous les hommes, ils ne prouveront jamais qu'un miracle puiſſe être opéré par un autre pouvoir que celui de Dieu; ils montreront encore moins que jamais un Impoſteur, un Magicien, un faux Prophete ait fait de vrais miracles, ou même des preſtiges, dont il ait été impoſſible de découvrir la fauſſeté & l'illuſion.

Un peuple ignorant, aveugle, entêté de préjugés & d'erreurs reçus dès l'enfance, ſéduit par un intérêt mal entendu, eſt-il en état de juger de la vérité d'une doctrine, de la ſageſſe & de la juſtice d'une loi? Selon l'Auteur de l'objection, les Iſraélites étoient ſi ſtupides, qu'ils ne pouvoient être perſuadés que par des

miracles ; la raiſon ne pouvoit rien ſur eux ; ils n'auroient pas cru l'unité de Dieu, quoique démontrée, ſi elle ne leur avoit pas été intimée par une révélation poſitive (*a*). Ils étoient donc incapables de juger ſenſément de la doctrine de Moïſe & de ſes loix. Dira-t-on que Dieu, pour les inſtruire, a été forcé de recourir à des ſignes équivoques, à des miracles auſſi capables de tromper une Nation que de l'éclairer? On peut aſſurer la même choſe des Païens auxquels les Apôtres ont prêché l'Evangile ; les Philoſophes mêmes n'ont voulu en reconnoître ni la vérité ni la ſainteté : le peuple étoit-il capable d'en juger mieux ?

De l'aveu du même Auteur, & ſelon la vérité, éclairer ſubitement un peuple entier par une inſpiration intérieure uniforme, lui faire adopter unanimement une doctrine & des loix nouvelles, ſans aucun ſigne extérieur qui lui en prouve la vérité, c'eſt un miracle abſurde (*b*). Cette perſuaſion ſubite ſeroit un enthouſiaſme général, un inſtinct aveugle qui ne laiſſeroit aucun lieu à la réflexion, à

(*a*) Morgan, tome II, p. 38, 41.
(*b*) *Ibid.* tome I, p. 247, 248.

la liberté, au mérite, qui conduiroit les hommes à la maniere des brutes & des automates. Or, de quel ſigne extérieur Dieu peut-il ſe ſervir pour confirmer une doctrine, pour témoigner ſa volonté, ſinon des miracles? Selon l'opinion de nos Adverſaires, Dieu ſe trouveroit, ou dans l'impuiſſance d'éclairer & de convertir un peuple égaré, ou dans la néceſſité de le mouvoir comme une machine, ou dans le beſoin de jouer le rôle d'un impoſteur, & de tromper ce peuple pour ſon bien. Toutes ces ſuppoſitions ſont autant d'outrages faits à la ſageſſe, à la ſainteté, à la véracité divine.

ARTICLE II.

Des Prophéties en général.

§. I.

Dieu à qui rien n'eſt caché, qui, en vertu de ſon éternité, eſt également préſent à tous les temps, ſait avec une certitude entiere, tout ce que feront les créatures libres dans tous les inſtans de leur durée, peut donc le révéler à un homme ou à pluſieurs, & leur donner commiſſion de le prédire; c'eſt ce que

l'on entend ſous le nom de *Prophétie.*

Lorſqu'il eſt queſtion d'un phénomene qui dépend uniquement des cauſes phyſiques, dont les effets ſont néceſſaires, on peut le prévoir & le prédire par la ſeule expérience du cours de la Nature. Comme la marche des aſtres eſt conſtante & réguliere, les Aſtronomes peuvent, par un calcul exact, prédire les différentes conjonctions des Planetes, les éclipſes du Soleil & de la Lune, le retour périodique des ſaiſons; ces prédictions n'ont rien de ſurnaturel. Mais lorſqu'il s'agit des volontés & des actions des créatures intelligentes & libres, Dieu ſeul peut les connoître & les prédire certainement: l'homme ne peut faire ſur ce point que des conjectures très-incertaines, ſur-tout à l'égard des perſonnages qui n'exiſtent pas encore, dont il ne ſait ni quel ſera le caractere, ni dans quelles circonſtances ils pourront ſe trouver.

A plus forte raiſon, Dieu ſeul peut annoncer d'avance les événemens qu'il veut opérer par ſa toute-puiſſance contre le cours ordinaire de la Nature. Lorſqu'il prédit à Abraham que ſes deſcendans ſeront eſclaves en Egypte, mais qu'ils ſeront délivrés par des prodi-

ges (a) ; cette prophétie, vérifiée par l'événement, porte un double caractere de Divinité : Dieu ſeul pouvoit opérer ces prodiges, & lui ſeul pouvoit les annoncer. Des miracles prédits quatre cents ans auparavant, ne peuvent être des preſtiges ni des phénomenes naturels ; la prédiction & les miracles rapprochés l'un de l'autre, ſe prêtent une force mutuelle pour démontrer que c'eſt Dieu qui agit. Il en eſt de même de la promeſſe que Jeſus-Chriſt fait à ſes Apôtres, de convertir les Nations par les miracles qu'ils opéreront en ſon nom : il étoit également impoſſible à l'eſprit humain de prévoir cet événement, & aux forces humaines de l'accomplir.

Si les Matérialiſtes raiſonnoient conſéquemment, ils n'auroient pas plus de droit de rejeter les prophéties que les miracles. Selon eux, tout eſt néceſſaire ; ce qui arrive dans l'univers n'eſt qu'une chaîne d'effets liés eſſentiellement à leurs cauſes, & qui remonte à l'infini. Dans cette hypotheſe, celui qui connoîtroit les cauſes des actions humaines, pourroit les prédire auſſi infailliblement qu'un

(a) Gen. c. 15, ℣. 13 & ſuiv.

Aſtronome prédit une éclipſe de Soleil. Comme il ne nous eſt pas donné de ſavoir juſqu'où les connoiſſances d'un homme peuvent s'étendre, il y a de la témérité à juger qu'aucun n'eſt capable de ſaiſir ſi parfaitement les cauſes de telle action future, qu'il puiſſe la prédire infailliblement. Nous convenons que, dans ce cas, des prédictions, vérifiées par l'événement, ne prouveroient autre choſe que la capacité & la pénétration du Prophete : mais il s'enſuit toujours que les Matérialiſtes, qui n'admettent point la liberté humaine, ſont peu d'accord avec leurs principes, lorſqu'ils ſoutiennent qu'il eſt impoſſible de prédire les déterminations futures de notre volonté, & qu'ils rejettent toutes les prophéties comme autant d'impoſtures.

Depuis la création, & d'un bout de l'univers à l'autre, tous les peuples ont été perſuadés que Dieu connoît l'avenir, & qu'il peut le révéler aux hommes : ſans cela on n'auroit eu aucune confiance à la divination, aux préſages, aux augures, à toutes les pratiques ſuperſtitieuſes dont on a fait uſage pour acquérir la ſcience de l'avenir. Toutes les Nations ont conſulté la Divinité pour l'appren-

dre ; les uns ont cru le lire dans le cours des aſtres, les autres dans le vol des oiſeaux ; celles-ci dans les ſonges, celles-là dans les entrailles des victimes : d'autres ont voulu le ſavoir par le ſort, ou en vertu d'un talent ſurnaturel, accordé par les Dieux à quelques perſonnes privilégiées.

De cette multitude d'erreurs, les Incrédules concluent que toute prophétie eſt un rêve & une impoſture ; que tous les hommes ont été ſaiſis d'un même travers ; que les Prophetes Juifs étoient des viſionnaires ou des fourbes, comme ceux des autres Nations ; quelques-uns même ont ſoutenu que Dieu ne peut connoître l'avenir, ni le prédire : nous avons répondu à leurs objections, en parlant de la Providence.

§. II.

Il en eſt des prophéties comme des miracles ; jamais tous les peuples ne ſe ſeroient accordés à les croire poſſibles, ſi cette croyance n'étoit fondée ni ſur la raiſon, ni ſur l'expérience. Dès que l'on admet un Dieu créateur du monde, on eſt forcé de convenir que les miracles ne ſont pas plus difficiles à Dieu que la

création ; que s'il a établi librement les loix phyſiques de l'univers telles qu'elles ſont, il peut en arrêter le cours quand il lui plaît. De même, lorſque l'on croit un Dieu éternel, on eſt obligé d'avouer que tous les temps lui ſont également préſens, qu'à ſon égard rien n'eſt paſſé ni avenir ; qu'il enviſage d'un même coup-d'œil, & par une même penſée, tous les inſtans poſſibles de la durée des êtres. L'ignorance dans laquelle nous ſommes de l'avenir, & du paſſé dont il ne reſte aucune trace, vient des bornes de notre être ; elle ne peut avoir lieu par rapport à l'Etre éternel & néceſſaire : s'il connoît l'avenir, il peut le révéler.

D'ailleurs, la Providence eſt un des attributs eſſentiels de Dieu ; puiſqu'il a deſtiné les êtres intelligens à un bonheur éternel, il eſt de ſa ſageſſe infinie de les y conduire par des moyens analogues à leur nature, par la voie d'inſtruction. Or, de toutes les leçons qu'il peut leur donner, les miracles & les prophéties ſont les plus frappantes, les plus propres à exciter leur attention. Ces moyens extraordinaires ne peuvent être employés pour une fin plus noble & plus importante que le ſalut du genre humain, pour le tirer de l'erreur,

pour établir & perpétuer la vraie Religion ſur la terre. Des miracles ou des prophéties qui n'ont aucun but, dont il ne réſulte que l'avantage temporel & paſſager de quelques particuliers, peuvent être ſuſpects ; il n'en eſt pas de même, lorſque ces événemens ſurnaturels ſe rapportent à une fin de même eſpece, à éclairer & à ſanctifier les hommes.

Cette regle ſuffit déja pour diſtinguer les oracles & les preſtiges du Paganiſme, d'avec les prophéties & les miracles conſignés dans les Livres Saints ; les premiers n'avoient pour but que de favoriſer les paſſions, la vaine curioſité & la cupidité de ceux qui y avoient recours ; les ſeconds tendoient à confirmer les peuples dans le culte du vrai Dieu, à les préſerver du vice & de l'erreur. Nous avons déja obſervé que toute vérité peut être contrefaite par le menſonge : ſoutenir qu'il n'y a jamais rien eu de vrai dans les prophéties & dans les miracles, parce qu'il y en a eu de faux, c'eſt proſcrire la médecine, parce qu'il y a des empiriques & des charlatans. S'il n'y avoit point de vrais remedes, on n'auroit jamais penſé à en débiter de faux.

§. III.

Un Philoſophe répond à ce raiſonnement, que la nature humaine n'a pas beſoin du vrai pour tomber dans le faux. » On a imputé, dit-il, mille fauſſes in-» fluences à la Lune, avant qu'on ima-» ginât le moindre rapport véritable » avec le reflux de la mer. Le premier » homme qui a été malade, a cru ſans » peine le premier charlatan ; perſonne » n'a vu de loups-garoux ni de ſorciers, » & beaucoup y ont cru ; perſonne n'a » vu de tranſmutation de métaux, & » pluſieurs ont été ruinés par la croyance » de la pierre philoſophale. Les Ro-» mains, les Grecs, les Païens ne » croyoient-ils donc aux faux mi-» racles dont ils étoient inondés, que » parce qu'ils en avoient vu de véri-» tables (*a*) « ?

J'oſe ſoutenir que la nature humaine a beſoin du vrai pour tomber dans le faux ; que toute erreur générale & conſtante parmi les hommes, eſt fondée ſur un principe vrai, dont ils tirent une fauſſe conſéquence, ou dont ils font une fauſſe ap-

(*a*) Remarq. ſur les Penſées de Paſcal, n. 42.

plication; & les exemples cités me confirment dans cette idée. On a vu que le Soleil avoit des influences très-ſenſibles, on a conclu que la Lune pouvoit en avoir; & parce que certains phénomenes ſembloient avoir quelque rapport avec le cours de la Lune, ce rapport apparent a fait juger que la Lune y influoit. Un malade n'auroit jamais eu confiance aux charlatans, s'il n'avoit pas ſu que certains malades avoient été guéris par des remedes trouvés par haſard ou autrement; ſi l'on avoit vu mourir tous les malades, jamais l'on n'auroit eu l'idée de guériſon ni de médecine.

On n'a point vu de loups-garoux, mais l'on a vu des loups affamés qui dévoroient les hommes; on a vu des jongleurs qui faiſoient des tours ſurprenans, & ſe vantoient de pouvoir ſe changer en loups: les preſtiges qu'ils opéroient ont fait croire que tout leur étoit poſſible: on n'a point vu de métaux tranſmués réellement, mais ſouvent la Chymie les a réduits dans un état qui paroiſſoit une tranſmutation réelle; ſans cela on n'auroit jamais penſé à la pierre philoſophale. Les Païens n'avoient point vu de vrais miracles, mais ils avoient vu des

faits

faits merveilleux qui ſembloient contraires au cours de la Nature, & ſupérieurs aux forces humaines : ils comprenoient que la Divinité peut déroger aux loix phyſiques; voilà pourquoi ils ont cru de faux miracles. Ils avoient vu des prédictions ſe vérifier par haſard ou par artifice; ils ſentoient que la Divinité connoît l'avenir, & peut le révéler; de-là ils ont ajouté foi aux oracles.

Il s'en faut donc beaucoup que tout ce qu'on lit de merveilleux dans les Hiſtoriens, ſoient des rêves & des menſonges; la plupart de ces faits, quoique fort étranges, étoient naturels, mais on n'en comprenoit pas la cauſe. Sur ces prétendus prodiges, la premiere queſtion à examiner, eſt de voir s'ils ſont bien atteſtés; la ſeconde, s'il y a du ſurnaturel : mais les Incrédules trouvent plus commode de tout nier, que d'entrer dans aucune diſcuſſion.

§. IV.

Si dans les Livres Saints il n'y avoit que quelques prophéties éparſes & placées au haſard, comme les oracles dans les Ecrits des Païens, on pourroit former des doutes ſur leur authenticité; mais les

prophéties Juives forment une chaîne & un plan ſuivi : les premieres ſont attendre les ſuivantes, & les dernieres répandent du jour ſur celles qui ont précédé. Depuis la promeſſe faite au premier homme, Dieu continue de conduire les Patriarches par des voies ſurnaturelles ; les prophéties annoncent des miracles ; les miracles font éclore de nouvelles prophéties, & tout doit aboutir à la rédemption du monde & à la converſion des peuples. Les loix & les miracles, les prophéties & l'hiſtoire, les révélations & l'état de la République Juive forment enſemble un tiſſu que l'on ne peut entamer ſans tout détruire.

Il y a eu des Juifs ; ils ont fait un corps de République ; ils ont habité l'Egypte, & enſuite la Paleſtine ; ils ont eu telles Loix, Moïſe en eſt l'auteur : voilà des faits inconteſtables, prouvés par l'Hiſtoire ſacrée & profane. Or il eſt impoſſible que ces Juifs aient eu telles Loix, aient eſſuyé telles révolutions, aient adopté telle croyance & tels uſages, à moins que leur Hiſtoire ne ſoit vraie d'un bout à l'autre. Si les miracles & les prophéties qu'elle renferme ſont imaginaires, ce peuple eſt une race d'inſenſés & de frénétiques dont

la maladie a duré pendant quinze cents ans. C'eſt l'idée qu'en ont les Incrédules: mais des forcenés ne forment point un corps de République pendant quinze ſiecles; une folie épidémique ne peut pas être auſſi longue & auſſi univerſelle.

Il ne ſert donc à rien d'oppoſer à l'Hiſtoire Sainte les oracles & les prodiges crus & publiés chez les autres Nations; nous avons indiqué ailleurs les caracteres qui rendent ſuſpects ces derniers (*a*). Ils n'ont ſervi à l'inſtruction ni au ſalut d'aucun peuple; la Religion, les Loix, les uſages du Paganiſme étoient établis avant qu'on fît éclore les prodiges & les oracles. Chez les Juifs, au contraire, les miracles & les prophéties ſont la cauſe de tout ce qui eſt arrivé; ſi l'on retranche cette cauſe, tout devient une énigme à laquelle on ne conçoit plus rien, un phénomene plus incroyable que les miracles mêmes.

Nous n'examinerons point ſi les oracles rendus chez les Païens étoient un preſtige opéré par le Démon, ou un effet de la fourberie de leurs Prêtres. Il ſuffit d'obſerver que les uns ſont rapportés ſimplement comme un bruit populaire, &

(*a*) Article précédent, §. 21.

que perſonne ne les affirme comme témoin; les autres étoient conçus en termes énigmatiques, & pouvoient s'ajuſter à tous les événemens. Pluſieurs annonçoient des faits que l'on pouvoit prévoir par conjecture; tous avoient pour but de flatter les paſſions des hommes : des Auteurs contemporains très-ſenſés n'y ont ajouté aucune foi : ſoit dans leur objet, ſoit dans la maniere dont ils étoient rendus, ils ſentent l'impoſture, & ſont indignes de la Divinité. Aucun de ces caracteres ne peut être appliqué aux prophéties rapportées dans les Livres Saints.

§. V.

Il eſt difficile de comprendre quelque choſe à ce qu'a dit Spinoſa ſur les prophéties, dans les deux premiers Chapitres de ſon Traité Théologico-Politique. 1°. Il confond le terme de prophétie avec celui de révélation. Mais lorſque Dieu nous fait connoître des choſes paſſées dont nous n'avions aucune idée, ou qu'il nous donne ſur la nature des êtres des connoiſſances auxquelles nous ne pouvions parvenir par nos propres forces, c'eſt une révélation, & non une prophétie.

2°. Il dit que pour être Prophete il ne falloit qu'une imagination vive ; que la prophétie ne donnoit aucune certitude par elle-même, qu'il falloit un ſigne pour la confirmer. Selon lui, les prophéties étoient toujours relatives à l'humeur des Prophetes ; ceux-ci ne ſavoient pas tout ; ils n'avoient rien au deſſus de l'humain, & ils ont eu de fauſſes idées de Dieu (*a*).

Cependant Spinoſa convient que l'on ne peut pas dire par quelles loix de la Nature l'imagination des Prophetes leur a montré l'avenir. » Que ſi vous me de-» mandez, dit-il, par quelles loix de » la Nature cela ſe fait, j'avoue fran-» chement que je n'en ſais rien (*b*) «. L'aveu eſt remarquable ; il en réſulte que l'opinion de Spinoſa n'eſt fondée ſur aucune raiſon quelconque. Pourquoi la loi de la Nature, en vertu de laquelle Moïſe & les Prophetes prédiſoient l'avenir, ne produit-elle plus ſon effet aujourd'hui ? Selon Spinoſa, l'ordre de la Nature eſt immuable : comment a-t-il changé ſur ce point ?

S'il falloit un ſigne pour confirmer une

(*a*) Traité Théol. Polit. c. 1, p. 15 & 30 ; c. 2, p. 34, 36, 39, 41, 49, 52.

(*b*) *Ibid.* c. 1, p. 30.

prophétie, c'eſt ſans doute un ſigne ſurnaturel : que prouveroit un phénomene de la Nature ? Quand un prétendu Prophete annonceroit à tous les habitans de Paris qu'ils mourront dans trois jours, s'il ne donnoit pour preuve de ſon inſpiration, que le cours de la Seine ou le lever du Soleil, ſa prophétie n'effraieroit perſonne. Cela ſeroit différent, s'il faiſoit un miracle bien avéré pour confirmer ſa prédiction. Mais, dans le ſyſtême de Spinoſa, un miracle eſt une contradiction.

Il n'étoit pas néceſſaire à un Prophete de tout ſavoir, mais ſeulement de connoître ce que Dieu vouloit qu'il annonçât. Il eſt faux que les Prophetes aient eu de fauſſes idées de Dieu.

3°. Spinoſa renverſe encore ſon ſyſtême, en diſant que Dieu parloit à Moïſe par un ſon de voix articulé ; que Moïſe entendoit réellement cette voix; que Dieu & J. C. conféroient enſemble d'eſprit à eſprit ; que J. C. étoit la bouche de Dieu même ; que Dieu s'eſt révélé aux hommes par l'eſprit de J. C., &c. (*a*). Si toutes ces façons de parler ſont ſérieuſes,

(*a*) Spinoſa, c. 1, p. 13, 14, 15; c. 4, p. 113.

Spinoſa devoit expliquer ce qu'elles peuvent ſignifier dans ſon ſyſtême. Il eſt clair que, ſelon ſon opinion, un miracle, une communication de l'eſprit de Dieu, une inſpiration ſurnaturelle, ſont des abſurdités; la direction divine, c'eſt l'ordre immuable de la Nature (*a*): rien ne peut arriver contre cet ordre éternel, qui n'eſt autre choſe que l'eſſence de Dieu. Le nom même de *Dieu* eſt un terme abuſif dont Spinoſa ſe ſert pour faire illuſion aux ignorans. Il a été ſolidement réfuté par M. Malleville (*b*).

Selon un Encyclopédiſte, » peut-» être, pour lire dans l'avenir, ne faut-il » qu'une tenſion extraordinaire & un » mouvement impétueux dans les fibres » du cerveau... Des Auteurs dignes de » foi rapportent avoir vu des foux qui » prédiſoient l'avenir (*c*) «. Nous ne devons donc pas déſeſpérer de voir les Petites-Maiſons peuplées de Prophetes: mais l'Auteur auroit dû, pour ſon honneur, nommer les Auteurs dignes de

(*a*) Spinoſa, c. 3, p. 71.

(*b*) La Religion naturelle & la révélée, &c. Diſſert. 15, tome IV.

(*c*) Encyclop. art. *Manie.*

foi, qui ont vu prophétiſer des foux, & indiquer les archives dans leſquelles on a conſervé leurs prédictions.

En traitant la queſtion de la Providence, nous avons fait voir que la preſcience divine ne renferme aucune difficulté inſoluble & ne bleſſe point la liberté humaine.

§. VI.

Premiere Objection. Chez toutes les Nations, l'on a pris les ſonges pour des révélations; c'eſt de là que l'eſprit prophétique a tiré ſon origine. Si, en rêvant, il nous ſurvient quelque idée pour l'avenir, qui ſe vérifie par haſard, c'en eſt aſſez pour perſuader à un eſprit foible que cette préviſion lui a été donnée ſurnaturellement. Les Juifs, comme tous les autres peuples, croyoient que les ſonges étoient une eſpece de converſation avec la Divinité. Dieu parle en ſonge à Abraham, à Iſaac, à Jacob, à Joſeph: celui-ci interprete les ſonges de Pharaon, & Daniel ceux de Nabuchodonoſor. Les Prophetes ont eu pendant le ſommeil la plupart de leurs viſions; la croyance aux ſonges eſt encore conſacrée dans l'Evangile. Une preuve que ces

viſions des Prophetes n'étoient que des illuſions, c'eſt que l'on y voit le déſordre & les idées incohérentes d'un homme qui rêve pendant ſon ſommeil (*a*).

Réponſe. Il eſt vrai que Dieu s'eſt quelquefois ſervi des ſonges pour inſtruire les Patriarches & les Prophetes, & pour leur révéler l'avenir; mais il leur a parlé autrement, & dans des circonſtances où ils ne pouvoient pas être endormis. Lorſque Dieu parla aux Hébreux aſſemblés au pied de Sinaï, la montagne étoit embraſée, un ſon éclatant de trompettes retentiſſoit de toutes parts, la voix de Dieu étoit ſemblable au tonnerre; nous préſumons que tout ce peuple étoit très-éveillé.

Pharaon & Nabuchodonoſor ont eu des ſonges prophétiques; mais lorſque Joſeph & Daniel les leur expliquerent, ils ne dormoient ni les uns ni les autres, l'objet en étoit aſſez effrayant pour exciter l'attention. Une viſion hiſtorique ſuivie, circonſtanciée, dans laquelle les événemens ſe ſont préſentés à l'eſprit dans le même ordre ſelon lequel ils arri-

(*a*) Hiſt. des Etabliſſ. des Europ. dans les Indes, t. VI, l. XV, p. 30. L'Eſp. du Judaïſme, &c.

vent, qui concerne des objets auxquels on n'avoit jamais penſé, & qu'il étoit impoſſible de prévoir, n'eſt plus un rêve; elle ne peut ſe vérifier par haſard; l'ordre & le haſard ſont incompatibles.

Quatre cents ans avant l'événement, Abraham n'a pas pu rêver que ſa poſtérité ſeroit eſclave en Egypte; qu'elle ſeroit miſe en liberté par une ſuite de prodiges; qu'elle s'empareroit du pays des Chananéens. Il n'a pas été engagé par de ſimples viſions à quitter ſa patrie, à voyager dans une terre étrangere, à pratiquer la circonciſion, à immoler ſon fils unique. Ce n'eſt pas un rêve qui a déterminé Moïſe à braver la colere du Roi d'Egypte, à ſe charger de gouverner une Nation indocile, qui pouvoit le maſſacrer à tout moment, à la conduire au travers des flots de la mer dans un déſert, où naturellement elle devoit périr de miſere, &c. Les écrits & les inſtitutions de ce Légiſlateur ne ſont point l'ouvrage d'un cerveau dérangé.

Ce ſont les Incrédules qui rêvent, lorſqu'ils voient dans les Ecrits des Prophetes, du déſordre & des idées incohérentes; s'ils prenoient la peine d'en étudier le langage & la ſuite, & de le

confronter avec l'Hiſtoire, ils reconnoîtroient leur erreur.

Non ſeulement le commun des Païens donnoit aux ſonges une confiance ſuperſtitieuſe, mais les Philoſophes ont eu ce foible tout comme le peuple (*a*); il n'en étoit pas ainſi parmi les adorateurs du vrai Dieu. Loin de diviniſer les ſonges en général, Moïſe proſcrit expreſſément cette eſpece de divination; il condamne à la mort un conteur de ſonges & de viſions, qui voudroit engager le peuple au culte des Dieux étrangers (*b*). Lorſque Joſeph raconta les ſonges prophétiques qu'il avoit eus, ſes freres en furent irrités; ils le nommerent par dériſion *le réveur*; Jacob même lui en fit une réprimande (*c*) : ils ne croyoient donc pas que tous les ſonges fuſſent des révélations divines.

§. VII.

Deuxieme Objection. » Pour que les » prophéties prouvaſſent efficacement » une révélation, il faudroit trois choſes » dont le concours eſt impoſſible; ſavoir

(*a*) Cic. *de Divinat. ſub fin.*
(*b*) Deut. c. 13, v. 1. (*c*) Gen. c. 37, v. 19.

» que j'euſſe été témoin de la prophétie,
» que je fuſſe témoin de l'événement,
» & qu'il me fût démontré que cet évé-
» nement n'a pu cadrer fortuitement
» avec la prophétie. Car, fût-elle auſſi
» claire que le jour, la clarté d'une pré-
» diction faite au haſard, n'en rend pas
» l'accompliſſement impoſſible : cet ac-
» compliſſement, quand il a lieu, ne
» prouve donc rien à la rigueur pour
» celui qui l'a prédit (*a*).

Réponſe. Il eſt d'abord abſurde de ne tenir pour certains que les faits dont nous avons été témoins. Que tel homme ait fait telle prédiction dans tel temps, c'eſt un fait qui peut être prouvé comme tout autre, par une tradition qui remonte juſqu'aux témoins, par des monumens, par les événemens dont cette prédiction a été la cauſe, & qui n'auroient pas eu lieu ſans elle. Lorſque ſon accompliſſement eſt un fait célebre qui change l'état d'une ou de pluſieurs Nations, qui laiſſe après lui des traces & des monumens viſibles, il y a de la folie à le révoquer en doute, parce que je n'en ai pas été témoin oculaire. Si ce fait renferme une

(*a*) Emile, tome III, p. 145.

ſuite conſidérable de circonſtances qui cadrent avec la prophétie, cette vérification ne peut pas être un jeu du haſard, ſur-tout lorſque Dieu ſeul a pu tout opérer.

Appliquons ces regles. Dieu prédit à Abraham qu'il donnera la terre de Chanaan à ſa poſtérité, non à celle qui deſcendra d'Iſmaël, mais aux deſcendans d'Iſaac; la promeſſe eſt renouvelée à celui-ci en faveur des enfans de Jacob, à l'excluſion de ceux d'Eſaü. Dieu ajoute, que cette poſtérité ſera opprimée en Egypte, qu'elle ſera miſe en liberté par des prodiges, que cela s'accomplira dans quatre cents ans. C'eſt ſur cette prophétie que ces Patriarches dirigent leur conduite. Jacob, prêt à mourir en Egypte, la laiſſe par teſtament à ſes enfans; il veut être enterré dans la Terre promiſe; il déſigne les diverſes contrées que chaque Tribu doit y occuper (*a*). Joſeph, avant ſa mort, en renouvelle le ſouvenir à ſes neveux. » Dieu vous viſitera, » & vous reconduira dans la terre qu'il » a promiſe à Abraham, à Iſaac & à Ja» cob; emportez mes os avec vous,

(*a*) Gen. ch. 15, 47, 48, 49.

» lorſque vous partirez «. En conſéquence, ſon corps eſt embaumé & conſervé dans un cercueil pendant plus de cent cinquante ans. A leur départ, les Iſraélites l'emportent; ils le gardent encore pendant quarante ans dans le déſert; ils lui donnent enfin la ſépulture, lorſqu'ils ſont établis dans la Paleſtine (*a*).

Ou toute l'Hiſtoire d'Abraham & de ſa poſtérité, pendant quatre cents ans, eſt fabuleuſe, ou l'époque de la prophétie faite à ce Patriarche eſt certaine; elle eſt claire & circonſtanciée; elle a été renouvelée par quatre peres de famille, elle regle leur conduite & celle de toute une Nation. Le cercueil de Joſeph, conſervé pendant deux cents ans, étoit un monument irrécuſable, *ſes os prophétiſoient encore après ſa mort* (*b*).

L'accompliſſement n'eſt pas moins certain. Quatre cents ans après Abraham, les Iſraélites ſortis de l'Egypte, ſe ſont emparés de la Paleſtine, à l'excluſion des Iſmaélites & des Iduméens, placés plus à l'orient; nous en ſommes convaincus même par l'Hiſtoire profane,

(*a*) *Ibid.* c. 50, v. 24. Exode, c. 13, v. 19. Joſué, c. 24, v. 18.

(*b*) Eccli. c. 49, v. 18.

auſſi bien que par les Livres des Juifs.

Pour faire cadrer l'événement avec la prophétie, il a fallu une ſuite de miracles; ce n'eſt donc pas par haſard que cela s'eſt fait. D'ailleurs, l'*ordre* dans les faits, non plus que l'ordre dans les êtres, ne peut être un effet du haſard; il eſt donc faux que la clarté d'une prédiction faite au haſard, ſur des événemens compliqués & ſucceſſifs, n'en rende pas l'accompliſſement impoſſible.

Voilà les trois conditions remplies, pour qu'une prophétie ſoit un ſigne certain de révélation. Elle prouveroit beaucoup moins, ſi le même homme avoit été témoin de la prédiction & de ſon accompliſſement; il eſt plus difficile de prévoir ce qui arrivera dans quatre cents ans, que ce qui pourra ſe faire pendant la courte durée de la vie d'un homme.

§. VIII.

Troiſieme Objection. Les prophéties Juives ſont très-obſcures; on peut les prendre en pluſieurs ſens différens; à force de ſubtilités & d'interprétations arbitraires, l'on peut y trouver tout ce que l'on veut: ce ſont des énigmes dont chacun croit avoir trouvé la clef. Les Juifs les entendent tout autrement que les

Chrétiens, & l'on doit préſumer qu'ils ſont plus en état que nous d'en ſaiſir le véritable ſens (*a*).

Réponſe. D'autres Incrédules rejettent certaines prophéties; parce qu'elles ſont trop claires, elles leur paroiſſent forgées après coup : comment concilier nos Adverſaires ?

» Il en eſt, diſent-ils, des prophéties » comme des ſonges; nous rêvons toutes » les nuits, & le haſard fait qu'il arrive » quelquefois des choſes aſſez conformes » à quelques-uns de nos rêves... » Mais le ſort & le partage des douze » Tribus dans le teſtament de Jacob, la » ſucceſſion des Monarchies, & le regne d'Antiochus dans Daniel, la ruine » de Babylone, & les conquêtes de Cyrus dans Iſaïe, paroiſſent des Hiſtoires » aſſez exactes; on peut accorder à leurs » Auteurs, non le titre de Prophetes, » mais celui d'Hiſtoriens (*b*) «.

» Bien des perſonnes éclairées, dit » Collins, ſoit parmi les Croyans, ſoit » parmi les Incrédules, ont regardé la » trop grande clarté dans les prophéties, » comme des preuves évidentes qu'elles

(*a*) Chriſtian. dévoilé, c. 6, p. 76, 77.
(*b*) Opin. des Anc. ſur les Juifs, p. 115, 118.

» avoient été faites après coup. C'eſt ainſi » que l'on a jugé des oracles Sibyllins (*a*) «.

Ces graves Docteurs auroient au moins dû nous dire juſqu'à quel point les prophéties devroient être claires ou obſcures, pour être cenſées authentiques. Pour nous, il ne nous paroît pas néceſſaire qu'avant l'événement une phrophétie ſoit de la plus grande clarté ; cela pourroit tenter les hommes de mettre obſtacle à ſon accompliſſement, lorſqu'il dépend de leur volonté libre : il ſuffit, pour remplir les deſſeins de Dieu, qu'une prophétie ſoit aſſez claire pour exciter l'attention des hommes, & pour les mettre en état de la comprendre lorſqu'elle eſt accomplie.

Nous montrerons en ſon lieu, que les prophéties de Jacob, d'Iſaïe, de Daniel, n'ont point été faites après coup ; que celles qui annoncent le Meſſie ſont très-claires, depuis qu'elles ſont vérifiées par l'événement ; que les anciens Juifs leur ont donné le même ſens que nous. Quel avantage n'avons-nous par ſur leurs Docteurs modernes, lorſque nous les ramenons à l'antique tradition ? Si l'on peut trouver dans les prophéties tout ce que

(*a*) Examen des Prophéties, p. 52.

l'on veut, pourquoi nos Adverſaires n'y ont-ils par encore trouvé l'hiſtoire de notre ſiecle? Ce commentaire ſeroit curieux, leur feroit beaucoup d'honneur, nous impoſeroit déſormais ſilence ſur les prophéties.

§. IX.

Quatrieme Objection. Il n'eſt pas étonnant que les Prophetes du Judaïſme aient annoncé de tout temps à une Nation inquiete & mécontente de ſon ſort, un Libérateur ; ce fut pareillement l'objet de l'attente des Romains & de preſque toutes les Nations du Monde. La venue d'un grand Juge, d'un Réparateur des maux de l'Univers, eſt une idée générale dont tous les peuples ont été frappés ; elle ne pouve rien, ſinon que les hommes, mécontens du préſent, eſperent un meilleur avenir (*a*).

Réponſe. Les Juifs ont eu des Prophetes, non ſeulement dans le temps qu'ils étoient mécontens de leur ſort, mais lorſque leur état étoit le plus floriſſant, ſous les regnes de David & de Salomon. Moïſe leur en avoit promis juſqu'à la venue du Meſſie, qui devoit être la fin

(*a*) Chriſt. dévoilé, c. 6, p. 78. L'Antiquité dévoil. par ſes uſages, l. IV, c. 3, t. II, p. 352.

de la Loi & des Prophetes. Jamais ils n'ont été plus mécontens de leur ſort, qu'aujourd'hui ; cependant ils n'ont plus de Prophetes.

Les Anciens ne leur ont pas ſeulement prédit un Libérateur, un Meſſie, mais pluſieurs événemens fâcheux ; la priſe de Jeruſalem par les Aſſyriens, la captivité de Babylone, la ruine du Temple, les perſécutions d'Antiochus, enfin la deſtruction entiere de leur République : ce n'étoit pas là les flatter par de vaines eſpérances.

Il eſt faux que les Romains aient attendu un Libérateur comme les Juifs ; mais ils ont eu connoiſſance de celui que les Juifs eſpéroient : nous l'apprenons de Tacite & de Suétone. Ces promeſſes, renouvelées chez les Juifs de ſiecle en ſiecle depuis la création, ſont un phénomene unique qui ne ſe trouve chez aucune autre Nation. La venue d'un grand Juge à la fin des ſiecles, eſt un dogme tout différent, qui n'a été connu que depuis J. C., & dont nous parlerons ailleurs.

Dans le Chapitre VII, nous vengerons les Prophetes Juifs des calomnies dont ils ſont chargés par les Incrédules, & nous examinerons avec ſoin les prédictions qui ont annoncé la venue du Meſſie.

CHAPITRE II.

De l'authenticité du Pentateuque, & des autres Livres de l'Ancien Teſtament.

§. I.

Il n'eſt point encore ici queſtion de prouver la vérité des faits conſignés dans l'Hiſtoire Juive ; nous nous propoſons ſeulement de montrer dans ce Chapitre, que le *Pentateuque*, ou les cinq premiers Livres de l'Ecriture, ont été compoſés par Moïſe, & non par un Ecrivain poſtérieur ; que les autres Livres de l'Ancien Teſtament ſont de même l'ouvrage des Auteurs auxquels on les attribue communément ; qu'indépendamment de ce qu'ils renferment, ils ſont revêtus de toutes les atteſtations extérieures qui peuvent inſpirer la confiance.

En parlant de la certitude morale, nous avons fait voir qu'il y a des regles certaines pour diſtinguer les Ecrits authentiques d'avec les Ouvrages ſuppoſés ; ſans cela, l'écriture ſeroit le plus pernicieux de tous les Arts ; il tendroit ſans ceſſe des

piéges inévitables à notre crédulité ; notre fortune, nos droits, notre état ne ſeroient plus en ſûreté. Le repos de la ſociété eſt fondé ſur cette maxime inconteſtable, & prouvée par une expérience de ſix mille ans, que l'impoſture ne peut jamais imiter parfaitement la vérité.

De tous les Livres connus, il n'en eſt aucuns qui aient ſubi un examen auſſi rigoureux, une critique auſſi conſtante & auſſi ſévere que ceux de Moïſe ; ils ſont les plus anciens qu'il y ait au monde, & les plus intéreſſans pour l'humanité : ce ſont les titres primitifs de la Religion, le fondement de notre foi & de nos eſpérances. Depuis dix-huit ſiecles, l'incrédulité n'a ceſſé de les attaquer, & les partiſans de la révélation n'ont rien négligé pour les défendre : il n'y a plus rien de nouveau à dire ſur cette grande queſtion ; mais on peut rapprocher les réflexions des différens Auteurs, & les confirmer par de ſolides réponſes aux objections des Incrédules.

La bizarrerie de ces derniers eſt inconcevable. Lorſqu'il s'agit des Livres Sacrés des autres Nations, des Chinois, des Indiens, des Perſes, ces Critiques ſi ſéveres

& ſi pointilleux ſur nos Livres Saints, pouſſent l'indulgence & la crédulité à l'excès. Ils diſent que l'on doit s'en rapporter à ces Nations ſur l'antiquité & l'authenticité de leurs Livres; que nous avons mauvaiſe grace de conteſter là-deſſus; qu'une famille intéreſſée à la conſervation de ſes titres, doit mieux les connoître que les étrangers (*a*). Eſt-il queſtion des Juifs? c'eſt autre choſe. Ce ſont des imbécilles, des fourbes, des fauſſaires; tout eſt ſuppoſé & fabuleux dans leurs Livres; ils n'ont pas un ſeul écrit, pas une ſeule ligne qui n'ait été forgée pour tromper tout l'Univers.

Lorſque les Ouvrages de Confucius, apportés des extrémités du Monde, écrits dans une langue inconnue à l'Europe, peints en caracteres indéchiffrables, ont paru parmi nous, on n'a pas commencé par attaquer leur authenticité, ni la bonne foi de ceux qui nous les ont donnés. Avec le ſecours d'une traduction, nous y avons reconnu le génie, les mœurs, les uſages des Chinois, tels qu'ils ont été rapportés par les Voyageurs. On n'a point conteſté ſur la date

(*a*) Dict. Phil. *Chinois*, Philoſ. de l'Hiſt. &c.

de ces Livres, lorſqu'on l'a vue fondée ſur une chronologie ſoutenue, & ſur le témoignage conſtant des Ecrivains de cette Nation. Perſonne n'a été aſſez inſenſé pour affirmer que Confucius eſt un perſonnage fabuleux, puiſque les autres Nations n'en ont jamais ouï parler.

De même, le ſavant Académicien qui a rapporté de l'Inde les Livres de Zoroaſtre, en a prouvé l'authenticité par les regles ordinaires de la critique, par la tradition conſtante des Parſis, par la conformité des dogmes que ces Livres renferment, avec ceux que les Anciens ont attribué à Zoroaſtre, par la langue dans laquelle ils ſont écrits. Il y auroit eu de l'opiniâtreté à exiger des preuves plus convaincantes : les Incrédules n'ont point crié à l'impoſture, parce qu'ils n'y avoient point d'intérêt : pourquoi en agiſſent-ils différemment à l'égard des Livres des Juifs ?

§. II.

Dans le fond, les Livres de Moïſe portent des caracteres d'authenticité plus frappans qu'aucun de ceux dont nous venons de parler ; nous le ferons voir. Nous prouverons, 1°. que Moïſe n'eſt

point un perſonnage fabuleux ; qu'il a été véritablement le Légiſlateur des Juifs : 2°. qu'il eſt l'Auteur du Pentateuque : 3°. que l'on ne peut point accuſer de ſuppoſition les autres Livres de l'Ancien Teſtament, qui rendent témoignage à ceux de Moïſe : 4°. que le texte de ces Ouvrages a été conſervé dans toute ſon intégrité, & n'a ſouffert aucune altération conſidérable : 5°. nous verrons en quoi conſiſte l'autorité divine, ou l'inſpiration que nous leur attribuons.

Pour avilir ces anciens monumens de notre Religion, nos Adverſaires ont épuiſé toutes les reſſources de l'art. En réuniſſant les argumens du Pere Hardouin contre l'Enéïde, avec la maniere burleſque dont Scarron l'a traveſtie, un Philoſophe célebre a fait l'Ouvrage, qu'il a intitulé : *la Bible enfin expliquée.* Déja les Eſſais ſur l'Hiſtoire générale, les Mêlanges de Littérature, la Philoſophie de l'Hiſtoire, le Traité ſur la Tolérance, les Lettres ſur les Miracles, les Queſtions de Zapata, le Dictionnaire Philoſophique, les Queſtions ſur l'Encyclopédie, &c. ont été enrichis des lambeaux de ce précieux Recueil. L'Auteur prétend avoir prouvé que le Pentateuque n'eſt point

l'ouvrage

l'ouvrage de Moïſe ; que c'eſt un Recueil de Contes Arabes, forgés par des Lévites ignorans, pluſieurs ſiecles après ce Légiſlateur (*a*) : tout comme il eſt démontré par les argumens du Pere Hardouin & par les vers de Scarron, que Virgile n'a pas fait l'Enéide ; que ce Poëme n'a pas le ſens commun ; qu'il a été fabriqué par des Moines du douzieme ou du treizieme ſiecle.

La plupart des matériaux de *la Bible expliquée* n'ont plus le mérite de la nouveauté ; les Marcionites, les Manichéens, Celſe, Julien & Porphyre auroient droit de les revendiquer : mais l'Auteur n'eſt pas allé les prendre ſi loin ; Spinoſa, Bayle, Toland, Tindal, Morgan, Chubb, Bolingbroke, avoient pris la peine de les recueillir, il n'a eu que celle de les copier ; il y a ſeulement ajouté les fauſſes traductions, les anachroniſmes, les obſcénités, les invectives, les impoſtures qu'il avoit déja répétées tant de fois dans ſes autres Ouvrages.

Comme les Déiſtes Anglois feignoient encore de reſpecter le Chriſtianiſme, ils ont moins attaqué l'Evangile que l'An-

(*a*) Bible expliquée, p. 249.

cien Teſtament ; les Déiſtes François, copiſtes ſerviles, ont fait de même d'abord ; depuis qu'ils ſont devenus Matérialiſtes, leur haine contre l'Evangile a éclaté ; pour trouver des armes, il a fallu en emprunter des Juifs : nous verrons cette révolution dans notre troiſieme Partie. Ainſi, dans toutes leurs diſputes, nos Adverſaires n'ont été que les plagiaires des Mécréans de tous les ſiecles.

ARTICLE PREMIER.

Moïſe n'eſt point un perſonnage fabuleux.

§. I.

Juſqu'à nos jours, aucun Incrédule n'avoit révoqué en doute l'exiſtence de Moïſe. Appion, Celſe, Julien, Porphyre, appliqués à décrier la Religion & les Livres des Juifs, ont été tous perſuadés que Moïſe en étoit l'auteur. Le Philoſophe dont nous venons de parler, s'eſt cru plus habile qu'eux, & en état de prouver que Moïſe n'exiſta jamais. » Il » s'eſt trouvé, dit-il, des hommes d'une » ſcience profonde, qui ont pouſſé le » pyrrhoniſme de l'Hiſtoire, juſqu'à

» douter qu'il y ait eu un Moïſe «. Voyons ſi ce Critique a hérité de la ſcience profonde de ces Auteurs inconnus.

M. Huet s'étoit perſuadé que les fables du Paganiſme n'étoient rien autre choſe que l'Hiſtoire Sainte altérée & corrompue, que la plupart des exploits & des ſymboles que les Païens attribuoient à leurs Dieux & à leurs Héros, étoient copiés d'après les Livres de Moïſe. Conſéquemment il prétendoit retrouver les actions de ce Légiſlateur des Hébreux, non-ſeulement dans Oſiris, Baechus, Sérapis, Orus, Vulcain, Typhon, perſonnages Egyptiens, mais encore dans Apollon, Pan, Eſculape, Prométhée, Cécrops, Janus, Faunus, Evandre, Dieux ou Héros des Grecs & des Latins. Il voyoit toutes les Déeſſes de la Fable dans Séphora, femme de Moïſe (*a*). Cette imagination, quoique ſoutenue par un grand appareil d'érudition, n'a ſéduit perſonne; c'eſt un abus de l'eſprit ſyſtématique, auquel les Savans ſe laiſſent quelquefois entraîner.

L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſ-

(*a*) Démonſt. Evang. Prop. 4, c. 3 & ſuiv.

toire, partant d'après M. Huet, ſoutient que Moïſe eſt le Bacchus des Arabes, par conſéquent un perſonnage imaginaire. En défigurant la plupart des traits qu'il emprunte de M. Huet, il cite pour monument de la Mythologie des Arabes, les Vers orphiques attribués à Onomacrite, Poëte Grec, qui a vécu mille ans après Moïſe (*a*). Les prétendus traits de reſſemblance entre Bacchus & Moïſe, ſont tirés des Dionyſiaques de Nonnus, qui a écrit neuf cents ans après Onomacrite. Toute l'érudition de notre Philoſophe eſt à peu près de même force : s'il falloit relever toutes les bévues de ſa *ſcience profonde*, nous ne finirions jamais.

§. II.

L'exiſtence de Moïſe eſt prouvée, 1°. par le témoignage de tous les Ecrivains Juifs. Il n'eſt preſque pas un ſeul de leurs Livres dans lequel Moïſe ne ſoit nommé comme Légiſlateur de la Nation ; M. Huet en a raſſemblé une longue ſuite de paſſages ; on pourroit y

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 28 & 40. Dict. Philoſ. Queſt. ſur l'Encyclop. *Moïſe*. Exam. import. de Bolingbroke, &c.

en ajouter d'autres (*a*). Sans prendre la peine de les parcourir, il ſuffit d'ouvrir une Concordance, ou de jeter les yeux ſur les marges d'une Bible. On verra le nom de Moïſe rappelé par tous les Auteurs qui ont écrit après lui; la loi des Juifs eſt conſtamment nommée *Loi de Moïſe*, & les Livres qui la contiennent, *Livres de Moiſe*. Si ces Livres avoient été forgés long-temps après lui, il faudroit que tous ceux de l'Ancien Teſtament qui en parlent, ou qui y font alluſion, euſſent été auſſi ſuppoſés ou altérés: nous verrons que cela n'eſt pas poſſible.

2°. La généalogie de Moïſe étoit conſignée dans les archives des Juifs: on la trouve non ſeulement dans l'Exode, dans le Lévitique, dans le Livre des Nombres, mais encore dans le premier des Paralypomenes; & celle d'Aaron ſon frere, dans le Livre d'Eſdras: tous les Prêtres étoient obligés de prouver qu'ils deſcendoient de cette famille. On ſait que la conſtitution de la République Juive dépendoit eſſentiellement de la conſervation des généalogies: ſur ce titre

(*a*) Démonſt. Evang. *Ibid.* c. 1.

étoient fondés les droits, les prétentions, les poſſeſſions de chaque tribu & de chaque famille, les biens dans leſquels elles devoient rentrer à l'année Jubilaire, les alliances qu'elles pouvoient contracter.

3°. Les Juifs ont eu un Légiſlateur, puiſqu'ils ont eu des loix : qui eſt-il, ſi ce n'eſt pas Moïſe ? En quel temps ont-ils reçu ces loix, ſi ce n'eſt pas dans le déſert ? Elles ne leur ont certainement pas été données depuis leur établiſſement en corps de Nation dans la Paleſtine, puiſque la forme de cet établiſſement eſt preſcrite par la légiſlation même. Comment la tradition, qui rapporte le tout à Moïſe, a-t-elle pu s'établir, ſi elle n'eſt fondée ſur rien ?

4°. Le Sacerdoce attaché à la tribu de Lévi & à la famille de Moïſe, eſt un monument de ſa légiſlation & de la fidélité de ſa généalogie. Au retour de la captivité, Eſdras fut obligé de faire remonter la ſienne juſqu'à Aaron, frere de Moïſe, & ceux qui ne purent pas faire de même, furent exclus du Sacerdoce (*a*).

5°. Tous les Hiſtoriens profanes, qui

(*a*) Eſdras, l. I, c. 2 & 7.

ont parlé des Juifs & de leurs loix, Diodore de Sicile, Trogue-Pompée dans Juſtin, Strabon, Tacite, Pline l'ancien, Galien, Juvénal, Porphyre, Celſe, Julien, Longin, Chérémon & Manéthon, reconnoiſſent Moïſe pour Légiſlateur des Juifs. On peut voir leurs paſſages dans M. Huet; nous en citerons pluſieurs dans la ſuite. Joſephe, dans ſes Livres contre Appion; Saint Juſtin, dans ſon Diſcours aux Gentils; Saint Clément d'Alexandrie, Tatien, Origene contre Celſe; Euſebe, dans ſa Préparation Evangélique; Saint Cyrille, dans ſes Livres contre Julien, ont cité un grand nombre d'autres Ecrivains profanes que nous n'avons plus (a).

6°. Les raiſons par leſquelles nous prouverons ci-après que Moïſe eſt Auteur du Pentateuque, démontrent plus évidemment encore que ce n'eſt point un perſonnage fabuleux; & toutes les hypotheſes forgées par les Incrédules, pour faire douter de ces faits, ſont frivoles ou abſurdes.

(a) Hiſt. de l'Acad. des Inſcript. tome XIV, *in*-12, p. 354.

§. III.

On ſentira mieux la force de ces preuves, ſi on veut les comparer à celles que l'on a données de l'exiſtence de Zoroaſtre. M. Huet, par une ſuite de ſon ſyſtême, prétendoit que Zoroaſtre n'eſt autre que Moïſe ; que les Perſes avoient emprunté une partie des caracteres du ſecond, pour les attribuer au premier. M. l'Abbé Foucher, pour demontrer le contraire (*a*), allegue, 1°. la croyance conſtante des Aſſyriens, des Medes & des Perſes, trois Nations qui n'étoient point barbares, mais inſtruites : 2°. le témoignage des Auteurs Grecs & Latins qui ont regardé Zoroaſtre comme l'auteur ou le réformateur de la Religion des Perſes, & lui ont attribué la même doctrine. M. Huet avoit allégué leurs contradictions : le ſavant Académicien fait voir qu'on peut les concilier ; que quand on ne le pourroit pas, il s'enſuivroit ſeulement que les Perſes ont mis des fables ſur le compte de ce perſonnage. 3°. Si nous avions, dit-il, quelqu'un des Livres attri-

(*a*) Mém. tome XLVI, p. 483.

bués à Zoroaſtre, ſi le Zend-Aveſta des Perſans nous étoit plus connu, nous pourrions juger par les caracteres internes de ces écrits, s'ils ſont dignes du nom qu'ils portent. Cette preuve, que demandoit M. l'Abbé Foucher, eſt acquiſe aujourd'hui : depuis que M. Anquetil a rapporté des Indes & traduit le Zend-Aveſta, la diſpute eſt finie, parce que ce Livre ne contient rien que Zoroaſtre n'ait pu écrire dans le ſiecle où l'on croit qu'il a vécu. Le Traducteur en a prouvé l'authenticité par les mêmes raiſons que M. l'Abbé Foucher, & les a confirmées par de nouvelles obſervations. Toutes les objections que M. Huet, Brucker, & d'autres, avoient voulu tirer des contradictions des Auteurs, du génie crédule des Orientaux, des fables que l'on racontoit de Zoroaſtre, de la multitude des Ouvrages ſuppoſés dans les ſiecles paſſés, &c. ſont tombées par terre ; aucun Philoſophe n'eſt tenté de les relever, parce que perſonne n'y prend intérêt.

Pourquoi donc s'obſtiner à répéter les mêmes ſophiſmes contre Moïſe ? Les témoignages des Anciens en ſa faveur, ne ſont ni moins nombreux, ni moins formels que ceux qui atteſtent l'exiſtence

de Zoroaſtre. Ils ſont même plus forts, puiſqu'il n'y a entre eux aucune contradiction, ni ſur le temps auquel Moïſe a vécu, ni ſur le pays dont il eſt ſorti, ni ſur la doctrine qu'il a enſeignée. La croyance des Juifs n'a été ni moins conſtante, ni moins uniforme que celle des Perſes; elle eſt beaucoup plus ancienne. Les Livres de Moïſe ne renferment aucun caractere de ſuppoſition, ni d'impoſture; nous le verrons ci-après. Si l'on examinoit ceux de Zoroaſtre avec autant de ſoin & de malignité que ceux de Moïſe, il n'y auroit pas une page qui ne fournît matiere à la cenſure. C'eſt donc la paſſion & non la raiſon, qui conduit l'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire, & ſes admirateurs.

§. IV.

Qu'oppoſent-ils à nos preuves? Des ſuppoſitions en l'air, un prétendu ſilence univerſel des Hiſtoriens profanes qu'ils n'ont jamais lus.

Premiere Objection. Selon le Dictionnaire Philoſophique, Joſephe, qui a recueilli tous les témoignages poſſibles en faveur des Juifs, n'oſe dire qu'aucun des Auteurs qu'il cite ait dit un ſeul mot de

Moïſe (*a*). L'Auteur, honteux d'avoir avancé cette impoſture, s'eſt contenté d'aſſurer enſuite, qu'aucun de ces Anciens n'a fait mention des prodiges de Moïſe. Ce ſilence univerſel, dit-il, n'eſt-il pas une preuve que Moïſe eſt un perſonnage fabuleux (*b*) ?

Réponſe. Ce ſilence n'eſt réel que pour ceux qui n'ont rien lu. Joſephe cite les paſſages formels de Manéthon, de Chérémon, de Lyſimaque, d'Apollonius Molon, d'Appion, tous Egyptiens qui parlent de Moïſe comme Chef & Légiſlateur des Hébreux (*c*). Nous liſons encore dans Diodore, dans Juſtin, dans Strabon, &c. les paſſages où il eſt queſtion de Moïſe : auroient-ils moins de force, quand Joſephe ne les auroit ni lus ni cités ? Il allegue enfin des Hiſtoriens Phéniciens & Chaldéens. Voilà donc des témoignages de toutes les Nations lettrées, qui prouvent l'exiſtence & le miniſtere de Moïſe. Les mêmes témoignages

(*a*) Dict. Philoſ. art. *Moïſe.*

(*b*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 19 Exam. imp. c. 2, Dîner. de Boulainv. p. 26. Diſc. de Julien, Notes, p. 28. Queſt. ſur l'Encyc. *Bacchus*, *Moïſe.*

(*c*) Contre Appion. l. I, c. 9, 10, 11 : l. II, c. 1 & 4.

atteſtent ſes miracles ; nous le verrons dan un moment.

Mais, continue notre ſavant Critique : » Aucun Auteur Grec n'a cité un paſſage » de Moïſe, avant Longin, qui vécut & » mourut du temps de l'Empereur Au- » rélien. Il y a bien de la différence entre » faire mention d'un Auteur, & le citer : » en faire mention, c'eſt dire, il a vécu, » il a écrit en tel temps : le citer, c'eſt » rapporter un de ſes paſſages, *comme* » *Moïſe le dit dans ſa Geneſe ou dans* » *ſon Exode.* Or, on affirme qu'aucun » Auteur étranger, aucun même des » Prophetes Juifs, n'a jamais cité un ſeul » paſſage de Moïſe (*a*). Aucun paſſage » formel du Pentateuque, aucune loi » particuliere, aucun rite ne ſe trouve cité » expreſſément, ni dans les Prophetes, » ni dans l'Hiſtoire des Rois Juifs (*b*) «.

Réponſe. Quand cela ſeroit vrai, il ne s'enſuivroit rien. Selon toute l'antiquité ſacrée & profane, Moïſe eſt le ſeul Légiſlateur des Juifs : donc toutes les fois qu'il eſt queſtion d'une loi ou d'un rite

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 28. Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Adam*, *Auteurs*, *Moïſe*.

(*b*) Lettre d'un Quaker à Jean George.

quelconque contenus dans les loix Juives, c'eſt Moïſe que l'on cite en citant la loi. Notre Critique admet l'authenticité du fragment de Sanchoniathon : par quels Auteurs Grecs cet Hiſtorien Phénicien a-t-il été cité ?

§. V.

Eſt-il vrai qu'aucun Auteur Grec, antérieur à Longin, n'ait cité Moïſe ? Alexandre Polyhiſtor, qui a vécu près de trois cents ans avant Longin, dit que *le Légiſlateur Moïſe a écrit l'Hiſtoire des Juifs.* D'après un autre Ecrivain, nommé Cléodeme, il parle des enfans qu'Abraham eut de Céthuta, conformément à ce qu'en dit Moïſe (*a*). Selon Diodore de Sicile, qui a précédé Longin de plus de deux ſiecles, à la fin des loix Juives on lit ces mots : *Moïſe rapporte aux Juifs ces paroles, qu'il a entendues de la bouche de Dieu même* (*b*). En effet, ces mots ſe trouvent en ſubſtance dans le dernier Chapitre du Pentateuque. Nicolas de Damas, contemporain

(*a*) Joſephe, Antiq. l. I, c. 5.
(*b*) Fragmens de Diodore, trad. de Terraſſon, tome VII, p. 247.

de Diodore, cite ce qu'a dit *Moïſe, Légiſlateur des Juifs*, d'un homme qui ſe ſauva dans une arche pendant le déluge *a*. Numenius, Philoſophe Pythagoricien, plus vieux d'un ſiecle que Longin, cite ces paroles d'un Prophete : *L'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux* (*b*). Elles ſont tirées du premier Chapitre de la Geneſe. Si l'on veut voir d'autres citations, on les trouvera dans le Livre neuvieme de la Préparation Evangélique d'Euſebe.

Pour les paſſages des Livres de Moïſe, cités par les Prophetes & par les autres Ecrivains de l'Ancien Teſtament, nous ne prendrons pas la peine de les copier. M. Huet les a recueillis; M. Bullet en a raſſemblé vingt-ſept (*c*). Encore une fois, il ſuffit d'ouvrir une Concordance, ou de parcourir les marges d'une Bible, pour être étonné de la *ſcience profonde* du Philoſophe auquel nous répondons.

Les Auteurs Grecs, dit-il, ni les Ecrivains Juifs, ne parlent ni de Geneſe, ni d'Exode, ni de Deutéronome. Je le crois.

(*a*) Joſephe, Antiq. l. I, c. 3.
(*b*) Porphyre, *de Antro Nympharum*, p. 111.
(*c*) Réponſes Crit. tome II, p. 20 & ſuiv.

Chez les Auteurs ſacrés & profanes, le Pentateuque eſt nommé conſtamment, *la Loi de Moïſe*, *le Livre de Moïſe*, ou ſimplement la *Loi*; il eſt encore cité ſous ce nom dans le Nouveau Teſtament. Dans l'origine, cet Ouvrage, ni les ſuivans, n'étoient diſtingués ni par Livres, ni par Chapitres, ni par Verſets; cette diviſion n'a été imaginée qu'au treizieme ſiecle. Les noms *Pentateuque*, *Geneſe*, *Exode*, *Deutéronome*, ſont Grecs; ils viennent de la verſion des Septante. Les Rabbins déſignent les différens Livres du Pentateuque, par le premier mot Hébreu, *Bereſith*, *Véelle Shemoth*, *Vaïcra*, &c. Perſonne n'eſt étonné d'entendre citer aujourd'hui les différens Livres du Nouveau Teſtament, ſous le nom général d'*Evangile*. Si un Critique ſuſpectoit les citations d'Hérodote ou de Platon, faites par les Anciens, parce qu'ils n'ont pas indiqué le Livre ni le Chapitre, il s'expoſeroit à la dériſion de tous les Lecteurs inſtruits.

§. VI.

Deuxieme Objection. Aucun des Auteurs profanes n'a parlé des miracles de Moïſe; Joſephe, Philon, Euſebe n'ont

pas pu découvrir un ſeul Auteur qui faſſe la moindre mention des actions merveilleuſes qu'on lui attribue : donc c'eſt un perſonnage fabuleux (*a*).

Réponſe. La conſéquence eſt abſurde. Si Moïſe n'a point fait des miracles, il a du moins fait des loix : donc c'eſt un perſonnage réel. Nous verrons que ſes loix ſont la plus forte preuve de ſes miracles. Des Ecrivains Païens qui ne croyoient point au Dieu de Moïſe, ne pouvoient pas faire grand cas de ſes miracles ; quand ils les auroient paſſés ſous ſilence ou révoqués en doute, cela ne ſeroit pas fort étonnant.

Mais ils n'ont fait ni l'un ni l'autre : 1°. Pluſieurs en ont parlé d'une maniere conforme à leurs préjugés. Lyſimaque & Apollonius Molon diſent que Moïſe étoit un ſéducteur & un enchanteur (*b*). Or, un *enchanteur* eſt un homme qui fait des prodiges du moins apparens. Trogue-Pompée, abrégé par Juſtin, dit que Joſephe, tranſporté en Egypte, devint très-ſavant dans la magie, tellement qu'il ſut prédire des années de ſtérilité long-

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Moïſe.*
(*b*) Joſephe, contre Appion, l. II, c. 6.

temps avant qu'elles arrivaſſent ; que Moïſe ſon fils hérita de ſes talens (*a*). Celſe reproche aux Juifs, qu'ils rendent un culte religieux aux Anges ; qu'ils ſont adonnés à la magie & aux maléfices ; qu'ils les ont appris de Moïſe leur maître (*b*). Pline met Moïſe au nombre des Magiciens fameux (*c*).

2°. D'autres en ont eu meilleure opinion. Selon Joſephe, les Egyptiens demeuroient d'accord que Moïſe étoit un homme admirable, & qui avoit quelque choſe de divin (*d*) : Joſephe n'auroit pas oſé avancer ce fait, s'il n'en avoit eu les preuves en main. Saint Cyrille rapporte un fragment de Diodore de Sicile, qui prétendoit avoir appris des Egyptiens mêmes, que Moïſe étoit un homme admirable, & regardé preſque comme un Dieu (*e*). Il cite d'autres Auteurs qui en ont parlé de même, tels que Polémon, Ptolémée de Mendès, Hellanicus, Philocorus & Caſtor. Le Pythagoricien Numenius, cité par Origene & par Euſebe,

(*a*) Juſtin, l. XXXVI.
(*b*) Orig. contre Celſe, l. I, n. 26.
(*c*) Hiſt. Nat. l XXX, c. 1.
(*d*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 10.
(*e*) S. Cyrille, contre Julien, l. I, p. 15.

dit que lorſque les Juifs furent chaſſés de l'Egypte, Jannès & Mambrès, Magiciens célebres, & ſavans dans les myſteres ſacrés, furent choiſis par les Egyptiens, pour s'oppoſer à *Muſée*, Chef des Juifs, dont les prieres étoient très-puiſſantes auprès de Dieu, & pour faire ceſſer les fléaux dont il affligeoit l'Egypte (*a*). Eupoleme appelloit Moïſe *le premier Sage;* Diodore & Strabon lui rendent la même juſtice : nous citerons leurs paroles ailleurs. Nous n'alléguons point le témoignage d'Artapan, rapporté par Euſebe, parce que cet Auteur paſſe pour ſuppoſé.

3°. Demetrius de Phalere, Philon l'ancien, Eupoleme avoient fait l'Hiſtoire des Juifs, & Joſephe dit qu'ils ne ſe ſont pas beaucoup éloignés de la vérité (*b*). Leur auroit-il rendu ce témoignage, s'ils avoient ſupprimé ou conteſté les miracles de Moïſe ? Juſtin a rapporté aſſez clairement celui du paſſage de la mer Rouge; nous le verrons en ſon lieu. Tacite atteſte le repos que les Juifs donnoient à la terre tous les ſept ans ; cette loi de Moïſe

(*a*) Orig. contre Celſe, l. IV, n. 51. Euſebe, Prép. Evang. l. IX, c. 8.

(*b*) Contre Appion, l. I, c. 8, à la fin.

n'a pu être exécutée ſans un miracle permanent.

Il y auroit de l'entêtement à exiger que les Païens euſſent parlé d'une maniere plus énergique du pouvoir ſurnaturel de Moïſe ; mais ils en ont dit aſſez pour confirmer le récit des Livres Saints, & pour démontrer la *ſcience profonde* d'un Philoſophe qui oſe répéter dans vingt Ouvrages, que les Auteurs profanes n'ont jamais parlé de Moïſe, n'ont cité aucun de ſes paſſages, n'ont fait aucune mention de ſes miracles.

Le très-grand nombre des anciens monumens ont péri, & l'on vient nous objecter leur ſilence : nous n'avons plus les Hiſtoriens Egyptiens, Phéniciens, Aſſyriens, Chaldéens, qui ont écrit dans le voiſinage de la Judée, & qui pouvoient connoître les Juifs ; nous ne ſavons ce qu'ils ont dit, que par des citations éparſes : mais Joſephe, Origene, Euſebe, S. Cyrille les avoient lus. Nous ne ſommes par reſponſables de l'incendie qui a conſumé la Bibliotheque d'Alexandrie, ni de la fureur des Mahométans.

Moïſe a précédé de pluſieurs ſiecles tous les Auteurs profanes, & l'on eſt ſurpris de ne pas trouver ailleurs des

Ecrivains contemporains qui atteſtent ſes actions & ſes miracles ; Celſe, qui connoiſſoit l'antiquité, n'a eu garde de faire cette objection. Les Grecs, très-modernes en comparaiſon des peuples Orientaux, en ont eu très-peu de connoiſſance. Hérodote ni Thucydide n'ont pas dit un mot des Romains : que prouve leur ſilence?

Il eſt fort étonnant, diſent nos Adverſaires, que les anciens Auteurs, Hérodote, par exemple, ne diſent pas un mot des Juifs, ce peuple célebre qui exiſtoit avec tant de gloire dans leur voiſinage (*a*). *Etonnant* ſans doute pour des Ecrivains très-mal inſtruits. Il eſt faux qu'Hérodote n'ait pas dit un mot des Juifs : en parlant de la circonciſion, il les nomme *les Syriens de la Paléſtine*. Quand il n'en auroit pas plus fait mention que des Romains, cela ne prouveroit rien ; les Hiſtoriens Egyptiens, Phéniciens & Chaldéens, qui en ſavoient plus qu'Hérodote, ont parlé des Juifs en très-bonne part, & n'ont point eu pour eux le mépris qu'affectent aujourd'hui des Philoſophes ſavans par inſpiration. Leur ignorance vo-

(*a*) Tableau du Genre humain, p. 51.

lontaire ne détruira pas les monumens qu'ils n'ont pas voulu voir.

Que diront ces Critiques intrépides, ſi on parvient à leur prouver que l'ancienne Hiſtoire d'Egypte, telle que nous l'avons reçue des Grecs, n'eſt autre choſe que le Texte même des Livres de Moïſe, mal traduit & groſſiérement commenté ? L'Auteur de *l'Hiſtoire véritable des temps fabuleux*, nous paroît avoir porté ce fait à un degré de vraiſemblance, auquel il eſt difficile de ne pas acquieſcer. Mais la plupart des Cenſeurs de l'Hiſtoire Sainte n'en ſavent pas aſſez pour être juges compétens de cette queſtion.

§. VII.

Troiſieme Objection. Tout eſt prodige, tout eſt miracle dans la naiſſance & dans la vie de Moïſe ; les Rabbins ont encore enchéri ſur les Livres Saints, pour rendre merveilleuſes les actions de leur Légiſlateur : ils en ont compoſé une hiſtoire remplie de fables puériles, & qui eſt néanmoins de la plus haute antiquité. Donc, il n'y a rien de vrai dans tout ce que l'on dit de Moïſe (*a*).

(*a*) Eſprit du Judaïſme, c. 2, &c. Queſt. ſur

Réponſe. On a écrit des fables ſur Zoroaſtre, ſur Alexandre, ſur Charlemagne : donc ces divers perſonnages n'ont jamais exiſté ; leur hiſtoire ne mérite aucune croyance. Sublime raiſonnement !

Nous convenons que des Philoſophes entêtés de Matérialiſme, obſtinés à ſoutenir que tout miracle eſt impoſſible & abſurde, ne peuvent lire l'Hiſtoire Juive ſans être révoltés. Mais ils ne raiſonnent point ; ils n'ont aucun principe certain, duquel ils puiſſent conclure l'impoſſibilité des miracles ; Bayle l'a démontré contre Spinoſa : les Déiſtes, les Sceptiques, les Matérialiſtes ne s'accorderont jamais ſur cette grande queſtion.

Nous avouons encore que la plupart des actions de Moïſe & des événemens de l'Hiſtoire Juive ſont abſolument contraires au cours de la Nature, & ſupérieurs aux regles de la prudence humaine ; mais il eſt ici queſtion d'un deſſein particulier de la Providence, d'un plan qu'elle a formé dès la création, & conſtamment ſuivi dans la ſuite des ſiecles. Il falloit

---

l'Encyclop. *Apocryphes*, *Moïſe*. Bible expliquée, p. 121 & ſuivi.

des miracles pour établir la révélation, pour la renouveler & la conſerver, pour fonder la République Juive, telle qu'elle a ſubſiſté pendant quinze cents ans, pour rendre inexcuſable l'idolâtrie des Nations dont elle étoit environnée. Si les Hébreux n'ont point vu de miracles, leur Légiſlateur eſt un fourbe inſenſé, toute la Nation une horde de frénétiques & de forcenés, leur Hiſtoire un rêve continuel; pendant quinze ſiecles, il ne s'eſt pas trouvé parmi eux un ſeul homme de bon ſens. Telle eſt auſſi l'idée que veulent nous en donner les Incrédules. Cependant c'eſt le ſeul peuple de l'univers qui ait eu une croyance raiſonnable, une morale pure, une police exacte, un gouvernement équitable & modéré. Les Sages de l'antiquité les mieux inſtruits en ont porté ce jugement : nous le verrons ci-après. Eu égard au temps & à l'état dans lequel ſe trouvoient toutes les autres Nations, il eſt impoſſible que ce phénomene ſoit arrivé ſans miracle; qu'un Légiſlateur, tel que Moïſe, ait pu s'élever par ſes propres forces au deſſus des idées, des erreurs, des préjugés univerſellement répandus. De quelque maniere que l'on enviſage ſon entrepriſe

& ſes ſuccès, il faut néceſſairement y admettre du ſurnaturel.

Un Athée, perſuadé qu'il n'y a point de Dieu, point de Providence, point de vie future, que toute Religion eſt un fanatiſme, que le haſard conduit tout dans l'univers, peut ſuppoſer qu'une Nation entiere a été frénétique pendant quinze cents ans, a retracé par des pratiques journalieres le ſouvenir de vingt miracles imaginaires, a ſuivi une Religion différente de toutes les autres, ſans que l'on puiſſe deviner le motif qui la lui a fait embraſſer. Si, dans l'origine, ce peuple a vu des miracles, ſa conduite n'a rien d'étonnant; s'il n'en a pas vu, ſa folie eſt inconcevable, & contraire à toutes les loix du monde moral.

Il eſt faux que le roman de la vie de Moïſe ſoit *de la plus haute antiquité* (*a*); il eſt dans le goût du Talmud, & marqué au coin du Rabbiniſme moderne: les Savans n'en ont jamais fait aucun cas.

§. VIII.

Quatrieme Objection. Dans tous les temps, les Juifs ont été haïs, déteſtés & mépriſés

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Moïſe.*

mépriſés des autres Nations; ils ont paſſé pour des fanatiques & des viſionnaires; leur Religion a été regardée comme une ſuperſtition, & leur Hiſtoire comme un roman : c'eſt par la prévention des Chrétiens, qui l'ont adoptée, qu'elle a obtenu quelque conſidération dans le monde : mais cela ne prouve rien, ſinon que les Chrétiens ſont auſſi crédules & auſſi peu ſenſés que les Juifs (*a*).

Réponſe. Ce ton dédaigneux des Incrédules eſt excellent pour écarter des diſcuſſions qui les incommodent; mais il ne nous en impoſe pas : voyons s'il eſt vrai que les Juifs aient été univerſellement mépriſés & déteſtés.

1°. Quels témoins allegue-t-on de ce mépris? Les Philoſophes Romains, Cicéron, Plutarque, Séneque, Tacite; mais ſur-tout les Poëtes, Horace, Juvénal, Perſe, Martial, Rutilius Numatianus. La plupart confondoient les Juifs avec les Egyptiens (*b*), tant ils les connoiſſoient bien; ils leur attribuent des uſages & une croyance formellement

(*a*) Opinions des Anciens ſur les Juifs; l'Eſprit du Judaïſme, le Chriſt. dévoilé, Réflex. déciſives ſur le Jud. 6e. Lettre à Sophie, &c.

(*b*) Opin. des Anc. ſur les Juifs, p. 4 & ſuiv.

les Antiochus, le Sénat Romain trouva bon de leur accorder ſon amitié, ils furent les preiniers Orientaux qui recouvrerent leur liberté, parce que Rome étoit toujours libérale du bien d'autrui (*a*). Lorſqu'elle eut écraſé le Royaume de Syrie, elle tomba ſur les Juifs, parce qu'elle ne vouloit plus de liberté dans le monde; il étoit tout ſimple de mépriſer un peuple aſſujetti, pour avoir droit de le tyranniſer.

3°. Quelle induction peut-on tirer des préventions nationales? Aucune. Les Grecs traitoient de *Barbare* tout ce qui n'étoit pas Grec; les Romains n'eſtimoient qu'eux-mêmes & les Grecs. Les Anglois, peu inſtruits, nous font l'honneur de nous haïr, & conſentent difficilement à nous eſtimer : nous ſommes plus équitables à leur égard. Connoît-on deux peuples voiſins qui n'aient des préjugés l'un contre l'autre?

4°. La principale raiſon du mépris que l'on avoit pour les Juifs, étoit la circonciſion; c'eſt le grand objet des railleries des Poëtes (*b*). Ce mépris eſt auſſi ſenſé

(*a*) *Facilè tunc Romanis de alieno largientibus*, Juſtin. l. XXXVI.

(*b*) Opin. des Anc. ſur les Juifs, p. 15 & ſ.

que celui des Asiatiques à l'égard des Européens, parce qu'ils ont des turbans, & que nous portons des chapeaux : plus les peuples sont ignorans, plus ils ont de vanité & de mépris pour les autres.

§. IX.

Laissons donc de côté les préventions absurdes. Les Philosophes plus anciens, les hommes d'Etats, les Souverains, les Corps de République ont-ils pensé sur le compte des Juifs comme les beaux esprits de Rome ? Voilà la question : nos Adversaires n'ont pas pris la peine de s'en informer.

Hermippus, Auteur ancien, cité par Josephe & par Origene, dit, dans la Vie de Pythagore, que ce Philosophe avoit emprunté des Juifs une partie de la doctrine qu'il porta dans la Grece (*a*). Numenius, Pythagoricien, pensoit de même : il disoit que Platon étoit le Moïse Athénien (*b*). La plus ancienne & la plus respectable Secte de philosophie avoit donc de l'estime pour les Juifs.

(*a*) Josephe, contre Appion, l. I, c. 6. Orig. contre Celse, l. I, n. 15.

(*b*) Eusebe, Prép. Evang. l. IX, c. 8 : l. XI, c. 10. Orig. l. IV, n. 51.

Si nous en croyons Cléarque, Diſciple d'Ariſtote, ce Philoſophe, voyageant en Aſie, avoit eu pluſieurs conférences avec un Juif dont il faiſoit le portrait le plus avantageux, & avoit beaucoup appris dans ſa converſation. Ariſtote croyoit les Juifs deſcendus des Gymnoſophiſtes Indiens, ſi célebres dans l'antiquité (*a*). Théophraſte, autre Diſciple d'Ariſtote, cité par Porphyre, repréſente les Juifs comme un peuple de Philoſophes accoutumé à s'entretenir de la Divinité à laquelle ils rendent leur culte (*b*). Mégaſthene, cité par S. Clément d'Alexandrie, en avoit la même idée (*c*). Porphyre lui-même dit que les inventeurs de la ſageſſe ou de la philoſophie ont été les Egyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens, & *les Hébreux* (*d*).

Hécatée d'Abdere, Philoſophe eſtimé d'Alexandre & de Ptolomée Lagide, avoit écrit un Livre entier ſur les Juifs. Il y parloit avec éloge d'un Sacrificateur, nommé Ezéchias, *grand perſonnage* avec

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 8; Euſebe, *ibid.* c. 5.

(*b*) Porphyr. *de Abſtin.* l. II, n. 26.

(*c*) Euſebe, l. IX, c. 6.

(*d*) Théodoret, Thérapeut. 1e. Diſc. p. 172.

lequel il avoit converſé pluſieurs fois ſur la croyance & les loix de ſa Nation. Hécatée parloit ſi avantageuſement dés Juifs, qu'Herennius Philon doutoit que cet Ouvrage fût d'Hécatée. S'il en eſt véritablement, diſoit-il, il faut que cet Auteur ſe ſoit laiſſé perſuader par les Juifs, & qu'il ait embraſſé leur doctrine (*a*). Onomacrite avoit mis en vers une partie de leur Hiſtoire; il ne la regardoit pas comme un Roman.

Ce ne ſont-là que des fragmens ſauvés des ruines de l'antiquité; mais il nous reſte des monumens plus entiers.

§. X.

Strabon, parlant des Juifs, donne une haute idée de Moïſe; il le loue d'avoir eu des idées plus ſublimes de la Divinité, que les Egyptiens, les Grecs & les Libyens. Il dit que Moïſe quitta l'Egypte, parce qu'il ne pouvoit pas approuver les notions religieuſes ni le culte des Egyptiens; qu'il fut ſuivi par un grand nombre d'*hommes vertueux*, qui adoroient Dieu. Moïſe, dit-il, leur apprit

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 8. Orig. contre Celſe, l. I, n. 15.

à honorer la Divinité en eſprit, ſans aucune repréſentation ſenſible; à faire conſiſter la piété dans l'innocence des mœurs & dans la vertu; à retrancher du culte tout ce qui eſt indécent & abſurde. Strabon regarde néanmoins l'abſtinence de certaines viandes, & la circonciſion, comme des pratiques ſuperſtitieuſes, parce qu'il n'en ſavoit pas la raiſon (*a*).

Diodore de Sicile, ſouvent injuſte à l'égard des Juifs, fait néanmoins l'éloge de Moïſe. » C'étoit, dit-il, un homme » ſupérieur par ſa prudence & par ſon » courage; il s'empara de la Judée, y » bâtit pluſieurs villes, & la plus célebre » de toutes, nommée *Jeruſalem*; il y » conſtruiſit un temple, ſinguliérement » reſpecté des Juifs. Il enſeigna à ſon » peuple le culte de Dieu, & inſtitua les » cérémonies de Religion. Enfin, il don- » na des Loix à ſa Nation, dont il fit » une République. Mais il ne voulut » placer dans le temple aucune image » des Dieux, jugeant que la forme hu- » maine ne convient point à la Divinité. » Il établit des cérémonies ſacrées & des » Loix morales très-différentes de celles

(*a*) Strabon, Géorg. l. XVI, p. 1104.

» des autres Nations: car, mécontent de
» ce que la ſienne étoit bannie d'Egypte,
» il lui inſpira des mœurs qui tenoient
» quelque choſe de l'inhumanité & de
» l'inhoſpitalité ; & choiſiſſant entre eux
» ceux qui étoient les plus agréables à la
» multitude & en même temps les plus
» capables de gouverner, il en fit les
» Prêtres de la Nation. Il leur confia tout
» ce qui concernoit le culte divin, & les
» établit en même temps gardiens des
» Loix, & Juges dans toutes les cauſes
» importantes... A la fin du Livre de
» leurs Loix, on lit ces mots : *Moïſe rap-*
» *porte aux Juifs ces paroles qu'il a en-*
» *tendues de la bouche de Dieu même.*
» Ce Légiſlateur leur a laiſſé de très-
» ſages inſtructions ſur la guerre (*a*) «.
Nous verrons ailleurs s'il y a dans les Loix des Juifs, des traits d'inhumanité & d'inhoſpitalité.

Trogue-Pompée, dans Juſtin, paroît approuver la conſtitution de la République Juive; il loue ce peuple d'avoir fondé ſa proſpérité ſur la juſtice réunie à la Religion : *juſtitiâ Religione permixtâ* (*b*).

(*a*) Fragm. de Diod. traduct. de Terraſſon, tome VII, p. 247.

(*b*) Juſtin, Hiſt. l. XXXVI.

Dion Caſſius dit que les mœurs & les coutumes des Juifs ſont très-différentes de celles des autres peuples; qu'ils n'adorent aucun des Dieux vulgaires, mais qu'ils en honorent un ſeul avec beaucoup de reſpect. » Il n'y a, dit-il, aucun ſimu-
» lacre à Jeruſalem, parce qu'ils croient
» leur Dieu inviſible & ineffable, & ils
» ſurpaſſent tous les autres peuples dans
» le culte religieux qu'ils lui rendent. Ils
» lui ont bâti un temple vaſte & magni-
» fique, mais ſans couverture; ils fêtent
» le jour que nous conſacrons à Saturne.
» Ce n'eſt point mon deſſein de m'éten-
» dre davantage ſur leur Dieu & ſur ſon
» culte; pluſieurs Auteurs en ont par-
» lé (*a*) «. Nous ne voyons là aucune marque de mépris pour les Juifs ni pour leur Religion.

Varron approuve la coutume des Juifs d'adorer Dieu ſans aucune image ſenſible; les anciens Romains avoient fait de même. Si cet uſage, dit-il, eût toujours duré parmi nous, le culte des Dieux ſeroit beaucoup plus pur (*b*).

Porphyre fait un éloge complet de la

(*a*) Hiſt. Rom. l. XXXVII.
(*b*) S. Aug. *de Civit. Dei*, l. IV, c. 31.

ſecte Juive des Eſſéniens, de leurs mœurs, de leur culte, des loix de Moïſe qu'ils obſervent, du courage avec lequel pluſieurs Juifs ſouffrirent la mort ſous Antiochus. » Accoutumés, dit-il, à ce genre » de vie, & s'occupant ainſi de la vérité » & de la piété, il eſt très-vraiſemblable » que pluſieurs d'entre eux ont connu » l'avenir, ayant été élevés dès leur tendre jeuneſſe dans la lecture des Livres » ſacrés; des Ecrits des Prophetes, & » dans l'uſage de différentes purifications; rarement ils ſe trompent dans » leurs prédictions (*a*) «.

Nous ne citerons aucun des oracles allégués par Porphyre en faveur des Juifs; ils ſont trop ſuſpects: ce Philoſophe eût-il oſé en faire mention, ſi la haine & le mépris pour les Juifs avoient été auſſi univerſels qu'on le prétend?

Le Compilateur des *Opinions des Anciens ſur les Juifs*, n'a eu garde de citer aucun de ces monumens; il a ſoigneuſement recueilli tout ce qu'il y a d'injurieux aux Juifs dans les Auteurs Païens; il a ſupprimé avec une bonne foi exemplaire tout ce qui leur eſt favorable.

(*a*) De l'Abſtin. l. IV, n. 11. & ſuiv.

§. XI.

Cependant il a été forcé d'avouer que les Juifs furent accueillis par pluſieurs Souverains. Alexandre leur accorda le droit de bourgeoiſie dans ſa ville d'Alexandrie ; le Fondateur d'Antioche fit de même. Les Ptolomées les protégerent en Egypte ; Philométor leur permit de bâtir un temple ſur le modele de celui de Jeruſalem (*a*) ; Philadelphe voulut avoir une traduction de leurs Livres ; la bienveillance de Cyrus pour eux eſt inconteſtable.

Joſephe rapporte pluſieurs décrets du Sénat & des Empereurs Romains, par leſquels ils reconnoiſſent la fidélité de ſa Nation & les ſervices qu'elle leur a rendus ; ils ordonnent qu'elle jouiſſe des mêmes priviléges que les autres ſujets de l'Empire, lui laiſſent la liberté d'obſerver ſa Religion & ſes Loix (*b*).

Lorſque Caligula voulut faire placer ſa ſtatue dans le temple de Jeruſalem, le Roi Agrippa lui rappela les témoignages de reſpect & de piété que ſes aïeux, &

(*a*) Opin. des Anc. ſur les Juifs, p. 24.
(*b*) Antiq. Jud. l. XIV, c. 17, 22 : l. XVI, c. 10.

Auguſte lui-même avoient donnés en faveur de ce temple, les préſens qu'ils y avoient envoyés; les priviléges qu'ils y avoient attachés, les ſacrifices auxquels ils avoient contribué, l'admiration dont Marcus Agrippa fut pénétré, lorſqu'il fut témoin de la majeſté du culte que l'on y rendoit à Dieu (*a*). Quand ce ſeroit Philon ou Joſephe qui auroient prêté leur plume pour faire cette Lettre, elle n'en eſt pas moins écrite avec la nobleſſe de ſtyle qui convient à un Roi. Agrippa n'auroit pas oſé alléguer des faits imaginaires à un brutal tel que Caligula: celui-ci, vaincu par la vérité, n'oſa exécuter ſon projet.

L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire, Chapitre XLVI, a traité de fable ce que raconte Joſephe des marques de reſpect qu'Alexandre donna au Grand-Prêtre des Juifs & au temple de Jeruſalem, lorſqu'il paſſa par la Judée (*b*).

(*a*) Ambaſſade de Philon, c. 16. Tertullien dit aux Romains: Vous avez offert des victimes au Dieu des Juifs, & des préſens à ſon Temple; vous avez honoré cette Nation de votre alliance, & vous ne l'auriez jamais ſubjuguée, ſi elle n'eût commis un dernier attentat contre le Chriſt. Apol. c. 26.

(*b*) Antiq. Jud. l. XI, c. 7.

Sur quel fondement ? C'eſt qu'un fait favorable à une Nation, déteſtée par les Philoſophes, ne peut pas être vrai: Mais l'exemple de Marcus Agrippa, gendre d'Auguſte, eſt plus récent. Eſt-ce encore une fable ? Le droit de bourgeoiſie, accordé aux Juifs par Alexandre, prouve du moins qu'il n'avoit ni haine ni mépris pour eux.

Devenus célebres par leurs guerres contre les Rois de Syrie, les Juifs reçurent des témoignages d'eſtime de la part de quelques Républiques de la Grece. Il y a dans le premier Livre des Macchabées, Chapitre XII, une lettre d'Arius, Roi de Sparte, au Grand-Prêtre Onias, par laquelle il reconnoît que les Spartiates ſont freres des Juifs, & deſcendent comme eux d'Abraham. La ſource de cette mépriſe eſt aiſée à découvrir. Sur une ancienne tradition, les Spartiates croyoient que leur ville & pluſieurs autres de la Grece avoient été fondées par des Phéniciens. Comme les Juifs habitoient près de la Phénicie, les Spartiates ſe perſuaderent que cette Nation avoit de tout temps poſſédé la Paleſtine & les côtes de la Phénicie, & qu'elle avoit autrefois envoyé des

colonies dans la Grece. Jonathas, Sacrificateur, qui leur répondit au nom de ſa Nation, ne jugea point qu'il fût néceſſaire de diſcuter ce point d'Hiſtoire; il ne dit rien pour confirmer ni pour détruire leur opinion.

En mettant d'un côté de la balance tous ces témoignages anciens favorables aux Juifs, de l'autre les ſarcaſmes des Poëtes Latins & les invectives des Philoſophes modernes, il nous paroît que ceux-ci ne l'emporteront pas; qu'il y a une différence à faire entre des déclamateurs & des hommes inſtruits.

Les Juifs n'ont été connus des Grecs & des Romains qu'après la captivité. Tranquilles d'abord dans leur pays, en paix avec leurs voiſins, appliqués à l'agriculture, attachés à leurs Loix & à leur Religion, jaloux de leur liberté, ils étoient, aux yeux de la raiſon & de la philoſophie, un peuple heureux & eſtimable. Tourmentés ſucceſſivement par les Aſſyriens, par les Antiochus, par les Romains, ils ſe répandirent de toutes parts. Ces Juifs, diſperſés dans l'Egypte, dans la Grece, dans l'Italie, dégénérerent ſans doute. Toute la Nation, livrée à l'eſprit de vertige après

la mort de Jeſus-Chriſt, ne fut plus connue que par ſon opiniâtreté ſtupide; elle prêta le flanc au ridicule & au mépris. On ne doit pas être étonné de l'averſion que tous les peuples conçurent contre elle; cette deſtinée lui avoit été prédite. Nous abandonnons volontiers aux Incrédules ces Juifs dégradés. Mais ce n'eſt point là leur état primitif; ceux qui n'en connoiſſent point d'autre, confondent les époques, brouillent l'Hiſtoire, ne ſavent à qui ils en veulent, en impoſent aux Lecteurs, déraiſonnent ſous un faux air d'érudition.

Pour nous, indépendamment des motifs de Religion, nous ne rougiſſons point de marcher à la ſuite de Pythagore & d'Ariſtote, de conſidérer cette Nation dans ſon berceau & dans les diverſes périodes de ſa durée, de conſulter ſes Livres, d'examiner ſa croyance, ſes loix, ſes mœurs; elle eſt dans l'hiſtoire de l'eſprit humain un phénomene aſſez ſingulier pour exciter notre curioſité.

Nous aurions peut-être dû réſerver ces réflexions pour le Chapitre V; mais il nous a paru néceſſaire d'écarter d'abord les préventions injuſtes que les Incrédules s'efforcent d'inſpirer à leurs Lecteurs contre les Juifs.

ARTICLE SECOND.

Moïſe eſt l'Auteur du Pentateuque.

§ I.

Il n'eſt pas étonnant que les Incrédules aient fait les plus grands efforts pour répandre du doute ſur l'authenticité des cinq Livres attribués à Moïſe. Dès qu'il eſt prouvé que ces Livres ſont véritablement l'ouvrage de ce Légiſlateur, il n'eſt plus poſſible de conteſter la vérité des faits qu'ils contiennent, ni la miſſion de Moïſe, ni la divinité de la Religion Juive. Un Ecrivain ſenſé a-t-il pu prendre les Iſraélites à témoin des faits miraculeux ſur leſquels il fonde ſes Loix, ſi ces faits étoient faux & imaginaires? A-t-il oſé établir des fêtes & des cérémonies pour perpétuer la mémoire de ſes miracles, ſi les Juifs ne les avoient pas vus de leurs yeux? Une Nation entiere n'a pas pu ſe ſoumettre à des loix onéreuſes, à des privations, à des uſages qui la tenoient ſéparée des peuples voiſins, s'ils n'étoient fondés que ſur des faits dont la fauſſeté lui étoit évidente:

on ne connoît dans l'univers aucun exemple d'une pareille imbécillité.

Lorſque l'authenticité du Pentateuque eſt bien établie, celle des autres Livres de l'ancien Teſtament, qui en ſont une ſuite, ne peut être douteuſe; elle eſt appuyée ſur les mêmes preuves; tout l'édifice de la Religion Juive eſt inébranlable.

Pour juger de la date du Pantateuque par la ſimple lecture, par le ton qui y regne, par les mœurs qui y ſont décrites, il faut avoir une très-grande connoiſſance de l'antiquité. Il faut ſe placer dans les époques les plus reculées de l'Hiſtoire, concevoir quel étoit pour lors l'état des nations, des ſciences, des arts, des loix, des mœurs, du langage; eſtimer quelle pouvoit être la meſure des connoiſſances naturelles ou acquiſes d'un Ecrivain tel que Moïſe. Qu'un Savant, muni de toute l'érudition néceſſaire, ſans paſſion & ſans préjugé, entreprenne d'examiner ainſi le Pentateuque; qu'il le compare aux autres Livres des Juifs, aux monumens des autres Nations; qu'il peſe les faits, la doctrine, les loix, l'ordre chronologique, la géographie, la langue, le ſtyle du Légiſlateur des Hébreux; qu'il prononce

enſuite, nous ne redouterons point ſa déciſion : plus il ſera ſage & habile, plus il concevra de reſpect pour les Livres de Moïſe. Auſſi ce n'eſt point parmi les hommes doués de ces talens rares, que les Livres des Juifs ont trouvé des cenſeurs ; ils n'y ont trouvé que des partiſans & des apologiſtes. La foule des Ecrivains qui ſe ſont déchaînés contre les Saintes Ecritures, n'avoient pas une ſeule des notions dont nous venons de parler ; avec un peu de littérature moderne, après une lecture ſuperficielle des verſions, avec la hardieſſe de falſifier tous les paſſages, ils ſe ſont crus en état de démontrer que le Pentateuque ne pouvoit être l'ouvrage de Moïſe, qu'il a été compoſé dans des ſiecles très-poſtérieurs.

Si, pour prouver le contraire, il falloit avoir toutes les lumieres dont ils ont manqué, nous aurions à craindre nous-mêmes de ne pas réuſſir : mais, outre que cette queſtion a été traitée par un grand nombre de Savans, il y a des preuves aiſées à ſaiſir, qui ne demandent ni des réflexions profondes, ni une vaſte érudition ; nous nous y attacherons principalement.

Au commencement de ce ſiecle, lorſ-

que le Pere Hardouin s'aviſa de révoquer en doute l'authenticité de l'Enéide de Virgile, ſoutint que ce Poëme & les Odes d'Horace étoient des pieces forgées au treizieme ſiecle, il ne perſuada perſonne : on regarda ſes diſſertations comme les rêveries d'un eſprit ſyſtématique qui abuſoit de ſon érudition ; l'on ne prit pas ſeulement la peine de le réfuter ſérieuſement. S'il ne s'étoit pas rendu célebre par d'autres paradoxes, on croiroit qu'il n'a fait ſon *Pſeudo-Virgilius* que pour tourner en ridicule les argumens de Spinoſa contre l'authenticité du Pentateuque. Mais s'il revenoit au monde, quel ſeroit ſon étonnement de voir qu'il a formé une Secte ; que nos plus célebres Philoſophes ſont ſes diſciples ; qu'ils tournent contre les Livres de Moïſe tous les raiſonnemens qu'il a faits contre l'Enéide ? Ceux mêmes qui ont plaiſanté de ſes viſions, le copient ſans le ſavoir ; c'eſt un phénomene aſſez curieux dans l'Hiſtoire de la Philoſophie.

Plus récemment, lorſque M. Macpherſon publia en Angleterre les Poéſies Erſes, compoſées par les anciens peuples des montagnes d'Ecoſſe, quelques Littérateurs l'accuſerent de les avoir ſuppo-

ſées. Ce ſoupçon ne dura pas long-temps. Avec un peu de réflexion, l'on comprit qu'il étoit impoſſible à un Ecrivain du dix-huitieme ſiecle de prendre le ton, le génie, les idées, les mœurs d'un peuple qui n'eſt plus le même depuis mille ou douze cents ans, & qui n'a laiſſé aucuns mémoires. A plus forte raiſon, cela auroit-il été impoſſible à des Auteurs Juifs, dans les ſiecles où l'on ſuppoſe que les Livres de Moïſe ont été fabriqués. Il en eſt de même de l'Edda des Iſlandois, & de tout autre Livre très-ancien. Comment les Incrédules oſent-ils faire uſage contre le Pentateuque, d'un reproche dont l'abſurdité ſaute aux yeux, dès qu'on veut l'appliquer à tout autre monument?

§. II.

La premiere preuve que nous apportons de l'authenticité des cinq Livres de Moïſe, eſt le témoignage de ces Livres mêmes. D'un bout à l'autre, c'eſt Moïſe qui parle comme acteur principal; il dit que Dieu lui a donné ordre de mettre par écrit les Loix qu'il impoſe à ſon peuple, & les événemens dont elles ſont accompagnées. Il veut que cette Hiſtoire

ſoit conſervée avec ſoin ; que l'on en faſſe des copies ; que tous les Juifs ſoient exacts à la lire & à la conſulter : il ne dit rien qui ne convienne au perſonnage qu'il remplit, & aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouve. Un impoſteur, dans les ſiecles ſuivans, ſe ſeroit démaſqué par quelque endroit.

Ce témoignage eſt confirmé par celui des Ecrivains Juifs poſtérieurs à Moïſe ; tous nomment leurs Loix nationales, *Loix de Moïſe*, & les Livres où elles ſont contenues, *Livres de Moïſe*. Immédiatement après ſa mort, Dieu ordonne à Joſué d'exécuter ponctuellement ce que Moïſe lui a commandé, de ne point perdre de vue *le volume de cette Loi*, de le méditer jour & nuit (*a*). Avant de mourir, il écrit *dans le volume de la Loi du Seigneur*, les promeſſes que le peuple venoit de lui faire (*b*). Ce volume de la Loi de Moïſe exiſtoit donc pour lors.

Sous les Juges, il s'éleve une diſpute entre les Ammonites & les Iſraélites ; les premiers déclarent la guerre, ſous pré-

(*a*) Joſué, c. 1, v. 7 & 8.
(*b*) *Ibid.* c. 24, v. 26.

texte de répéter une partie de leur ancien territoire occupé par les derniers. Jephté, Juge & Chef du peuple de Dieu, ſoutient aux Ammonites qu'ils ont tort; qu'Iſraël n'a rien uſurpé ſur eux ni ſur les Moabites; que s'il poſſede une portion de terrein qui appartenoit autrefois aux Moabites, il l'a conquiſe ſur les Amorrhéens qui l'avoient enlevée aux Moabites. Il conclut, que ce coin de terre appartient légitimement à ſon peuple, comme vainqueur des Amorrhéens, & qu'il le poſſede à ce titre depuis trois cents ans (*a*). Ce détail eſt évidemment tiré du Livre des Nombres. Ou Jephté avoit ce Livre ſous les yeux, ou il en ſavoit exactement l'hiſtoire; les détails géographiques dans leſquels il entre, les époques qu'il cite, démontrent que trois cents ans après Moïſe on avoit un récit fidele de ce qu'il avoit fait & ordonné, qu'on le conſultoit au beſoin. Le diſcours de Jephté eſt un commentaire ſuivi du Chapitre XXI du Livre des Nombres.

Les Livres ſuivans, écrits ſous les Rois, citent des loix & des paſſages du Penta-

(*a*) Jud. c. 11, & Num. c. 21.

teuque, en rappellent des traits hiſtoriques, ſuppoſent les Ecrits de Moïſe exiſtans & connus. Point d'interruption dans cette chaîne de témoignages. Il n'eſt aucune époque depuis Moïſe où l'on ait pu faire paroître ſes Livres pour la premiere fois, ſans forger en même temps tous les Ecrits poſtérieurs.

Pour être en droit de contredire les archives d'une Nation qui a toujours fait profeſſion de les garder avec reſpect comme les titres de ſa croyance, de ſes droits, de ſes poſſeſſions, de ſes eſpérances, il faut des raiſons démonſtratives; Les Incrédules en ont-ils? Le Pere Hardouin diſoit que tous les Auteurs Profanes ou Eccléſiaſtiques, Hiſtoriens, Poëtes, Orateurs, qui ont parlé de l'Enéide de Virgile, étoient autant d'Auteurs ſuppoſés (*a*); ſur le même plan, nos Critiques incrédules ſoutiennent que les Ecrivains ſacrés qui ont fait mention des Livres de Moïſe, n'ont pas plus exiſté que lui.

L'un d'entre eux dit que les Juifs ſont auſſi peu capables d'atteſter l'authenticité

(*a*) Pſeudo-Virgilius, p. 282.

des Livres de Moïſe, que les Arabes la divinité de l'Alcoran (*a*).

Mais l'*authenticité* d'un Livre & ſa *divinité* ne ſont pas la même choſe. Les Arabes ſont témoins compétens pour certifier l'authenticité de l'Alcoran, pour prouver que ce Livre leur a été donné par Mahomet : quand à la divinité de ce Livre, c'eſt autre choſe. Peuvent-ils être ſûrs que Mahomet l'a reçu du Ciel, ou qu'il lui a été dicté par l'Ange Gabriel ? Ils ne l'ont pas vu, & Mahomet n'a fait aucun miracle pour le prouver. De même les Juifs ſont croyables, quand ils atteſtent que le Pentateuque leur a été donné par Moïſe ; c'eſt un fait palpable ſur lequel ils n'ont pas pu ſe tromper. La divinité de ce Livre ſe prouve, non par des témoignages, mais par les miracles qui ont démontré la miſſion divine de ce Légiſlateur : dès qu'il a été envoyé de Dieu, qu'il a parlé au nom de Dieu, ſes Livres ſont la parole de Dieu. Or, ſes miracles ſont encore des faits ſenſibles, palpables, atteſtés non-ſeulement par la tradition conſtante des Juifs, mais par

(*a*) Bolingbroke, Œuv. tome III, p. 278.

les

les effets qu'ils ont produits, par l'empreinte qu'ils ont laiſſée ſur toute la Religion & la Légiſlation des Juifs; nous le verrons ci-après. Rien de tout cela ne peut être appliqué à l'Alcoran.

§. III.

La ſeconde preuve de l'authenticité du Pentateuque, eſt l'ordre chronologique qui y eſt obſervé, & qui marche à côté des généalogies. Le premier Chapitre de l'Exode, eſt la ſuite du dernier Chapitre de la Geneſe; celui-ci finit à la mort de Joſeph en Egypte; l'Exode raconte les événemens qui s'enſuivirent, la ſervitude dans laquelle les Iſraélites furent réduits, leur délivrance par Moïſe. Le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome ſuccedent à l'Exode ſans interruption. Depuis le ſecond Chapitre de l'Exode, ces Livres ſont en forme de Journal; l'Auteur écrit les événemens à meſure qu'ils arrivent, les réglemens de police & les loix de religion à meſure qu'il les publie. Un Ecrivain poſtérieur à Moïſe n'auroit pas pu ſuivre cette méthode avec tant d'exactitude, & il ne l'auroit pas jugée néceſſaire.

Il n'y a qu'un témoin oculaire des mar-

ches, des circuits, des campemens du Peuple Hébreu dans le déſert, qui ait pu les rapporter par ordre, en fixer le lieu & la durée, diſtinguer ce qui eſt arrivé dans tel lieu ou dans tel autre, faire cadrer le temps de chaque ſéjour avec la ſomme des quarante ans pendant leſquels le voyage a duré. Un impoſteur n'auroit eu garde de ſe mettre dans de pareilles entraves, & s'il avoit eu l'imprudence de s'y engager, il ne s'en ſeroit jamais tiré.

Dans la Geneſe, Moïſe rapporte les faits tels qu'il les ſavoit par une tradition dont il nous montre la chaîne; plus ils ſont anciens, plus la narration eſt courte & ſommaire. L'Hiſtoire des ſeize cents ans qui ont précédé le Déluge, eſt renfermée en ſept Chapitres; les quatre ſuivans racontent ce qui s'eſt paſſé pendant quatre ſiecles juſqu'à la vocation d'Abraham. A cette époque, le récit de l'Hiſtorien commence à être plus détaillé, parce que Moïſe touchoit de très-près à Abraham, par Lévi ſon biſaïeul. Onze Chapitres contiennent les annales de deux mille ans, pendant que les trente-neuf Chapitres ſuivans renferment ſeulement l'hiſtoire de trois ſiecles. Un Ecrivain poſtérieur à Moïſe n'eût point

pouſſé la vraiſemblance ni le naturel juſques là : où eſt le fauſſaire qui ait ſu meſurer l'étendue & les détails de ſa narration ſur le degré précis de lumiere qu'il pouvoit avoir ? L'impoſture ne ſuit point avec tant de perfection la marche de la vérité.

Un Auteur plus ancien que Moïſe a pu écrire la Geneſe, s'il touchoit comme lui à la chaîne de la tradition ; mais il n'a pas pu écrire les faits racontés dans l'Exode, puiſqu'ils n'étoient pas encore arrivés. Un Auteur plus récent n'a pu écrire ni l'un ni l'autre ; il falloit avoir vu l'Egypte, & avoir parcouru le déſert. De tous les Hébreux ſortis de l'Egypte à l'âge viril, aucun n'eſt entré dans la terre promiſe, que Joſué & Caleb ; les autres ſont morts dans le déſert (*a*). Ces deux hommes étoient trop jeunes pour avoir été inſtruits par les petits-fils de Jacob ; tous les autres avoient quitté l'Egypte dans l'adoleſcence. Eſt-ce par haſard que Moïſe ſe trouve ſeul placé dans le point précis où il falloit être pour lier les faits de la Geneſe avec ceux des autres Livres ? Si

(*a*) Nomb. c. 14, v. 30 : Deut. c. 1, v. 35 & 38.

c'eſt un impoſteur, qui, dans les ſiecles ſuivans, a mis le Pentateuque ſur le compte de Moïſe, il a eu la vue bien perçante; en l'attribuant à tout autre, il ſeroit tombé en contradiction, tout ſon édifice auroit croulé. Il eſt difficile d'attribuer à un Juif tant de diſcernement & de ſagacité. Plus on recule l'époque de la ſuppoſition, plus on la rend abſurde & impoſſible. Nous le verrons ci-après.

§. IV.

La troiſieme preuve eſt le ſtyle du Pentateuque. Tout autre qu'un témoin oculaire des actions de Moïſe, tout autre que Moïſe lui-même n'auroit pu prendre le ton, la maniere, la naïveté de cet Auteur principal. Je n'en citerai qu'un exemple tiré du troiſieme Chapitre de l'Exode. » Moïſe paiſſoit les troupeaux de » Jéthro ſon beau-pere dans le déſert, » près de la haute montagne d'Horeb: » il apperçut un buiſſon embraſé qui ne » ſe conſumoit point: Allons voir, dit-il, » cette merveille, & pourquoi le feu ne » conſume point ce buiſſon. Pendant » qu'il s'avançoit, une voix part du buiſ- » ſon, & lui crie: *Moïſe, n'approche* » *point, déchauſſe-toi; le lieu où tu*

» *es eſt une Terre Sainte. Je ſuis le* » *Dieu de ton pere, le Dieu d'Abra-* » *ham, d'Iſaac & de Jacob.* Moïſe ſe » cache le viſage, & n'oſe plus lever » les yeux. *J'ai vu*, dit le Seigneur, » *l'affliction de mon peuple en Egypte,* » *j'ai entendu ſes cris, je veux le tirer* » *de la ſervitude, & le conduire dans* » *le pays fertile & délicieux des Cha-* » *nanéens. Je vais t'envoyer à Pharaon,* » *pour que tu faſſes ſortir tes freres de* » *l'Egypte.* Et qui ſuis-je, Seigneur, » pour obliger Pharaon à délivrer les » Iſraélites? *Je ſerai avec toi; & pour* » *preuve que c'eſt moi qui t'envoie,* » *lorſque tu auras tiré mon peuple de* » *l'Egypte, tu m'offriras un ſacrifice* » *ſur cette montagne.* Mais lorſque je » dirai aux enfans d'Iſraël : le Dieu de » vos peres m'envoie vers vous; s'ils » me demandent votre nom, que ré- » pondrai-je? *Je ſuis*, dit le Seigneur, » *celui qui eſt; tu leur diras : celui qui* » *eſt, m'a envoyé vers vous* «. Le reſte du Chapitre eſt de même ſtyle. L'Auteur de la Bible expliquée l'a indignement traveſti (*a*).

(*a*) Bible expliquée, p. 124 & ſuiv.

J'oſe interroger ici tout Ecrivain qui a de l'ame. Un Auteur Juif quelconque eût-il imaginé cette ſcene, ces circonſtances, ce ton naïf & ſublime, ce ſtyle, digne tout à la fois de la majeſté Divine & de la ſimplicité d'un Berger? Je n'inſiſterai point ſur le nom énergique & inoui que prend ici le Seigneur; je ne veux que ces deux mots, *déchauſſe-toi*: un Juif qui auroit écrit quatre ou cinq cents ans après Moïſe, ſe ſeroit-il aviſé de cette circonſtance? Il n'eſt preſque pas un ſeul Chapitre de ſes Livres qui ne préſente de pareils traits. Mais quand un Philoſophe les lit avec une tête farcie de préventions, & dans la ſeule vûe d'y trouver à reprendre, il eſt ſtupide, il ne ſent plus rien.

Ceux qui attribuent à un Auteur plus récent ces Livres ſi originaux, devroient du moins s'accorder avec eux-mêmes. Ils ne ceſſent de nous objecter l'ignorance, la groſſiéreté, le fanatiſme, le génie enfant & viſionnaire des Juifs, & ils ſuppoſent que ces ignorans ont ſu prendre le ton convenable à vingt Auteurs qui ont vécu à pluſieurs ſiecles de diſtance les uns des autres, & qui ſe trouvoient dans des circonſtances toutes différentes. Les

Ecrits de Moïſe reſſemblent-ils à ceux des Rabbins, au Roman qu'ils ont forgé de la vie de Moïſe dans les derniers ſiecles, ou aux rêveries du Thalmud? Ils ne reſſemblent à aucun autre. Qu'on liſe Joſué, Samuel, les Livres des Prophetes, ceux d'Eſdras, & de qui l'on voudra; ce n'eſt plus Moïſe : autre ton, autre maniere, autre caractere, mais toujours propres au perſonnage qui eſt cenſé tenir la plume. On ſent qu'il ne pouvoit & ne devoit pas écrire autrement.

Ce n'eſt point ici une preuve de raiſonnement ni d'érudition, c'eſt une preuve de goût & de ſentiment; & c'eſt la plus forte de toutes celles que l'on a employées contre le Pere Hardouin. Il ne faut pas ſavoir beaucoup pour la ſaiſir, mais il faut avoir beaucoup lu les Livres Saints, & les avoir comparés. Celui qui n'en eſt pas affecté, ne ſera convaincu par aucun argument.

§. V.

La quatrieme preuve de l'authenticité des Livres de Moïſe, eſt la nature des choſes qu'ils renferment, & la néceſſité abſolue dans laquelle ſe trouvoient tous les Juifs d'en avoir connoiſſance. Moïſe

leur prédit que lorſqu'ils ſeront établis dans la terre de Chanaan, ils voudront avoir un Roi ; il ordonne que ce Roi reçoive des Lévites *le Livre de la Loi*, en écrive un double de ſa main, & le liſe tous les jours de ſa vie (*a*). C'étoit le ſeul Livre où il pût apprendre les Loix ſelon leſquelles il devoit gouverner. Cet ordre fut négligé par pluſieurs Rois infideles ; voilà pourquoi Joſias ſe trouva ſi peu inſtruit lorſqu'il monta ſur le trône, & fut ſi étonné lorſqu'on lui lut le Livre de Moïſe. Selon la conſtitution politique des Hébreux, ce n'eſt point l'homme qui devoit régner ; c'eſt la Loi.

Ce même Livre étoit le ſeul dans lequel les Prêtres & les Lévites puſſent apprendre leurs devoirs, les fonctions du culte divin, les divers miniſteres dont ils étoient chargés, le détail immenſe de cérémonie qu'ils devoient obſerver. Tout y eſt preſcrit & marqué avec la derniere préciſion : mais il falloit une lecture aſſidue pour s'en inſtruire. Quand le reſte du peuple n'auroit eu aucune connoiſſance de ce Livre, il falloit néceſſairement que les Lévites & les Prêtres en fiſſent une

(*a*) Deut. c. 17, v. 14.

étude continuelle. Il eſt impoſſible que la Religion des Juifs ait été obſervée ſans le Rituel de Moïſe.

Les anciens du peuple ou les Magiſtrats prépoſés pour rendre la juſtice, devoient encore y puiſer la regle de leurs décifions, puiſqu'il renfermoit toutes les Loix civiles auſſi bien que les Loix cérémonielles. La police ne pouvoit régner dans la Nation, à moins que ce Code de Loix ne fût conſulté & ſuivi. Il contenoit des réglemens pour les mariages, pour les ventes & pour les achats, pour les ſucceſſions, pour les maîtres & les eſclaves, pour la punition des crimes, pour la paix & pour la guerre. Les Prêtres étoient donc dans l'impoſſibilité d'y rien changer, ils avoient pour ſurveillans tous ceux d'entre les Juifs qui ſavoient lire; Moïſe avoit ſévérement défendu d'y rien ajouter & d'en rien retrancher. Puiſqu'on ſuppoſe qu'ils étoient très-ſuperſtitieux, on ne peut pas les ſoupçonner d'avoir altéré des Loix qu'ils croyoient avoir reçues de Dieu même.

Les ſimples particuliers étoient très-intéreſſés à les connoître. Ces Livres renfermoient les généalogies des familles, les titres de leurs poſſeſſions, le détail de

leurs devoirs. Il leur étoit ordonné d'en inſtruire leurs enfans, de leur expliquer les raiſons du culte & des cérémonies, de ne s'en écarter en rien, de les avoir toujours ſous les yeux (*a*). Lorſqu'ils les négligerent, ils en furent toujours punis ; lorſqu'ils revenoient au culte du Seigneur, il falloit reprendre les leçons qu'ils avoient oubliés. Le Sabbat ou le repos du ſeptieme jour, leur laiſſoit le temps de lire Moïſe ; & Joſephe atteſte que tel étoit l'uſage de ſa Nation : nous en voyons la preuve dans les Actes des Apôtres (*b*).

Lorſqu'un Iſraélite offroit à Dieu la dîme & les prémices des fruits de la terre, il étoit obligé d'accompagner cette cérémonie de ſa profeſſion de foi ; de rappeler les principaux événemens de l'Hiſtoire de Moïſe, le voyage de Jacob en Egypte, la ſervitude de ſes enfans, les plaies dont Dieu avoit affligé les Egyptiens, les miracles qu'il avoit faits pour délivrer ſon peuple, la poſſeſſion qu'il lui avoit donnée de la terre de Chanaan, & d'atteſter ainſi que Dieu avoit

(*a*) Deut. c. 6 & 11.
(*b*) Act. c. 13, v. 27.

accompli ſes promeſſes (*a*). Ces mêmes événemens étoient célébrés par les Cantiques du Pantateuque, & par les Pſeaumes que l'on chantoit dans le temple. Il étoit donc impoſſible que la mémoire de ces faits, non plus que le ſouvenir des Loix, s'éteignit parmi le commun de la Nation.

Tant qu'elle a ſubſiſté en corps de République, il a été impoſſible que le Pentateuque fût abſolument oublié ou corrompu; les exemplaires devoient en être très-communs & très-répandus. On convient que jamais peuple n'a été plus jaloux de ſes Loix, plus ſervilement attaché à ſes uſages, que les Juifs: avec un tel caractere, a-t-on pu leur en impoſer ſur les titres originaux de leur croyance?

§. VI.

La cinquieme preuve eſt l'abſurdité de toutes les hypotheſes imaginées par les Incrédules, pour rendre vraiſemblable la ſuppoſition des Livres de Moïſe.

Pour forger une impoſture, il faut un motif; & quel motif a pu engager un Juif à mettre ſur le compte de Moïſe

(*a*) Deut. c. 26.

des Ecrits auxquels ce Légiſlateur n'avoit eu aucune part?

Ou les Loix, la Religion, les mœurs, la police, conſignés dans ces Livres, exiſtoient déja chez les Juifs, ou ils ne les avoient pas encore. S'ils ne les avoient pas, c'eſt donc ce fauſſaire qui en eſt l'Auteur : comment a-t-il pu les faire adopter à ſa Nation? Comment a-t-il pu lui perſuader que tout cela venoit de Moïſe? En quel temps eſt arrivée cette impoſture, & la révolution qu'elle a opérée?

Si les Loix & la Religion des Juifs exiſtoient déja, de qui les ont-ils reçues, ſinon de Moïſe? Les autres Nations ont conſervé le ſouvenir de leurs Fondateurs, de ceux qui les ont policées : les Perſes citent Zoroaſtre; les Egyptiens Menès; les Phéniciens Taaut; les Crétois Minos; les Athéniens Cécrops; les Romains Romulus & Numa; les Chinois une ſuite d'Empereurs. Les Juifs ſont-ils le ſeul peuple du Monde qui ignore de quelle main il a reçu des Loix & une Religion qu'aucun autre peuple n'a connues? Ils ne remontent point à une antiquité fabuleuſe; ils reconnoiſſent que leur légiſlation eſt aſſez récente.

S'ils le tiennent de Moïse, il est donc tout simple que Moïse les ait rédigées par écrit; il n'auroit pu les faire adopter, s'il n'en avoit pas fait l'histoire, puisqu'elles sont fondées sur des faits historiques. Assez habile pour enfanter une législation, a-t-il été assez ignorant pour ne pas savoir l'écrire ou la faire écrire, assez peu épris de son ouvrage pour ne pas le rendre durable, assez sûr de la docilité des Juifs pour confier le tout à leur mémoire?

Les Nations qui ont attribué leurs Loix & leur Religion à un Législateur imaginaire, ne produisent point un Code écrit où les Loix soient fondées sur l'Histoire, & où l'Histoire serve à faire sentir la sagesse & la nécessité de chaque Loi. Ce caractere décisif est tellement propre à Moïse, qu'aucun autre personnage ancien n'a su l'imiter.

En parlant de ces Loix, il dit que Dieu lui a ordonné de les écrire (*a*): à la fin de son Ouvrage, il dit qu'il a écrit la Loi, qu'il l'a remise aux Lévites, en leur ordonnant de la lire publiquement

(*a*) Exode, c. 17, v. 14: c. 24, v. 4: c. 34, v. 27, &c.

au peuple assemblé tous les sept ans pendant la fête des Tabernacles : il commande aux Lévites d'en placer le Livre à côté de l'Arche, pour servir de témoignage quand il sera mort (*a*). Il défend d'y rien ajouter ou d'en retrancher (*b*) ; il ordonne à tous les Juifs d'en instruire leurs enfans, de leur apprendre la raison & le sens des cérémonies qu'ils doivent observer (*c*).

A supposer qu'un imposteur ait forgé le Pentateuque, il y a inséré lui-même un moyen sûr de dévoiler sa supercherie. En quelque temps qu'il l'ait fait paroître, les Juifs savoient si on leur avoit lu ce Livre tous les sept ans, s'il étoit déposé à côté de l'Arche, si les Lévites en avoient parlé ou non, s'ils en avoient donné des copies pour les lire. Ce fourbe, assez intelligent pour accommoder sa narration au caractere de Moïse, au temps, aux lieux, aux personnes, a été assez stupide pour y mettre une preuve authentique qui déposoit contre lui, & qui devoit révolter tous les Juifs.

(*a*) Deut. c. 31, v. 9 & 26.
(*b*) *Ibid.* c. 4, v. 2.
(*c*) Exode, c. 12, v. 26. Deut. c. 6, v. 20.

§. VII.

Parcourons les principales époques de l'Hiſtoire-Sainte; plaçons-nous dans laquelle on voudra; voyons ſi un Ecrivain quelconque a pu ſuppoſer un Livre tel que le Pentateuque, inconnu juſqu'alors. Quand il eſt queſtion d'un Livre indifférent, auquel perſonne n'eſt intéreſſé, il peut trouver croyance chez les ignorans: mais un Livre qui décide de la religion, de la police, de la fortune, de la deſtinée de deux millions d'hommes, ne peut être jeté tout-à-coup au milieu d'eux ſans conſéquence.

La premiere époque depuis Moïſe, eſt la conquête de la Paleſtine, & l'établiſſement fixe des Juifs dans cette contrée ſous Joſué. Ces Juifs avoient tous vu Moïſe dans le déſert; ils ſavoient ſi ce Légiſlateur avoit parlé de ſes Livres ou n'en avoit rien dit. Avoient-ils vécu de manne dès-leur naiſſance, ou d'alimens ordinaires? Avoient-ils porté les mêmes habits & les mêmes ſouliers pendant quarante ans, comme l'aſſure l'Auteur du Deutéronome (*a*), ou avoient-ils été

(*a*) Deut. c. 8, v. 4 : c. 29, v. 5.

obligés d'en changer ? Le Tabernacle, l'Arche d'alliance, les habits des Prêtres & des Lévites, qui étoient alors ſous leurs yeux, avoient-ils été faits dans le déſert ou ailleurs ? Ces faits ſont aſſez ſenſibles, pour que les plus groſſiers d'entre les Juifs puſſent en rendre témoignage. Tous avoient reçu la circonciſion à Galgala (*a*) : en vertu de quelle Loi ? Les divers cantons que l'on aſſignoit aux douze Tribus, la portion des terres qu'on leur accordoit, étoient cenſées réglées par Moïſe, & prédites par le teſtament de Jacob (*b*). Chaque famille étoit donc intéreſſée à ſavoir ſi Moïſe l'avoit ainſi ordonné ou non. En vertu des mêmes Loix, les Lévites répartis dans toutes les Tribus occupoient quarante-huit villes ou bourgs avec leur territoire, jouiſſoient des oblations, des prémices, d'une partie des victimes offertes dans le temple. Si la Loi qui l'ordonnoit ainſi n'exiſtoit pas, comment les douze Tribus ſouffroient-elles qu'ils s'en miſſent en poſſeſſion ? Sans le Pentateuque, toute cette police ne portoit ſur rien ; les Tri-

(*a*) Joſué, c. 5.
(*b*) Nomb. c. 32, 34, 35. Gen. c. 49.

bus pouvoient ſe diſputer leur partage, n'avoient d'autre regle que la loi du plus fort. Etoit-ce dans ces circonſtances qu'un fauſſaire pouvoit faire paroître un Livre rempli de loix, de partages, de réglemens, de faits inouis, de cérémonies gênantes & onéreuſes, d'anecdotes déshonorantes? Sans doute il n'a pas choiſi le moment où deux millions de témoins oculaires, tous intéreſſés à la choſe, pouvoient crier à l'impoſture.

Ils avoient ſous les yeux les monumens des principaux faits rapportés dans la Geneſe; les ruines de Sodome & de Gomorrhe, le tombeau d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, celui de Rachel près de Bethléem, le chêne de Mambré, le puits du Serment, le puits du Vivant & du Voyant, Béthel, la montagne de Moria, &c. Ils ſavoient s'ils avoient apporté avec eux les os de Joſeph, & s'ils les avoient enterrés à Sichem. Ils avoient autour d'eux les Iſmaélites, les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les Madianites, dont l'origine eſt aſſignée dans la Geneſe. A cette époque, le Compoſiteur du Pentateuque étoit-il aſſez habile pour ajuſter ſon hiſtoire à tous ces monumens, ou touchoit-il encore d'aſſez près à la tra-

dition des Patriarches, pour n'oublier aucun des faits hiſtoriques dont ces monumens étoient les interpretes? Cet homme, né dans le déſert, n'avoit pas vu l'Egypte : comment lier la fin de la Geneſe avec le commencement de l'Exode? S'il avoit appris de ſes aïeux ce qui s'y étoit paſſé, ils avoient donc été témoins oculaires des miracles de Moïſe : ces miracles une fois admis, la ſuppoſition du Pentateuque ſous Joſué, ou immédiatement après, ne ſert plus de rien aux Incrédules; quand elle ne ſeroit pas impoſſible, elle leur ſeroit encore inutile. Ils n'y ont recours que pour attaquer la vérité de l'Hiſtoire : s'ils conviennent des faits, toute diſpute eſt ſuperflue.

§. VIII.

Sous les Juges, après la mort de Joſué, tous les obſtacles dont nous venons de parler ſubſiſtent ſans exception. Les enfans & les neveux de ceux qui avoient aſſiſté au partage de la terre promiſe, n'étoient pas moins intéreſſés que leurs peres, à conſtater la validité de leurs titres, la ſûreté de leurs poſſeſſions, l'authenticité de leur généalogie. Ils n'a-

voient pas moins beſoin de ſavoir la raiſon de tant de cérémonies, d'uſage, de réglemens, auxquels ils étoient aſſujettis; les reſtes de Chananéens dont ils étoient environnés, & qui ſouvent les opprimoient, le faiſoient aſſez ſouvenir des Loix de Moïſe, qui leur défendoient d'imiter la religion & les mœurs de ces Infideles. Pour rendre raiſon de tout, ce n'étoit plus aſſez de ſuppoſer le Pentateuque, il falloit encore forger le Livre de Joſué, qui en eſt la ſuite néceſſaire, faire cadrer les événemens de cette nouvelle Hiſtoire avec les prédictions & les Loix de Moïſe.

Le Tabernacle & ce qu'il renfermoit, l'Arche d'alliance, la verge d'Aaron, les Tables de la Loi, l'urne remplie de manne, les encenſoirs de Coré & de ſes partiſans, cloués contre l'autel des parfums, la diviſion des familles Sacerdotales & Lévitiques, l'oblation des premiers nés, les fêtes que l'on célébroit, &c. étoient autant de leçons & de monumens hiſtoriques. Les Juifs étoient obligés de les expliquer à leurs enfans; ils ne pouvoient ignorer ſi ces ſymboles étoient récens, ou s'ils avoient été déja les mêmes dans le déſert.

3°. Sous les Rois, aucune de ces difficultés ne diminue, & il en ſurvient de nouvelles. David, dans ſes Pſeaumes, célebre les principaux événemens du Pentateuque, les actions des Patriarches, les miracles de Moïſe, ſa légiſlation, la conquête de la terre promiſe; les Pſeaumes 77, 104, 105, 106, 114, 135, &c. ſont hiſtoriques. Pour ſuppoſer le Pentateuque, il faut obliger les Lévites à rappeler chaque jour dans leurs Cantiques les actions principales du Légiſlateur de la Nation; ſi ſon Hiſtoire eſt fauſſe, tous ces Pſeaumes ſont abſurdes. Chez toutes les Nations, le peuple apprend aiſément & chante habituellement les Cantiques religieux. Si les Juifs n'étoient pas inſtruits des faits conſignés dans les Livres de Moïſe, ils ne pouvoient rien concevoir à ces chants, dont ils avoient ſans ceſſe les oreilles frappées.

Le Temple bâti ſous Salomon n'étoit que le tabernacle exécuté en grand; il renfermoit les mêmes ſymboles. Un impoſteur eût été forcé alors de ſuppoſer & de concilier enſemble le Pentateuque, le Livre de Joſué, celui des Juges, les Ecrits de Samuel, de David & de Salomon.

Le ſchiſme des dix tribus qui ſuit im-

médiatement la mort de Salomon, met une barriere invincible à l'introduction d'une nouvelle hiſtoire & d'une légiſlation. Quand elle ſeroit adoptée dans le Royaume de Juda, elle ne le ſeroit point dans celui d'Iſraël. Au milieu même de l'idolâtrie, les Iſraélites ſéparés de Juda conſerverent les Loix, la police civile, les coutumes & les mœurs, fondées ſur le Pentateuque. Les Rois les plus impies furent ſouvent obligés de les reſpecter. Achab n'oſa enfreindre ouvertement la Loi qui rendoit les héritages inaliénables; Jézabel ſon épouſe, encore plus vicieuſe que lui, fut forcée de recourir à la calomnie pour faire condamner Naboth dans la forme preſcrite par la Loi de Moïſe, afin d'envahir la vigne de cet Iſraélite (*a*).

Sous Oſée, l'un des derniers Rois, immédiatement avant la ruine de ce Royaume, les Prophetes rappellent encore les dix Tribus à l'obſervation de la Loi (*b*). Les prophéties d'Oſée, d'Amos, de Michée, furent adreſſées principalement aux Juifs du Royaume d'Iſraël: ces ſer-

(*a*) 3. Reg. c. 21, v. 3, 9 & ſuiv.
(*b*) 4. Reg. c. 17, v. 13.

viteurs de Dieu eurent le courage d'annoncer à des Rois impies la ruine de leur Etat, l'accompliſſement des prédictions de Moïſe, la vengeance que Dieu alloit tirer du mépris de ſa Loi.

Elle fut mieux ſuivie, & l'Hiſtoire mieux conſervée dans le Royaume de Juda, ſous pluſieurs Rois pieux & fideles, qui maintinrent leurs Sujets dans la profeſſion du culte, de la croyance, des Loix établies par Moïſe.

§. IX.

Plus on recule la date de la ſuppoſition du Pentateuque & des Loix qu'il renferme, plus on la rend impoſſible. Cependant l'opinion la plus commune parmi les Incrédules, eſt que les Livres de l'Ancien Teſtament ont été compoſés par Eſdras, au retour de la captivité de Babylone. Je dis les *Livres de l'Ancien Teſtament ;* car il n'étoit pas poſſible de créer alors le Pentateuque, ſans tirer encore du néant tous les autres Livres hiſtoriques & ceux des Prophetes, dans leſquels le Pentateuque eſt cité, qui font une alluſion continuelle aux Loix, à la doctrine, aux menaces, aux

promeſſes, aux événemens renfermés dans les cinq Livres de Moïſe.

Quelques Peres de l'Egliſe, trompés par un paſſage du quatrieme Livre apocryphe d'Eſdras (*a*), ont cru que, pendant la captivité de Babylone, la plupart des Livres des Juifs avoient péri, & qu'Eſdras les avoit rétablis ou par inſpiration, ou par le ſecours de la tradition, & ſur des Mémoires épars. Certains Critiques ont adopté ce ſentiment, & ont tâché de l'appuyer par différentes conjectures. Les Incrédules les ont ſaiſies avec avidité, pour donner atteinte à l'authenticité du Pentateuque (*b*). De toutes les hypotheſes que nous avons examinées, c'eſt la plus mal conçue, & la plus aiſée à réfuter.

1°. Elle eſt contraire au témoignage exprès d'Eſdras. Il faut ſe ſouvenir que ſous Cyrus, ſoixante-treize ans avant Eſdras, Zorobabel étoit revenu de Babylone avec quarante-deux mille Juifs, pour repeupler la Judée & rebâtir le

(*a*) Eſdr. l. IV, c. 14, v. 21.

(*b*) Tableau du genre hum. p. 51. Lettre de Traſib. p. 113, 272. Queſt. ſur l'Encyc. *Apocryphes*, &c. 12e. Lettre à Sophie, p. 162.

temple. Or Eſdras nous apprend que Zorobabel, Joſué ſacrificateur, & ſes Collegues, commencerent par reconſtruire l'autel, pour y offrir des holocauſtes, *comme il eſt écrit dans la Loi de Moïſe, homme de Dieu* (*a*); qu'ils rétablirent les Prêtres & les Lévites, pour louer Dieu *par l'organe de David, Roi d'Iſraël* (*b*); qu'ils les rangerent par claſſes, pour vaquer au culte de Dieu à Jéruſalem, *comme il eſt écrit dans le Livre de Moïſe* (*c*). Zorobabel & ſes Collegues avoient donc la Loi de Moïſe, le Livre de Moïſe, & les Pſeaumes de David avant qu'Eſdras fût au monde.

Dans l'Edit d'Artaxerxès, adreſſé à Eſdras pour ſon départ, il lui eſt ordonné d'établir des Juges & des Magiſtrats, pour rendre la juſtice *à ceux qui connoiſſent la Loi de ſon Dieu* (*d*). Avant l'arrivée d'Eſdras en Judée, on y connoiſſoit donc la Loi de Dieu. Il ſe nomme Scribe ou Docteur habile *dans la Loi de Moïſe que Dieu a donnée à Iſraël*; il rappelle aux Prêtres & aux principaux

(*a*) Eſdras, l. I. c. 3, v. 2.
(*b*) *Ibid.* v. 10.
(*c*) *Ibid.* c. 6, v. 18.
(*d*) Eſdr. c. 7, v. 25.

Juifs,

Juifs, en termes exprès, la Loi du Deutéronome, qui défendoit de s'allier avec des étrangeres; il les engage à renvoyer les femmes Chananéennes & autres qu'ils avoient épouſées, & ils s'y ſoumettent (*a*). L'auroient-ils fait, s'ils n'avoient été bien convaincus de la réalité & de l'antiquité de cette Loi?

Le peuple s'aſſemble, vient trouver Eſdras, & lui dit d'apporter *le Livre de la Loi de Moïſe que Dieu avoit donnée à Iſraël;* il leur en fait la lecture dans la place publique depuis le matin juſqu'à midi. Il fait célébrer la fête des Tabernacles & celle des Expiations dans le temps ordonné *par la Loi de Moïſe;* il la lit au peuple pendant les ſept jours de la ſolemnité (*b*); il rétablit la police parmi les Lévites & parmi le Peuple, mais toujours *ſelon ce qui eſt écrit dans le Livre de Moïſe* (*c*). Pouvoit-il déclarer plus authentiquement qu'il n'en étoit pas l'Auteur?

§. X.

Plus de deux cents ans avant Eſdras,

(*a*) Eſdras, c. 7, 9 & 10.
(*b*) *Ibid.* l. II, c. 8 & 9.
(*c*) *Ibid.* l. II, c. 13, v. 1.

les Cuthéens, envoyés par le Roi de Babylone pour repeupler la Samarie, furent instruits par un Prêtre Israélite; ils mêlerent le culte du vrai Dieu & les rites de Moïse à la Religion des Cuthéens (*a*). Ces Samaritains ont eu dès-lors le Pentateuque en Langue Hébraïque, & en caracteres Samaritains ou Phéniciens, qui sont les anciens caracteres Hébreux. Ils sont conformes à ceux que l'on voit sur les médailles ou sicles frappés à Jérusalem sous les Macchabées. Au-lieu que les Juifs, revenus de la captivité, ont été obligés, après quelques siecles, de traduire leur Pentateuque en Paraphrases Chaldaïques; les Samaritains ont traduit le leur en Samaritain moderne. Ce peuple, ennemi d'Esdras & des Juifs, qui travailla constamment à les traverser depuis leur retour, auroit-il voulu en recevoir un Livre de Loix? L'antipathie & la haine des deux peuples a été constante; elle est attestée dans l'Evangile, & elle dure encore: le Pentateuque Samaritain remonte donc à une source plus ancienne que cette division. Prideaux suppose que le Pentateuque n'a

(*a*) 4. Reg. c. 17, v. 27.

été porté chez les Samaritains qu'après Eſdras : mais les preuves qu'il donne de cette conjecture ne paroiſſent pas ſolides (*a*). Il eſt probable que les Samaritains ne voulurent point du Livre de Joſué ni des ſuivans, parce que le partage de la Terre promiſe, couché dans ces Livres, ne s'accordoit pas avec leurs prétentions.

3°. Pendant la captivité, Jérémie demeura dans la Judée pour inſtruire & pour conſoler le peu de Juifs qui y étoient reſtés, ou qui s'étoient enfuis en Egypte ; il leur rappelle la Loi que Dieu avoit donnée à leurs peres, lorſqu'il les tira de l'Egypte (*b*), en particulier la Loi de l'Exode & du Deutéronome, qui ordonne de mettre les eſclaves en liberté à la ſeptieme année (*c*). Il eſt dit dans le ſecond Livre des Macchabées, que ce même Prophete *donna la Loi* à ceux qui partoient pour la Chaldée, afin qu'ils n'oubliaſſent point les préceptes du Seigneur (*d*).

Le Prophete Baruch, emmené à Ba-

(*a*) Hiſt. des Juifs, l. VI. p. 257, édit. in-4°.
(*b*) Jérém. c. 11, v. 4.
(*c*) *Ibid.* c. 34, v. 13.
(*d*) 2. Macchab. c. 2, v. 2.

bylone, répete à Jéchonias & à ſon peuple captif les malédictions prononcées par Moïſe, *lorſque, par l'ordre de Dieu, il écrivoit ſa Loi en préſence des enfans d'Iſraël*, telles qu'elles ſont dans le Lévitique & le Deutéronome. Il leur repréſente que ces funeſtes prédictions ſont accomplies ſur eux, en punition de leurs infidélités; il ajoute les promeſſes que Dieu a faites en même-temps de les replacer dans leur patrie, s'ils retournent ſincérement à lui (*a*). Ezéchiel fait de même, & ſe ſert preſque des mêmes termes (*b*). Il cite aux Lévites les préceptes qui les regardoient en particulier, dans l'Exode, dans le Lévitique, dans les Nombres, dans le Deutéronome (*c*). Daniel, ſur la fin de la captivité, reconnoît que Dieu a fait tomber ſur ſon peuple toutes les malédictions *écrites dans le Livre de Moïſe, ſerviteur de Dieu* (*d*). Ce Livre n'étoit donc pas perdu; il n'étoit inconnu ni aux Juifs de Babylone, ni à ceux de la Judée avant le retour de la captivité.

(*a*) Comparez Baruch, *c.* 2, avec Lévit. c. 26, & Deut. c. 28.
(*b*) Ezéch. c. 20, v. 10 & ſuiv.
(*c*) *Ibid.* c. 44, v. 17 & ſuiv.
(*d*) Dan. c. 9, v. 11.

§. XI.

4°. Eſdras, revenant en Judée, ne conduiſoit point un peuple récemment ſorti des entrailles de la terre; il eſt clair, par les Livres de Daniel, de Tobie & d'Eſther, que les Juifs ſuivoient leurs propres Loix pendant la captivité. Eſdras ramenoit de Babylone des anciens de la Nation, des hommes dont les peres avoient vu l'ancien temple, avoient pratiqué les loix, les cérémonies, les uſages conſignés dans le Pentateuque, & qui avoient été obſervés par toute la Nation pendant neuf cents ans avant la captivité. Ils rapportoient de la Chaldée les vaſes & les inſtrumens qui avoient ſervi au culte du Seigneur avant la ruine de Jéruſalem. Ils trouverent dans la Judée le nombre infini de leurs freres, qui y avoient été reconduits par Zorobabel, ſoixante-treize ans auparavant, & les deſcendans de ceux qui s'étoient enfuis ou cachés à la déſolation de leur patrie. Ils virent le nouveau temple bâti ſur les ruines de l'ancien : le culte rétabli, les Prêtres & les Lévites rentrés dans leurs fonctions, &c. Etoit-il poſſible à Eſdras de faire recevoir à ces différens Juifs,

ſous le nom de Moïſe, des Loix, un Cérémonial, des Hiſtoires, des Livres forgés récemment, de les aſſujettir à une police onéreuſe & ſévere, de laquelle ils s'étoient écartés en pluſieurs points ? Ces Juifs que l'on nous peint par-tout comme un peuple rebelle & mutin, étoient-ils diſpoſés à recevoir, comme un ouvrage de Moïſe, les imaginations d'un nouveau venu ? Les Samaritains, appliqués à traverſer Eſdras, auroient été charmés de voir pluſieurs Juifs ſe révolter contre lui, ils les auroient appuyés de toutes leurs forces.

On trouve fort étrange que les Juifs aient été ſi peu ſoumis à Moïſe, malgré ſes miracles, & l'on ſuppoſe qu'ils ont obéi aveuglément à Eſdras, au ſeul nom de Moïſe, ſans voir aucun miracle.

5°. Pour rendre l'impoſture complete, Eſdras auroit été obligé de forger, non-ſeulement toute l'Hiſtoire Juive, mais les Prophéties, dont pluſieurs n'étoient pas encore accomplies : celle d'Iſaïe & de Jérémie, ſur la ruine de Babylone ; celle de Daniel, ſur la ſucceſſion des quatre Monarchies, toutes celles qui annoncent le Meſſie & la vocation des Gentils. Eſdras étoit-il Prophete ? Si les Livres des

Prophetes exiſtoient avant lui, il les a interpolés, en y mettant des citations & des alluſions au Pentateuque, puiſqu'il y en a.

Sans un attachement invincible à la Loi de Moïſe, ſans une confiance inébranlable aux prédictions de leurs Prophetes, les Juifs auroient été des inſenſés de ſe croire captifs & exilés à Babylone, de quitter la Chaldée pour venir revendiquer leurs héritages dans un pays dévaſté depuis ſoixante-dix ans. L'on place donc la naiſſance de ces Livres après une époque à laquelle ils ont produit l'effet le plus étrange ſur la Nation Juive.

§. XII.

6°. Eſdras, Compoſiteur ou Reſtaurateur du Pentateuque, y auroit inſéré ſans doute le dogme de la vie future dont il étoit perſuadé; nos Adverſaires ſoutiennent qu'il n'y eſt pas. Selon eux, les Juifs ont tout emprunté des autres Nations; des Phéniciens, le nom de Dieu *Jehovah*; des Egyptiens, la Circonciſion & leurs cérémonies; des Arabes, la fable du Paradis terreſtre; des Perſes, la croyance d'une autre vie; des

Chaldéens, les Diables & les enfers (a). A la réſerve des deux derniers articles, Eſdras a mis toutes ces opinions dans le Pentateuque. Il a enſeigné le dogme de la vie future dans ſes propres Livres, & il n'a pas eu l'eſprit de la gliſſer dans les Ecrits qu'il ſuppoſoit ſous le nom de Moiſe. Aſſez habile pour forger une Hiſtoire de plus de deux mille ans, pour concilier les faits, les époques, le caractere des perſonnages, la géographie, l'état contemporain des Nations, il a eu la ſtupidité de n'y pas mettre un dogme eſſentiel que ſa Nation avoit adopté, & qu'il croyoit lui-même. Ainſi le ſuppoſent nos ſavans Adverſaires.

Tantôt on nous dit que les Juifs ſont une horde Arabe, & ils ont reçu leurs uſages des Egyptiens; tantôt on veut qu'ils ſoient Egyptiens d'origine, & on leur donne pour Maîtres les Arabes.

Si l'on admet qu'ils ont demeuré ſucceſſivement en Egypte, ſur les confins de l'Arabie, ſur ceux de la Phénicie, & dans la Chaldée; c'eſt juſtement ce que nous

(a) Philoſ. de l'Hiſt. c. 11, 13, 15, 48, 49. Examen important, c. 5. Epître aux Romains, art. 3, p. 14. Diſc. de Julien, Notes, p. 46, &c.

apprend leur Hiſtoire. Mais comment Eſdras l'a-t-il deviné, ſi les Juifs n'avoient point des Livres avant lui? Comment a-t-il pu dreſſer des liſtes immenſes de généalogies, ſi les Juifs n'ont appris à lire que chez les Chaldéens?

» Je penſe, dit l'Auteur de l'Examen » important, que les Juifs ne ſurent lire » & écrire que pendant leur captivité » chez les Chaldéens; je conjecture » qu'Eſdras forgea tous ces contes de » peau d'âne, au retour de la captivité; » il les écrivit en lettres Chaldéennes, » dans le jargon du pays. Je crois que » Jérémie put contribuer beaucoup à la » compoſition de ce Roman (*a*) «.

Brillante érudition! Les Juifs ne ſurent lire & écrire que pendant la captivité; & les ſicles frappés dans la Judée portent, non des caracteres Chaldéens, mais des caracteres Phéniciens ou Samaritains. Il eſt prouvé que les Juifs n'ont commencé à écrire leurs Livres Saints en caracteres Chaldéens, que vers le temps de Jeſus-Chriſt (*b*). Eſdras écri-

(*a*) Exam. import. c. 4.

(*b*) Orig. du lang. & de l'écrit. p. 452. Mém. de l'Ac. des Inſcr. t. XXXIX, *in*-12., p. 275.

vit le Pentateuque dans le jargon du pays, au-lieu qu'il écrivit ſes propres Livres, partie en Chaldéen, & partie en Hébreu. Les Juifs, au-lieu d'emprunter les caracteres des Phéniciens pendant qu'ils vivoient dans leur voiſinage, attendirent qu'ils en fuſſent à cent lieues. Jérémie put contribuer à la compoſition de leur Hiſtoire; & il étoit mort 54 ans avant le retour de la captivité, 127 ans avant l'arrivée d'Eſdras dans la Judée.

Voilà comme ſont tiſſus les Romans des Impoſteurs; mais ce n'eſt point ainſi que marche l'Hiſtoire Juive; ſi Eſdras l'a forgée, il en ſavoit plus que nos Docteurs incrédules.

N'importe; un Philoſophe ne recule jamais: il eſt décidé dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, que le Pentateuque fut long-temps ignoré, non-ſeulement des Nations, mais des Juifs eux-mêmes; qu'il ne s'en trouva qu'un ſeul exemplaire au fond d'un vieux coffre, du temps du Roi Joſias; qu'il fut perdu pendant la captivité, & reſtauré par Eſdras (*a*). Eſt-il arrivé à aucun peuple de laiſſer périr le Livre de ſes Loix?

(*a*) Art. *Auteur*, *Moïſe*. Bible expliq. p. 207.

§. XIII.

Autre choſe eſt, dira-t-on, de ſuppoſer des faits, autre choſe de ſuppoſer un Livre qui les raconte, & de l'attribuer à un Auteur mort depuis long-temps; il y a ſans doute des faits vrais dans le Pentateuque, mais ils ont groſſi à la longue. Les Juifs ont pu ſuivre leurs Loix, leur Religion, leurs Coutumes par tradition pendant pluſieurs ſiecles, comme faiſoient les Patriarches: dans la ſuite, un Auteur a pu les écrire, ſur cette tradition ou ſur quelques mémoires informes; mais il a pu auſſi embellir, exagérer, diviniſer les faits pour flatter ſa Nation & trouver croyance. Chez tous les peuples, les premiers Hiſtoriens ont été des Romanciers; on n'a pas laiſſé de les croire: pour démêler la vérité d'avec les fables il a fallu dans la ſuite porter le flambeau de la critique ſur les ſiecles ténébreux: mais il n'y a jamais eu de critique chez les Juifs. Leurs Livres ne méritent donc pas plus de croyance que les fatras de nos vieux Hiſtoriens.

Réponſe. Des conjectures & des comparaiſons faites au haſard, ne ſuffiſent pas pour renverſer des preuves. Parmi

nos Romanciers, aucun n'a été assez impudent pour mettre ses Fables sur le compte d'un personnage connu; aucun n'a osé jouer le rôle de témoin oculaire, ou d'acteur des faits qu'il forgeoit, ni en prendre à témoins ses Lecteurs; aucun n'a donné pour monument de ces faits, les mœurs, les loix, les usages de la Nation, parce qu'il n'y avoit aucun rapport entre les uns & les autres. Voilà justement ce qui a fait refuser toute croyance aux Romanciers; le vuide qu'il y avoit entre eux & les événemens, le défaut de titres & de garans, ont démontré qu'il avoit été impossible à ces Ecrivains de savoir ce qu'ils entreprenoient de raconter.

Ce n'est point ainsi que l'Histoire Juive est tissue. Les derniers Historiens ont pour guides ceux qui les ont précédés; leurs Ecrits forment une chaîne continue depuis Moïse. Lorsque celui-ci raconte ce qu'il a fait, il donne pour preuve les institutions qu'il laisse, & les Loix qu'il établit; si les faits n'étoient pas publiquement connus, ces Loix seroient absurdes, jamais les Hébreux ne s'y seroient soumis. Lorsqu'il rapporte ce qui s'est passé avant lui, il montre la succession des Patriarches, leur vie très-longue,

les leçons qu'ils ont données à leurs descendans, les monumens qu'ils ont érigés, les Nations voisines, dont la situation, les mœurs, les intérêts, les prétentions confirment son Histoire.

Dans cet enchaînement de faits, point de siecles ténébreux, point de vuide. La captivité de Babylone suppose l'existence précédente des Juifs dans la Palestine, sous le gouvernement de leurs Rois; l'antipathie & la haine des Samaritains atteste le schisme de dix Tribus sous Roboam; l'Histoire des premiers Rois remonte à un état différent, & au gouvernement des Juges. Sous ceux-ci, les restes des Chananéens font souvenir de la conquête & du séjour de la Nation dans le désert; ses courses dans le désert sont inconcevables sans la sortie d'Egypte: l'état où elle se trouvoit en Egypte, rappelle Joseph & Jacob, qui tiennent immédiatement à la chaîne des Patriarches; tous sont successivement témoins & dépositaires de la tradition primitive & des origines du monde.

§. XIV.

Il est impossible que la multitude de Loix, de Réglemens, de Rites, d'Usa-

ges prescrits dans le Pentateuque, se soit conservée par la simple tradition, & que l'on ait pu se souvenir, sans écriture, des faits & des motifs qui y avoient donné lieu. La vie des hommes n'étoit plus assez longue; la Nation avoit éprouvé trop de révolutions; le tissu historique est fait avec trop de soin. Les Juifs ont toujours été persuadés qu'ils avoient un culte extérieur, une police, des usages qui avoient été inconnus à leurs peres avant Moïse: de qui la Nation les a-t-elle reçus, sinon de ce Législateur?

Quand l'Auteur de l'Histoire Juive auroit eu des Mémoires, cela ne suffit pas, à moins qu'on ne suppose qu'il les a servilement copiés; alors il n'est plus Auteur, mais simple copiste: s'il a exactement rendu les Mémoires mêmes de Moïse, nous n'en demandons pas davantage.

Sur des Mémoires abrégés & informes, comment un même Auteur Juif auroit-il pu prendre le style propre à chacun des Ecrivains qu'il fait parler, & aux circonstances dans lesquelles ils se trouvoient? Il soutient le ton de Législateur dans les derniers Livres de Moïse; celui d'Historien, dans la Genese & l'Exode,

dans ceux de Josué, des Juges & des Rois ; celui de Poëte inspiré, dans les Pseaumes de David. Il a pris un style pur & nombreux en fabriquant Isaïe, concis & serré sous le nom d'Ozée, rude & agreste sous celui d'Amos. Il a affecté d'être dur & obscur, en supposant les prophéties de Michée, clair & touchant en faisant parler Jérémie, élevé & sublime sous la plume de Nahum & de Sophonie. Il a si bien imité le naturel, qu'il a persuadé à toute sa Nation que vingt Ouvrages divers, tous de sa façon, étoient de vingt Auteurs & de quinze siecles différens. Pour comble de merveilles, c'est Esdras, cet Auteur si simple & si négligé dans son propre Livre, qui a fait ce qu'il y a de mieux frappé & de plus original dans les Livres Saints. Il n'a pas pu supposer ceux de Moïse, sans forger en même-temps toute la suite des Ecrits qui les citent, qui y font allusion, qui en parlent comme des Livres connus.

L'Auteur du Pentateuque, loin d'embellir les faits pour flatter la vanité de sa Nation, la suppose moins ancienne que les peuples voisins, & avoue qu'elle fut d'abord réduite à l'esclavage ; il rapporte

pluſieurs faits déshonorans pour les Patriarches, pour toute la Nation, pour pluſieurs Tribus, pour ſa propre famille, pour lui-même : il annonce aux Juifs leurs infidélités futures, & leurs malheurs.

Nous n'avons donc pas beſoin d'une critique fort ſavante, pour ſentir que les annales Juives forment une chaîne indiſſoluble : ſans le Pentateuque, les Livres ſuivans n'ont pas pu exiſter, ni la République Juive ſubſiſter. De ſimples Mémoires n'ont pas pu mettre un Ecrivain moderne en état de former un tiſſu de faits & de preuves auſſi étroitement lié. On peut dire du Pentateuque ce qu'a dit de l'Evangile un Déiſte célebre, qu'il a des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſeroit plus étonnant que le héros.

§. XV.

Nos adverſaires ont-ils de fortes raiſons pour prouver que Moïſe n'en eſt pas l'Auteur ? La plupart ſont tirées de Spinoſa, & aucune n'a le mérite de la nouveauté : MM. Huet & Abadie y ont ſolidement répondu. Au-lieu de répéter les mêmes objections, il auroit fallu

réfuter les réponſes de ces deux ſavans Apologiſtes : les Incrédules n'ont pas encore oſé l'entreprendre.

Premiere Objection. Moïſe n'a pas pu écrire de Pentateuque. Il eſt incertain ſi de ſon temps l'art d'écrire étoit déja connu ; s'il l'étoit, l'on écrivoit tout au plus en hiéroglyphes. On ne ſavoit encore graver que ſur la pierre, le bois, la brique ou le plomb ; toutes ces matieres étoient d'un uſage trop incommode, pour que Moïſe ait pu y graver un Livre auſſi conſidérable qu'eſt le Pentateuque. Au milieu d'un déſert où il manquoit de tout, comment auroit-il pu trouver des Graveurs, & des matieres propres à faire un Livre que l'on pût aiſément tranſporter ? Il eſt dit dans le Deutéronome, Chapitre XXVII, ℣. 8, & dans Joſué, Chapitre VIII, ℣. 31, que l'on écrivit le Deutéronome ſur un autel de pierres brutes, enduites de mortier. Peut-on écrire tout un Livre ſur du mortier (*a*) ?

(*a*) V. Philoſophie de l'Hiſt. Défenſe de mon Oncle. Dict. Philoſ. *Moïſe*. Queſt. de Zapata. Examen important. Catéchiſme de l'honnête Homme. La Bible enfin expliquée. Queſt. ſur l'Encyclop. L'Eſprit du Judaïſme. Analyſe de la Religion Chrétienne, par Dumarſais, &c.

Réponſe. Nous ſommes bien plus embarraſſés à concilier nos Critiques, qu'à montrer comment Moïſe a pu écrire. Les uns ſoutiennent que du temps de Moïſe l'art d'écrire n'étoit pas encore trouvé; d'autres croient qu'il y a eu des Mémoires plus anciens que lui; que l'art d'écrire eſt beaucoup plus ancien que Moïſe; qu'il étoit même connu avant le déluge (*a*). L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire, qui juge que Moïſe n'a pas pu écrire, dit que Sanchoniathon, qui vivoit à-peu-près en même temps, conſulta les anciennes archives pour écrire l'Hiſtoire Phénicienne; il y avoit donc des archives du temps de Moïſe. Il dit que les Tables aſtronomiques des Chaldéens remontent à l'année 2234 avant notre ère (*b*); c'eſt plus de 700 ans avant Moïſe. A-t-on fait des Tables aſtronomiques ſans écriture? Il ſoutient que les Livres des Chinois & des Indiens ſont plus anciens que ceux de Moïſe: peut-il prouver que ces deux peuples ont ſu écrire avant les Egyptiens?

(*a*) Défenſe des Sentim. des Théol. de Holl. Lettre 7, p. 169. Conject. ſur les Mém. orig. dont Moïſe s'eſt ſervi, &c. *Bruxelles*, 1753.

(*b*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 10, 13.

Son érudition eſt calquée ſur celle du Pere Hardouin : celui-ci prétendoit que Virgile n'a pas pu écrire l'Enéide pendant les cinq années qui ſe ſont écoulées depuis la compoſition des Géorgiques juſqu'à ſa mort.

§. XVI.

Il eſt ſolidement prouvé que Moïſe a fait le Pentateuque : donc l'art d'écrire étoit connu de ſon temps. Il l'étoit déja du temps de Job : ſelon les Eſſais ſur l'Hiſtoire Générale (*a*), Job a vécu ſept générations avant Moïſe ; il parle non-ſeulement de l'écriture hiéroglyphique, mais de l'écriture alphabétique : M. Goguet l'a remarqué (*b*).

Quoique l'on ne puiſſe pas fixer préciſément l'époque de la naiſſance de cet art, il eſt certain que les Egyptiens, les Iduméens, les Phéniciens ſont les premiers qui en aient eu connoiſſance : Moïſe a vécu chez les premiers, & près des ſeconds. C'eſt une erreur de croire que l'on a ſu graver les caracteres long-

(*a*) Rem. ſur l'Hiſt. Gén. n. 9. Queſt. ſur l'Encyclop. *Arabes*.

(*b*) Orig. des Loix, Ire. part. l. II, c. 6.

temps avant de ſavoir les peindre. Des momies Egyptiennes, que l'on juge plus anciennes que Moïſe, ſont chargées d'hiéroglyphes peints & non gravés; on a donc ſu peindre l'alphabet, dès qu'il a été trouvé : il eſt hiéroglyphique dans ſon origine. Selon M. d'Origny, il a été connu ſous Séſoſtris, & lorſque les Iſraélites ſortirent de l'Egypte (*a*). Un autre Critique dit que l'alphabet Egyptien a été retrouvé ſur les bandelettes des momies (*b*). M. de Gébelin prouve que l'art d'écrire eſt plus ancien que la diſperſion des peuples (*c*).

Il eſt faux que du temps de Moïſe on ne ſut graver que ſur le bois, la pierre, la brique, le plomb. Quand cela ſeroit, Moïſe auroit pu écrire le Pentateuque ſur des tablettes de bois, comme les Chinois ont écrit leur Chou-King ſur des tablettes de bambou. On gravoit ſur la pierre ou ſur la brique, les loix & les faits que l'on vouloit mettre ſous les yeux du

---

(*a*) Egypte ancienne, c. 9, p. 333. Chronol. Egypt. Préf. p. 29.

(*b*) Recherc. Philoſ. ſur les Egypt. tome II, ſect. 7, p. 130.

(*c*) Orig. du lang. & de l'écrit. p. 423.

peuple; on gravoit ſur le bois, ſur des lames de plomb ou de cuivre, ſur des tablettes de cire, les écrits que l'on vouloit tranſporter. On peignoit ſur les feuilles & ſur l'écorce de certains arbres, ſur le papyrus d'Egypte, ſur des bandes de toiles imbibées de gomme, ſur le vélin ou ſur la peau des animaux. On ne peut fixer la date d'aucune de ces inventions, parce qu'elles ſont très-anciennes; les Grecs ne les ont connues que fort tard: mais cela ne prouve rien.

Joſué envoie des Arpenteurs, pour lever le plan du pays des Chananéens, & ils le lui rapportent par écrit (*a*). Il y avoit alors dans la Paleſtine une ville nommée *Cariath Sepher*, la ville des livres ou des archives. Les Hébreux avoient donc appris en Egypte l'art de dreſſer des plans & de faire des livres. Jamais il n'y eut de peuple policé ſans écriture; aucune Nation n'a eu des Loix fixes que quand elle a ſu les écrire.

L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire fait une injure ſanglante aux Savans qu'il veut rendre complices de ſon erreur & de ſes contradictions. Aben Ezra, Mai-

(*a*) Joſué, c. 15 & 18.

monide, Nugnez, Le Clerc, Midleton, le grand Newton, ne furent jamais aſſez ignorans pour juger comme lui que Moïſe & Joſué n'ont pas ſu écrire (*a*). Ils ont cru que Moïſe & Joſué n'avoient laiſſé que de ſimples Mémoires, & qu'ils ont été rédigés par un Ecrivain poſtérieur ; ils fondent leur conjecture ſur quelques obſervations auxquelles nous répondrons ci-après. Newton, ni les autres, n'en étoient pas moins perſuadés de l'inſpiration des Livres Saints ; ils étoient trop inſtruits, pour donner dans le travers des Incrédules. Il eſt humiliant pour ceux-ci de voir des erreurs d'Aſtronomie & de Chronologie dans un Livre où Newton n'en voyoit point.

§. XVII.

Deuxieme Objection. Les peuples errans doivent être les derniers qui ont écrit, parce qu'ils ont moins de moyens que les autres d'avoir des archives & de les conſerver ; ils ont peu de beſoins, peu de loix, peu d'événemens ; ils ne ſont occupés que d'une ſubſiſtance précaire, une tradition orale leur ſuffit. Croira-t-on

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 40, p. 194.

que les Arabes vagabonds & voleurs, qui errent dans des montagnes de ſable, aient eu des Thucydites & des Xénophons ? Les Juifs, avant Saül, ne paroiſſent qu'une horde Arabe du déſert (*a*) : ils n'ont donc point eu de Légiſlateur ni d'Hiſtorien.

Réponſe. Les *Hébreux* ſont originaires de Chaldée; leur nom même l'atteſte. Abraham, Iſaac & Jacob ont habité d'abord la Paleſtine avec les Chananéens ou Phéniciens; leur poſtérité a été plus de deux cents ans ſédentaire en Egypte : or, l'Egypte, la Phénicie, la Chaldée ſont le berceau des Sciences. Leur Langue n'eſt point l'Arabe, mais l'Hébreu des Phéniciens, Les Arabes deſcendent d'Iſmaël, ils le ſavent très-bien; les Hébreux ſont iſſus d'Iſaac, ils ne l'ont jamais oublié. Pendant quarante ans, ils n'ont parcouru dans le déſert qu'un terrein très-borné; ils étoient ſéparés des Arabes par les Iduméens & par les Madianites : cette topographie de Moïſe eſt inconteſtable. Abraham, Iſaac & Jacob avoient cultivé la terre dans la Paleſtine : les Hébreux la cultiverent en Egypte; ils re-

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 38, 52.

commencerent à la cultiver dès qu'ils furent établis dans l'ancienne demeure de leurs peres. Il eſt prouvé que l'écriture a été inventée par les peuples agriculteurs (*a*).

Dans le déſert même, les Hébreux n'étoient point occupés d'une ſubſiſtance précaire, la manne tomboit tous les jours; ſans cette nourriture ils n'auroient pas pu vivre. Ils ont eu des archives, puiſqu'ils les ont conſervées ; elles ſont plus anciennes, plus exactes, plus certaines que celles des autres Nations, plus précieuſes, à tous égards, que les Ecrits de Thucydide & de Xénophon.

Que l'on y faſſe bien attention. Après qu'Abraham & Jacob furent ſortis de la Chaldée, ce pays fut agité par les guerres des Aſſyriens, des Medes & des Perſes ; quand Jacob eut quitté la Paleſtine pour ſe retirer en Egypte, les différentes peuplades de Chananéens ſe diſputerent leurs poſſeſſions (*b*); les grandes révolutions de l'Egypte ſont poſtérieures à la ſortie des Iſraélites : il ſemble que leurs migrations aient été ménagées par la Providence,

(*a*) Orig. du lang. & de l'écrit. p. 407.
(*b*) Nomb. c. 21. Deut. c. 2.

pour

pour les mettre à couvert des mouvemens tumultueux qui changeoient la langue, les mœurs, la croyance des autres peuples. Lorſqu'ils en eſſuyerent eux-mêmes, leurs archives & leurs livres, leurs loix & leur religion étoient en ſûreté; elles ne pouvoient plus périr. L'objection que l'on veut tirer de leur vie errante, eſt juſtement ce qui prouve la conſtance & la certitude de la tradition chez eux.

D'ailleurs, la conſtitution ſinguliere de leur gouvernement & de leur religion, exigeoit que l'Hiſtoire rendît raiſon de tout; voilà pourquoi ils ont eu une Hiſtoire dès leur naiſſance: cela n'eſt point arrivé chez les autres Nations.

§. XVIII.

Troiſieme Objection. Philon nous apprend qu'*Iſraël* eſt un terme Chaldéen; que ce nom fut donné par les Chaldéens aux juſtes conſacrés à Dieu. Les Juifs n'appelerent donc Jacob *Iſraël*, ils ne ſe donnerent le nom d'*Iſraélites*, que lorſqu'ils eurent quelque connoiſſance du Chaldéen. Or, ils ne purent avoir connoiſſance de cette Langue, que lorſqu'ils furent eſclaves en Chaldée. Puiſque ce nom ſe trouve dans tous les Livres des

Juifs, il eſt clair qu'ils n'ont été écrits qu'après la captivité. Il en eſt de même des noms *Babel*, *Béthel*, *Jahel*, &c. qui ſont tous Chaldéens (*a*).

Réponſe. Voici encore un vol fait au Pere Hardouin : ſelon lui, il y a dans l'Enéide des galliciſmes & pluſieurs termes de la baſſe latinité, qui n'étoient point en uſage au temps de Virgile.

Si l'authenticité du Pentateuque étoit attachée à l'étymologie d'un mot & à l'autorité de Philon, elle tiendroit à peu de choſe. Abraham étoit Chaldéen ; il fut nommé *Hébreu*, parce qu'il venoit d'au-delà de l'Euphrate : il parloit donc le Chaldéen. Jacob ſon petit-fils ſe maria dans la Chaldée ; il y demeura au moins vingt ans : il a donc pu porter un nom Chaldéen ſans attendre à la captivité.

Philon dit que les Livres de la Loi ont été compoſés par Moïſe en Chaldaïque, que la Verſion des Septante a été faite ſur un exemplaire Chaldéen (*b*) ; a-t-il eu grand tort de confondre l'Hébreu avec le Chaldéen ? La Langue de

---

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 49. Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Moïſe*. Bible expliquée, p. 84.

(*b*) Philon, Vie de Moïſe, l. II.

Moïſe & des Chananéens, le Chaldéen d'Abraham & de Jacob étoient foncièrement la même Langue, puiſque les deux peuples s'entendoient ſans interprete. Mais depuis Jacob juſqu'à la captivité, il s'eſt écoulé plus de mille ans : le Chaldéen a dû changer pendant ce long intervalle par le mêlange des peuples.

Philon penſe qu'*Iſraël* eſt formé de *Iſſ, rah, el*, homme qui voit Dieu ; ſelon Moïſe, il vient de *Iſ, ſerah, el*, homme qui prévaut contre Dieu : croirons-nous plutôt un Juif helléniſte d'Alexandrie, que Moïſe ? Quoi qu'il en ſoit, les trois racines du mot ſont autant de l'Hébreu que du Chaldéen.

L'érudition Chaldaïque de l'Auteur de l'objection n'eſt pas impoſante. *Béthel*, nom d'un lieu de la Paleſtine, eſt Chaldéen ; il faut donc que des Chaldéens y ſoient venus exprès pour lui donner un nom. *Babel*, en Chaldéen, ſignifie *porte de Dieu* ; en Hébreu, *confuſion* : une tour a-t-elle pu être nommée la porte de Dieu ? Ce nom eſt auſſi Arabe, témoin le détroit de *Babel-mandab*, que nous nommons *Babelmandel*.

§. XIX.

Quatrieme Objection. Selon le Pere Hardouin, il y a dans l'Enéide pluſieurs choſes que Virgile n'a pas pu écrire; le Poëte fait alluſion à des événemens poſtérieurs au ſiecle d'Auguſte. Selon nos doctes Cenſeurs, il y a auſſi dans le Pentateuque des choſes que Moïſe n'a pas pu écrire, & qui déſigne évidemment la main d'un Auteur plus récent.

Dans le Chapitre XII de la Geneſe, ℣. 6, il eſt dit que quand Abraham arriva dans la Paleſtine, les Chananéens y habitoient; cette remarque ne peut avoir été faite que par un Ecrivain qui vivoit dans un temps où les Chananéens n'étoient plus dans ce pays-là, par conſéquent après la conquête de la Paleſtine par les Iſraélites.

Chapitre XIV, ℣. 14, il eſt écrit qu'Abraham pourſuivit les Rois qui avoient pillé Sodome, juſqu'à *Dan*: or, cette ville ne fut ainſi nommée que ſous les Juges; ſon premier nom étoit Laïs (*a*).

(*a*) Jud. c. 18, v. 29.

Chapitre XXII, ℣. 14. La montagne de Moria, ſur laquelle Abraham voulut immoler ſon fils, eſt appelée *la montagne de Dieu ;* elle ne fut ainſi nommée que pluſieurs ſiecles après, lorſque le Temple y fut bâti.

Chapitre XXXVI, ℣. 31, l'Hiſtorien fait l'énumération des Princes qui ont régné dans l'Idumée, *avant que les enfans d'Iſraël euſſent un Roi :* ce paſſage démontre qu'il écrivoit après l'établiſſement des Rois chez les Iſraélites (*a*).

Réponſe. Je ſoutiens que toutes ces remarques démontrent invinciblement que le Pentateuque eſt de Moïſe, & non d'un Auteur plus récent.

1°. Il dit, Gen. Chap. XII, qu'à l'arrivée d'Abraham dans la Paleſtine, les Chananéens y étoient déja. Chap. XII, ℣. 7, il dit que quand Abraham revint d'Egypte, il y avoit des Chananéens & des Phérézéens. Ces derniers y étoient donc ſurvenus depuis la premiere époque : c'eſt ce que l'Ecrivain ſacré veut faire entendre ; il ne

(*a*) Spinoſa, Traité Théol. Polit. c. 8. Bible expliquée, p. 31, 32, 207, &c.

fait donc aucune allusion à l'expulsion des Chananéens. Si l'on attribue cette remarque à un Auteur plus récent que Moïse, elle devient absurde; les Juifs auroient-ils pu chasser les Chananéens de la Palestine, si ceux-ci ne l'avoient pas habitée? Nos adversaires soutiendront ailleurs que les Juifs ont égorgé tous les Chananéens; ici on veut qu'ils les aient seulement chassés. Sous la plume de Moïse, cette observation est pleine de sagesse. Il dit, Chap. XII, que Dieu promit à Abraham de donner à sa postérité la Palestine; il fait remarquer en même temps que ce pays n'étoit cependant pas sans habitans, puisque les Chananéens l'occupoient déja; & Chap. XIII, que les Phérézéens s'y étoient encore établis. Ainsi, en rapportant la promesse, Moïse fait aussi mention des obstacles qui sembloient s'opposer à son accompliſſement, obstacles d'autant plus sensibles, qu'Abraham n'avoit encore point d'enfans.

2°. Peut-on prouver que *Dan*, Chapitre XIV, est la ville de ce nom? Elle n'étoit peut-être pas encore bâtie. On voit sur les Cartes de la Palestine & de la Syrie, que le Jourdain, près de sa

ſource, eſt formé par deux ruiſſeaux, dont l'un ſe nommoit *Jor*, & l'autre *Dan* : il eſt donc probable que l'Auteur de la Geneſe a voulu parler de ce ruiſſeau, & non d'une ville qui n'exiſtoit peut-être pas encore. Quand il s'agiroit de la ville de Dan, qu'en réſulteroit-il ? Qu'un copiſte poſtérieur à Moïſe a ſubſtitué le nom moderne au nom plus ancien ; que la même choſe a pu arriver à d'autres noms de lieu. Cela ne conclut rien.

3°. Il eſt faux que dans le Chapitre XXII, la montagne fameuſe par le ſacrifice d'Abraham, ſoit nommée montagne de Dieu. » Abraham, dit le texte » Hébreu, nomma ce lieu, *Dieu y* » *pourvoira* ; c'eſt pourquoi on l'ap» pelle encore aujourd'hui la montagne » où Dieu pourvoira «.

4°. Le nom de *Roi*, Chap. XXXVI, n'a aucun rapport aux Rois que les Juifs eurent dans la ſuite ; il ne déſigne qu'un Chef de nation. Nous liſons, Deut. Chap. XXXIII, ℣. 5, que Moïſe fut *un Roi juſte* à la tête des Chefs & des Tribus d'Iſraël. Le ſens du Chapitre XXXVI de la Geneſe eſt donc, que les deſcendans d'Eſaü avoient déja eu huit

Chefs, avant que les Iſraélites en euſſent aucun à leur tête.

Mais à quoi eût ſervi cette remarque, ſi elle avoit été faite du temps des Rois? A rien du tout. De la part de Moïſe, elle eſt pleine de ſens & placée à propos. Il avoit dit, Chap. XXV & XXVII, qu'en vertu de la promeſſe de Dieu, la poſtérité d'Eſaü ſeroit ſoumiſe à celle de Jacob; il fait remarquer, Chap. XXXVI, la multitude & la puiſſance des deſcendans d'Eſaü, avant que les Iſraélites fiſſent aucune figure dans le monde, avant qu'ils fuſſent un corps de nation; pour faire ſentir le peu d'apparence qu'il y avoit pour lors, que la promeſſe pût s'accomplir.

Comme dans la conquête de la terre promiſe les Hébreux ne devoient point toucher aux poſſeſſions des Iſmaélites, des Iduméens, des Moabites, des Ammonites (*a*), il étoit néceſſaire de leur donner la généalogie de ces peuples, de leur en faire connoître les différentes branches & les limites de leurs habitations. Ces liſtes de peuplades & de familles, ces topographies dreſſées par Moïſe ſe

(*a*) Deut. c. 2.

trouvent fondées en raiſon. Si on ſuppoſe qu'elles ont été faites ſous les Rois ou plus tard, long-temps après la conquête, elles ſont inutiles, c'eſt un hors-d'œuvre qui ne ſignifie plus rien; alors la plupart de ces peuplades avoient diſparu, s'étoient tranſplantées, s'étoient enlevé mutuellement leurs poſſeſſions.

Toutes ces objections de Spinoſa, ſervilement copiées par nos Philoſophes, loin de donner la moindre atteinte à l'authenticité des livres de Moïſe, la démontre invinciblement; elles ne peuvent aboutir qu'à couvrir nos adverſaires de ridicule. Ils n'ont pas ſeulement lu les paſſages ſur leſquels ils argumentent.

§. XX.

Cinquieme Objection. Il eſt dit dans la Geneſe, Chap. XXIII, ℣. 16, qu'Abraham acheta des Héthéens un champ & une caverne pour ſervir de tombeau à Sara ſon épouſe, & qu'il les paya quatre cents ſicles d'argent, *monnoie de bon aloi:* or, du temps d'Abraham, ni même de Moïſe, il n'y avoit point encore de monnoie frappée au coin. La Geneſe n'a donc été écrite que dans les temps poſ-

térieurs, lorſque l'argent monnoyé fut connu. Dans un endroit, nous liſons que ce champ étoit en Hébron; dans un autre, qu'il étoit à Siehem : comment concilier tout cela (*a*)?

Réponſe. Le Pere Hardouin reproche auſſi des anachroniſmes à Virgile. Le texte porte qu'Abraham *peſa* quatre cents ſicles d'argent qui a cours chez le Marchand. Le *ſicle* étoit donc un poids, & non une monnoie de compte frappée au coin (*b*). Avant l'invention de la monnoie, on a fait le commerce avec les métaux réduits en lame ou en lingots; il ſe fait encore ainſi à la Chine & chez d'autres nations : les Chananéens ou Phéniciens, qui ont été les premiers Négocians, ont ſans doute connu cet uſage de très-bonne heure. L'évaluation des *ſicles*, faite dans la Bible expliquée, porte à faux, puiſqu'il ne s'agit pas ici d'argent monnoyé.

S'il y a une erreur de géographie, elle n'eſt dans aucun des Livres de Moïſe.

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Argent*. Bible expliquée, p. 59.

(*b*) Differt. ſur l'antiq. de la Monnoie. Bible d'Avignon, tome I, p. 609.

La Geneſe dit que Jacob, mort en Egypte, fut porté dans la Paleſtine, & enterré dans le tombeau qu'Abraham avoit acheté d'Ephron le Héthéen, vis-à-vis de Mambré (*a*). On voit ailleurs que ce tombeau étoit à Hébron, nommé autrement *la ville d'Arbé* près de Mambré (*b*), où Abraham & Jacob avoient demeuré. Dans Joſué, on lit que les os de Joſeph, rapportés d'Egypte, furent enterrés à Sichem dans un coin du champ que Jacob avoit acheté d'Hémor, pere de Sichem, pour le prix de cent jeunes brebis (*c*). Ces deux tombeaux ſont très-différens. Il eſt vrai que l'Auteur des Actes des Apôtres ſemble les avoir confondus; il dit : » Jacob alla en Egypte, » il y mourut lui & nos peres; ils fu» rent tranſportés à Sichem, & mis » dans le tombeau qu'Abraham avoit » acheté à prix d'argent des enfans » d'Hémor, fils de Sichem (*d*) «.

Mais, 1°. le mot de *fils* n'eſt point dans le Grec. 2°. *Ils furent tranſportés*, peut s'entendre des enfans de Jacob, &

(*a*) Gen. c. 50, v. 13.
(*b*) *Ibid* c. 35, v. 27.
(*c*) Joſué, c. 24, v. 32.
(*d*) Act. c. 7, v. 15 & 16.

non de Jacob lui-même; les une furent enterrés à Hébron avec Abraham; les autres à Sichem avec Joseph : ce fait étoit trop connu des Juifs, pour que l'Auteur des Actes eût à craindre de n'être pas entendu. Cette objection est empruntée des Rabbins (*a*).

§. XXI.

Sixieme Objection. L'Auteur du Pentateuque parle ordinairement de Moïse à la troisieme personne; ce n'est donc pas lui qui écrivoit. Dans quelques endroits du Deutéronome, Moïse parle lui-même aux Juifs; preuve qu'alors l'Ecrivain copioit les propres termes de Moïse, & qu'ailleurs il composoit de génie.

Exode, Chap. VI, ℣. 26 & 27, il est dit : » C'est cet Aaron & ce Moïse » auxquels Dieu commanda de faire » sortir de l'Egypte les enfans d'Israël; » ce sont eux qui parlerent à Pharaon, » &c. «. Jamais un Ecrivain, parlant de lui-même, ne s'est ainsi exprimé.

Ce même Auteur dit plusieurs choses que Moïse n'auroit pas pu dire décem-

(*a*) *Munimen Fidei*, 2e. part. c. 63.

ment de lui-même ; que Dieu parloit à Moïſe face à face, comme un ami à ſon ami, Exode, Chap. XXXIII, ℣. 11 ; qu'il étoit le plus doux des hommes, Num. Chap. XII, ℣. 3, 7, 8 ; qu'il étoit un homme divin, Deut. Chapitre XXXIII, ℣. 1 ; qu'il n'y eut plus jamais en Iſraël de Prophete ſemblable à Moïſe, Deut. Chap. XXXIV, ℣. 10. Dans ce même Chapitre, ſa mort eſt rapportée ; ſans doute Moïſe n'a pas écrit après ſa mort.

Réponſe. Le Pere Hardouin objecte auſſi contre l'Enéide, que le Poëte, au-lieu de faire toujours parler les acteurs de ſon Poëme, parle ſouvent lui-même ; ce qui eſt contraire aux regles du Poëme épique.

Dans la Geneſe, l'Auteur ne parle point du tout de lui-même ; voilà déja un Livre entier auquel l'objection ne touche point. Dans le Deutéronome, il parle preſque toujours comme acteur ; il dit aux Juifs : *Dieu nous a parlé à Horeb ; je vous ai dit alors, vous avez vu, vous avez entendu, nous avons campé à tel endroit, le Seigneur m'a ordonné, &c.* Ce Livre eſt donc encore de Moïſe. Eſdras, dans les ſiens, parle

de lui-même, tantôt à la premiere, & tantôt à la troiſieme perſonne; Xénophon, Céſar, Joſephe l'Hiſtorien, font de même : ce ton eſt plus modeſte que l'égoïſme; il ne prouve donc rien contre l'Auteur du Pentateuque.

Exode, Chap. VI, le Verbe *eſt*, *ſont*, ne ſe trouve point; il y a ſeulement *le Moïſe*, *le Aaron* : or, en Hébreu, le pronom démonſtratif ſe met devant les noms propres, ſans conſéquence & ſans changer le ſens de la phraſe (*a*).

Moïſe diſoit, ſans indécence & ſans vanité, que Dieu lui parloit face à face, comme un ami à ſon ami, puiſque cela étoit vrai : il étoit forcé de le dire, pour prouver ſa miſſion & faire reſpecter ſon miniſtere. Il écarte tout ſoupçon de vanité, en confeſſant ſes fautes, & le châtiment qu'il en devoit ſubir; il répete trois ou quatre fois que, pour le punir de ſa défiance, Dieu l'a condamné à mourir dans le déſert, & à ne point entrer dans la terre promiſe (*b*).

(*a*) V. Réponſes crit. aux difficultés des Incrédules. tome I, p. 73.

(*b*) Nomb. c. 20, v. 12. Deut. c. 1, v. 37; c. 32, v. 51.

Lorſqu'il ſe donne le titre d'*homme de Dieu*, cela ne ſignifie point homme divin, ou d'un mérite ſupérieur à l'humanité, mais miniſtre de Dieu, envoyé de Dieu : l'Ecriture nomme ainſi pluſieurs Prophetes (*a*).

Il fait obſerver qu'il eſt le plus doux des hommes, dans une circonſtance où ſon frere & ſa ſœur s'élevoient contre lui : il le dit pour témoigner qu'il ne leur avoit donné aucun ſujet de plainte. C'eſt une apologie qu'il fait de ſa conduite, & non un éloge qu'il ſe donne.

Le dernier Chapitre du Deutéronome, où la mort de Moïſe eſt rapportée, ne contient que douze verſets : il a évidemment été écrit par Joſué, & il ſe lie naturellement au premier Chapitre de ſon Livre. La diviſion des Livres, des Chapitres, des verſets de l'Hiſtoire Sainte, eſt très-moderne : dans l'origine, tout alloit de ſuite & ſans interruption. Nous avons déja fait cette remarque.

Quoiqu'il y eût peu de temps écoulé depuis la mort de Moïſe, Joſué a pu dire : *Il ne s'eſt plus élevé dans Iſraël*

(*a*) 1. Reg. c. 2, v. 27 : c. 9, v. 6. 2. Reg. c. 13, v. 1. 4. Reg. c. 1, v. 9 : c. 4, v. 9.

un Prophete ſemblable à Moïſe ; c'eſt un aveu modeſte de ſa part ; il ſignifie : Quoique ſucceſſeur de Moïſe, je ne ſuis plus un Prophete ſemblable à lui, honoré comme lui d'entretiens immédiats avec Dieu, ni doué d'un pouvoir auſſi étendu de faire des miracles. Tel eſt évidemment le ſens du texte.

§. XXII.

Septieme Objection. On lit dans l'Exode, Chap. XVI, ℣. 35, que les Iſraélites ont mangé de la manne pendant quarante ans, juſqu'à ce qu'ils entraſſent dans le pays de Chanaan : Moïſe n'a pas vécu juſqu'à cette époque ; il n'a donc pas pu écrire ces paroles.

Le premier verſet du Deutéronome eſt certainement d'un Auteur qui écrivoit dans la Judée & en deçà du Jourdain : » Voici, dit-il, les paroles que » Moïſe adreſſa aux Iſraélites *au delà du* » *Jourdain* dans la plaine du déſert «. Moïſe n'a jamais paſſé le Jourdain.

Dans le Chap. III, ℣. 11, il s'exprime ainſi : » Og, Roi de Baſan, étoit » le ſeul qui reſtât de la race des Géans. » On montre à Rabbath, ville des Am» monites, ſon lit de fer, long de neuf

» coudées, & large de quatre «. Ces paroles ſont évidemment d'un Ecrivain qui a vécu ſous les Rois, & lorſque David prit la ville de Rabbath (*a*) : il cite ce lit de fer comme un monument du fait arrivé ſous Moïſe.

Dans ce même Chapitre, V. 14, il dit que Jaïr, fils de Manaſſé, donna au pays de Baſan le nom *de ville de Jaïr*, & que ce nom leur eſt demeuré *juſqu'aujourd'hui* : cette maniere de parler ne convient point à un Auteur contemporain. Nouvelle objection calquée ſur le Pere Hardouin.

Réponſe. Nos critiques prouvent, par toutes ces objections, qu'ils ne ſont pas fort habiles en fait d'Hébraïſme, ou ils affectent une ignorance qui ne leur fait pas honneur. Il eſt clair, par le premier Chapitre de Joſué, que les Iſraélites ſont entrés dans la terre promiſe immédiatement après la mort de Moïſe ; & avant ſa mort, la tribu de Ruben & celle de Manaſſé, s'étoient déja emparées de tout le pays des Chananéens ſitué à l'orient du Jourdain. Moïſe, qui, la veille de ſa mort, voyoit encore

(*a*) 2. Reg. c. 12, v. 30.

tomber la manne, n'a donc rien haſardé en écrivant que cette nourriture n'avoit point ceſſé juſqu'à la conquête de la Paleſtine par les Iſraélites.

Si le mot *au delà du Jourdain* prouve que le Deutéronome a été écrit dans la Judée & à l'occident de ce fleuve, ce même mot, répété vingt fois dans Joſué, prouvera que ſon Livre a été écrit à l'orient du fleuve, ou dans le déſert. Cet Ecrivain, parlant des peuples qui étoient entre le Jourdain & la Méditerranée, dit qu'ils habitoient au delà du Jourdain (*a*) : il eſt cependant certain qu'alors Joſué avoit paſſé le Jourdain, & qu'il étoit du même côté qu'eux. Il y a plus. Dans le Chap. XII, il parle des peuples qui demeuroient *au delà* du Jourdain du côté de l'orient, & de ceux qui habitoient *au delà* du Jourdain du côté de l'occident : à moins que cet Auteur n'ait été en délire, il faut que le terme Hébreu ſignifie auſſi bien *en deçà* qu'*en delà ;* il doit donc ſe rendre par *contre* ou *vis-à-vis ;* & l'on pourroit en citer cent exemples. Auſſi Pagnin n'a point traduit *trans Jorda-*

(*a*) Joſué, c. 9, v. 1.

nem, mais *in tranſitu Jordanis*, au paſſage du Jourdain : or, le *paſſage* ne déſigne pas un côté plutôt que l'autre. Dans le premier verſet du Deutéronome, *contre le Jourdain*, déſigne clairement le côté oriental du fleuve, par les nom des lieux qui y ſont placés ; & dans le Chap. IV, ℣. 47 & 49, Moïſe dit formellement que ces lieux étoient à l'orient du Jourdain. L'Auteur de la Bible expliquée, qui oſe traiter d'*impudens* les Commentateurs qui ont fait cette remarque, page 201, mérite ſeul cette épithete injurieuſe.

Le ℣. 11 du Chap. III, eſt mal traduit par Spinoſa & par ſes Copiſtes. Il y a littéralement dans l'Hébreu : » Og, » Roi de Baſan, étoit reſté ſeul de la » race des Réphaïm ; voilà ſon lit de » fer ; n'eſt-il pas à Rabbath des enfans » d'Ammon ? Sa longueur de neuf cou- » dées, & ſa largeur de quatre ". Il n'y » rien là qui déſigne un événement paſſé depuis long-temps. Croirons-nous, avec Spinoſa, que les Ammonites ont conſervé comme *une relique* (*a*), pendant

(*a*) Traité Théol. Polit. c. 8 ; p. 240. Bible expliquée, p. 204.

quatre cents ans & juſqu'à David, ce lit de fer pour le montrer aux curieux ? Si nous adoptions de pareilles viſions, les Incrédules s'égayeroient à nos dépens.

Lorſqu'il eſt dit que le nom des villes de Jaïr leur eſt demeuré *juſqu'aujourd'hui ;* que le tombeau de Moïſe eſt reſté inconnu *juſqu'aujourd'hui*, &c. cette maniere de parler, très-fréquente dans l'Ecriture, ne marque pas toujours un laps de temps fort long. Dans le Chapitre X du Deut. ℣. 8, Moïſe dit qu'après la mort d'Aaron, Dieu a ſéparé la tribu de Lévi pour porter l'arche du Seigneur, & le bénir *juſqu'aujourd'hui ;* il parle d'un choix fait depuis très-peu de temps. Joſué, Chapitre IX, ℣. 27, dit qu'il a condamné les Gabaonites qui l'avoient trompé, à porter de l'eau & du bois pour le ſervice du Tabernacle *juſqu'à préſent ;* c'étoit un événement très-récent. Dans le Chap. XV, ℣. 63, il dit que la tribu de Juda n'a pas pu détruire les Jébuſéens, habitans de Jéruſalem, & qu'ils y ont demeuré *juſqu'aujourd'hui* : or, ces Jébuſéens furent exterminés immédiatement après la mort de Joſué, Jud. Chapitre I, ℣. 8.

Donc on ne peut pas ſuppoſer que ces paroles ont été écrites après Joſué. On retrouve des exemples de la même façon de parler dans le Nouveau Teſtament, & dans Saint Jérôme (*a*).

§. XXIII.

Huitieme Objection. Spinoſa prétend que Moïſe a écrit des Livres, mais qu'ils ſont différens du Pentateuque, & que nous ne les avons plus. Le Pere Hardouin dit auſſi que Virgile avoit promis, dans ſes Géorgiques, de chanter les exploits d'Auguſte, & non ceux d'Enée, & qu'il n'eſt pas probable que le Poëte ait voulut manquer de parole.

Dans le Chapitre XVII de l'Exode, ℣. 14, Dieu ordonne à Moïſe d'écrire dans un Livre la victoire des Iſraélites ſur Amalec, & de le confier à Joſué: mais il n'eſt pas dit dans quel Livre. Au Chap. XXI des Nombres, ℣. 14, il eſt parlé d'un Livre des guerres du Seigneur, & l'Auteur en cite un paſſage que nous ne trouvons point ailleurs; c'eſt probablement dans ce Livre que

(*a*) Défenſe des ſentim. des Théol. de Holl. 8e. Lettre, p. 194.

Moïſe écrivit la guerre contre Amalec : or ce Livre ne ſubſiſte plus.

Au Chap. XXIV de l'Exode, ℣. 7, Moïſe lit au peuple *le Livre de l'Alliance* : ce Livre ne renfermoit que ce qui eſt contenu dans les Chapitres précédens ; ſavoir, depuis le ſecond verſet du Chapitre XX, qui contient le Décalogue, juſqu'au premier verſet du Chapitre XXIV. Joſué y ajouta dans la ſuite la troiſieme alliance que le peuple conclut avec Dieu à Sichem, Joſ. Chapitre XXIV, ℣. 26. Ce Livre, qui contenoit la premiere alliance faite ſous Moïſe, & la troiſieme à laquelle préſida Joſué, eſt perdu.

D'ailleurs, Moïſe n'a ordonné aux Iſraélites de conſerver que la ſeconde alliance qui fut conclue dans le pays de Moab, Deut. Chap. XXIX, avec le Cantique dont elle eſt ſuivie ; c'eſt cette alliance, contenue dans trois Chapitres, que Moïſe ordonne aux Lévites de lire au peuple tous les ſept ans à la fête des Tabernacles, Deut. Chapitre XXXI, ℣. 10, & qu'il leur commande de placer à côté de l'Arche, ℣. 26. Il n'y a aucune preuve que Moïſe ait ordonné de conſerver de même tout le reſte.

Quoiqu'il ſoit aſſez probable que Moïſe a écrit toutes ſes loix, cependant nous ne devons point l'affirmer ſans des témoignages poſitifs (*a*).

Réponſe. Telle eſt la méthode de Spinoſa, de ſubſtituer des viſions au texte des Livres Saints, & d'exiger des paſſages formels qui les réfutent; d'inſiſter ſur un verſet qui ſemble le favoriſer, & d'en ſupprimer vingt autres qui le contrediſent; d'attaquer les Livres que nous avons, pour ceux que nous n'avons plus.

Il faut ſe ſouvenir que le mot de *Livre* ne ſignifie pas toujours un Ouvrage complet; qu'il ſe prend ſouvent pour une Partie, une Section, un Chapitre d'un écrit quelconque : c'eſt de cette ſignification même que Spinoſa fait un abus continuel.

1°. Suppoſons qu'il y ait eu un Livre *des guerres du Seigneur;* que Moïſe y ait écrit la victoire ſur Amalec; que ce Livre ſoit perdu : s'enſuit-il de là qu'il ne l'a pas écrite dans l'Exode où nous la liſons? Le texte de l'Exode eſt formel. » Ecris ceci dans le Livre pour » ſervir de mémoire, & fais-en ſou-

(*a*) Traité Théol. Polit. c. 8, p. 244 & ſuiv.

» venir Josué ; car j'effacerai la mémoire » d'Amalec de dessous le ciel «. Il est clair, par les trois Livres de l'Exode, des Nombres, du Deutéronome, que Moïse les écrivoit par maniere de Journal, à mesure qu'il recevoit des nouveaux ordres du Seigneur, qu'il faisoit de nouvelles loix, qu'il arrivoit de nouveaux événemens. Lorsque Dieu lui dit, *Ecris ceci dans le Livre*, il est évident que cela signifie, Ecris ceci dans ton Livre, dans le Livre que tu écris actuellement. Recourir à un prétendu Livre perdu, au-lieu du Livre existant, c'est s'aveugler au grand jour.

Une preuve que le Livre où Moïse écrivit la victoire sur Amalec, ne se perdit pas, c'est qu'il répete la même chose dans le Deutéronome, Chapitre XXV, ℣. 17. Samuël en fait souvenir Saül dans le premier Livre des Rois, Chap. XV, ℣. 2, & l'engage à exécuter l'anathême que Dieu avoit prononcé contre Amalec. Il est encore parlé de cette victoire dans le Livre de Judith, Chapitre IV, ℣. 13, avec toutes les circonstances rapportées dans l'Exode. Donc c'est l'Exode, & non un autre Livre, qui a servi aux Juifs de monument

de

de la défaite d'Amalec ſous Moïſe, & de la malédiction portée contre lui.

§. XXIV.

2°. Suppoſons encore que le *Livre de l'alliance*, qui fut lu par Moïſe au peuple aſſemblé à Horeb, n'ait renfermé pour lors que le Chap. XX de l'Exode, & les trois ſuivans; ce Livre augmenta tout les jours, puiſque Moïſe y ajoutoit les nouvelles loix qu'il recevoit de Dieu. Lorſque Joſué dit qu'il écrivit *dans le volume de la loi du Seigneur*, l'alliance que peuple venoit de faire à Sichem, eſt-il bien certain que ce volume ne contenoit rien de plus que les quatre Chapitres de l'Exode dont nous venons de parler? Sur quoi fondé Spinoſa prétend-il que ce volume ne renfermoit pas auſſi la ſeconde alliance conclue à Moab, alliance que Moïſe, ſelon Spinoſa même, avoit ordonné aux Lévites de conſerver? N'eſt-il pas ridicule de vouloir que Joſué ait joint ſon alliance à un cahier dont Moïſe, ſelon Spinoſa, n'avoit point ordonné la conſervation, plutôt que de la joindre à celui que l'on devoit conſerver, & qui étoit dépoſé à côté de l'Arche dans le Tabernacle?

3°. Il eſt encore plus abſurde de prétendre que Moïſe avoit commandé aux Lévites de garder & de lire au peuple cette ſeconde alliance faite à Moab, & qu'il n'avoit pas ordonné auſſi de conſerver & de lire la premiere conclue à Horeb, & qui renfermoit le Décalogue. Le Décalogue étoit-il moins eſſentiel à conſerver, que ce qui eſt contenu dans le Chap. XXIX du Deutéronome & les ſuivans? Moïſe dit formellement, Chapitre XXXI, ℣. 9, qu'il écrivit *cette loi;* qu'il la donna aux enfans de Lévi; qu'il leur ordonna de la lire au peuple tous les ſept ans; qu'après avoir achevé le volume, il le fit mettre par les Lévites à côté de l'Arche, ℣. 24. Or, le Chap. XXIX du Deutéronome & les ſuivans ne renferment point de loi; il n'y a que des promeſſes faites au peuple lorſqu'il obſervera la loi, & des menaces lorſqu'il s'en écartera. Moïſe a-t-il été aſſez inſenſé pour ordonner la conſervation de ces promeſſes & de ces menaces, ſans ordonner de conſerver plutôt les loix mêmes qui en ſont l'objet?

4°. C'eſt le comble de l'abſurdité, d'avouer que Moïſe a écrit lui-même ces promeſſes & ces menaces; qu'il a pris

toutes les précautions poſſibles pour qu'elles fuſſent conſervées, & de dire qu'il eſt ſeulement probable que Moïſe a écrit toutes ſes loix, ou qu'après les avoir écrites il n'a pas ordonné qu'on les conſervât. De quoi pouvoient ſervir des promeſſes & des menaces à ceux qui n'auroient pas eu les loix mêmes?

Il eſt donc évident que Moïſe a écrit ſucceſſivement toutes les loix renfermées dans l'Exode, dans le Lévitique, dans les Nombres, dans le Deutéronome, ſelon l'ordre des temps, & à meſure que Dieu lui ordonnoit de les publier, qu'il a écrit de même ſans interruption les événemens relatifs à ces loix, les promeſſes & les menaces par leſquelles Dieu leur donnoit la ſanction; qu'après avoir complété le volume immédiatement avant ſa mort, il le remit aux Prêtres & aux Lévites, leur ordonna de le placer dans le Tabernacle à côté de l'Arche d'alliance, & de le lire au peuple tous les ſept ans, pendant les ſept jours de la fête des Tabernacles; que c'eſt ce volume même que nous nommons le Pentateuque.

C'eſt en vertu de cette ordonnance, que le Livre autographe de Moïſe fut

trouvé dans le Temple, ſous le regne de Joſias, 4. Reg. c. 22; qu'Eſdras, revenu de Babylone, fit célébrer à Jéruſalem la fête des Tabernacles pendant ſept jours, & lut chaque jour au peuple la loi de Moïſe depuis le matin juſqu'à midi; 2. Eſdr. c. 8. Si la loi qu'il falloit lire au peuple n'avoit conſiſté que dans quatre Chapitres du Deutéronome, il n'y auroit pas eu pour une demi-heure de lecture.

Outre les meſures que Moïſe avoit priſes pour la conſervation du Livre qui renfermoit l'Hiſtoire, les Loix, le Droit civil & politique de ſon peuple, il avoit gravé le Décalogue ſur deux tables de pierre, & les avoit renfermées dans l'Arche (*a*). Il commanda à Joſué de le graver encore ſur un autel de pierres à l'entrée de la Terre promiſe, & cela fut exécuté (*b*). Il ordonna que lorſque la nation auroit un Roi, il demandât aux Lévites *le Livre de la Loi*, qu'il en écrivît un double de ſa main, & qu'il le lût tous les jours de ſa vie (*c*). Il ne

(*a*) Deut. c. 10, v. 4 & 5.
(*b*) *Ibid.* c. 27, v. 5. Joſué, c. 8, v. 32.
(*c*) Deut. c. 17, v. 14.

pouvoit pas pouſſer plus loin les précautions, pour aſſurer l'authenticité & la conſervation de ſes Livres.

§. XXV.

Neuvieme Objection. Si les Livres de Moïſe ſont auſſi anciens, auſſi authentiques, auſſi dignes d'attention que nous le ſuppoſons, comment s'eſt-il pu faire qu'ils n'aient pas été connus des autres nations; que les Sages qui ont voyagé dans toutes les contrées de l'Aſie pour s'inſtruire, n'en aient pas ouï dire quelque choſe, n'aient pas été curieux de s'en informer? Il eſt bien ſingulier qu'un tréſor de ſageſſe & de connoiſſances utiles ſoit ainſi demeuré enfoui dans le centre de l'Univers policé, ſans que perſonne en ait eu le moindre ſoupçon.

Le Pere Hardouin obſervoit auſſi très-doctement, que ſi Virgile eût compoſé l'Enéide, il ſeroit fort ſurprenant qu'Horace & Pline n'en euſſent rien dit.

Réponſe. Nous avons démontré dans l'article précédent, que rien n'eſt plus faux que ces ténebres dans leſquelles on ſuppoſe que les Livres Juifs ſont demeurés enſevelis pendant tous les ſiecles; ils ont été connus autant qu'ils

pouvoient l'être. Mais il n'eſt point de bizarreries & d'inconſéquences que nos Adverſaires ne ſe permettent.

1°. Ils poſent pour maxime, que les Juifs ont été haïs, déteſtés, mépriſés par les autres Nations. Si cela eſt vrai, faut-il chercher une autre raiſon du peu d'empreſſement qu'ont eu les Chaldéens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, de connoître les Livres, l'Hiſtoire & la Religion des Juifs? Si l'on diſoit : Les Sages des autres Nations s'en ſont informés ſoigneuſement, ils ont interrogé les Juifs, ils ont lu leurs Livres, & après avoir examiné mûrement le tout, ils l'ont jugé abſurde & n'en ont fait aucun cas; ce fait bien prouvé formeroit du moins un préjugé contre les Juifs. Mais non : l'on commence par ſuppoſer que perſonne n'a daigné s'en inſtruire, & l'on veut que nous rendions raiſon de cette indifférence. Les préjugés nationaux, l'antipathie des peuples, ſont-ils fondés en raiſon? ce ne ſeroient plus des préjugés. Le fait ſuppoſé par nos Adverſaires peut donc ſervir de réponſe à leur objection.

2°. Les Juifs étoient la ſeule Nation qui fît profeſſion d'adorer un ſeul Dieu, & de déteſter les Divinités du Paganiſ-

me, la ſeule qui eût horreur de leur culte; tout homme élevé dans le Paganiſme devoit donc avoir une égale averſion pour la Religion Juive. Sommes-nous fort curieux d'examiner les dogmes, les titres, les preuves d'une Religion que nous croyons déja fauſſe par le ſeul préjugé d'éducation? L'antipathie qui regne entre les Religions moins oppoſées que le Judaïſme & le Paganiſme, doit nous faire aſſez concevoir celle qui a dû ſe trouver entre les Juifs & les autres peuples. Les Grecs devoient avoir beaucoup plus de prévention contre la Religion des Juifs, que contre celle des Egyptiens, puiſqu'ils croyoient retrouver une partie de leurs Dieux dans ceux de l'Egypte : cependant ils nous ont donné très-peu de connoiſſance de la Religion des Egyptiens; ils ne ſavoient pas ſeulement ce que c'étoit que leurs propres Dieux.

3°. Moïſe eſt le plus ancien des Ecrivains connus; il a vécu plus de cinq cents ans avant Homere. Nous ne connoiſſons l'antiquité que par les Grecs, & ceux-ci n'ont commencé à ſortir de chez eux que pluſieurs ſiecles après Homere. Il ne leur a donc pas été poſſible de con-

noître les Juifs avant le retour de la captivité : Hérodote, leur premier Hiſtorien, n'a vécu qu'après cette époque. Pour juger des Livres des Juifs, il falloit ſavoir l'Hébreu; les Grecs n'avoient aucun motif de l'apprendre : ils n'ont donc pu connoître ces Livres que quand ils ont été traduits en Grec, & ils ne l'ont été que plus de deux cents ans après la captivité. Depuis que cette traduction exiſte, y a-t-il quelque Ecrivain Grec ou autre qui ait témoigné l'avoir lue & en faire peu de cas? On n'a commencé à écrire contre les Livres Saints, que depuis la naiſſance du Chriſtianiſme.

4°. Les Chaldéens, les Phéniciens, les Egyptiens ont eu avant les Grecs des Livres de Religion, de Théologie ou de Mythologie : les Auteurs Grecs les ont-ils mieux connu que ceux des Juifs, en ont-ils rendu meilleur compte? Ils n'ont lu ni Taaut, ni Sanchoniathon, ni Zoroaſtre, parce qu'ils n'en entendoient pas le langage; ils n'ont parlé de la Religion des Perſes, que d'après les converſations qu'ils avoient eues avec les Mages; ils nous ont donné très-peu de connoiſſance de celle des Egyptiens; ils n'en étoient pas mieux inſtruits que de celle des Juifs.

Il y a donc de la puérilité à répéter ſans ceſſe que les Livres de Moïſe n'ont pas été connus ; qu'aucun Auteur ancien n'en a parlé ; que perſonne n'a daigné les lire : quand cela ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux, il s'enſuivroit ſeulement que les anciens peuples ſe connoiſſoient très-peu, ſe mépriſoient communément ; qu'il faut ſe défier des préventions nationales, ne juger de l'antiquité qu'après de mûres réflexions.

§. XXVI.

Dixieme Objection. Il eſt fort étonnant, dit l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie, que Sanchoniathon n'ait pas parlé d'Adam, d'Eve, de Noé, de Moïſe ni de ſes miracles ; cela prouve que Sanchoniathon eſt plus ancien que Moïſe. Même ſilence dans Hérodote (*a*).

Réponſe. Porphyre, mieux inſtruit, & dont Euſebe nous a conſervé le témoignage, dit : » Sanchoniathon de Béryte » s'attacha ſcrupuleuſement à la vérité » dans ſon Hiſtoire des Juifs ; il avoit » puiſé tout ce qu'il en dit dans leurs » monumens, qui lui avoient été com-

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Adam*, *Babel*, *Hiſtoire*. Bible expliquée, p. 26.

» muniqués par Hiérombal, Prêtre de » Jévo. Il dédia ſon Hiſtoire à Abibal, » Roi de Béryte, qui l'approuva, ainſi » que ceux qu'il avoit commis pour » l'examiner. Or, le temps où vivoit » Sanchoniathon eſt bien plus ancien » que la guerre de Troie; il approche » de celui de Moïſe, comme on peut » le voir par la ſucceſſion des Rois de » Phénicie (*a*) «. Cet Auteur a-t-il pu faire une hiſtoire vraie des Juifs, ſans parler de Moïſe & de ſes miracles? Les monumens des Juifs qui lui avoient été communiqués, étoient les Ecrits mêmes de Moïſe; les Juifs n'en ont jamais connu d'autres. Il eſt faux, ſelon Porphyre, que Sanchoniathon ait vécu avant Moïſe; il lui eſt poſtérieur. Le ſilence d'Hérodote prouve qu'il ne connoiſſoit pas les Livres de Moïſe; mais il ne connoiſſoit pas non plus ceux de Sanchoniathon.

Onzieme Objection. Il eſt avéré, par l'Ecriture même, que le premier exemplaire connu de la Loi de Moïſe fut trouvé du temps de Joſias, & que cet unique exemplaire fut apporté au Roi par le Secrétaire Saphan. Or, entre Moïſe &

(*a*) Euſebe, Prépar. Evangél. l. I, c. 10.

cette aventure il y a onze cent ſoixante-ſept ans, ſelon le comput Hébraïque. Ce Livre, trouvé ſous Joſias, fut inconnu juſqu'au retour de la captivité de Babylone, & il eſt dit que ce fut Eſdras, inſpiré de Dieu, qui mit en lumiere toutes les Saintes Ecritures (*a*).

Réponſe. C'eſt à nos Adverſaires de prouver que le Livre apporté à Joſias étoit le *premier exemplaire connu, l'unique exemplaire de la Loi de Moïſe* : nous ſoutenons que c'étoit l'original même écrit de la main de ce Légiſlateur. Il faut prouver encore, qu'avant cette époque on n'en avoit point tiré de copies, quoique Moïſe l'eût ordonné. Dieu commandoit à Joſué de lire le *Livre de la Loi de Moïſe* (*b*) ; David exhortoit Salomon ſon fils à garder les Commandemens du Seigneur, *ſelon qu'il eſt écrit dans la Loi de Moïſe* (*c*). Joſaphat envoya dans les villes de Juda des Officiers, des Lévites & des Prêtres, pour inſtruire le peuple ; ils portoient avec eux le *Livre*

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Bacchus*, *Moïſe*. Dict. Philoſ. *Moïſe* Bible expliquée, &c.

(*b*) Joſué, c. 1, v. 8.

(*c*) 3. Reg. c. 2. v. 3.

de la Loi du Seigneur (*a*). C'étoit plus de deux cents ans avant Josias. Enfin, il faut prouver que ce Livre fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone; nous avons fait voir le contraire ci-dessus, §. 10 & 11; le Livre qui attribue à Esdras les Saintes Ecritures, est apocryphe & sans autorité.

§. XXVII.

Douzieme Objection. Chez les Juifs, comme chez les Egyptiens, les actes publics étoient confiés aux Prêtres, tous ignorans & menteurs; ils ont été les maîtres d'y insérer ce qu'ils ont voulu, & ils ont eu grand soin de n'y mettre que ce qui leur étoit favorable; ils ont forgé la Religion Juive comme toutes les autres; le Pentateuque ne mérite pas plus de croyance que l'Histoire de Manéthon.

Réponse. Si tout ce qui part de la main des Prêtres est suspect, nous ne devons ajouter foi aux annales d'aucune Nation; les Prêtres en ont été les premiers dépositaires, non-seulement chez les Egyptiens & chez les Juifs, mais chez les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens:

(*a*) 2. Paral. c. 17, v. 8, 9.

les Romains mêmes n'avoient d'autres monumens anciens, que les annales des Pontifes. Cela ſemble prouver que chez aucune Nation policée les Prêtres n'ont été des ignorans.

Il eſt faux que chez les Juifs les Livres Saints fuſſent entre les mains des Prêtres ſeuls; Moïſe avoit pris de bonnes précautions pour que ſes Loix fuſſent entre les mains de tout le monde : c'étoit le Code civil, criminel, politique, militaire & religieux de la Nation. Dans une République où les chefs de famille avoient beaucoup d'autorité (*a*), ils étoient forcés d'apprendre & de méditer les Loix.

Il eſt faux que les Prêtres Juifs n'aient écrit que ce qui leur étoit favorable. Moïſe rapporte pluſieurs faits déſavantageux à la Tribu de Lévi, ſes propres fautes, celles d'Aaron ſon frere, la révolte d'une partie des Lévites, &c. Samuel a raconté dans ſes Livres les crimes des enfans d'Héli, les plaintes du peuple contre ſes propres enfans, les prévarications des Prêtres auſſi bien que celles du peuple. Il en eſt de même des Livres des Prophetes & de ceux d'Eſdras. On

(*a*) Exode, c. 18, v. 25.

calomnie donc les Prêtres, quand on les accuſe d'avoir forgé, altéré, interpolé les Livres Saints.

Parmi tous ces Critiques dont nous venons de réſoudre les objections, y en a-t-il un ſeul qui ait eu les connoiſſances néceſſaires pour raiſonner ſur l'antiquité? Ils n'ont égard ni aux époques de l'Hiſtoire, ni à la différence des langues & des mœurs, ni à la ſituation reſpective des Nations, ni à l'état de la Société : c'eſt néanmoins ſur ces conſidérations réunies qu'un homme ſenſé aſſeoiroit ſon jugement. Quand il verra toutes ces circonſtances conciliées dans les Ecrits de Moïſe, il ne s'amuſera point à épiloguer ſur un verſet, à chicaner ſur un mot. Il comprendra qu'un Livre âgé de trois mille cinq cents ans, écrit dans une Langue morte depuis plus de vingt ſiecles, ne peut pas reſſembler à un ouvrage moderne ; les Livres des Indiens & des Chinois, beaucoup moins anciens, ſont plus obſcurs que ceux de Moïſe.

Cependant nos Adverſaires tirent de leur incapacité le même droit de nous inſulter. » Si des perſonnes, diſent-ils, » amoureuſes du merveilleux, ou inté- » reſſées à le faire croire, donnent la tor-

» ture à leur eſprit pour rendre ces ſot-
» tiſes vraiſemblables, on doit ſe mo-
» quer de leurs efforts ; que s'ils joi-
» gnoient à leur abſurdité l'inſolence
» d'affecter du mépris pour les Savans,
» & la cruauté de perſécuter ceux qui
» douteroient, ce ſeroient les plus exé-
» crables de tous les hommes (*a*) «.
Nous n'avons rien à répondre à de pareilles groſſiéretés : mais le nom de Savans ne convient guere à des plagiaires toujours revêtus des dépouilles d'autrui, & qui ſont de la Littérature ſacrée & profane un vrai brigandage.

ARTICLE TROISIEME.

Il n'y a aucune raiſon de douter de l'authenticité des Livres de l'ancien Teſtament, poſtérieurs au Pentateuque.

§. I.

L'exactitude avec laquelle Moïſe avoit écrit les événemens qui intéreſſoient ſa Nation, étoit un exemple qui ne pouvoit manquer d'être ſuivi par ſes ſucceſſeurs. Le Pentateuque renferme des prédic-

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 52, p. 260.

tions qui devoient s'accomplir dans la ſuite des temps, des loix dont l'exécution devoit régler le ſort des Iſraélites, des promeſſes & des menaces dont il étoit eſſentiel de vérifier les ſuites. Cette hiſtoire manqueroit d'une atteſtation néceſſaire, ſi elle n'avoit pas été continuée ſur le même plan pour les ſiecles ſuivans; & la ſageſſe de Dieu y a pourvu. En général, le zele de religion eſt le premier motif qui a mis la plume à la main des anciens Ecrivains; un peuple Athée, toujours ſtupide, n'auroit jamais penſé à faire une hiſtoire : de la part des Incrédules, c'eſt un trait d'ingratitude & de mauvaiſe foi, d'affirmer que le zele de religion a nui au progrès des ſciences.

Joſué, ſucceſſeur de Moïſe, étoit intéreſſé à rendre compte de la fidélité avec laquelle il en ſuivoit les leçons; Dieu lui avoit commandé de ne s'en écarter en rien. Son Livre, comme ceux de Moïſe, eſt écrit en forme de Journal; tout autre que lui n'auroit pu faire une narration auſſi exacte. Dieu avoit tout réglé par Moïſe; Joſué exécute : il ſuit à la lettre tout ce qui avoit été ordonné touchant la conquête du pays de Chanaan. Près de mourir, il aſſemble les Iſraélites, leur

rappelle les principaux événemens arrivés ſous Moïſe, les exhorte à demeurer fideles au Seigneur, leur en fait jurer la promeſſe. Les cinq derniers verſets du Chapitre XXIV, qui rapportent ſa mort & ſa ſépulture, ont été ajoutés pour compléter ſon Livre par l'Écrivain qui a continué l'Hiſtoire dans celui des Juges.

Sous les Rois, ou plus tard, un Hiſtorien n'auroit pas pu placer dans la narration de Joſué, les topographies, les noms de lieu, de peuples, de familles, d'habitations qu'elle renferme. Tout cela changea pendant près de quatre cents ans qui s'écoulerent depuis la mort de Joſué juſqu'au regne de Saül; on le voit par le Livre des Juges. Un impoſteur n'auroit eu garde de ſe mettre dans de pareilles entraves; c'étoient autant de témoins qui auroient dépoſé contre lui, s'il avoit altéré la vérité, ou pris le perſonnage de contemporain ſans l'être en effet.

Nous ne copierons point les preuves qu'a données M. Huet de l'authenticité du Livre de Joſué, ni ſes réponſes aux objections de Spinoſa (*a*). De ſemblables diſcuſſions ſur tous les Livres de

(*a*) Démonſtr. Evang. Prop. 4, p. 199.

l'Ancien Teſtament nous meneroient trop loin. La conquête de la Paleſtine, par Joſué, eſt atteſtée par un monument qui n'a été connu que fort long-temps après. Procope, dans ſon Hiſtoire des Vandales (*a*), dit que l'on voyoit ſur la côte occidentale de l'Afrique, dans la Numidie Tingitane, une inſcription Phénicienne conçue en ces termes : *C'eſt nous qui fuyons le brigand Joſué, fils de Navé.* On ſait que les Chananéens fugitifs allerent fonder différentes colonies en Afrique, dans la Grece & ailleurs : l'Hiſtoire Grecque a placé les émigrations des Phéniciens ou Chananéens à la date des conquêtes de Joſué.

§. II.

L'opinion commune & la plus probable, eſt que le Livre des Juges & celui de Ruth ont été écrits par Samuel ſur les Mémoires contemporains des Chefs qui avoient gouverné la Nation depuis Joſué juſqu'à Saül. Ces deux Livres, & le premier des Rois juſqu'au vingt-cinquieme Chapitre, paroiſſent avoir été faits de ſuite, ſans aucune diviſion : nous avons

(*a*) Livre II, c. 10.

déja remarqué que la diſtribution actuelle de l'Hiſtoire Juive a été faite dans les ſiecles poſtérieurs, en faiſant plus d'attention à la date des événemens qu'à la différence des Ecrivains : c'eſt un corps d'annales compoſé ſucceſſivement par des contemporains. Telle a été la croyance conſtante des Juifs, & l'on n'a rien de ſolide à lui oppoſer.

Ces Auteurs de différens âges ſe rendent témoignage les uns aux autres. Eſdras parle des prophéties de Zacharie & d'Aggée ; il cite Jérémie & les Pſeaumes qui ſe trouvent encore cités dans les Livres des Rois & des Paralypomenes, auſſi bien que les Ecrits de Salomon. Jérémie fait mention de Michée, & il eſt rappelé lui-même par Daniel. Tobie rapporte une prophétie d'Amos ; deux autres célebres prophéties d'Iſaïe ſe trouvent tout au long dans le quatrieme Livre des Rois. Le troiſieme fait mention de Joſué, dont le Prophete Habacuc célebre auſſi les miracles. Tous ces Ecrivains étoient connus de l'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique, qui faiſoit leur éloge du temps des ſucceſſeurs d'Alexandre. Au lieu d'accumuler ici toutes ces citations, nous invitons le Lecteur à parcourir ſeu-

lement les marges d'une Bible, & à y remarquer la concordance des différens Livres de l'Ecriture, le rapport qu'ils ont entre eux, la force qu'ils ſe prêtent, l'impoſſibilité qu'il y a eu dans tous les temps d'en forger un ſeul, ſans s'expoſer à être réfuté par tous les autres.

Dans cette ſuite d'annales compoſées ſur le même plan, les événemens précédens ſont rappelés & rapprochés des faits poſtérieurs; tous tiennent enſemble; les uns ſont préparés par les autres; les derniers confirment les premiers. Quoique les dates n'y ſoient point marquées avec la derniere préciſion & relativement à une époque générale, il y a cependant une ſuite chronologique : on ne peut pas confondre ce qui s'eſt fait ſous les Rois, avec ce qui eſt arrivé ſous les Juges ou ſous Joſué. La narration eſt appuyée par les noms propres des lieux, par leurs variations mêmes; cette Hiſtoire ſe trouve ſouvent liée à celle des différens peuples dont les Juifs étoient environnés. Les Généalogies & les détails de Géographie, qui paroiſſent ſouvent minutieux, ne ſont pas inutiles; ils prouvent que tout a été écrit par des Auteurs qui vivoient ſur les lieux, & qui avoient vu la plupart des

faits. Aucune Hiſtoire des peuples anciens ne porte autant de caracteres de ſincérité & de certitude.

§. III.

Sous les Rois, elle eſt encore plus à l'abri des ſoupçons; leur ſucceſſion eſt marquée auſſi bien que celle des Pontifes. David, dans ſes Pſeaumes, fait une alluſion continuelle à l'Hiſtoire des ſiecles précédens, & à celle de ſon temps : il faut néceſſairement ſavoir cette Hiſtoire, pour les entendre. Sous Roboam, le ſchiſme des dix Tribus met un obſtacle invincible à la témérité des Hiſtoriens & à la ſuppoſition d'une fauſſe Hiſtoire. Les regnes collatéraux des Rois d'Iſraël & de Juda ſe ſervent d'appui; leurs diſſentions continuelles mettent les Ecrivains dans la néceſſité de s'obſerver. Sous les derniers Rois, Iſaïe & Jérémie confirment, par leurs prédictions, les événemens paſſés ou préſens, & en annoncent de nouveaux; ils tracent la deſtinée des peuples voiſins, auſſi bien que celle des Juifs. La diſperſion des dix Tribus prépare le Royaume de Juda à la révolution que ces Prophetes lui prédiſent.

David & Salomon eurent des relations

avec les Rois d'Egypte & avec ceux de Tyr. Joſephe, Saint Clément d'Alexandrie, Euſebe, rapportent pluſieurs témoignages des Auteurs Phéniciens & Chaldéens, qui confirment les faits de l'Hiſtoire Juive; elle ſe trouve mêlée à celle des Aſſyriens, des Chaldéens & des Perſes pendant la captivité. Les Incrédules conviennent aſſez, que depuis cette époque elle commence à être plus connue des Nations voiſines, & plus à l'abri de la critique.

Il ſeroit donc inutile d'examiner en détail quels ſont les différens Auteurs des Livres des Rois, de ceux des Paralypomenes, de Tobie, d'Eſther, de Judith, d'Eſdras, des Macchabées, des Prophetes; M. Huet, Dom Calmet & d'autres ont produit les preuves de leur authenticité, & ont répondu aux difficultés minutieuſes des Critiques. Que prouvent contre un corps d'Hiſtoire ſuivie des remarques grammaticales ſur certains mots, de prétendues contradictions entre un verſet & un autre, quelques difficultés de concilier la chronologie, quelques verſets ajoutés à un Livre par l'Auteur du Livre ſuivant? De pareilles objections peuvent-elles renverſer toute certi-

tude hiſtorique ? Il n'y a pas un ſeul Livre ancien, écrit dans une langue morte, qui ne fourniſſe matiere aux mêmes reproches. Lorſqu'il eſt queſtion des Auteurs profanes, on loue le travail des Savans qui cherchent à les concilier & à les éclaircir : dès qu'il s'agit des Livres des Juifs, les Incrédules ne veulent plus de cette méthode. Selon eux, tout eſt faux, tout eſt contradictoire & abſurde ; plus de conciliation, plus d'éclairciſſement, plus de critique, que pour détruire.

§. IV.

De vrais Savans ne penſeront jamais ainſi. Sans l'Hiſtoire Juive, celle des anciens peuples ſeroit cent fois plus obſcure. Il eſt impoſſible de former un ſyſtême de chronologie, ſans prendre celle des Hébreux pour baſe : depuis que l'on a éclairci celle des Egyptiens, elle ſe trouve parfaitement d'accord avec celle des Juifs, & aucune autre ne peut les ébranler. Aucune Hiſtoire ne remonte auſſi haut, ne renferme de plus grands événemens, ne peint auſſi bien les anciennes mœurs, ne jette autant de jour ſur l'origine & les migrations des peuples. Quand on ne l'enviſageroit que comme une Hiſtoire

profane, ce ſeroit encore le plus précieux de tous les Livres. Il n'eſt aucun corps de légiſlation auſſi ancien & auſſi complet que celui de Moïſe; aucun n'a été formé comme celui-là d'un ſeul coup; aucun qui ait duré auſſi long-temps ſans altération, qui ait tenu contre des révolutions auſſi terribles. Ce phénomene ſans doute mérite d'occuper une place dans le tableau de l'eſprit humain. Quand nous pourrions oublier que les Livres des Juifs contiennent la ſeule Religion raiſonnable qu'il y ait eu au monde pendant trois mille ans, nous ne croirions pas encore avoir droit de les négliger.

Pour rendre cette Hiſtoire mépriſable, on dit que les Juifs ont été ſans ceſſe aſſervis par les Egyptiens avant Moïſe, par les Chananéens ſous les Juges, par les Aſſyriens & les Chaldéens ſous les Rois, par les Syriens & les Grecs après la captivité; enfin par les Romains, qui les ont exterminés.

Soit. Ce ſort leur a été commun avec toutes les Nations; tous les peuples ont été ſucceſſivement conquérans ou conquis, excepté les Sauvages & les peuples errans. Dans les premiers âges, une nation conquiſe devenoit eſclave ou tributaire

taire du vainqueur. Les Chinois ont été ſubjugués par les Tartares ; les Indiens par les Mahométans ; les Egyptiens par les Aſſyriens, par les Grecs, par les Saraſins ; les Aſſyriens par les Medes ; les Medes par les Perſes, les Perſes par les Muſulmans ; les Grecs par les Romains ; les Romains par les Barbares. Toute nation laborieuſe, ſédentaire, modérée, ſera tôt ou tard la proie & la victime d'un peuple brigand & injuſte. Nous n'examinerons pas lequel des deux eſt plus eſtimable aux yeux de la Raiſon & de la Philoſophie ; il s'agit ſeulement de ſavoir ſi l'Hiſtoire des Juifs eſt vraie & authentique. Nous verrons dans la ſuite ſi leurs loix étoient ſages, leurs mœurs raiſonnables, leur ſort moins heureux que celui des autres nations. Il eſt aſſez ſingulier qu'un peuple que l'on veut abſolument avilir, ait eu un corps d'annales mieux faites & mieux conſervées que tous ces peuples reſpectables qui ont eu le précieux talent de ravager l'univers. Les Juifs n'ont eu qu'une ſeule guerre offenſive, celle qu'ils ont entrepriſe pour s'établir ; dès ce moment, ils n'ont plus penſé à inquiéter leurs voiſins. Si tous les autres avoient fait de même, il y auroit

eu moins de ſang répandu, & le genre humain eût été moins malheureux. Mais il eſt décidé que l'on reprochera aux Juifs la paix & la guerre, le mal qu'ils ont fait, & celui qu'ils ont ſouffert, leur proſpérité & leurs malheurs.

ARTICLE QUATRIEME.

Le texte des Livres de l'Ancien Teſtament a été conſervé pur, & ſans altération conſidérable.

§ I.

Un peuple convaincu de la divinité des Livres dans leſquels il puiſe ſa croyance & ſes loix, ne ſe réſoudra jamais à les altérer, ni à recevoir comme authentiques des copies qu'il ſoupçonneroit de n'être pas conformes aux originaux. Le reſpect dont les Chinois ſont pénétrés pour leurs Livres claſſiques, ſuffit pour faire préſumer qu'ils n'ont jamais tenté d'y faire aucun changement. Les raiſons par leſquelles on prouve que les Parſes ont conſervé religieuſement les Livres de Zoroaſtre (*a*), ont encore plus de poids

(*a*) Mémoires de l'Acad. des Inſcript. *in*-12, tome XLVI, p. 483 & ſuiv.

pour nous convaincre que les Juifs ont gardé ſcrupuleuſement & dans toute leur intégrité ceux de Moïſe & des Prophetes. Que les Philoſophes-Indiens aient touché à leurs Bédangs ou Schaſters, cela eſt prouvé par la différence énorme qui ſe trouve entre les exemplaires des différentes ſectes : mais jamais les différentes ſectes de Juifs ne ſe ſont reproché d'avoir corrompu le texte des Livres Saints. La conformité qui ſe trouve entre le Pentateuque Hébreu, le Samaritain, les Paraphraſes Chaldaïques & la Verſion des Septante, démontrent que les Juifs ſont à couvert de reproche ſur la conſervation des Ecritures.

Selon l'opinion des Incrédules, les Sectateurs des fauſſes Religions ont été tous les plus honnêtes gens du monde, les Juifs ſeuls & les Chrétiens ont été des fauſſaires : la vérité eſt que les plus grands impoſteurs, en fait de Livres, ont été les Philoſophes, & les Hérétiques leurs diſciples : nous le verrons ailleurs.

Mais pour réfuter pleinement leurs ſoupçons, nous ſommes obligés de rendre compte des moyens dont la divine Providence s'eſt ſervie pour rendre im-

poſſible dans tous les ſiecles l'altération des monumens de la révélation. Nous avons ſur ce ſujet un ſavant Ouvrage du P. Fabricy (*a*); il ſuffira d'en donner un extrait fort abrégé, & d'y ajouter quelques réflexions.

Jeſus-Chriſt a cité les Livres de l'Ancien Teſtament comme parole de Dieu; c'eſt ſur ſon autorité & ſur le témoignage des Apôtres que nous les recevons comme tels. Du temps de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, ces Livres étoient donc dans un état d'intégrité irréprochable; c'en eſt aſſez pour tranquilliſer un Chrétien, & confirmer ſa foi. Lorſque Jeſus-Chriſt veut convaincre les Saducéens de la réſurrection des corps, & de la vie à venir, les Phariſiens de l'indiſſolubilité du mariage, & de l'obligation d'aſſiſter les peres & meres, il en appelle au texte de Moïſe. Souvent il a reproché aux Docteurs Juifs de corrompre la Loi de Dieu par de fauſſes interprétations & de fauſſes traditions; mais il ne les a jamais accuſés d'en avoir altéré le texte ou

(*a*) Des titres primitifs de la Révélation, 2 vol. *in*-8°. *Rome*, 1772.

négligé la conſervation. Nous prouverons que depuis Jeſus-Chriſt il eſt impoſſible que les Livres Saints aient été altérés ſur aucun fait ou ſur aucun dogme.

§. II.

En remontant juſqu'à Moïſe, les mêmes argumens qui prouvent que ſes Livres n'ont pas pu être ſuppoſés dans les ſiecles ſuivans, démontrent auſſi qu'ils n'ont pas pu être eſſentiellement altérés. Moïſe avoit fait placer ſon exemplaire original dans le Tabernacle à côté de l'Arche, & il devoit ſervir à vérifier les copies. Les Prêtres & les Lévites étoient obligés de lire la Loi au peuple, de veiller à ſon exécution, d'y étudier les devoirs de leur miniſtere, les Juges & les Rois devoient y apprendre la Juriſprudence; les peres de famille y trouvoient la généalogie de leurs ancêtres, & les titres de leurs poſſeſſions. Il eſt donc impoſſible que les copies ne ſe ſoient pas multipliées pendant le temps qui s'écoula depuis Moïſe juſqu'aux Rois. Les Prophetes qui parurent pendant ce temps-là & ſous les Rois, n'auroient pas ſouffert que l'on fît aucun changement dans les Livres Saints : dans tous

les Livres qui ont été écrits depuis Moïſe, nous n'en voyons aucun où l'on ait oſé contredire le texte du Pentateuque.

Après le ſchiſme des dix Tribus, les ſujets du Royaume d'Iſraël ne ſe plongerent pas tous dans l'idolâtrie, il y eut parmi eux un grand nombre d'adorateurs du vrai Dieu; ce fait eſt certain par les Livres des Rois, par celui de Tobie, par pluſieurs textes des Prophetes. Parmi les Idolâtres mêmes, les Livres de Moïſe étoient encore le code du droit civil & politique; ils étoient donc lus & conſervés. Si on les avoit altérés dans le Royaume d'Iſraël, ils ne l'auroient pas été dans celui de Juda. La conformité du Pentateuque Samaritain avec celui des Juifs, prouve que dans l'un ni dans l'autre Royaume, avant ni après la captivité, on n'a point attenté à l'intégrité du texte. La haine irréconciliable des deux peuples ne permet pas de penſer qu'ils aient jamais pu s'accorder à corrompre aucun Livre. Les deux textes comparés ſervent l'un à l'autre de garant & de regle pour juger des changemens qui auroient pu s'y gliſſer.

§. III.

Ceux qui prétendent qu'Eſdras raſ-

ſembla les Livres des Juifs, leur donna une nouvelle forme, en changea le texte comme il leur plut, commencent par ſuppoſer que, pendant la captivité, les Juifs avoient oublié entiérement l'Hébreu, adopté la langue & les caracteres Chaldéens. Ce fait eſt abſolument faux. A la réſerve de cinq ou ſix Chapitres d'Eſdras, qui ſont écrits en Chaldéen, le reſte de ſes deux Livres eſt en Hébreu. Eſt-il probable qu'Eſdras, qui écrivoit pour les Juifs de ſon temps, l'ait fait dans une Langue dont ils n'avoient plus l'uſage? Aggée, Zacharie, & Malachie, qui ont prophétiſé après la captivité, ont écrit en Hébreu & non en Chaldéen. La lecture que les Juifs étoient obligés de faire pour lors du texte Hébreu, en conſerva néceſſairement l'intelligence parmi eux. Il eſt dit dans le ſecond Livre d'Eſdras, Chapitre VIII, que ce docteur, accompagné des Prêtres & des Lévites, lut au peuple le Livre de la Loi de Moïſe; qu'ils le lui firent entendre, & que le peuple comprit ce qu'on liſoit. Il ne paroît pas qu'on l'ait expliqué dans une Langue différente de l'Hébreu. Ce n'eſt que ſous les Macchabées, après les perſécutions que les Juifs eſſuyerent de la part des Rois de Syrie,

que leur langage uſuel reçut beaucoup d'altération. La multitude des Syriens qui ſe répandirent parmi les Juifs, verſa néceſſairement dans le langage populaire pluſieurs termes Syriaques, comme le ſéjour des Juifs à Babylone y avoit déja gliſſé pluſieurs termes Chaldéens. Cette double altération rendit aux Juifs l'Hébreu moins intelligible; & c'eſt poſtérieurement à cette époque que furent compoſées les premiers Paraphraſes Chaldaïques, dont le ſtyle eſt mêlangé des trois Langues dont nous venons de parler.

Il eſt bon de remarquer que le peuple peut encore entendre une Langue écrite, ſans être en état de la parler purement. Le peuple de nos Provinces où il y a divers jargons ou patois, entend très-bien le François le plus pur, quoiqu'il ſoit incapable de le parler. Les Juifs pouvoient avoir une Langue déja très-corrompue, ſans avoir perdu entiérement l'intelligence de celles de leurs peres.

Une nouvelle preuve que le texte Hébreu étoit encore lu & entendu ſous les Macchabées, & même long-temps après, c'eſt que les Juifs qui ſe ſont établis à la Chine y ont porté avec eux le texte Hébreu, & le conſervent encore. De quoi

leur eût-il ſervi, ſi aucun d'eux ne l'entendoit plus ? Or, on tient pour certain que leur tranſmigration s'eſt faite deux cents ans avant Jeſus-Chriſt, ou deux cents ans après (*a*). Il eſt donc très-probable que du temps de Jeſus-Chriſt même, on liſoit encore dans les Synagogues le texte Hébreu pur, puiſque les Paraphraſes Chaldaïques ne remontent guere plus haut que le ſiecle de Jeſus-Chriſt.

Quand Eſdras, quatre cents ans auparavant, auroit voulu faire quelque altération dans le texte des Livres Saints, lui eût-il été poſſible d'en venir à bout ? De ſon temps, la multitude des Iſraélites tranſportés dans l'Aſſyrie & dans la Médie par Salmanaſar, y étoient encore ; ils n'en ſont jamais revenus en corps de nation. Il y avoit parmi eux des ſectateurs zélés de la Loi de Moïſe ; nous le voyons par l'Hiſtoire de Tobie & de Raguel. Il n'eſt pas probable qu'ils euſſent perdu de vue le texte d'une Loi qu'ils obſervoient à la rigueur. Il étoit reſté à Babylone & dans la Perſe un très-grand nombre des Juifs tranſplantés par Nabuchodonoſor, & qui n'en revinrent ni

(*a*) Hiſtoire des Huns, pas M. de Guignes tome I, p. 26.

avec Zorobabel, ni avec Eſdras. Ils avoient formé des établiſſemens dans le lieu de leur exil, ſelon l'avis de Jérémie, & ils y jouiſſoient d'un ſort paiſible. Sans doute ils n'avoient pas laiſſé perdre les Livres de la Loi du Seigneur, que ce Prophete leur avoit remis lorſqu'ils étoient partis de la Judée. Enfin, les Samaritains avoient le Pentateuque depuis près de deux ſiecles. Eſdras pouvoit-il faire recevoir à tous les Juifs, ainſi diſperſés, des Livres dont ils n'auroient eu aucune connoiſſance auparavant, ou un texte eſſentiellement différent de celui qui avoit été lu par leurs peres?

§. IV.

Environ un ſiecle avant les Macchabées, le Pentateuque avoit été traduit en Grec, à l'uſage des Juifs établis à Alexandrie & répandus dans l'Egypte. Il n'eſt pas néceſſaire de fixer préciſément la date de cette verſion des Septante, ni celles des Paraphraſes Chaldaïques (*a*);

(*a*) V. Daniel, traduit par les Septante, *in-fol.* Rome, 1772. 1e. Diſſert. p. 309 & ſuiv. L'Editeur prouve que cette verſion fut faite la ſeptieme année du regne de Ptolomée Philadelphe, page 552.

mais il eſt évident que ces traductions, rapprochées du texte Hébreu, ſervent à en prouver invinciblement l'intégrité. Il n'étoit plus poſſible de l'altérer eſſentiellement ſans que le Grec, le Chaldéen & le Samaritain dépoſaſſent contre les changemens qui y avoient été faits.

Sous les Macchabées, ou immédiatement après, l'on vit naître chez les Juifs la Secte des Saducéens, celle des Phariſiens & celle des Eſſéniens; la rivalité qui régnoit entre elles les mettoit hors d'état de former de concert le deſſein d'altérer leurs Livres. Si l'une l'avoit tenté, l'autre eût réclamé ſur le champ contre cette infidélité. Les Karaïtes, dont la Secte eſt encore plus ancienne que le ſiecle de J. C. rejeterent toutes les traditions des Phariſiens ou Rabbanites, & s'attacherent préciſément à la lettre des Livres Saints: cette différence entre eux ſubſiſte encore aujourd'hui. Nouvel obſtacle à l'altération du texte Hébreu; il eſt le même chez les uns & chez les autres, & ils n'ont jamais eu là-deſſus aucune conteſtation.

A peine l'Evangile fut-il annoncé, qu'il s'éleva des diſputes très-vives entre les Apôtres & les Juifs, ſur le ſens des Prophéties & de pluſieurs paſſages des Livres

Saints ; les Apôtres ni leurs Diſciples n'ont point accuſé les Juifs d'avoir corrompu le texte. Il eſt vrai que quelques Peres des premiers ſiecles leur ont fait ce reproche ; mais il n'étoit fondé que ſur la différence qui ſe trouvoit entre le texte Hébreu & la verſion des Septante, & il ne tomboit pas ſur un grand nombre de paſſages. D'autres Peres, qui ont examiné le texte avec plus de ſoin, tels qu'Origene & Saint Jérôme, ont abſous les Juifs de cette accuſation.

Après la deſtruction de Jéruſalem & la diſperſion des Juifs ſous Tite & Veſpaſien, cette Nation a moins négligé que jamais le texte de ſes Livres. Vers le ſixieme ſiecle de notre Ere, les Rabbins ont imaginé la maſſore & les points voyelles, pour fixer la prononciation de l'Hébreu, & le ſens qu'on lui donnoit communément ; ils ont pouſſé l'exactitude juſqu'à compter non-ſeulement tous les mots de la Bible, mais toutes les lettres de chaque Livre, à ſupputer combien de fois le même mot ſe trouve dans le texte Hébreu ; &c. L'on peut juger par ce travail minutieux, du reſpect que les Juifs ont eu pour leurs Livres Saints. Il a été à peu près le même dans tous les ſiecles,

& il l'eſt encore dans les différentes contrées de l'Univers où les Juifs ſont diſperſés.

§. V.

Les Peres de l'Egliſe & les Docteurs du Chriſtianiſme n'ont pas eu moins de zele ; ils ont travaillé avec plus d'intelligence & de ſuccès. Dès le premier ſiecle, l'Ecriture fut traduite en Syriaque, non ſur la verſion Grecque des Septante, mais ſur le texte Hébreu, & cette traduction ſubſiſte encore. Au troiſieme, le ſavant Origene entreprit un travail qui a rendu ſon nom immortel ; il plaça dans un même Ouvrage & ſur différentes colonnes : 1°. le texte Hébreu, écrit en caracteres Chaldéens : 2°. ce même texte écrit en caracteres Grecs, méthode bien plus propre à en fixer la prononciation que les points des Maſſorethes : 3°. la verſion Grecque des Septante : 4°. celle d'Aquila, Juif converti : 5°. celle de Symmaque : 6°. celle de Théodorion. C'eſt ce que l'on a nommé les Héxaples d'Origene. Il y ajouta dans la ſuite deux autres verſions Grecques ; il eut ſoin de marquer juſqu'aux plus légeres différences de ces traductions. La perte d'un monu-

ment ſi utile mérite tous nos regrets ; il n'en reſte que des fragmens.

Les ſaints martyrs Pamphile & Lucien, Héſychius, Prêtre Egyptien, ſecondoient les travaux d'Origene, & placerent ſon Ouvrage dans leurs bibliotheques. Ils raſſemblerent tout ce qui pouvoit ſervir à l'intelligence du texte ſacré ; ils revirent la verſion des Septante, & la corrigerent ſur le texte Hébreu ; ils firent uſage de toutes les regles de critique que les Savans obſervent aujourd'hui dans l'examen des manuſcrits & des textes anciens : cet art ſi néceſſaire s'eſt formé ſur les leçons qu'ils en ont données, & ſur la marche qu'ils ont ſuivie. Avant cette époque, avoit-on fait chez aucune Nation d'auſſi grands efforts pour parvenir à la connoiſſance des monumens de l'antiquité ? Aujourd'hui de frivoles Littérateurs, qui n'en ont pas la moindre notion, viennent nous dire que les études religieuſes ont retardé le progrès des ſciences.

Au quatrieme ſiecle, S. Jérôme n'épargna ni veilles ni dépenſes pour apprendre des Juifs la Langue Hébraïque ; il s'y rendit auſſi habile qu'il étoit poſſible de le faire pour lors. Il raſſembla un grand nombre de manuſcrits pour les

comparer. Sur le texte Hébreu, revu avec une exactitude infinie, il entreprit de corriger la verſion Latine ou Vulgate commune, qui avoit été faite ſur le Grec des Septante, & de la rendre plus conforme à l'original Hébreu. C'eſt à ſes ſoins que l'Egliſe Latine eſt redevable de la Vulgate, telle que nous l'avons aujourd'hui.

§. VI.

Le Pere Fabricy a très-bien prouvé que dans les ſiecles qui ont ſuivi l'inondation des Barbares, le texte Hébreu n'a point été entiérement négligé ni inconnu, l'étude de cette Langue a continué chez les Chrétiens & chez les Juifs, & l'on a retrouvé pluſieurs anciens manuſcrits dans les Bibliotheques. A la renaiſſance des Lettres, au quinzieme ſiecle, cette étude s'eſt ranimée comme toutes les autres; les Catholiques & les Proteſtans de différentes communions l'ont cultivée à l'envi : l'émulation qui a régné entre eux, a fait éclore une infinité d'Ouvrages eſtimables. Mais nous devons ſur-tout aux Savans de l'Egliſe Romaine les concordances Hébraïques, Grecques & Latines, ſi utiles pour l'intelligence

& la conſervation des Livres Saints.

Les Bibles Polyglottes, dans leſquelles on a raſſemblé le texte Samaritain, le texte Hébreu, les Paraphraſes Chaldaïques ou Targum, la verſion des Septante, la Vulgate Latine, la traduction Syriaque, la verſion Arabe, & quelques autres moins anciennes, achevent de mettre dans le plus grand jour l'intégrité du texte, en rendent l'intelligence plus ſûre & plus facile qu'elle ne fut jamais. L'on a compris que les anciennes Langues Orientales n'étant que différens dialectes nés d'une même Langue, leur comparaiſon étoit le moyen le plus infaillible pour découvrir la ſignification de tous les termes, que la réunion de ces témoins divers formoit en faveur de l'intégrité du texte une démonſtration ſans réplique.

Il eſt impoſſible que la multitude immenſe d'éditions qui ont été faites du texte Hébreu, & la quantité prodigieuſe de manuſcrits que l'on a confrontés, n'aient produit beaucoup de variantes; il en eſt de même de tous les Livres du monde dont on a fait un grand nombre de copies, & qui ont été ſouvent cités. Les Critiques même les plus obſtinés à exagérer ces différences, conviennent

qu'elles n'alterent point le ſens du texte ſur les faits, ſur le dogme, ſur les loix, ni ſur la morale; que ce texte n'eſt point eſſentiellement corrompu.

Nous devons juger des variantes du texte Hébreu, comme de celle du texte Grec du Nouveau Teſtament. Lorſque le Docteur Mill les eut recueillies, & qu'elles furent annoncées au nombre de trente mille, on crut d'abord que l'authenticité du texte en recevroit atteinte, & certains Critiques voulurent en triompher. Par un examen exact de ces variantes, il eſt démontré que le très-grand nombre ſont minutieuſes, indifférentes ou incertaines, & ne changent rien du tout au ſens du texte; qu'il y en a très-peu qui varient la ſignification, mais ſur des objets très-peu importans; que dans ces cas-là même, la leçon commune eſt très-bien appuyée, & peut être défendue; que leur uniformité, loin de jeter aucun doute ſur l'authenticité du texte, la prouve invinciblement.

On ne doit donc prendre aucun ombrage du travail des Savans Anglois, qui s'attachent à raſſembler toutes les variantes du texte Hébreu, manuſcrit ou imprimé; cet Ouvrage ne peut être que très-

utile, & l'on doit préſumer que les Auteurs ne s'écarteront point des regles ſages & judicieuſes que le Pere Fabricy leur a tracées. Dans le *Proſpectus* que l'on a donné de ce recueil immenſe, il y a une obſervation qui mérite la plus grande attention; c'eſt que plus les manuſcrits Hébreux ſont anciens, mieux ils s'accordent avec les anciennes verſions & avec les textes cités dans le Nouveau Teſtament. Cette ſeule remarque ſuffit pour réfuter les cenſures indiſcretes que l'on a ſouvent faites de la fidélité & de l'exactitude des anciens Traducteurs.

§. VII.

Il y a eu dans tous les temps des Critiques ſoupçonneux, qui ont prétendu que le texte Hébreu étoit corrompu; ils en ont exagéré les fautes; ils ont propoſé des corrections, ou par conjecture, ou ſur les variantes des manuſcrits. Le Pere Fabricy donne pluſieurs exemples de ces corrections harſardées, & l'on pourroit y en ajouter bien d'autres. La témérité de ces Critiques eſt venue, 1°. de ce qu'ils ne comprenoient pas aſſez le ſens des termes qu'ils vouloient réformer, ni les différentes inflexions que les mots Hébreux

peuvent recevoir, ni la vraie racine dont ils deſcendent. Avant de ſavoir ſi un mot qui paroît extraordinaire, ou qui eſt écrit ſinguliérement, eſt véritablement Hébreu ou non, il faut avoir quelque connoiſſance des autres langues Orientales, de l'Arabe, du Chaldéen, du Syriaque, de l'Ethiopien; comparer le terme douteux avec les racines de ces Langues & leurs dérivés; & peu de Critiques ont pris cette précaution. 2°. Les uns ſe ſont prévenus en faveur du texte Samaritain; les autres pour la verſion des Septante ou la traduction Syriaque: ils ont voulu corriger le texte Hébreu ſur l'un ou l'autre de ces monumens; & c'eſt peut-être ceux-ci qu'il auroit fallu réformer ſur le texte Hébreu. 3°. Quelques-uns ont eu une confiance exceſſive à la ponctuation des Maſſorethes, aux traditions Rabbiniques, aux citations du Thalmud; & ces différens guides ne ſont rien moins qu'infaillibles. Un Critique attentif à toutes les erreurs que ces divers préjugés peuvent cauſer, ne propoſera point à la légere des changemens à faire dans le texte.

Un entêtement contraire a ſouvent dicté aux Proteſtans des cenſures outrées

de la Vulgate Latine : pour la déprimer, ils ont élevé juſqu'aux nues l'incorruptibilité & la clarté du texte Hébreu ; ils ont cru l'entendre infiniment mieux que l'Interprete Latin : la traduction qu'ils ont donnée à leur maniere, de beaucoup de termes & de paſſages, ne fait aucun ſens, & vaut beaucoup moins que celle qu'ils vouloient réformer. Les plus ſavans d'entre eux ont été ordinairement les plus circonſpects : mieux inſtruits que les autres des divers ſens que le texte pouvoit avoir, ils n'ont point affecté de condamner les verſions ; ils ſont convenus qu'elles pouvoient être fondées.

§. VIII.

Nous avouerons volontiers qu'il a été très-difficile dans tous les temps de donner des Livres de l'Ancien Teſtament une traduction parfaite, qui ne s'éloignât jamais du ſens du texte, qui rendit exactement la valeur de tous les termes : un des plus anciens Traducteurs des Livres Saints en eſt convenu (*a*) ; l'on peut donner pluſieurs raiſons de cette difficulté. 1°. Lorſqu'on a commencé à traduire les

(*a*) Prologue de l'Eccléſiaſtique.

Livres Hébreux, cette Langue n'étoit plus vivante, ni parlée par les Juifs dans ſa pureté; il s'y étoit gliſſé des termes Chaldéens & Syriaques; pluſieurs mots Hébreux avoient changé de ſignification. C'eſt ce qui arrive à toutes les Langues par le mêlange des peuples, & par le ſeul changement de prononciation. Il eût fallu que le Traducteur eût une connoiſſance parfaite non-ſeulement des deux Langues, dont l'une devoit être interprete de l'autre, mais encore de la Littérature orientale; un tel homme étoit difficile à trouver, ſoit chez les Juifs, ſoit chez les autres Nations. 2°. Les Livres de Moïſe traitent d'une infinité de matieres différentes; il y a des détails d'Hiſtoire, de Géographie, de Phyſique, d'Hiſtoire naturelle, de mœurs, d'arts, de loix, de cérémonies, des remarques ſur les Nations voiſines de la Paleſtine, des alluſions à leurs uſages, des deſcriptions de lieux qui avoient changé de face, de peuples qui n'exiſtoient plus, ou qui étoient devenus méconnoiſſables. Moïſe avoit vu ce qu'il racontoit, ou il le tenoit de témoins bien inſtruits: il auroit fallu avoir des connoiſſances auſſi étendues que les ſiennes, pour rendre parfaitement

ſes idées dans une Langue différente. 3°. Dans les ſiecles dont nous parlons, les ſciences n'étoient pas auſſi cultivées qu'elles le ſont, ni les ſources d'érudition auſſi abondantes ; on n'avoit pas réduit l'étude des Langues en méthode ; on n'avoit encore ni grammaire, ni dictionnaire, ni concordance ; on n'avoit point comparé les Langues ; il étoit difficile de trouver un homme qui en eût appris un grand nombre. Les peuples ſe connoiſſoient moins ; on faiſoit moins attention aux idées, aux mœurs, aux opinions des différentes Nations. Les Juifs avoient éprouvé des révolutions terribles ; ils étoient fort différens de ce qu'ils avoient été ſous Moïſe & dans les ſiecles ſuivans.

Saint Jérôme avoit ſenti la néceſſité d'être ſur les lieux, de connoître la Paleſtine & les environs, pour traduire exactement les Livres Saints ; il y donna tous ſes ſoins, il a dû réuſſir mieux qu'un autre. Mais il eut beſoin des Juifs pour apprendre l'Hébreu ; ſes Maîtres de Langue n'avoient ni autant de génie, ni autant de connoiſſances que lui ; il ne s'eſt pas flatté d'avoir atteint le dernier degré de la perfection, ni d'avoir acquis toutes les

lumieres qu'il auroit déſirées. Il a fait tout ce que l'on pouvoit faire dans ſon ſiecle, l'Egliſe Chrétienne lui a des obligations éternelles; ceux qui ont pris la liberté de le cenſurer & de déprimer ſes travaux, n'en ſavoient pas aſſez pour les apprécier; ſa verſion eſt inconteſtablement la meilleure de toutes celles qui ont été faites.

§. IX.

Conclurons-nous qu'il eſt donc inutile d'étudier le texte après lui; qu'il eſt impoſſible d'apprendre ce qu'il n'a pas pu ſavoir, de mieux prendre le ſens de quelques termes ou de certaines expreſſions? Non, ſans doute. L'étude des Langues s'eſt perfectionnée par leur comparaiſon; la Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle ont fait des progrès; le monde & les peuples qui l'habitent ſont plus connus, & l'on a comparé leurs mœurs; les traductions ſont multipliées; les Savans de toutes les Nations ont médité ſur le texte ſacré: il eſt impoſſible que tant de nouveaux ſecours ne produiſent une augmentation de lumieres.

Il n'y a point de nouvelles découvertes à faire ſur le dogme ni ſur la morale des

Livres Saints ; l'un & l'autre ont été enſeignés dans toutes leur perfection par Jeſus-Chriſt, & ils ſont immuables : mais ſur mille objets de curioſité, & indifférens à notre foi, l'on peut encore éclaircir le texte ſacré ; on le fait tous les jours avec ſuccès. Suppoſer que c'eſt une énigme indéchiffrable, c'eſt le langage de la pareſſe, de l'ignorance ou de l'irréligion.

Par ce ſimple expoſé, il eſt clair que de tous les Livres du monde il n'en eſt aucun qui ait été conſervé avec plus de ſoin, ſurveillé avec plus d'attention, examinée dans tous les temps avec plus de ſévérité que l'Ecriture-Sainte. La divine Providence, qui l'avoit donnée pour ſervir de monument à la révélation, ne l'a point abandonnée à la négligence ni à la témérité des hommes ; elle a ménagé les événemens de la maniere la plus propre à en aſſurer la conſervation. Elle en a fait dépendre les intérêts, la deſtinée, les eſpérances d'une Nation entiere ; elle a permis des diviſions dans le ſein de cette Nation même, pour prévenir tout danger d'une altération faite de concert. Elle a diſperſé les Juifs en différentes contrées, pour qu'ils y portaſſent avec eux ce témoignage

gnage des volontés divines, le dépôt des prophéties qui annonçoient au monde un Sauveur & une Loi nouvelle. Elle a voulu que ce Livre fût traduit en différentes Langues vers le temps de la venue du Meſſie, afin que toutes les Nations puſſent être inſtruites de ſes deſſeins éternels, & qu'il y eût par-tout des témoins de leur accompliſſement. Elle s'eſt ſervie de l'incrédulité même des Juifs, & de leur attachement ſervile à la lettre du texte, pour le rendre plus authentique. Les peuples ſe ſont ſuccédés, les Empires ont été renverſés, la terre dévaſtée, les bibliotheques réduites en cendres : le plus ancien Livre du monde a ſurvécu à tous les autres, il a triomphé de toutes les révolutions ; depuis trois mille cinq cents ans, il décide du ſort de pluſieurs peuples, & il durera tant qu'il y aura ſur la terre des adorateurs du vrai Dieu.

§. X.

Premiere Objection. Selon l'opinion commune des Savans, l'ancien Hébreu étoit écrit ſans voyelles ; un Encyclopédiſte en eſt allé chercher la raiſon bien loin. » Les Sages de la haute antiquité, » dit-il, ont eu pour principe, que la

» ſcience n'étoit point faite pour le vul-
» gaire; que les avenues en devoient
» être fermées au peuple, aux profanes
» & aux étrangers.... Voilà pourquoi
» l'Ecriture n'a point été, dès ſon ori-
» gine, livrée & communiquée aux hom-
» mes en ſon entier, les ſignes des con-
» ſonnes ont été montrés au vulgaire,
» mais les ſignes des voyelles ont été
» mis en réſerve, comme une clef &
» un ſecret qui ne pouvoit être confié
» qu'aux ſeuls gardiens de l'arbre de la
» ſcience. Le peuple fut donc toujours
» obligé d'aller chercher le ſens & l'in-
» telligence des Livres dans la bouche
» des Sages, & chez les adminiſtrateurs
» de l'inſtruction publique; ceux-ci
» étoient ainſi les maîtres de n'enſeigner
» au peuple que ce qu'ils jugeoient à
» propos (*a*) «.

Réponſe. Ces conjectures ne ſont conformes, ni au caractere général des hommes, ni au génie particulier des Savans, ni à l'objet de l'inſtitution primitive de l'Ecriture. De tout temps, les Savans ont été accuſés, non de cacher leurs connoiſſances, mais de les étaler avec trop d'oſ-

(*a*) Encycl. *Hébreu*, Langue Hébraïq. p. 80.

tentation, & de vouloir paroître plus habiles qu'ils n'étoient en effet. Le premier uſage que l'on a fait de l'art d'écrire, n'a certainement pas été de compoſer des Livres ſcientifiques, mais de faire des notes, de dreſſer des comptes, de donner des ſignes de créance, de noter des faits : de quoi auroient ſervi ces ſignes, ſi l'on n'en avoit pas donné la clef ? L'on n'a pas plus penſé à la cacher, qu'à rendre obſcurs les hiéroglyphes dont on ſe ſervoit avant l'invention de l'alphabet.

Il eſt abſolument faux que chez les Hébreux, non plus que chez les autres peuples, l'écriture ait été ſans voyelles; par conſéquent il eſt abſurde de demander raiſon de ce fait, & d'en tirer des conſéquences à perte de vue. M. Court de Gébelin a démontré ſans réplique, que l'alphabet Hébreu a toujours eu des voyelles; qu'elles y ſont encore; que ſi elles manquent dans quelques mots, c'eſt qu'ils ont été écrits par abréviation, comme l'on fait encore ſouvent dans nos Langues modernes; les points voyelles n'ont été inventés dans la ſuite, que pour ſuppléer à ces voyelles ſupprimées (*a*).

(*a*) Orig. du Lang. & de l'Ecrit. p. 438 & ſ.

Auſſi l'on peut lire & entendre l'Hébreu ſans points, tout comme nous liſons les anciens manuſcrits où les abréviations ſont fréquentes, tout comme on liſoit autrefois l'écriture en notes.

Il eſt donc clair que l'écriture n'étoit pas plus difficile à lire chez les Hébreux que chez nous, & que pour apprendre à lire on n'avoit pas beſoin de recourir aux Prêtres. Quand Moïſe ordonne à chaque Iſraélite de lire, de méditer, de tranſcrire ſa Loi, de l'avoir toujours devant les yeux, il ne lui ordonne pas de recourir aux leçons des Prêtres. Si nous accuſions les Chinois d'avoir conſervé exprès l'écriture hiéroglyphique, afin d'obliger le peuple de paſſer par les mains des adminiſtrateurs de l'inſtruction publique, nous leur paroîtrions fort ridicules.

Cela poſé, toutes les conjectures de l'Encyclopédiſte tombent d'elles-mêmes. Il eſt faux que les anciens Sages & les Prêtres aient introduit l'art d'écrire ſans voyelles, afin de ſe rendre maîtres de la croyance des peuples. Il eſt faux que dans les révolutions qui ſont ſurvenues à la Nation Juive, les Livres Saints aient pu devenir inintelligibles par la perte ou par la rareté de la clef des voyelles. Il l'

que les Romanciers aient pu aiſément abuſer des écritures ainſi ſéparées des voyelles. Il l'eſt que quand les Lévites tomboient dans l'idolâtrie auſſi-bien que le peuple, ils n'aient laiſſé paroître que des exemplaires de la Loi ſans voyelles, & qu'ils aient ainſi contribué à la faire méconnoître & oublier. Il l'eſt que l'écriture Hébraïque ait été une énigme dont il ait été facile d'abuſer, & qu'il y ait eu des raiſons eſſentielles pour l'ôter des mains de la multitude & de celles de l'étranger.

Il y a de l'abſurdité à demander comment Dieu, ayant donné à ſon peuple une Loi dont il avoit ſi ſévérement commandé l'obſervation, a pu permettre que l'écriture en fût ſi obſcure & ſi difficile (*a*). Cette difficulté prétendue eſt une pure imagination. Chez les Juifs, le Roi avoit des Secrétaires & des Gardes des Archives (*b*); les Secrétaires du Roi & ceux du Temple étoient différens (*c*); les contrats ſe faiſoient par écrit (*d*), & les divorces

(*a*) Encyclop. *ibid.*
(*b*) 2. Reg. c. 8, v. 16.
(*c*) 4. Reg. c. 12, v. 10.
(*d*) Jérém. c. 32.

par un billet (*a*). Nous ne penſons pas que les Prêtres euſſent en réſerve la clef de toutes ces écritures.

§. XI.

Deuxieme Objection. » Quoique Moïſe eût ordonné à chaque Iſraélite » de lire, de méditer, de tranſcrire ſa » Loi, & que les enfans des Rois ne » fuſſent pas eux-mêmes exempts de ce » devoir, ſelon toute apparence, il en a » été de ce précepte comme de tant d'autres que les Hébreux n'ont point pratiqués..... On ſait que leur infidélité » ſur tous les points de leur Loi, a été » preſque auſſi continue qu'inconcevable. Ils l'oublierent au point, que ce » fut une merveille ſous Joſias de trouver un Livre de Moïſe, & que ſous » Eſdras il fallut renouveller la Fête des » Tabernacles qui n'avoit point été célébrée depuis Joſué. La conduite des » Juifs, dans tous les temps qui ont précédé le retour de Babylone, eſt donc » un monument conſtant de la rareté où » ont dû être les Ouvrages de ſon premier Légiſlateur (*b*) «.

(*a*) Deut. c. 24, v. 1.
(*b*) Encyclop. *ibid.*

Réponſe. L'Auteur attribuoit, il n'y a qu'un moment, l'oubli & l'ignorance de la Loi de Dieu à la difficulté de l'écriture, à la négligence ou à la malice des Prêtres, au caractere myſtérieux du Légiſlateur; à préſent il en accuſe l'infidélité du peuple, & ſa réſiſtance à l'ordre formel du Légiſlateur. Comment accorder l'ordre formel donné par Moïſe, avec le myſtere affecté par tous les anciens Sages? L'inconſéquence de l'Encyclopédiſte eſt auſſi étonnante que la négligence des Juifs.

Dans les Livres de Moïſe, les faits, les dogmes, la morale, les rites, les uſages civils & politiques, les titres des poſſeſſions, les généalogies tiennent enſemble; la mémoire des uns n'a pu ſe conſerver ſans les autres. Le beſoin continuel a donc forcé les Juifs, dans tous les temps, à lire les Livres du Légiſlateur. On n'a pu s'en paſſer dans le Royaume d'Iſraël, non plus que dans celui de Juda; pendant la captivité, non plus qu'après le retour; dans les temps d'idolâtrie, non plus que dans les momens de la plus grande piété; parce que la conſtitution de la République & l'état des particuliers y étoient attachés.

Les infidélités continuelles des Juifs ne prouvent pas plus la rareté de Jeus Livres, que les déſordres des Chrétiens ne prouvent la rareté des exemplaires de l'Evangile; autrefois comme aujourd'hui on péchoit par malice & non par ignorance. Lorſque les Juifs idolâtres revenoient à réſipiſcence, ils n'alléguoient point pour excuſer leur turpitude, la rareté des copies de la Loi, la difficulté de lire, la négligence ou la malice des Prêtres; ils ſe reconnoiſſoient inexcuſables: les Prophetes qui ont ſouvent reproché des prévarications aux Prêtres, ne leur ont jamais allégué celle-là.

Que l'exemplaire autographe de Moïſe, trouvé dans le Temple, ait fait beaucoup d'impreſſion ſur Joſias, cela n'eſt pas étonnant. Manaſſès & Amon, ſes prédéceſſeurs, avoient été deux impies, leurs regnes avoient duré 57 ans (*a*). Joſias étoit fort jeune, puiſqu'il étoit monté ſur le trône à l'âge de huit ans: il n'avoit pas été inſtruit de la Loi du Seigneur; il fut ſaiſi de crainte lorſqu'il lut les menaces prononcées par Moïſe contre les prévaricateurs. Mais lorſqu'il les fit lire

(*a*) 4. Reg. c. 21.

au peuple assemblé, il n'est pas dit que les auditeurs en aient été étonnés : on connoissoit ces menaces de tout temps; ce n'est pas par ignorance qu'on les avoit bravées (*a*).

Il est faux que la Fête des Tabernacles n'ait pas été célébrée depuis Josué jusqu'à Esdras : il est dit de Salomon, qu'il fit observer régulièrement les trois grandes solemnités de la Loi, la Pâque, la Pentecôte, la Fête des Tabernacles (*b*). Si on lit dans le second Livre d'Esdras, que les Juifs ne l'avoient pas faite *de même* depuis Josué (*c*), cela signifie qu'ils ne l'avoient pas célébrée avec autant de pompe & d'éclat qu'ils le firent sous Esdras. Il est dit de même ailleurs, que depuis Samuël la Pâque n'avoit pas été faite avec autant de solemnité que sous Josias (*d*).

§. XII.

Troisieme Objection. Il est impossible que depuis Moïse jusqu'à Esdras, la Lan-

(*a*) 4. Reg. c. 22 & 23. 2. Paralyp. c. 33. & 34.
(*b*) 2. Paralyp. c. 8, v. 13.
(*c*) 2. Esdras, c. 8, v. 17.
(*d*) 4. Reg. c. 35, v. 18.

gue Hébraïque n'ait pas changé beaucoup; cependant elle ſe trouve tellement la même dans tous les Livres écrits pendant cet intervalle de mille ans, qu'il ſemble que tous n'aient été que d'un ſeul temps & d'une même plume. Il eſt donc très-probable que tous ces Livres ont été écrits ou du moins retouchés par Eſdras, ou par un autre Auteur (*a*).

Réponſe. L'Auteur de l'objection fournit lui-même la réponſe. Il obſerve que, malgré l'uniformité de langage dans les divers Livres de l'Ancien Teſtament, le caractere particulier de chaque Ecrivain s'y fait néanmoins ſentir, comme nous l'avons remarqué ailleurs: cela ne ſeroit pas, ſi un ſeul Auteur les avoit compoſés ou refondus. Il ajoute que l'Hébreu de Moïſe ayant ceſſé d'être Langue vivante après quatre ou cinq ſiecles, eſt devenu immuable. » La néceſſité, dit-il, de ſe faire » entendre par l'ordre des mots comme » par les mots mêmes, a contribué à ré» pandre ſur toute la Bible l'uniformité » de ſtyle. Renfermés dans d'étroites bar» rieres, les Auteurs ſacrés ont écrit ſur le » même ton, quoique nés en différens

(*a*) Encyclop. *Langue Hébr.* p. 85.

» âges, & quoiqu'on remarque en eux » un eſprit plus ou moins ſublime..... le » dernier de tous, au bout de dix ſiecles, » a été obligé d'écrire comme le premier«.

Nous n'avouons pas néanmoins que l'Hébreu de Moïſe ait ceſſé d'être Langue vivante après quatre ou cinq ſiecles; cela n'eſt arrivé qu'à la captivité de Babylone, ou quelque temps après. Juſqu'alors les Juifs avoient eu peu de relation avec les autres peuples; leur Langue n'a pu changer, ni par le mêlange, ni par la connoiſſance des autres Langues. Depuis trois cents ans, le François eſt devenu méconnoiſſable; mais le patois des peuples iſolés de nos Provinces eſt demeuré le même. Nous ſommes perſuadés que le langage de l'intérieur de l'Arabie n'a pas plus changé que les mœurs des Arabes depuis quatre mille ans.

Quand l'Hébreu auroit ceſſé d'être vulgaire beaucoup plus tôt, il a toujours été la Langue ſavante & ſacrée chez les Juifs, comme le Latin l'eſt parmi nous: or, malgré les révolutions arrivées dans la Langue Latine, on a vu des hommes qui avoient acquis l'habitude de l'écrire auſſi purement que s'ils avoient vécu au ſiecle d'Auguſte. L'uniformité de la Lan-

gue écrite ne prouve donc rien contre la différence & la ſucceſſion des ſiecles.

§. XIII.

Quatrieme Objection. » La ſubſtitu-
» tion des caracteres Chaldéens aux let-
» tres Hébraïques, les viciſſitudes qu'à
» éprouvées la Langue ſainte auſſi-bien
» que les Langues profanes, doivent
» nous rendre ſuſpects les ouvrages de
» la Bible. Quand ils auroient été dans
» l'origine inſpirés par la Divinité, les
» hommes y ont mis la main, & tout ce
» qui paſſe par leurs mains eſt ſujet à
» s'altérer. Quelle certitude avons-nous
» de lire aujourd'hui les choſes comme
» elles ont été écrites par Moïſe & par
» les Prophetes ? Un mot, une ſyllabe,
» une lettre, tranſpoſés ou changés, ſuf-
» fiſent pour altérer le ſens de toute une
» phraſe. Pendant une longue captivité,
» les Juifs n'ont eu ni Prêtres, ni Tem-
» ples, ni autels; ſans doute ils ont perdu
» pendant ce temps-là le fil de leur tradi-
» tion, & la vraie façon de lire leurs
» Ouvrages ſacrés. Dans ce cas, à quoi
» peut ſe réduire leur autorité (*a*) ?

(*a*) Eſprit du Judaïſme, c. 10, p. 143.

Réponſe. Ce raiſonnement profond tend à démontrer que nous ne pouvons ajouter foi à aucun Livre fort ancien ; que nous n'entendons plus Cicéron ni Virgile, parce que le Latin a changé ; que les monumens deſtinés à conſerver l'Hiſtoire ſont juſtement ce qui ſert à la corrompre. Applaudirons-nous à cette rare ſagacité ?

La ſubſtitution des lettres Latines aux caracteres Gothiques, n'a certainement pas changé la lettre ni le ſens des anciens Livres ; il en a été de même des caracteres Chaldéens ſubſtitués aux lettres Hébraïques ou Samaritaines, parce que ces deux caracteres ſont exactement de même valeur : on peut le voir par la comparaiſon du texte Hébreu avec le Pentateuque Samaritain.

La Langue Hébraïque n'a pas éprouvé plus de viciſſitude *dans les Livres Saints*, que le Latin n'en a éprouvé dans les Ecrits de Cicéron & de Virgile. Pourquoi donc ſerions-nous moins aſſurés d'avoir les Livres de Moïſe tels qu'ils ſont ſortis de ſa plume, que nous ne le ſommes d'avoir ceux des Auteurs Latins ? Je ſoutiens que nous le ſommes infiniment davantage. Outre la cer-

ritude des regles de critique, nous avons pour garans le reſpect que les Juifs ont toujours eu pour leurs Livres ſacrés, la néceſſité continuelle dans laquelle ils ont été de les lire, la conformité entre les textes & les verſions, l'œil de la Providence, qui n'a ceſſé de veiller ſur les titres de la révélation, le témoignage de l'Egliſe Chrétienne fondé ſur la parole de Jeſus-Chriſt & des Apôtres.

Il eſt faux que pendant la captivité les Juifs aient été ſans Prêtres; au retour il s'en trouva deux cent quatre-vingt-quatre dans la ſeule ville de Jéruſalem (*a*); ils eurent même deux Prophetes célebres, Ezéchiel & Daniel.

ARTICLE CINQUIEME.

De l'inſpiration, ou de la divinité des Livres Saints.

§. I.

Après avoir prouvé l'authenticité des Livres de l'Ancien Teſtament, il eſt queſtion de ſavoir quel degré d'autorité nous devons leur attribuer. Quand nous aurions fait voir que ces Livres ne ren-

(*a*) 2. Eſdr. c. 11, v. 18.

ferment rien que de vrai, que Moïſe, Auteur du Pentateuque, a été revêtu d'une miſſion divine ; que la collection de ces Livres a été conſervée ſans altération : il ne s'enſuivroit pas encore que tous ont une autorité divine, & doivent être la regle de notre foi. Quand nous aurions montré en détail qui en ſont les Auteurs, ſommes-nous en état de prouver que chacun d'eux a été divinement inſpiré ? Tous n'ont pas été doués de la même miſſion que Moïſe : Eſdras, que l'on croit Auteur des Paralypomenes & des Livres qui portent ſon nom, n'a donné aucune marque d'inſpiration ; ſur quoi fondés attribuerons-nous à ſes Ecrits la même autorité qu'à ceux de Moïſe & des Prophetes ?

D'ailleurs, nous recevons comme Livres Saints ou inſpirés, des Ecrits pour leſquels les Juifs n'ont pas eu la même vénération, le Livre de la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, ceux des Macchabées, &c. ; quelle preuve avons-nous de l'inſpiration ou de l'infaillibilité de leurs Auteurs ?

Sans examiner de quelle maniere les différentes Communions Chrétiennes répondent à ces queſtions, nous diſons que nous recevons tous ces Livres comme

parole de Dieu ſur l'autorité de J. C. & des Apôtres, qui les ont donnés comme tels à l'Egliſe : fait dont l'Egliſe elle-même nous rend témoignage. Si ceux qui ne reconnoiſſent point l'autorité de l'Egliſe ont d'autres preuves ſolides de leur croyance, elles nous ſont inconnues. Nous perſiſtons à dire, comme S. Auguſtin : » Pour moi, je ne croirois pas » à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe » Catholique ne m'y déterminoit (*a*) «. Nous ne nous piquons point d'avoir une foi plus éclairée ni plus ſolide que ce ſavant Pere de l'Egliſe.

Quel eſt l'Auteur de tel Livre ? étoit-il inſpiré ou non ? Les Juifs ont-ils regardé ſon Ouvrage comme canonique ? Ont-ils eu dans tous les temps un canon ou catalogue des Livres Saints, qui fût admis univerſellement ? Le jugement de la Synagogue eſt-il une regle que nous ſoyons obligés de ſuivre, &c. ? Toutes ces queſtions nous ſont indifférentes, auſſi-bien que les diſputes qu'elles ont fait naître parmi les Savans. Nous nous repoſons ſur la tradition conſtante & univerſelle de l'Egliſe ; ce titre nous ſuffit : nous prou-

(*a*) L. V, *contra Epiſt. fundam.*

verrons dans la ſuite (*a*), qu'aucun autre ne peut fonder auſſi ſolidement la foi de tous les hommes ſavans ou ignorans.

§. II.

Nous ne prétendons pas néanmoins exclure les autres caracteres qui peuvent nous engager à donner aux Livres Saints toute notre confiance; nous avons grand ſoin de les rappeller à nos Adverſaires. 1°. La plupart de ces Livres ont été écrits par des Auteurs dont la miſſion divine eſt invinciblement prouvée; tels ſont Moïſe & les Prophetes. Dieu auroit tendu à ſon peuple un piége inévitable, s'il avoit permis que des hommes envoyés de ſa part pour annoncer ſes volontés, mêlaſſent dans leurs écrits l'erreur avec la vérité. 2°. Ils renferment une doctrine irrépréhenſible; on ne peut les convaincre d'erreur, ni ſur le dogme, ni ſur la morale, ni ſur les faits : nous verrons que tous les efforts des Incrédules, pour prouver le contraire, n'aboutiſſent à rien. Dans les ſiecles où ils ont été compoſés, ces vérités n'étoient point aſſez connues

(*a*) 3e. Part. ci-après, c. 8, art. 1.

chez les différentes Nations, pour que des Auteurs Juifs aient pu en parler avec autant de lumiere & de ſageſſe, ſi Dieu ne leur avoit pas prêté une aſſiſtance particuliere. 3°. Tous ces Auteurs montrent une ſincérité, un amour pour la vertu, un reſpect pour la Divinité, que l'on ne trouve point dans les Auteurs profanes : nous en citerons des traits dans la ſuite. Mais tous ces caracteres ſont hors de la portée du commun des Fideles; il leur falloit une voie plus ſimple & plus analogue à leur foible capacité : Dieu la leur a donnée dans l'enſeignement de ſon Egliſe, organe éternel de ſes volontés.

Que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres aient regardé comme parole de Dieu les Livres de l'Ancien Teſtament, & les aient donnés comme tels aux Fideles, nous en ſommes convaincus : 1°. par la multitude des paſſages qu'ils en ont cités pour appuyer leur doctrine; on peut les voir dans les tables placées à la fin de toutes les éditions de la Bible : 2°. par la maniere dont ils ſe ſont exprimés; ils diſent que l'Eſprit-Saint a parlé par la bouche de David & des Prophetes; que ces ſaints hommes de Dieu ont parlé par

l'inſpiration du Saint-Eſprit, &c. (*a*). Mais le ſimple Fidele n'a pas beſoin de ces citations & de ces paſſages : l'Egliſe lui enſeigne que telles ont été les leçons de Jeſus-Chriſt & des Apôtres ; ce témoignage lui ſuffit.

Que l'Egliſe elle-même ait conſtamment perſévéré dans cette croyance, on le prouve en premier lieu, parce qu'elle a rejeté de ſon ſein les Hérétiques, qui nioient la divinité de l'Ancien Teſtament, tels que les Manichéens, les Marcionites & d'autres. En ſecond lieu, par la méthode ſuivie dans tous les Conciles, & obſervée par tous les Peres de l'Egliſe, de condamner & de réfuter toutes les héréſies par des paſſages de l'Ancien Teſtament, auſſi-bien que du Nouveau, de les alléguer pour confirmer ce que l'on enſeigne aux Fideles, de faire lire ces Livres dans les aſſemblées religieuſes & dans la liturgie, d'en tirer la plupart de ſes prieres & de ſes cantiques. En un mot, l'Egliſe Catholique d'aujourd'hui nous met à la main l'Ancien Teſtament, comme parole de Dieu, & elle fait pro-

(*a*) Luc, c. 1, v. 70. Act. c. 1, v. 16. 2. *Petri*, c. 2, v. 21, &c.

ſeſſion de ne croire & de n'enſeigner que ce qu'elle a reçu par tradition depuis Jeſus-Chriſt.

§. III.

En quoi conſiſte l'inſpiration de ces Livres? Nouvelle queſtion ſur laquelle les Incrédules ne ceſſent de nous en impoſer. Sommes-nous obligés de croire que Dieu a révélé immédiatement aux Auteurs ſacrés tout ce qu'ils ont écrit; qu'il leur a ſuggéré le ſtyle, les expreſſions, les termes dont ils ſe ſont ſervis? Jamais l'Egliſe ne l'a ainſi décidé.

Dieu a révélé ſans doute aux Auteurs ſacrés ce qu'il leur étoit impoſſible de ſavoir par la lumiere naturelle & par des recherches humaines: tels ſont les événemens futurs, ſur-tout ceux qui dépendoient immédiatement de la puiſſance & de la ſageſſe divine; les Prophetes n'ont pu les ſavoir & les annoncer que par révélation. Le dogme & la morale leur ont été révélés en ce ſens, qu'ils les tenoient par une tradition certaine qui remontoit à la premiere révélation faite à Adam & aux Patriarches. Il en eſt de même des faits dont aucun homme n'avoit été témoin, telle que la création.

Nous admettons encore une *révélation immédiate*, pour toutes les choſes que Moïſe & les Prophetes aſſurent formellement avoir reçues de la bouche de Dieu même.

Il n'eſt pas néceſſaire d'attribuer à une révélation ſemblable les faits hiſtoriques dont les Ecrivains ſacrés ont pu avoir connoiſſance, ſoit par eux-mêmes, ſoit par des témoins bien inſtruits. Il ſuffit que Dieu les ait excités à écrire par un mouvement ſurnaturel de ſa grace, pour que nous puiſſions dire avec vérité qu'ils l'ont fait par *inſpiration*.

Nous croyons enfin que Dieu a veillé ſur eux, leur a donné l'*aſſiſtance* de ſon eſprit, pour les préſerver de toute erreur ſur le dogme & ſur la morale. Ces trois ſecours ſuppoſés, il eſt vrai de dire que ce qui a été écrit par ces Auteurs eſt la parole de Dieu; que nous devons à leurs Livres une ſoumiſſion entiere de cœur & d'eſprit.

Si quelques Théologiens anciens ou modernes ont pouſſé plus loin l'inſpiration des Livres ſacrés, leur opinion ne fait pas regle; aucune loi, aucune déciſion de l'Egliſe ne nous force à l'adopter.

Par les regles de la critique, nous ſom-

mes ſuffiſamment aſſurés de la fidélité de nos verſions : mais le ſimple Fidele n'a pas beſoin de conſulter ces regles. En vertu de l'aſſiſtance que Dieu donne à ſon Egliſe, nous ſommes certains qu'une verſion qu'elle approuve rend ſuffiſamment le ſens du texte ; qu'elle peut ſervir à régler notre foi & nos mœurs, mais en y joignant toujours l'enſeignement public de cette même Egliſe, qui fixe le vrai ſens dans lequel nous devons entendre le texte & les verſions. Sans ce garant, les conteſtations ſur l'exactitude des Copiſtes, ſur l'authenticité des manuſcrits, ſur les divers ſens d'un mot, ſur ſes équivalens dans une autre Langue, reviendroient à tout moment ; le ſimple Fidele ne ſauroit jamais à quoi s'en tenir : Dieu n'auroit pourvu ni à la perpétuité, ni à la certitude de la foi dans ſon Egliſe.

§. IV.

Ces obſervations ſont ſimples, auxquelles les Incrédules ni les Proteſtans n'ont jamais voulu prêter l'oreille, ſont aiſément concevoir en quel ſens le Concile de Trente a déclaré la Vulgate *authentique* ou *faiſant autorité*. Par cette déciſion, diſent-ils, le Concile donne à

une verſion la préférence ſur le texte, ce qui eſt abſurde, ou il déclare la Vulgate parfaitement conforme au ſens du texte, & exempte de faute : queſtion de critique & de Grammaire, ſur laquelle il prononce témérairement.

Pour prendre le ſens d'une déciſion quelconque, la premiere choſe à faire eſt d'examiner quel étoit l'état de la queſtion qui y a donné lieu. Or, les Catholiques & les Proteſtans étoient-ils en diſpute pour ſavoir ſi le texte des Livres Saints étoit authentique, & ſi les verſions devoient y prévaloir ? Jamais cette conteſtation n'a eu lieu entre eux. Il eſt donc abſurde de ſuppoſer que le Concile a ſtatué ſur un point ſur lequel on ne conteſtoit pas.

D'ailleurs il s'explique très-clairement. Il ſe propoſe de décider, *entre toutes les éditions Latines* des Livres Saints, quelle eſt celle que l'on doit regarder comme authentique, & il déclare que c'eſt la Vulgate (*a*). Les Proteſtans, obſtinés à décrier cette verſion, ne vouloient lui accorder aucune autorité ; ils l'accuſoient d'erreur ſur tous les points où elles les

(*a*) *Concil. Trid.* Seſſ. IV.

condamnoit ; ils lui oppoſoient les verſions qu'ils avoient faites eux-mêmes, ou le texte dont ils tordoient le ſens à leur gré (*a*). C'eſt ſur cet abus que le Concile a prononcé. En déclarant la Vulgate *ſeule authentique*, il veut qu'elle prévaille aux autres *verſions Latines*, faites par les Hérétiques ou par des Auteurs ſans aveu ; jamais il n'a prétendu qu'elle l'emportât ſur le texte ou ſur les anciennes verſions Grecques, Syriaques, &c. à l'autorité deſquelles elle n'a point dérogé.

Une nouvelle preuve de l'intention du Concile, c'eſt qu'il ordonne que l'on faſſe de cette verſion Vulgate, une édition *la plus correcte* qu'il ſera poſſible : il ne la ſuppoſe donc pas exempte de fautes. Dans l'édition faite ſous Clément VIII, on en a corrigé plus de quatre mille. Il eſt dit dans la Préface, que l'on a conſulté avec ſoin les Manuſcrits *Hébreux & Grecs*, & les Commentaires des anciens Peres : on s'eſt donc ſervi du texte pour corriger cette verſion. Le Cardinal Ximenès, à la tête de ſa Polyglotte, parlant à Léon X, lui fait obſer-

(*a*) Fra-Paolo, Hiſt. du Concile de Trente, l. II, p. 138.

ver

ver qu'il eſt utile à l'Egliſe de donner au public les originaux de l'Ecriture, ſoit parce qu'il n'y a *aucune traduction* qui puiſſe les repréſenter parfaitement, ſoit parce que l'on doit, ſelon les Saints Peres, avoir recours au texte Hébreu pour les Livres de l'Ancien Teſtament, & au Grec pour ceux du Nouveau. En cela le Cardinal Ximenès n'a pas été condamné par le Concile de Trente (*a*).

§. V.

Il ne nous eſt pas poſſible de répondre en détail à toutes les objections qui ont été faites par les critiques Proteſtans, ou par les Incrédules, pour montrer que certains livres de l'Ecriture, tels que le Cantique, la Sageſſe, Tobie, Judith, les Macchabées, &c. ne ſont ni authentiques ni inſpirés; qu'ils contiennent des erreurs dans les faits ou dans le dogme : ces diſcuſſions nous meneroient trop loin. Les Commentateurs ont réſolu toutes les difficultés dans les diſſertations qu'ils ont placées à la tête des différens Livres de l'Ecriture.

(*a*) Diſcours ſur la divin. des Ecritures, Bible d'Avignon, tome I.

L'Auteur des Penſées Philoſophiques paroît fort mal inſtruit de notre croyance. » La divinité des Ecritures, dit-il, n'eſt » point un caractere ſi clairement em- » preint en elles, que l'autorité des Hiſ- » toriens ſacrés ſoit abſolument indé- » pendante du témoignage des Auteurs » profanes. Où en ſerions-nous, s'il fal- » loit reconnoître le doigt de Dieu dans » la forme de notre Bible ?.... Moïſe & » ſes Continuateurs ne l'emporteroient » pas ſur Tite-Livre, Salluſte, Céſar & » Joſephe, tous gens qu'on ne ſoupçonne » pas aſſurément d'avoir écrit par inſpi- » ration (*a*) «.

Réponſe. Nous croyons la divinité des Ecritures, non ſur un caractere empreint en elles, non ſur la forme de notre Bible, non ſur l'élégance & la ſublimité du texte & des verſions, mais ſur la parole de Jeſus-Chriſt & des Apôtres dont l'Egliſe rend témoignage. Qu'elle ait reçu d'eux l'Ancien & le Nouveau Teſtament comme parole de Dieu, c'eſt un fait qu'elle ſeule peut & doit atteſter; les Auteurs profanes n'ont rien à y voir.

» Vous me préſentez, dit-il encore,

(*a*) Penſées Philoſ. n. 45.

» un volume d'Ecrits dont vous préten-
» dez me prouver la divinité : mais cette
» collection a-t-elle toujours été la même?
» Pourquoi en a-t-on retranché tel Ou-
» vrage qu'une autre Secte révere, &
» conſervé tel autre qu'elle a rejeté? Si
» l'ignorance des Copiſtes & la malice
» des Hérétiques ont ſouvent corrompu
» des manuſcrits, il faut les reſtituer
» dans leur état naturel, avant d'en
» prouver la divinité. Or, qui charge-
» rez-vous de cette réforme? L'Egliſe.
» Mais je ne peux convenir de l'infailli-
» bilité de l'Egliſe, que la divinité des
» Ecritures ne me ſoit prouvée : me voilà
» donc dans un ſcepticiſme néceſſité.

» On ne répond à cette difficulté qu'en
» avouant que les premiers fondemens
» de la Foi ſont purement humains ; que
» le choix entre les manuſcrits, la reſti-
» tution des paſſages, enfin la collection,
» ſe ſont faits par des regles de critique ;
» & je ne refuſe point d'ajouter à la di-
» vinité des Livres ſacrés, un degré de
» foi proportionné à la certitude de ces
» regles (*a*) «.

Réponſe. Il eſt faux que l'infaillibilité

(*a*) Penſées Philoſ. n. 60.

de l'Egliſe ne puiſſe ſe prouver que par l'Ecriture ; nous la prouverons ailleurs par la miſſion même de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. L'Egliſe, revêtue de cette même miſſion, nous garantit la divinité de l'Ecriture, l'intégrité du texte, la fidélité des verſions, le ſens dans lequel nous devons les entendre. Sans cette caution, les Fideles ne ſeroient ſûrs de rien ; la diſcuſſion des regles de critique n'eſt pas faite pour eux.

Il eſt donc faux que les premiers fondemens de notre foi ſoient purement humains ; la miſſion divine de Jeſus-Chriſt, des Apôtres, de l'Egliſe, n'eſt point un fondement humain ; les preuves de cette miſſion ſont palpables, & à portée de l'homme le plus ignorant : nous le montrerons dans ſon lieu.

Nous oppoſera-t-on les variantes des manuſcrits ? On ne peut en citer aucune qui donne atteinte au dogme, à la morale, aux faits ſur leſquels eſt fondée la révélation ; cet inconvénient eſt le même à l'égard de tous les Livres anciens, & ſouvent copiés. Mais, encore une fois, l'autorité de l'Egliſe nous ert de garant contre les fautes des ſCopiſtes, contre la malice des Héréti-

ques, contre l'infidélité des Traducteurs.

Il n'a donc pas été néceſſaire que Dieu fît un miracle continuel pour prévenir les fautes des Copiſtes. L'aſſiſtance que Dieu a promiſe à ſon Egliſe, n'exclut point le travail, l'étude, l'uſage des regles de la critique; mais notre foi ne porte pas ſur la certitude de ces moyens naturels. Lorſque Dieu veut efficacement une fin, nous pouvons nous repoſer ſur ſa Providence du choix des moyens qu'il prendra pour exécuter ſa promeſſe.

§. VI.

Selon l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie, c'eſt une grande queſtion parmi les Théologiens de ſavoir ſi les Livres purement hiſtoriques des Juifs ont été inſpirés. » Le Clerc, dit-il, & » d'autres Théologiens de Hollande, » prétendent qu'il n'a pas été néceſſaire » que *Dieu dictât* les annales Hébraïques, que cette partie a été abandonnée à la ſcience & à la foi humaine. » Grotius, Simon, Dupin, ne s'éloignent pas de ce ſentiment (*a*) «.

Réponſe. Il eſt clair que ce Philoſophe

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Hiſtoire*, p. 42.

n'entend pas ſeulement la queſtion. Nous diſons nous-mêmes qu'il n'a pas été néceſſaire que Dieu *dictât* mot pour mot les annales Hébraïques; nous ne penſons pas néanmoins qu'il les ait abandonnées à la ſcience & à la foi humaine. 1°. Il a *révélé* aux Hiſtoriens les faits dont ils ne pouvoient pas être informés par des moyens naturels. 2°. Il les a portés à écrire par un mouvement ſurnaturel de la grace, & rien n'empêche d'appeler ce mouvement une *inſpiration*. 3°. Il les a préſervés d'erreur ſur le dogme, ſur la morale, ſur les faits même les moins eſſentiels; c'eſt ce que nous nommons *aſſiſtance du Saint-Eſprit*. Les Sociniens & leurs adhérens ne l'entendent pas ainſi; mais leur opinion ne nous touche en rien.

Il nous reſte à montrer que ces divins Livres ne contiennent rien qui ne ſoit conforme à la vérité, & à répondre aux objections de nos Adverſaires. On verra par la multitude de leurs recherches, & par le vain étalage de leur érudition, à quel danger ſeroient expoſés les ſimples Fideles, s'ils n'avoient pas un guide infaillible au milieu des ténebres & des écueils que l'irréligion a ſemés ſur leurs

pas : on reconnoîtra la ſageſſe des précautions que l'Egliſe a priſes pour ne pas abandonner à toutes ſortes de mains ces Livres ſi reſpectables & ſi utiles, mais dont la malice humaine a tant fait d'abus, & qui ont eſſuyé tant d'aſſauts dans tous les ſiecles.

CHAPITRE III.

De la vérité de l'Hiſtoire Juive dans ſes différentes époques.

§. I.

Il n'eſt pas étonnant qu'un Incrédule qui ouvre nos Livres Saints, y trouve à chaque page des ſujets de ſcandale. Partout ces Livres nous montrent la Providence divine attentive aux actions & à la deſtinée du genre humain, fidelle à ſuivre, depuis le commencement du monde juſqu'à nous, un plan uniforme, dont la Religion paroît être l'unique but & le principal objet. Le monde tiré du néant, renouvelé par un déluge univerſel, les Nations diſperſées & plongées dans l'erreur, une ſeule famille préſer-

vée de l'idolâtrie, & qui devient la tige d'un peuple nombreux; ce peuple inſtruit & gouverné par une ſuite de miracles, & ſouvent infidele, mille révolutions qui n'aboutiſſent qu'à la venue de J. C. & à l'établiſſement du Chriſtianiſme : ce tableau, capable de confondre l'incrédulité, doit néceſſairement la révolter ; il n'eſt pas un ſeul de ces événemens qu'elle ne ſoit intéreſſée à détruire. Le dogme de la création & de la Providence ſape le Matérialiſme par la racine ; les miracles qui prouvent invinciblement la révélation, anéantiſſent le Déiſme : ces miracles enchaînés à une multitude d'autres faits inconteſtables, déconcertent le Pyrrhoniſme hiſtorique, derriere lequel toutes les Sectes des Mécréans cherchent à ſe retrancher. Il a donc fallu que ces ennemis divers ſe réuniſſent, pour attaquer chacun à leur maniere une hiſtoire qui ne peut ſubſiſter avec leurs opinions. Mais au milieu du déſordre & de la confuſion qui regnent parmi eux, il eſt impoſſible qu'ils ſuivent la même marche, ou qu'ils lancent leurs traits du même côté ; ſouvent ils tournent leurs armes les uns contre les autres, & ne réuſſiſſent qu'à ſe détruire mutuellement.

Un fameux Déiſte a fait cet aveu remarquable : » Ceux qui ajoutent le moins » de foi à l'hiſtoire Moſaïque, convien» dront volontiers que les cinq Livres » de Moïſe contiennent des traditions » d'une très-haute antiquité, dont quel» ques-unes ont été confirmées & tranſ» miſes par d'autres Nations & par d'au» tres Hiſtoriens. Pluſieurs de ces tra» ditions peuvent être vraies, quoi» qu'elles ne puiſſent ſervir de caution » l'une à l'autre... Trois ou quatre Na» tions voiſines dont nous avons quel» que connoiſſance, ſemblent avoir eu » un fond commun de traditions qu'el» les ont accommodées à leurs différens ſyſtêmes de Religion, de Phi» loſophie & de Politique (*a*) «.

Mais il nous paroît que pluſieurs traditions ſemblables chez différentes Nations aſſez éloignées l'une de l'autre, & qui ont eu enſemble très-peu de liaiſons, ſervent de caution l'une à l'autre ; elles viennent évidemment d'une ſource commune : par-là même elles nous atteſtent la vérité de l'Hiſtoire Sainte, qui fait deſcendre le genre humain d'un

(*a*) Bolingbr. Œuv. tome III, p. 280 & ſuiv.

ſeul homme, & qui enſeigne qu'après le déluge le monde a été repeuplé par la ſeule famille de Noé.

Quelques difficultés que les Incrédules aient pu raſſembler contre cette hiſtoire, elle porte des caracteres de vérité que rien ne peut obſcurcir. Ceux qui l'ont écrite, font profeſſion d'une candeur & d'une ſincérité à toute épreuve; ils ſemblent avoir pris toutes les précautions poſſibles pour être à l'abri de ſoupçon, ou pour ſe réfuter eux-mêmes s'il leur étoit arrivé de déguiſer le vrai. Il faut nous arrêter d'abord à ces caracteres originaux & perſuaſifs : les Incrédules n'en parlent jamais, parce qu'ils n'ont rien à y oppoſer.

§ II.

1°. Nous ne voyons point dans Moïſe le même foible que chez les Hiſtoriens Grecs & Romains, qui affectent de préſenter les événemens de la maniere la plus honorable à leur Nation. Moïſe n'attribue à la ſienne ni une antiquité fabuleuſe, ni de brillantes conquêtes, ni de vaſtes poſſeſſions, ni une deſtinée plus avantageuſe qu'aux autres peuples; tout au contraire, il nous montre

les Egyptiens, les Chananéens, les Iduméens, les Chaldéens rangés en corps de Nation, gouvernés par des Chefs ou par des Rois dans un temps où le pere des Hébreux n'étoit encore qu'un ſeul homme ſans enfans ; à peine ſes deſcendans ſont-ils multipliés, qu'ils ſont réduits en eſclavage : à côté des promeſſes les plus magnifiques, Moïſe a ſoin de placer tous les obſtacles qui ſemblent en rendre l'exécution impoſſible.

Ce qu'il fait à l'égard de la Nation, il l'obſerve encore envers les familles. Dans la généalogie des Patriarches, ſouvent les cadets ſont préférés aux aînés, & cette préférence eſt ordinairement fondée ſur quelque événement peu honorable aux deſcendans de ceux-ci. Le teſtament de Jacob couvre d'une tache éternelle pluſieurs Tribus d'Iſraélites ; celle de Lévi, dans laquelle Moïſe étoit né, ſe trouve du nombre. Il ne craint point de conſigner dans les annales de ſa Nation, ces anecdotes fâcheuſes ; il étoit bien ſûr de ne pas être contredit par ceux mêmes qui y étoient le plus intéreſſés.

En parlant des Patriarches, il raconte leurs fautes & leurs défauts avec autant de ſoin que leurs vertus ; il ne déguiſe

point ſes propres torts, il en fait l'aveu & le répete; il parle de la punition qu'il doit ſubir; il ne diſſimule rien de ce que l'on peut reprocher à ſa famille; il ne ceſſe de repréſenter aux Hébreux leurs infidélités & celles de leurs peres. Les Incrédules veulent tirer parti de cette ſincérité même; ils revelent les traits déſavantageux ſous leſquels Moïſe a peint tant de perſonnages; ils demandent ſi ce ſont-là les hommes auxquels Dieu devoit accorder une protection ſurnaturelle.

Avant de condamner la Providence, il faudroit citer dans l'Univers une Nation ou une famille qui eût mieux mérité les bienfaits du Ciel; il faudroit prouver que Dieu fait une injuſtice quand il accorde aux hommes des graces dont ils ſont indignes. Moïſe étoit plus ſage que ſes cenſeurs; il vouloit convaincre les Juifs que la prédilection dont Dieu les honoroit, étoit un don purement gratuit, un effet de ſa miſéricorde, qui, loin de les enorgueillir, devoit les humilier; il vouloit les rendre dociles & reconnoiſſans, fideles à Dieu, ſoumis à ſes ordres. Ce n'eſt point là le procédé d'un fourbe & d'un impoſteur, l'amour-propre, la vanité nationale, l'intérêt perſonnel, l'am-

bition, la politique humaine ne s'expriment point ainſi. Le langage de Moïſe n'eſt point celui des paſſions, mais celui de la vérité & de la vertu.

§. III.

2°. Il ne cherche point à ſe perdre dans les ténebres d'une antiquité fabuleuſe. Loin de prolonger la durée du monde, il l'abrege trop ſelon les Philoſophes, & choque de front les préjugés de toutes les Nations. Peu content de mettre des entraves ſi étroites à ſon Hiſtoire, il retranche encore plus de ſeize cents ans de ſon calcul, par l'époque du déluge univerſel; il le place tout au plus neuf cents ans avant lui. Si l'on avoit pu citer de ſon temps un monument de l'induſtrie humaine qui eût ſeulement mille ans d'antiquité, Moïſe étoit confondu. Il nous apprend que cent ans après le déluge, arriva la confuſion des Langues & la diſperſion des peuples. Si au ſiecle de Moïſe deux Nations avoient pu atteſter qu'elles parloient le même langage depuis huit à neuf cents ans, il eût été réfuté : mais il ne redoutoit pas cette épreuve. Il cite en témoignage du fait, le nom & les reſtes de la tour

de Babel, qui étoient encore alors très-reconnoiſſables.

Il appuie ſa chronologie, non ſur des périodes aſtronomiques ou ſur des obſervations céleſtes que l'on peut fabriquer après coup, mais ſur le nombre des générations, & ſur l'âge des Patriarches qu'il a ſoin de fixer. Il diſtingue les événemens qui ſe ſont paſſés ſous chacun d'eux; il en indique les preuves & les monumens répandus ſur la face de la terre, & qui ſubſiſtoient ſous les yeux de ceux auxquels il parloit. Il ſoutient les faits par des détails géographiques; il en déſigne le lieu précis; il en place la ſcene dans le centre de l'Univers habité & connu; il dévoile l'origine de tous les peuples voiſins; il les place par familles dans leurs diverſes contrées: il donne ainſi pour témoins de ſa narration, tous les ſignes qui auroient pu le démentir s'il en avoit impoſé.

Nous connoiſſons chez les autres peuples, des Hiſtoriens qui ont eſſayé de dévoiler l'origine des choſes, & de nous conduire au berceau du genre humain. Pourquoi n'ont-ils pas indiqué auſſi bien que Moïſe, le temps, les lieux, les monumens, les preuves qui auroient pu ap-

puyer leur récit ? L'Hiſtoire fabuleuſe des Chinois, des Indiens, des Chaldéens, des Phéniciens, des Egyptiens, des Grecs, ſemblent remonter plus haut que Moïſe : pourquoi n'eſt-elle pas accompagnée des mêmes ſignes de vérité ? Lorſque ces premiers Hiſtoriens ont voulu parler de pays qu'ils n'avoient pas vus, de peuples qu'ils ne connoiſſoient pas, d'événemens auxquels ils ne tenoient par aucune chaîne, ils ont bronché à chaque pas, ils ont tout confondu : l'on n'a pas de peine à démontrer leurs erreurs. Comment Moïſe, qui a écrit avant eux tous, a-t-il été mieux inſtruit ? Dans quelle ſource a-t-il puiſé ſes connoiſſances ?

Il peint les mœurs antiques des Nations avec une telle exactitude, que l'on n'a pas encore pu le trouver en défaut ſur un ſeul article. Ce qu'il a dit des Egyptiens, des Arabes, des Phéniciens, eſt confirmé par les Ecrivains poſtérieurs, ſacrés & profanes, & ſe trouve parfaitement conforme à l'état de la ſociété, tel qu'il devoit être dans les ſiecles dont il parloit. En faiſant une Hiſtoire de deux mille cinq cents ans, il n'a pas déplacé un ſeul fait important. On ne peut pas lui reprocher d'avoir mis ſous une époque,

des mœurs, des migrations de peuples, un langage, des inventions, des uſages, qui ne conviennent qu'à d'autres ſiecles ou à d'autres climats. Voilà, pour un homme exercé à la critique, la pierre de touche infaillible qui diſtingue l'Hiſtorien d'avec le Romancier.

Moïſe ne cherche point à étaler de l'érudition, à piquer la curioſité ou à la ſatisfaire; il ne dit que ce qui eſt néceſſaire relativement au but qu'il ſe propoſoit. Ses Livres ſuppoſent des connoiſſances immenſes, eu égard au ſiecle où il écrivoit; mais il les a placées de maniere que l'on ne peut pas l'accuſer d'éblouir ſes Lecteurs, ni de rien accorder à l'amour-propre.

§. IV.

3°. Chez lui les faits ne ſont point iſolés, ils tiennent les uns aux autres; l'Hiſtoire des derniers âges eſt préparée par celle des ſiecles précédens. Chacune des parties étoit néceſſaire pour l'inſtruction des Juifs, & ne pouvoit être placée autrement: ſans la Geneſe, l'Exode ſeroit inintelligible; il falloit que les Hébreux fuſſent inſtruits de l'Hiſtoire de leurs peres, pour concevoir leur propre

deſtinée ; tout étoit fondé ſur des promeſſes divines, faites quatre cents ans auparant : le dogme même & les loix portent ſur des faits, & ſouvent la morale ſert à les retracer. Moïſe ordonne aux Juifs de bien traiter les étrangers, parce qu'ils ont été eux-mêmes étrangers en Egypte ; de ménager les eſclaves, parce qu'ils ont ſenti eux-mêmes les rigueurs de l'eſclavage ; de regarder tel peuple comme ami, tel autre comme ennemi, à cauſe des bons ou mauvais procédés qu'ils ont éprouvés de leur part, &c.

Nous avons déja obſervé que Moïſe ſeul ſe trouve placé dans le point où il falloit être pour lier l'Hiſtoire des Patriarches avec ſa propre Hiſtoire ; qu'un Auteur plus ancien ou plus récent n'auroit pas pu le faire ; que ſes détails ſont toujours relatifs au degré de connoiſſance qu'il a pu avoir ; il parle très-ſuccinctement des ſiecles anciens ; ſa narration s'étend à meſure que les temps ſont plus voiſins & peuvent lui être mieux connus ; il traite tout autrement les faits dont il a été témoin, que ceux qu'il ſavoit par la tradition de ſes ancêtres.

Si tous ces traits réunis ne caractériſent

point un Ecrivain judicieux, inſtruit, ſincere, irrécuſable, nous prions les Incrédules d'en aſſigner d'autres, de nous montrer dans l'antiquité profane un Auteur qui les ait poſſédés dans un degré auſſi éminent que Moïſe.

Ce que nous diſons de ce Chef des Hiſtoriens ſacrés, convient à tous les autres avec proportion, parce qu'ils l'ont pris pour modele. Les différens Livres hiſtoriques de l'Ancien Teſtament ſont évidemment compoſés par des Auteurs contemporains & témoins des événemens; ils parlent avec candeur, avec impartialité; ils diſent le bien & le mal; ils rapportent les infidélités de la Nation, & ſes malheurs; les crimes des Prêtres & des Rois, les menaces des Prophetes, & leur accompliſſement. Ils racontent avec le même ſang froid une bataille perdue ou une victoire remportée, un châtiment du Ciel ou un bienfait: ils ne craignent point d'être accuſés d'impoſture ou de déguiſement. Aucun autre peuple n'a eu un corps d'annales auſſi ſuivies, auſſi détaillées, auſſi authentiques; c'eſt aux Livres Saints qu'il faut néceſſairement recourir, pour juger du mérite des fragmens d'Hiſtoi-

res que nous tenons des autres Nations.

§. V.

La plupart des objections des Incrédules contre l'Hiſtoire Juive regardent moins la perſonne des Auteurs, que la ſubſtance même des faits ; pluſieurs ſont des miracles : un Philoſophe peut-il les croire, ou donner ſon ſuffrage aux Livres qui les rapportent ?

Ces Hiſtoires ſacrées, diſent-ils, ſont des contes Arabes inventés d'abord pour bercer les petits enfans, & qui n'ont aucun rapport à l'eſſentiel de la Loi Juive. Ces contes ayant été inſérés peu-à-peu dans le Catalogue des Livres Juifs, devinrent ſacrés pour ce peuple, & enſuite pour les Chrétiens qui leur ſuccéderent (*a*).

Avant de prononcer deſpotiquement ſur une pareille queſtion, il auroit fallu acquérir un peu plus de capacité. Nous avons fait voir que dans les Livres de Moïſe tout ſe tient ; qu'il ne rapporte aucun fait qui ne ſoit intimement lié à l'eſſentiel de la Loi. Si nos Critiques avoient daigné conſulter les témoigna-

(*a*) Bible expliquée, p. 57.

ges des Hiſtoriens profanes, par leſquels Joſephe a eu ſoin de confirmer les principaux faits conſignés dans les Livres Saints, ils auroient vu que cette Hiſtoire ne marche pas ſeule; que le fond étoit très-connu de l'antiquité; que les événemens les plus remarquables ſont atteſtés par les monumens des anciens peuples (*a*). Si ce n'eſt qu'un recueil de contes ridicules, pourquoi les Incrédules ſont-ils obligés d'en traveſtir la narration, d'altérer le texte & les verſions, de défigurer les faits, de brouiller les époques, pour donner à cette Hiſtoire un air fabuleux? Il n'eſt pas beſoin de ſe mettre en ſi grands frais pour réfuter des contes Arabes.

Ils ont cru faire un grand reproche aux Livres de Moïſe, en diſant qu'ils ſont écrits ſans ordre. C'eſt, diſent-ils, un fatras de faits hiſtoriques, de loix, de dogmes, d'uſages civils, politiques & religieux, compilés ſans goût, ſans diſcernement, ſans préciſion. Le Pentateuque, dit un de ces Docteurs, eſt un recueil informe d'aventures extravagantes

(*a*) V. Grotius, Vérité de la Religion Chrét. l. I, c. 16.

ou atroces, d'ordonnances & de loix politiques, parmi leſquelles on trouve deux ou trois bonnes maximes; tout y eſt mêlé & confondu (*a*).

Nous oſons ſoutenir que cela devoit être ainſi. L'Hiſtoire Sainte, écrite autrement, ne ſeroit plus croyable; l'ordre dont nous ſommes ſi jaloux dans nos compoſitions modernes, auroit tout détruit. Nous n'inſiſterons point ſur la différence du goût qui a régné dans les différens ſiecles, ſur l'analogie qui doit ſe trouver entre le ton d'un Hiſtorien, & le degré de civiliſation auquel ſes Lecteurs ſont parvenus; cette obſervation eſt trop ſubtile pour nous. Mais ſi Moïſe avoit mis d'un côté la ſuite des faits, de l'autre les réglemens & les loix, ici le dogme & la morale, là les rites & les uſages religieux; quelle force ces morceaux divers pourroient-ils ſe prêter? Il a fait mieux; toute la chaîne marche de concert ſelon l'ordre des temps, & les divers anneaux ſe tiennent: les loix ſervent de preuve aux faits; les faits ſont le fondement & la juſtification des loix; celles-ci ſeroient abſurdes & inſenſées,

(*a*) Tableau Philoſ. du genre humain, p. 24.

ſi les faits n'étoient pas vrais, & les faits ne ſeroient pas ſuffiſamment atteſtés, ſi les loix ne leur ſervoient de garans.

Les Juifs étoient donc obligés d'apprendre en même temps leur Hiſtoire, leur Religion, leur Juriſprudence; ils ne pouvoient ſavoir l'une ſans l'autre. On ſe plaint parmi nous de ce que le Citoyen, même inſtruit, n'a aucune connoiſſance des loix ſur leſquelles ſont fondés ſon état & ſa fortune; de ce qu'il eſt obligé de s'en rapporter aux Juriſconſultes; de confier aux lumieres & à la bonne foi d'autrui ſes intérêts les plus chers. Si cette plainte eſt fondée, les Juifs étoient plus ſages ou plus heureux que nous; ils ne pouvoient avoir ni mœurs ni religion, ſans connoître leurs loix.

Nous verrons dans la ſuite de l'Hiſtoire, que les événemens qui y ſont rapportés ne ſont point tels que les Incrédules affectent de les peindre; qu'en prodiguant les épithetes injurieuſes à ceux qui reſpectent les Livres Saints, ils ne font que ſe rendre mépriſables aux yeux des hommes inſtruits.

Pour éviter la confuſion dans une matiere qui pourroit nous mener fort loin,

nous partagerons l'Hiſtoire en différentes époques. Dans le premier article, nous parlerons de la création & de l'antiquité du monde. Dans le ſecond, du déluge univerſel, de la confuſion des Langues, de la diſperſion des peuples. Le troiſieme aura pour objet la vocation d'Abraham, la ſuite de ſa vie, l'état de ſes deſcendans juſqu'à la ſortie d'Egypte. Nous examinerons dans le quatrieme, ſi les Juifs étoient Egyptiens d'origine, quelle a pu être la cauſe de leur ſortie de l'Egypte. L'eſſentiel eſt de montrer que toutes les parties de cette Hiſtoire ſe ſoutiennent; que s'il y a un fait qui ne ſoit pas vrai, tout le reſte doit être également faux, non-ſeulement dans les Livres des Juifs, mais dans tous les monumens de l'antiquité profane. Alors nous ſerions réduits à la philoſophie de l'Hiſtoire, & il faudroit conclure à tout brûler : mais les incendiaires de bibliotheque ne furent jamais propres à perfectionner les ſciences.

ARTICLE PREMIER.

De la Création & de l'Antiquité du Monde.

§. I.

Nous avons prouvé dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la matiere n'a pu exiſter que par création; que le monde n'eſt point éternel; qu'il porte dans ſa conſtitution phyſique & morale des marques évidentes d'une durée très-bornée. Selon l'Hiſtoire de Moïſe, il n'y a pas actuellement plus de ſix mille ans que le monde exiſte, & quatre mille quatre cents ans avant nous, il a été noyé dans les eaux d'un déluge univerſel. Des Philoſophes mêmes, qui ne ſoutiennent point l'éternité du monde, jugent néanmoins que ce calcul eſt trop borné; que le globe terreſtre porte des ſignes d'une antiquité plus reculée. Ils ſe fondent encore ſur la verſion des Septante, qui lui attribue près de mille huit cents ans de durée plus que le texte Hébreu. D'autres jugent que l'hiſtoire de la création, tracée par Moïſe, eſt abſurde & inconcevable : ſelon quelques-uns; il eſt fort douteux

douteux ſi les termes dont il ſe ſert ſignifient la création proprement dite. Examinons toutes ces opinions, en commençant par la derniere.

Aucune Langue connue n'a un terme conſacré uniquement à exprimer la création priſe en rigueur; cette idée ne peut être rendue que par une périphraſe. Les verbes qui la déſignent en hébreu, en grec, en latin, en françois, peuvent avoir un autre ſens; dans l'origine, ils ſignifient *pouſſer dehors*, *produire*, *enfanter*: S. Auguſtin l'a remarqué au ſujet du latin *creare* (*a*). Cela n'eſt pas étonnant; la création n'eſt point une des premieres idées qui viennent à l'eſprit des peuples, & on peut la rendre autrement que par un terme ſacramentel. Si l'on veut argumenter ſur le mot, on prouvera que quand nous diſons, *Dieu a créé le monde*, nous n'exprimons point en françois la création rigoureuſe, puiſque nous diſons auſſi *créer une charge*, un office, une rente, une penſion. Dans ces façons de parler, créer ne ſignifie

(*a*) *Contra Adverſ. Legis & Prophet.* l. I, c. 23, n. 48.

point produire de rien, ou opérer par le ſeul vouloir.

Lorſque Moïſe a dit dans le premier verſet de la Geneſe, *au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre*, que vouloit-il faire entendre? D'où tirerons-nous le ſens de ſes paroles?

Nous le tirerons, 1°. des autres termes dont il s'eſt ſervi. *Dieu dit, que la lumiere ſoit, & la lumiere fut*; il n'eſt pas poſſible de mieux exprimer le pouvoir créateur. Moïſe répete les mêmes paroles à l'égard de la plupart des êtres auxquels Dieu donne l'exiſtence, pour nous faire comprendre que la puiſſance divine opere par le ſeul vouloir, ſans avoir beſoin de matiere, de ſujet ou d'inſtrument pour produire de nouvelles ſubſtances.

2°. Des autres Ecrivains ſacrés, qui n'ont point eu d'autre maître que Moïſe. Selon le Pſalmiſte, *Dieu a dit, & tout a été fait; il a commandé, & tout a été créé* (a). Judith, dans ſon Cantique, parle de même : *Vous avez dit, Seigneur, & tout a été fait; vous avez*

(a) Pſeaume 148, v. 5.

soufflé, & tout a été créé (*a*). Le Prophete Iſaïe n'eſt pas moins énergique. » Je ſuis le Seigneur qui ai fait toutes » choſes; j'ai fait ſeul l'immenſité des » cieux & l'étendue de la terre. Je ſuis » le premier & le dernier (ou l'Eternel): » ma main affermit la terre, ma droite » a meſuré les cieux; je les ai appelés, » & ils ſe ſont préſentés (*b*) ". La mere des Macchabées dit à ſon fils, que Dieu a fait de rien le ciel, la terre, tout ce qu'ils renferment, & la race humaine (*c*).

3°. Des autres dogmes que Moïſe a profeſſés. Il enſeigne clairement l'unité, la ſpiritualité, l'éternité, la toute-puiſſance de Dieu; toutes ces vérités ſe tiennent : Moïſe en a ſenti la connexion; donc il a cru la création proprement dite. Les Philoſophes qui ne l'ont point admiſe, ont été forcés, par les conſéquences, à ſuppoſer que le monde eſt éternel, que Dieu eſt l'ame du monde, que les ames humaines en ſont une portion (*d*).

(*a*) Judith, c. 16, v. 17.
(*b*) Iſaïe, c. 45, v. 24 : c. 48, v. 12.
(*c*) 2. Macchab. c. 7, v. 28.
(*d*) Mémoires de l'Academie des Inſcriptions, tome XLVII, p. 54, 55.

Ou il faut montrer le mêmes erreurs dans Moïſe, ou il faut avouer que la notion d'un Dieu créateur l'en a préſervé.

4°. Nulle part il n'a parlé de matiere préexiſtante ou éternelle; il nomme Dieu *celui qui eſt;* il lui fait dire, *voilà mon nom pour l'éternité.* Ce titre eſt excluſif: les Philoſophes ne ſe ſont pas ainſi exprimés. Celſe reproche à Moïſe le dogme de la création comme une erreur (*a*). Ce n'eſt donc pas ſur un mot iſolé que nous le lui attribuons, mais ſur la totalité & l'enchaînement de ſa doctrine.

Il n'a pas dit que Dieu a *créé la matiere;* qu'importe? *Matiere*, dans ſon origine, exprime du bois ou de la pierre, parce que ce ſont les matériaux communs de nos ouvrages. Les Ppiloſophes lui ont donné un ſens abſtrait & général, lui ont fait ſignifier toute ſubſtance étendue & ſolide : mais Moïſe a vécu avant les Philoſophes.

Il n'a pas dit que l'Univers *eſt fait de rien;* il ne devoit pas le dire, puiſque l'Univers a une cauſe; c'eſt Dieu qui l'a fait. Moïſe a ſagement prévenu l'abus de cet axiome prétendu : *rien ne ſe fait de rien.*

(*a*) Dans Orig. l. I, n. 21.

§. II.

Nos Adverſaires ſe trompent quand ils diſent que la création eſt une idée Philoſophique & récente; elle eſt très-ancienne & très-populaire. Dans l'Edda des Iſlandois, dans les anciens Romans, les Fées, les Enchanteurs, les Magiciens, les Sorciers, produiſent des êtres par un mot, par un coup de baguette, par un ſouffle; le peuple le croit: n'eſt-ce pas là créer? Refuſera-t-on le même pouvoir à Dieu?

Selon la Lettre de Thraſibule à Leucippe, les traditions des Juifs ſur l'origine du monde ſont conformes à celles des Chaldéens (*a*). On prétend que pluſieurs Lettrés Chinois, fondés ſur leurs Livres claſſiques, ont attribué la naiſſance du monde & de la matiere à la toute-puiſſance de Dieu (*b*); que la création ſe trouve dans les Livres de Zoroaſtre (*c*), & dans les Shaſters des Indiens (*d*). Avant la naiſſance de la Philoſophie chez les Grecs, les Poëtes ont dit que le monde

(*a*) Lettre de Thraſib. p. 107.

(*b*) Chou-King, Diſ. Prélim. p. 45. Nouv. Mém. des Miſſions de Pékin, p. 129.

(*c*) Zend-Aveſta, t. I, 2e. Part. p. 83, n. 4.

(*d*) Diſſert. ſur la Relig. des Bram. p. 55, 76.

étoit ſorti du chaos : χάος, dans l'origine, eſt le *vuide*, le néant, & non la matiere. Selon d'habiles Critiques, pluſieurs Philoſophes ont dit que toutes choſes ont été faites par la parole de Dieu (*a*); d'autres expliquent le fragment de Sanchoniathon dans un ſens conforme à la doctrine de Moïſe (*b*). Si tout cela eſt vrai, l'idée de la création a été répandue depuis l'Iſlande juſqu'à la Chine, avant & après les Philoſophes : elle eſt donc plus ancienne qu'eux.

En attaquant ce dogme primitif, les Cenſeurs de Moïſe n'ont fait que copier les Sociniens. L'un nous dit que le but de l'Ecrivain ſacré n'a point été de traiter exactement & philoſophiquement la queſtion de la création, mais ſeulement de nous apprendre que le monde n'eſt pas éternel; qu'en vain les Théologiens s'évertuent à prouver, par le commencement de la Geneſe, que Dieu a tiré du néant la matiere même du monde (*c*). Il nous paroît que l'on doit juger des intentions d'un Ecrivain par ſes paroles, &

(*a*) Grotius, l. I, c. 16.
(*b*) Allégories Orient. p. 5 & ſuiv. Mém. de l'Académ. des Inſcript. tome LXI, p. 243.
(*c*) Déf. des ſent. des Théol. de Holl. p. 17.

non de ſes paroles par ſon intention ; nous ne pouvons la connoître que par la maniere dont il a parlé : il eſt abſurde de ſuppoſer que Moïſe n'a pas eu intention de dire ce qu'il a dit en effet. Vainement l'Auteur de l'objection ajoute que l'Hiſtoire Sainte n'a pas été écrite pour nous donner une connoiſſance exacte de ce qu'il nous eſt inutile de ſavoir. Il n'eſt point inutile de ſavoir que Dieu a créé le monde ; ſans ce dogme, l'on ne démontrera jamais invinciblement l'unité & la ſpiritualité de Dieu. Un dogme qui ſape le Matérialiſme & le Polythéiſme par la racine, peut-il être indifférent ?

Un autre ſoutient que pour décider ſi la création eſt enſeignée par Moïſe, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïſe, pour ſavoir certainement quel ſens il a donné au mot *créa* ; que ce terme eſt trop philoſophique pour avoir eu, dans ſon origine, le ſens que nous lui donnons ; que ce ſens peut avoir changé par trait de temps, qu'il peut être mal rendu dans les verſions (*a*).

(*a*) Lettre à M. de Beaumont, p. 51. Tableau Philoſ. du genre humain, p. 3.

En ſuivant cette regle à la lettre, nous ne pouvons être ſûrs du ſens d'aucun terme, non-ſeulement de l'Hébreu, mais d'aucune Langue ancienne; les écrits des anciens Auteurs ſont autant d'énigmes indéchiffrables, qui ne peuvent rien nous apprendre; il eſt fort inutile de les lire: un Ecrivain ne peut être entendu que de ſes contemporains. Excellente regle de critique! Ce n'eſt point ſur un terme ſeul que nous prétendons prendre le ſens de Moïſe, mais ſur pluſieurs expreſſions équivalentes, ſur pluſieurs autres vérités qu'il enſeigne, & qui tiennent au dogme de la création, ſur la croyance des Ecrivains poſtérieurs, qui ne peuvent avoir puiſé leur doctrine que dans ſes Livres. Subtiliſer ſur un mot, eſt une mauvaiſe méthode pour s'inſtruire de la croyance d'un Auteur ou d'une Nation. Il eſt faux que *créer* ſoit un terme philoſophique; l'idée qu'il renferme eſt répandue d'un bout de l'Univers à l'autre; les Philoſophes l'ont combattue, mais ils n'en ſont pas les auteurs.

§. III.

Quelques-uns objectent que les Septante ont traduit le premier verſet de la

Geneſe : *Au commencement Dieu fit le Ciel & la Terre ;* ils n'ont donc pas apperçu la création dans le texte. Selon pluſieurs Commentateurs, il faut traduire : *Lorſque Dieu fit le Ciel & la Terre, la matiere étoit informe.* Tertullien, pluſieurs autres Peres, & même quelques Théologiens, conviennent que la création ſe prouve plutôt par le raiſonnement, que par l'autorité de la Bible. Beauſobre ne croit point que ce dogme ait fait partie de l'ancienne Théologie des Juifs (*a*). Burnet penſe que les termes de *création* & d'*anéantiſſement*, pris dans le ſens philoſophique, ſont très-modernes, & qu'ils ont été inconnus à toute l'antiquité. Nous attribuons donc mal-à-propos à Moïſe un dogme dont il n'a eu probablement aucune connoiſſance (*b*).

Quand tout cela ſeroit vrai, que prouve l'inexactitude d'une verſion, l'opinion des Commentateurs Sociniens, l'opiniâtreté de quelques Critiques, contre un texte clair & formel, contre un corps de

(*a*) Hiſtoire du Manichéiſme, tome I, p. 178, 206, 218.

(*b*) Syſt. de la Nat. tome I, c. 2, Note, p. 26. Teliamed, 5e. Entret. p. 245.

doctrine dont tous les articles ſe tiennent, contre le témoignage conſtant des Auteurs ſacrés ?

Les Septante ont dit comme Moïſe : *Dieu dit, que la lumiere ſoit, & la lumiere fut.* Voilà la création ; s'ils ne l'ont pas vue dans le premier verſet, ils l'ont vue dans le troiſieme : cela nous paroît fort égal. Ils ont rendu, comme la verſion latine, les autres paſſages que nous avons cités ; ils y ont donc enſeigné la création.

Il eſt faux que Tertullien & d'autres Peres aient dit ou inſinué que la création ne peut ſe prouver par l'autorité de la Bible ; nous ſommons nos Adverſaires de citer leurs paroles. C'eſt par l'autorité de la Bible auſſi bien que par le raiſonnement, que Tertullien démontroit à Hermogene que la matiere n'eſt pas éternelle.

Beauſobre, qui voyoit le Manichéiſme par-tout, n'a pas voulu voir la création dans Moïſe ni dans la Théologie Juive. Burnet, qui penchoit au Socinianiſme, a dit que c'eſt un dogme nouveau. Que nous importe ? Nous prions tous ces ſavans Critiques, Sociniens, Déiſtes, Athées & autres, de nous dire de quels termes Moïſe devoit ſe ſervir

pour les convaincre. Contre l'entêtement de ſyſtême aucun texte n'eſt aſſez formel.

Un Déiſte célebre accuſe pluſieurs Peres de l'Egliſe, S. Juſtin, Origene, S. Clément d'Alexandrie, de n'avoir point admis la création, & d'avoir cru l'éternité de la matiere (*a*). C'eſt une calomnie.

Saint Juſtin dit, que » la différence » qu'il y a entre le Créateur & l'Ou» vrier, conſiſte en ce que le premier » n'a beſoin que de ſa propre puiſſance » pour produire des êtres, au lieu que » le ſecond a beſoin de matiere pour » faire ſon ouvrage «. Il prouve que ſi la matiere étoit incréée, Dieu n'auroit point de pouvoir ſur elle, & qu'il ne pourroit pas en diſpoſer (*b*). Dom Marand, dans ſa Préface ſur les Ouvrages de S. Juſtin, a pleinement juſtifié les expreſſions de ce Pere, & celle d'Athénagore, dont on a voulu abuſer.

Origene, dans ſon Commentaire ſur le premier Chapitre de la Geneſe, & ſur Saint Jean, tome I, n. 18, prouve en

(*a*) Lettre à M. de Beaumont, p. 50.
(*b*) S. Juſtin, Exhort. aux Grecs, n. 22 & 23.

termes exprès, que la matiere n'eſt point increée ; Chapitre I, n. 4, il taxe d'impiété l'opinion qui ſuppoſe la matiere coéternelle à Dieu. Il eſt vrai qu'Origene a été accuſé d'avoir penſé que Dieu a créé la matiere de toute éternité : mais les Savans Editeurs des Ouvrages d'Origene ont fait voir que cette accuſation n'eſt point fondée. Quand elle le ſeroit, on n'en pourroit rien conclure, puiſqu'Origene a conſtamment ſoutenu que Dieu eſt créateur de la matiere.

Saint Clément d'Alexandrie, dans ſon Exhortation aux Gentils, enſeigne que » la *ſeule* volonté de Dieu eſt la » création du monde ; qu'il a tout fait » *ſeul*, parce qu'il eſt ſeul vrai Dieu ; » que ſa volonté ſeule opere, & que » l'effet ſuit ſon *ſeul* vouloir «. Cette attention à répéter le mot *ſeul*, fait aſſez comprendre qu'il n'a pas penſé que Dieu eût beſoin de matiere pour agir.

Quel eſt donc le fondement du reproche que l'on fait à ces Ecrivains reſpectables ? C'eſt que S. Juſtin dans l'endroit cité, & S. Clément dans le cinquieme Livre des Stromates, rapportent le ſentiment d'Héraclite ſans l'improuver. Mais ils rapportent de même cent

autres abſurdités des Philoſophes, ſans les réfuter. Héraclite, ſelon S. Clément, ne ſoutenoit pas ſeulement l'éternité de la matiere, mais l'éternité du monde : conclurons-nous que ce Pere a cru l'éternité du monde, parce qu'il n'a point argumenté contre Héraclite? Pour réfuter les viſions des anciens Philoſophes, c'étoit aſſez de les raſſembler & de les comparer; elles ſe détruiſent mutuellement.

Cette diſcuſſion auroit peut-être été mieux placée dans le Chap. V, où nous examinerons quelle a été la doctrine de Moïſe : mais comme l'article de la création appartient à l'hiſtoire auſſi bien qu'au dogme, il étoit bon de l'éclaircir d'abord.

Moïſe ne ſe contente point d'enſeigner la création, il donne pour monument de ce fait, l'uſage de compter les jours par ſept : *Dieu bénit le ſeptieme jour & le ſanctifia, parce qu'il ceſſa ce jour-là de faire de nouveaux ouvrages* (*a*). Cet uſage étoit obſervé par les Nations dont Moïſe étoit environné, & pluſieurs anciens Auteurs en ont parlé.

Certains Critiques ont mieux aimé rapporter la *ſemaine* au cours de la lune

(*a*) Gen. c. 2, v. 3.

qu'à la création ; d'autres l'ont attribuée aux ſept planetes.

Il nous paroît qu'un Auteur auſſi ancien & auſſi bien inſtruit que Moïſe, eſt plus en état que nos Littérateurs modernes, de rendre raiſon d'un uſage qui date de la création. Quatre ſemaines de ſept jours ne répondent point exactement au cours de la lune ; le nom des planetes donné aux jours, ſuppoſe l'uſage plus ancien de diviſer ainſi le temps. On a connu la ſemaine avant les planetes.

Un ſavant Académicien a très-bien prouvé que la coutume de chômer & de ſanctifier le ſeptieme jour, étoit particuliere aux Juifs (*a*) ; mais il n'a pas nié que la *ſemaine* ne fût connue de tous les peuples. Noé obſerva ſept jours avant de ſortir de l'arche (*b*) ; les noces de Jacob durerent ſept jours (*c*), ſes funérailles de même (*d*) ; l'uſage de compter ainſi étoit donc familier aux Patriarches. Quoiqu'il ne ſoit pas dit expreſſément qu'ils fêtoient le ſeptieme, Moïſe l'inſinue, en

(*a*) Mém. de l'Académie des Inſcriptions, in-12, tome V, p. 58.

(*b*) Gen. c. 8, v. 10 & 12.

(*c*) *Ibid.* c. 29, v. 27. (*d*) *Ibid.* c. 50, v. 10.

attribuant cette inſtitution au Créateur. Elle fut peut-être ſuivie moins exactement pendant l'eſclavage des Hébreux en Egypte ; voilà pourquoi il fallut en renouveler la Loi dans le déſert, en mémoire de la création (*a*).

§. IV.

Par un Commentaire ſur la Geneſe, ſemblable à celui que le Pere Hardouin fait ſur l'Enéide, les Incrédules font tomber Moïſe dans pluſieurs erreurs : Julien, Celſe, les Manichéens leur ont fourni de riches matériaux (*b*).

Premiere Objection. Le premier verſet de la Geneſe porte : *Du commencement, les Dieux fit le Ciel & la Terre* : voilà une matiere préexiſtante, & pluſieurs Dieux clairement déſignés. C'eſt une imitation de la Coſmogonie des Phéniciens (*c*).

(*a*) Exode, c. 16, v. 23, & c. 20, v. 11. V. l'Hiſtoire de l'Aſtron. ancienne, l. III, §. 3, p. 62. Eclairciſſ. l. V, §. 17, p. 508.

(*b*) V. Orig. contre Celſe, l. IV, n. 36 : l. V, n. 31 & ſuiv. S. Cyrille, contre Julien, l. II, p. 49, 58 : l. 3, p. 96 : l. IV, p. 146. S. Aug. *de Geneſi contra Manichæos* : L. *contra Adverſarium Legis & Prophetar.* &c.

(*c*) Bible expliquée, p. 1. Dict. Philoſ. &

Réponſe. Il y a, *au commencement*, & non, *du commencement;* la prépoſition ב n'a jamais ſignifié *de*, & רשית n'a jamais exprimé la matiere. *Elohim*, quoique pluriel, eſt joint à un verbe ſingulier; il ne déſigne donc pas pluſieurs Dieux. D'autres termes Hébreux, malgré la terminaiſon du pluriel, n'expriment qu'un ſeul objet; *Chaïm*, la vie; *Maïm*, l'eau; *Phanim* la face; *Schammaïm*, le Ciel; *Adonim*, Seigneur; *Bahalim*, un faux Dieu. Souvent les Hébreux diſent *Jehovah Elohim*, le Dieu qui eſt; titre incommunicable qu'ils n'ont jamais donné à pluſieurs êtres. Le pluriel ſe met pour augmenter la ſignification, & alors il équivaut au ſuperlatif; *Elohim* eſt *le Très-Haut.* Moïſe fait ainſi parler Dieu lui-même: *Sachez que je ſuis le ſeul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que moi* (*a*). Et Iſaïe: *J'ai fait ſeul l'immenſité des Cieux, & par moi ſeul j'ai formé l'étendue de la Terre* (*b*). Les Phéniciens ont-ils jamais fait une pareille profeſſion de foi?

Queſt. ſur l'Encyclop. *Geneſe.* Tabl. du genre humain, &c.

(*a*) Deut. c. 32, v. 39. Iſaïe, c. 45, v. 24.

Si on veut examiner leur Cosmogonie dans le Fragment de Sanchoniathon, l'on verra qu'il n'y est question ni d'un Dieu, ni de plusieurs Dieux pour faire le monde, & qu'elle est aussi absurde que la Théogonie d'Hésiode.

Le Philosophe même qui a tant répété cette objection, fait ailleurs réparation d'honneur à Moïse. » Nous savons, dit-il, que Dieu, parlant aux » Juifs, daigna se proportionner à leur » intelligence, & s'abaissa à parler leur » langage. Personne ne l'auroit certainement entendu, s'il avoit dit : *Au* » *commencement, j'ai imprimé à la matiere une force centripete & une force* » *centrifuge, qui furent les deux principes de l'arrangement de l'Univers,* » *&c.* (*a*) «.

Deuxieme Objection. Dire que Dieu a créé le Ciel & la Terre, est une expression ridicule. La Terre n'est qu'un point en comparaison du Ciel; c'est comme si l'on disoit que Dieu a créé les montagnes & un grain de sable. Mais cette idée si ancienne & si fausse, que Dieu a créé le Ciel pour la Terre, a toujours prévalu

(*a*) Homél. sur l'interprét. de l'Anc. Testam.

chez les peuples ignorans, tels qu'étoient les Juifs.

Réponſe. Le Pere Hardouin fait des obſervations de même goût ſur les expreſſions de Virgile. En dépit des Philoſophes, tous les peuples ſavans ou ignorans diſent encore *le Ciel & la Terre*, pour exprimer l'Univers. Il ne ſert de rien à l'homme de connoître l'immenſité du Ciel & le ſyſtême du Monde; mais il lui eſt très-utile de ſavoir qu'en le créant, Dieu a pourvu aux beſoins des habitans de la Terre : cette réflexion nous rend reconnoiſſans & religieux.

§. V.

Troiſieme Objection. La Terre, ſelon Moïſe, étoit *Tohu bohu*; ce terme ſignifie chaos, déſordre, ou la matiere informe : ſans doute Moïſe a cru la matiere éternelle comme les Phéniciens & toute l'antiquité (*a*).

Réponſe. Il eſt abſurde de ſuppoſer que Moïſe, après avoir dit que Dieu a créé le Ciel & la Terre, prenne celle-ci pour la matiere éternelle, & ſe contre-

(*a*) Julien, dans S. Cyrille, livre II. p. 49: l. III, p. 96. Bible expliquée, p. 1.

diſe en deux lignes. *Tohu bohu*, eſt à la vérité, ſynonyme au χάος des Grecs ; mais *chaos*, ſignifie vuide ou profondeur, & non déſordre ou matiere informe. Moïſe donne à entendre que la Terre, environnée des eaux, ne préſentoit dans toute ſa ſurface qu'un abîme profond, couvert de ténebres. Il eſt faux que toute l'antiquité ait cru la matiere éternelle ; nous avons prouvé le contraire, & il n'eſt pas ſûr que telle ait été l'opinion des Phéniciens. Moïſe étoit né en Egypte, & non en Phénicie ; il a écrit & il eſt mort dans le déſert ſans avoir fréquenté les Phéniciens. Les trois premiers verſets de la Geneſe expriment diſtinctement la création des quatre élémens.

Quatrieme Objection. Ces mots, *Dieu dit, que la lumiere ſoit, & la lumiere fut*, ne ſont point un trait d'éloquence ſublime, quoi qu'en ait penſé le Rhéteur Longin : mais le paſſage du Pſeaume 148, *Il a dit, & tout a été fait* ; eſt vraiment ſublime, parce qu'il fait une grande image qui frappe l'eſprit & l'enleve.

Réponſe. Au jugement du Pere Hardouin, le portrait du jeune Marcellus, dans le ſixieme Livre de l'Enéide, loin d'être ſublime, n'a pas le ſens commun.

Celſe, de ſon côté, jugeoit que ces mots *fiat lux*, exprimoient un déſir ; il ſemble, dit-il, que Dieu demande la lumiere à un autre (*a*). Mais nous en appelons au ſentiment de tout Lecteur ſenſé, pour ſavoir qui a raiſon, le Rhéteur Longin, ou les Cenſeurs de Moïſe. Par une autre bizarrerie, notre Philoſophe ſoutient que ce paſſage de l'Alcoran touchant le déluge : » Dieu dit, Terre, » engloutis tes eaux; Ciel, puiſe les on» des que tu as verſées; le Ciel & la » Terre obéirent «, eſt vraiment ſublime (*b*). Ce n'eſt qu'une imitation des paroles de Moïſe.

Cinquieme Objection. Une opinion fort ancienne, eſt que la lumiere ne vient pas du ſoleil ; que c'eſt un fluide diſtingué de cet aſtre, & qui en reçoit ſeulement l'impulſion. Moïſe s'eſt conformé à cette erreur populaire, puiſqu'il place la création de la lumiere quatre jours avant celle du ſoleil. On ne peut pas concevoir qu'il y ait eu un matin & un ſoir avant qu'il y eût un ſoleil (*c*).

(*a*) Dans Origene, l. V, n. 51.

(*b* Eſſai ſur l'Hiſt. Gén. tome I, c. 6, p. 90.

(*c*) Celſe dans Origene, l. V, n. 60. Bible expliquée, p. 1.

Réponſe. S'il y a ici une erreur, elle n'eſt certainement pas populaire; c'eſt une vieillie opinion philoſophique ſoutenue par Empédocle, & renouvelée par Deſcartes. Puiſque l'Hébreu אור ſignifie le feu auſſi bien que la lumiere, pour qu'il y ait eu un matin & un ſoir, il ſuffit que Dieu ait créé d'abord un feu, ou un corps lumineux quelconque qui ait fait ſa révolution autour de la Terre, ou autour duquel la Terre ait tourné. C'eſt ce que l'on a répondu aux Manichéens (*a*).

§. VI.

Sixieme Objection. Moïſe nomme le Ciel *Firmament;* il le regardoit comme une voûte ſolide, qui ſupportoit le réſervoir des eaux, qui avoit des portes, des écluſes, des cataractes : telle étoit l'Aſtronomie Juive.

Réponſe. Fauſſetés puériles : 1°. l'Hébreu רקוע, rendu dans nos verſions par *firmament*, ſignifie *étendue :* comme il déſigne auſſi le ſol de la Terre & ſon étendue, baſe & fondement, quelques Traducteurs l'ont pris dans ce dernier ſens. Qu'en réſulte-t-il contre le texte?

(*a*) S. Aug. l. I, *de Gen. contra Manich.* c. 14.

Les eaux qui ſont ſous l'étendue des Cieux, ſont les mers & les rivieres; celles qui ſont au-deſſus, ſont les eaux réduites en vapeurs, & ſuſpendues dans l'atmoſphere. 2°. Les Juifs croyoient ſi peu les Cieux ſolides, qu'un des amis de Job, qui avoit avancé ce paradoxe, eſt réfuté dans le Chapitre ſuivant. » Qui » eſt cet homme, dit le Seigneur, qui » prononce des ſentences en diſcourant » comme un ignorant (*a*) «? 3°. Les cataractes du Nil, & celles du fleuve Saint-Laurent, ne ſont certainement ni des portes ni des écluſes: ארבת, *cataractes* ſont des chûtes d'eau, rien de plus. En parlant du déluge, il eſt dit que les chûtes d'eau du Ciel furent lâchées, ou que les pluies tomberent avec impétuoſité ſur la Terre: qu'y a-t-il de ridicule dans cette expreſſion? Mais l'Auteur veut enſeigner l'Hébreu à Moïſe, comme le Pere Hardouin veut apprendre le latin à Virgile.

Septieme Objection. Selon Moïſe, Dieu fit deux grands luminaires; l'un pour préſider au jour, l'autre pour préſider à la nuit, & les étoiles. Il ne ſavoit

(*a*) Job. c. 37, v. 18 : c. 38, v. 1.

pas que la lune n'éclaire que par une lumiere empruntée ou réfléchie; il parle des étoiles comme d'une bagatelle, quoiqu'elles ſoient autant de ſoleils, dont chacun a des mondes roulans autour de lui (*a*).

Réponſe. L'Auteur ſans doute a vu ces mondes; bientôt il nous dira ce qui s'y paſſe, & il nous eſt fort important de le ſavoir. Ce n'eſt pas Moïſe, c'eſt Lucrece, après ſon Maître Epicure, qui a douté ſi la lune a une lumiere propre, ou ſeulement une lumiere réfléchie. Pour Moïſe, il a eu de bonnes raiſons de parler ſans emphaſe des étoiles & des autres aſtres : tout le monde ſait qu'une admiration ſtupide pour la marche de l'éclat de ces globes lumineux, a été l'origine du Polythéiſme & de l'idolâtrie chez la plupart des Nations. Plus ſenſé que les Philoſophes, Moïſe ne fait enviſager les aſtres que comme des flambeaux deſtinés par le Créateur à l'uſage de l'homme.

§. VII.

Huitieme Objection. Les Hébreux, comme les autres Nations, croyoient la

(*a*) Dictionnaire Philoſop. *Geneſe.* Queſt. ſur l'Encyclopédie, &c.

Terre fixe & immobile, plus longue d'Orient en Occident, que du Midi au Nord : dans cette opinion, il étoit impoſſible qu'il y eût des Antipodes; auſſi pluſieurs Peres de l'Egliſe les ont niés (*a*).

Réponſe. Cependant les Hébreux déſignent ſouvent la Terre par le mot תבל, le globe. Dans le Livre de Job, il eſt dit que Dieu a étendu les Aquilons ſur le vuide, & qu'il a ſuſpendu la Terre *ſur le rien* (*b*). Selon le Pſeaume 18, ℣. 7, le Soleil part d'un point du Ciel, & fait ſa révolution ou ſon circuit d'un bout à l'autre. Comme cette révolution ſe fait en ligne ſpirale, Job la compare au repli tortueux d'un ſerpent (*c*). Peu importoit aux Hébreux de ſavoir que c'eſt la Terre qui tourne, & non le Soleil. Quant aux Peres de l'Egliſe, ils n'étoient pas obligés d'être meilleurs Phyſiciens qu'Epicure & Lucrece, Philoſophes tant exaltés par les Modernes : or, Lucrece a auſſi nié les Antipodes (*d*).

Neuvieme Objection. Dieu dit : *Faiſons l'homme à notre image ;* il les créa

(*a*) Dict. Philoſ. *Ciel des Anciens.* Queſt. ſur l'Encyclop. *Figure de la Terre*, &c.

(*b*) Job, c. 26, v. 7.

(*c*) *Ibid* c. 26, v. 11. (*d*) L. I, v. 10-56.

mâle

mâle & femelle. On ne fait des images que des corps; il eſt donc clair que Moïſe ſuppoſe pluſieurs Dieux, qu'il les croit corporels, & de différent ſexe. On ne ſait d'ailleurs s'il veut dire que l'homme avoit d'abord les deux ſexes, ou s'il entend que Dieu fit Adam & Eve le même jour; cependant il ne parle de la formation de la femme que long-temps après.

Réponſe. Admirons la ſagacité de notre Commentateur. *Il créa*, ſignifie pluſieurs Dieux. *Il les créa*, on ne ſait ſi c'eſt Adam ſeul, quoique *les* ſignifie au moins deux individus. *Il les créa mâle & femelle*, il s'enſuit donc qu'Adam étoit mâle & femelle, avoit les deux ſexes. On ne fait des images que des corps: comme Adam étoit un corps ſans ame, s'il eſt l'image de Dieu, il faut que Dieu ſoit un corps. Puiſqu'Adam étoit mâle & femelle, Dieu a auſſi les deux ſexes. Moïſe prévient dans le Chapitre premier ce qu'il dira de la formation de la femme dans le Chapitre ſecond; comment deviner ce qu'il veut dire? Il parle clairement d'un Dieu unique, pur eſprit, préſent par-tout; n'importe: ſi l'eſpece humaine reſſemble à Dieu, il faut qu'il y ait pluſieurs Dieux de différens ſexes.

De pareilles inepties valoient-elles la peine d'être copiées d'après les Manichéens (*a*)?

§. VIII.

Dixieme Objection. Dieu ſe repoſa le ſeptieme jour. Les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens, les Perſes diſoient que Dieu avoit fait le monde en ſix temps : ils étoient plus anciens que les Juifs ; donc c'eſt d'eux que Moïſe a emprunté cette croyance (*b*).

Réponſe. Ajoutons que les anciens Chinois ont auſſi connu la *ſemaine*, ou l'uſage de compter les jours par ſept ; qu'on l'a retrouvé chez les Péruviens & chez les anciens Peuples du Nord (*c*). Il n'y a pas d'apparence que Moïſe les ait tous conſultés pour apprendre cette coutume ; elle eſt auſſi ancienne que le monde, & c'eſt un monument inconteſtable de la création.

A propos des jeux anniverſaires célébrés à l'honneur d'Anchiſe, le P. Hardouin obſerve que les anniverſaires pour

(*a*) L. I, *de Geneſi, contra Manich.* c. 17.
(*b*) Bible expliquée, p. 15.
(*c*) Hiſt. du Calendrier, p. 81 & 82.

les morts ſont un uſage des Chrétiens & non des Païens; que c'eſt ſûrement un Chrétien qui a fait l'Enéide. Celſe eſt ſcandaliſé de ce que Moïſe a partagé la création en ſix jours, & ſuppoſe que Dieu a eu beſoin de ſe repoſer le ſeptieme, comme s'il avoit été fatigué (*a*).

Voilà les argumens triomphans ſur leſquels les Incrédules concluent que Moïſe n'eſt point l'Auteur de la Geneſe, que c'eſt un Juif impoſteur qui l'a forgée ſous les Rois (*b*), ou que c'eſt Eſdras qui l'a compoſée après la captivité (*c*). Mais cent contradictions & autant d'abſurdités ne font pas peur à nos Adverſaires, elles ne dégoûtent point leurs Diſciples: lorſque Moïſe enſeigne des vérités inconnues aux autres Nations, l'on a recoûrs à leurs erreurs ou à leur ſilence pour le réfuter; quand il s'accorde avec elles, ce n'eſt plus qu'un plagiaire qui écrit ce qu'elles lui ont appris.

§. IX.

Onzieme Objection. Moïſe dit que le

(*a*) Voyez encore S. Aug. *de Geneſi, contra Manich.* l. I, c. 22.
(*b*) Dict. Philoſ. *Moïſe.*
(*c*) Exam. import. c. 4.

Paradis terreſtre étoit arroſé par le Phiſon, par le Géhon qui entoure l'Ethiopie, par le Tigre & par l'Euphrate. Selon cette topographie, le Paradis terreſtre contenoit près du tiers de l'Aſie & de l'Afrique. L'Euphrate & le Tigre ont leurs ſources à plus de ſoixante lieues l'un de l'autre, dans des montagnes horribles; le fleuve qui borde l'Ethiopie, & qui ne peut être que le Nil ou le Niger, coule à plus de ſept cents lieues des ſources du Tigre & de l'Euphrate: ſi le Phiſon eſt le Phaſe, il eſt aſſez étonnant de mettre au même endroit la ſource d'un fleuve de Scythie, & celle d'un fleuve d'Afrique. Il eſt difficile qu'Adam ait pu cultiver un jardin de ſept à huit cents lieues de long. Celui d'Eden eſt viſiblement pris des jardins d'Eden, à Saana dans l'Arabie Heureuſe (*a*).

Réponſe. Le P. Hardouin reproche auſſi à Virgile pluſieurs erreurs de Géographie. Mais notre Cenſeur a-t-il prouvé que le Phiſon eſt le Phaſe, que le Géhon eſt le Nil ou le Niger, que la terre de Chus eſt l'Ethiopie, que les ſources de ces fleuves étoient dans le Paradis

(*a*) Bible expliquée, p. 6 & 7.

terreſtre ? Cela n'eſt pas dans le texte.

L'opinion qui paroît la plus probable, eſt que le Paradis terreſtre étoit ſitué dans le lieu où le Tigre & l'Euphrate ſont réunis en un ſeul lit, à dix-huit ou vingt lieues de leur embouchure dans le golfe Perſique. La terre de Chus eſt le Chuſiſtan, & non l'Ethiopie ; le Phiſon & le Géhon étoient deux branches de ces mêmes fleuves, qui, après s'être réunis, ſe ſéparoient de nouveau avant de tomber dans la mer.

Comme la face de la terre a changé dans cette partie de l'Aſie, par le déluge, par les débordemens des fleuves, par les travaux des hommes, elle ne peut pas être la même depuis ſix mille ans : la narration de Moïſe peut laiſſer des doutes, mais elle ne renferme ni abſurdités ni contradictions.

Outre le canton d'*Aden* dans l'Arabie Heureuſe, il y a au moins trois ou quatre contrées de l'Aſie, nommées *Eden*, lieu délicieux : il n'a donc pas été néceſſaire que Moïſe allât chercher des jardins ſitués à quatre cents lieues de ſa demeure, pour décrire le Paradis terreſtre.

§. X.

Douzieme Objection. Après la chûte d'Adam & d'Eve, Dieu leur fit des tuniques de peau : il exerça donc le métier de tailleur. Dieu ajoute : » Voilà » Adam qui eſt devenu comme l'un de » nous, connoiſſant le bien & le mal «. Il faut renoncer au ſens commun, pour ne pas convenir que les Juifs admirent d'abord pluſieurs Dieux. Il eſt dit que Dieu plaça devant le jardin de volupté un Chérubin avec un glaive tournoyant & enflammé, pour garder l'arbre de vie : *Chérub* ſignifie un bœuf ; un bœuf armé d'un ſabre enflammé fait une étrange figure à une porte (*a*).

Réponſe. Ceci eſt encore un lambeau de Manichéiſme (*b*). 1°. Le texte porte que Dieu donna à nos premiers parens des peaux d'animaux pour ſe couvrir, au lieu des feuilles de figuier dont ils s'étoient ſervis pour cacher leur nudité. 2°. Le Paraphraſte Chaldéen a traduit : *Voilà Adam qui eſt le ſeul au monde, connoiſſant le bien & le mal.* 3°. *Chérub*

(*a*) Dict. Philoſ. *Geneſe*, &c.
(*b*) L. II. *de Geneſi, contra Man.* c. 21, 22, 23.

peut très-bien ſignifier une nuée épaiſſe, mêlée de tourbillons de flammes aiguës; ainſi l'ont entendu pluſieurs Interpretes (*a*). Qu'y a-t-il à répondre dans toute cette narration?

Treizieme Objection. Caïn, coupable du meurtre d'Abel, craint d'être tué par le premier qui le rencontrera : Dieu, pour le raſſurer, lui imprime une marque, afin que perſonne ne ſoit tenté de lui ôter la vie (*b*). Il bâtit une ville. Moïſe ſuppoſe donc que le monde étoit déja peuplé ; qu'Adam n'eſt donc pas le premier homme, ou qu'il n'eſt pas le ſeul que Dieu ait créé (*c*).

Réponſe. On lit dans le texte : *Tout ce qui me rencontrera me tuera.* Caïn craignoit donc d'être tué par un animal, ou par quelque autre accident. Nous ignorons s'il n'étoit pas déja fort âgé, quel étoit pour lors le nombre des enfans ou petits-enfans d'Adam, ſi Abel lui-même n'en avoit pas laiſſé, ſi Caïn n'avoit pas à redouter la vengeance d'un de ſes neveux. Le mot de *Ville*, dans

(*a*) V. la Synopſe des Critiques, Gen. c. 3, v. 24.

(*b*) Gen. c. 4, v. 14.

(*c*) Analyſe de la Relig. Chrét. p. 4.

l'origine, ne désigne qu'une habitation fixe, un terrein environné d'une clôture : Caïn en fit une pour lui & pour ses enfans; & il ne s'ensuit rien.

§. XI.

Quatorzieme Objection. Il est dit que les Dieux *Elohim*, voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour épouses celles qu'ils choisirent (*a*) : chez tous les peuples on a imaginé que les Dieux étoient venus faire des enfans à des filles; l'on suppose ici qu'ils engendrerent les géans; c'est une autre fable (*b*).

Réponse. L'Auteur falsifie le texte; il y a, *les enfans des Elohim*; selon la Paraphrase Chaldaïque, *les enfans des Grands*, ou des Puissans de la terre. Sans differter sur les Géans, il suffit d'observer que le mot נפלים ne signifie pas seulement des hommes d'une haute stature, mais des hommes forts, hardis, violens; Moïse l'entend ainsi. *Tels sont*, dit-il, *les hommes fameux qui ont été puissans sur la terre.*

(*a*) Gen. 6, v. 2.
(*b*) Dict. Philos. *Genese.*

Quinzieme Objection. Moïse nous apprend que la vie des hommes, avant le déluge, étoit beaucoup plus longue que dans les âges suivans ; selon lui, quelques Patriarches ont vécu plus de neuf cents ans. Cependant il est vraisemblable que toutes les races humaines ont joui d'une vie à peu près aussi courte que la nôtre, comme les animaux, les arbres, & toutes les productions de la Nature ont toujours eu la même durée (*a*).

Réponse. Savons-nous d'abord si avant le déluge la vie des animaux & des arbres étoit aussi courte qu'elle l'est aujourd'hui? La longue vie des premiers hommes est attestée par l'Histoire profane, aussi-bien que par les Livres Saints. Pour appuyer le témoignage de Moïse, Josephe cite Manéthon, Jérôme l'Egyptien, Moschus, Hestiæus, Bérose, Hésiode, Hécatée, Acusilas, Hellanicus, Ephore, Nicolas de Damas : voilà des témoins de toutes les Nations (*b*). Josephe ne les a point allégués à faux ; nous retrouvons dans Hésiode le passage auquel il fait allusion (*c*).

(*a*) Philos. de l'Hist. c. 2, p. 8.
(*b*) Antiq. Jud. l. I, c. 3.
(*c*) *Opera & dies*, v. 108.

Mais la Philoſophie de l'Hiſtoire juge que des conjectures & des vraiſemblances prétendues doivent prévaloir à tous les monumens ; il eſt bien plus aiſé de deviner, que de s'inſtruire.

Parmi la foule d'objections qu'elle nous oppoſe, y en a-t-il une ſeule qui ait l'ombre de ſolidité ? Cependant elles ſont pompeuſement étalées dans tous les Livres philoſophiques. La Philoſophie de l'Hiſtoire, le Traité de la Tolérance, les queſtions de Zapata, l'Examen de Milord Bolingbroke, le Dictionnaire Philoſophique, les Queſtions ſur l'Encyclopédie, la Raiſon par alphabeth, la Bible enfin expliquée, le Chriſtianiſme dévoilé, les Lettres à Eugénie, l'Eſprit du Judaïſme, l'Examen des Apologiſtes de la Religion Chrétienne, &c. &c. ſont des archives immortelles qui les tranſmettront à la poſtérité.

§. XII.

Une queſtion qui paroît plus difficile à réſoudre, eſt de ſavoir ſi le monde eſt plus ancien que Moïſe ne le ſuppoſe. Selon le texte Hébreu, il ne s'eſt écoulé qu'environ ſix mille ans depuis la création juſqu'à nous : l'an du Monde 1656,

le globe a été ſubmergé & renouvelé par un déluge univerſel. La verſion Grecque des Septante augmente la durée du monde de 1860 ans plus que le texte Hébreu : le Pentateuque Samaritain ne s'accorde avec aucun des deux. Dans le fond, cette queſtion ne peut intéreſſer que la curioſité; aucun ſyſtême de Chronologie n'eſt un article de foi.

La date du déluge eſt celle qu'il importe le plus de conſtater. Selon l'Hébreu, il eſt arrivé 2348 ans avant J. C.; ſelon les Septante, 3617 : voilà près de 1300 ans de différence. Il faut de deux choſes l'une, ou que les Juifs aient abrégé, de propos délibéré, le calcul du texte Hébreu, ſans que l'on puiſſe en deviner le motif, ou que les Septante aient alongé le leur pour ſe conformer à la Chronologie des autres Nations : chacune de ces hypotheſes a eu des partiſans; ni l'une ni l'autre n'eſt exempte de difficultés.

Pluſieurs Savans, perſuadés que les annales des Chinois, des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, méritoient attention, & pouvoient ſe concilier avec l'Hiſtoire Sainte, en adoptant le calcul des Septante, l'ont préféré par ce motif,

& ont ſuſpecté l'intégrité du texte Hébreu (*a*). Selon d'autres, il eſt plus probable que les Traducteurs Grecs, pour ſe conformer à l'opinion des Egyptiens, ont alongé le calcul de la Bible, qu'il ne l'eſt que les Juifs aient corrompu tous les exemplaires de leur texte : conſéquemment ces Critiques ont décrédité, tant qu'ils ont pu, la verſion des Septante. Quelques-uns enfin ſe ſont attachés au Pentateuque Samaritain, & en ont vanté la fidélité aux dépens de l'Hébreu & du Grec. Il eût été mieux d'éviter ces divers excès, de ſe borner aux preuves directes & poſitives, ſans en venir à des accuſations odieuſes.

Le ſavant Auteur de l'Hiſtoire de l'Aſtronomie ancienne a prouvé, qu'eu égard aux différentes méthodes ſelon leſquelles les divers peuples ont calculé le temps, toutes leurs Chronologies s'accordent, & ne different que de quelques années ſur les deux époques les plus mémorables; ſavoir, la création & le déluge univerſel, que toutes ſe réuniſſent encore à ſuppoſer la même durée depuis le commen-

(*a*) l'Antiquité des temps, rétablie par Dom Pezron. Mém. de l'Acad. des Inſcript. *in*-12, tome XXIX.

cement du Monde juſqu'à l'Ere Chrétienne, en ſuivant le calcul des Septante. » Chez tous les anciens peuples, dit-il, » du moins chez tous ceux qui ont été » jaloux de conſerver les traditions, on » retrouve l'intervalle de la création au » déluge exprimé d'une maniere aſſez » exacte & aſſez uniforme; la durée du » Monde juſqu'à notre Ere, s'y trouve » également à-peu-près la même (*a*).

C'eſt plus qu'il n'en faut pour nous tranquilliſer : nous n'avons pas beſoin d'entrer dans l'examen des différentes hypotheſes imaginées par les Savans pour parvenir à une conciliation parfaite, encore moins de répondre à toutes les objections des Incrédules, ſur la diſcordance & la multitude de ces hypotheſes, ſur les cauſes de la variété qui ſe trouve entre l'Hébreu, le Samaritain & le Grec des Septante, ſur les prétentions de quelques Nations Orientales à une antiquité prodigieuſe. L'érudition que quelques-uns de nos Adverſaires ont étalée ſur ce point, eſt en pure perte (*b*); elle

(*a*) Hiſtoire de l'Aſtronomie anc. l. I, §. 6, Eclairciſſ. l. I, §. 11 & ſuiv.

(*b*) Analyſe de la Relig. Chrét. p. 8 & 9. Queſt. ſur l'Encyclop. *Hiſtoire*, p. 21, 22.

ne peut ſervir qu'à éblouir les ignorans.

D'ailleurs, que le Monde ait duré deux mille ans plus ou moins, cela ne change rien ni au fond de l'Hiſtoire Sainte, ni à la tradition des dogmes révélés, ni à la certitude des preuves de la révélation : il eſt donc abſurde d'attacher une ſi grande importance aux difficultés de chronologie.

§. XIII

C'eſt ſur-tout par des obſervations de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle, que pluſieurs Philoſophes ont voulu prouver l'antiquité du Monde : elles ſe réduiſent principalement à trois chefs; ſavoir, le déplacement de la mer, la multitude & l'antiquité des volcans, les foſſiles que l'on trouve dans les entrailles de la terre. Avant d'écouter les réflexions de nos ſavans Diſſertateurs, faiſons auſſi les nôtres.

Quand il ſeroit prouvé qu'il y a dans la Nature des phénomenes que nous avons peine à concilier avec les monumens de l'Hiſtoire, s'enſuivroit-il de là que celle-ci ne mérite aucune croyance ? Il y a des faits dont nous ſommes témoins, & que nous ne pouvons ni expliquer ni concevoir : faut-il nous défier pour cela du témoignage de nos ſens ? La Nature nous

eſt très-peu connue, tous les jours nous y découvrons des choſes qui nous étonnent; c'eſt qu'étant l'ouvrage de Dieu, elle annonce le caractere de ſon Auteur, qui eſt l'infini. Avec des lumieres auſſi bornées, avons-nous bonne grace de rejetter ce qui nous paroît oppoſé à nos idées? Pluſieurs faits rapportés par les anciens Hiſtoriens, & qui paroiſſoient fabuleux, ſe ſont trouvés vrais par de nouvelles expériences: eſt-il ſurprenant que l'étude de la Nature nous offre auſſi des phénomenes qu'il eſt difficile d'accorder avec le témoignage des ſiecles paſſés?

Il y a du moins un fait certain, c'eſt que mieux nous apprenons à connoître l'Hiſtoire ancienne, plus nous y trouvons de nouvelles prevues de la vérité de celle de Moïſe: il eſt donc à préſumer auſſi que mieux la Nature ſera connue, plus nous ſerons convaincus que ce Légiſlateur célebre a été bien inſtruit. C'eſt ce que penſe M. de Luc, l'un des plus habiles Obſervateurs qui aient écrit de nos jours ſur la Phyſique. Voyez ſes Lettres ſur l'Hiſtoire de la Terre & de l Homme, que nous avons déja citées pluſieurs fois.

Nos connoiſſances hiſtoriques & géographiques ſur le pays même que nous

habitons, ne remontent pas à deux mille ans; Jules-Céſar eſt le premier Auteur exiſtant qui en ait parlé dans quelque détail, & il ne nous en a donné que de très-foibles notions. Que de révolutions phyſiques & morales ſont arrivées dans les Gaules depuis cette époque! Leur ſol n'eſt plus le même : ſi Céſar nous en avoit donné une Carte géographique exacte, nous aurions peine à nous y reconnoître. Les Savans éprouvent une difficulté extrême à concilier ce que Céſar & les Hiſtoriens poſtérieurs en ont écrit. Que dis-je? Si un François, mort depuis trois cents ans, revenoit au monde, il ſeroit étranger dans ſa patrie. Il verroit de nouvelles villes bâties, & d'anciennes détruites, des bourgs agrandis, d'autres réduits preſque à rien, des villes dont le ſol eſt changé, & qui, placées autrefois ſur la cime ou le penchant d'une montagne, ſont actuellement ſituées au pied. Il trouveroit le cours de pluſieurs rivieres détourné, des terres cultivées où il y avoit des forêts, & au contraire de hautes futaies dans des lieux où l'on moiſſonnoit de ſon temps, des marais deſſéchés & devenus fertiles, des lacs formés par l'éboulement des terres, &c.

Si le travail des hommes peut rendre méconnoiſſable la ſurface de la terre, que ſera-ce des révolutions de la Nature ? S'il en arrive de ſi conſidérables pendant trois cents ans, combien ne doit-on pas en voir pendant quarante ſiecles ? A entendre nos Philoſophes, il ſemble que le déluge ſoit arrivé depuis trois jours. Mais écoutons leurs diſſertations.

§. XIV.

Premiere Obſervation. La mer perd continuellement du terrein dans les différentes parties du Monde, & peut-être regagne-t-elle en certains climats ce qu'elle laiſſe à ſec en d'autres contrées. On ſe convainc tous les jours que le fond de la mer Baltique diminue ; les Savans du Nord diſputent pour ſavoir ſi c'eſt l'eau qui ſe change en terre, ou ſi les nouvelles couches qui s'accumulent ſous l'eau ſont des terres apportées d'ailleurs. On voit encore les veſtiges d'un canal par lequel la Baltique communiquoit autrefois à la mer Glaciale, mais qui s'eſt comblé par la ſucceſſion des temps. La nature du ſol qui ſépare le golfe Perſique d'avec la mer Caſpienne, fait juger

que ces deux mers formoient autrefois un même baſſin. Il y a beaucoup d'apparence que la mer Rouge communiquoit à la Méditerranée, dont elle eſt actuellement ſéparée par l'iſthme de Suès. Ces changemens arrivés ſur le globe, ſont plus anciens que nos connoiſſances hiſtoriques. La mer s'eſt retirée, & a laiſſé à découvert beaucoup de terrein ſur les côtes de l'Égypte, de l'Italie, de la Provence : les lagunes de Veniſe ſeroient bientôt remplies, ſi l'on n'avoit ſoin de les curer ſouvent. Il paroît que l'Amérique étoit encore couverte des eaux il n'y a pas un grand nombre de ſiecles, & qu'elle n'eſt pas habitée depuis fort longtemps. Enfin, la multitude des corps marins dont notre hémiſphere eſt rempli, prouve invinciblement qu'il a été autrefois ſous les eaux de l'Océan.

La mer a certainement un mouvement d'orient en occident, qui lui eſt imprimé par celui qui pouſſe la terre d'occident en orient, mouvement plus violent ſous l'équateur, où le globe plus élevé roule un cercle plus grand, une zone plus agitée : il eſt évident que ce mouvement ſeul doit inſenſiblement

déplacer la mer dans la ſucceſſion des ſiecles (*a*)

Réponſe. Avant d'aſſigner la cauſe d'un phénomene, il faudroit commencer par le conſtater : nos Philoſophes font le contraire ; ils forgent d'abord une hypotheſe, & pour la faire valoir, ils accumulent des faits qui la détruiſent. Pendant qu'ils ſoutiennent que la mer a couvert ſucceſſivement toutes les parties du globe, Telliamed s'évertue à prouver que ce déplacement de la mer eſt impoſſible ; que les eaux ont couvert d'abord le globe entier ; qu'elles ont diminué & diminuent dans tous les lieux du monde par l'évaporation.

Nous oſons ſoutenir que le mouvement prétendu de la mer d'orient en occident, capable de placer ſucceſſivement ſon lit ſur les différentes parties du globe, eſt faux, impoſſible, contraire à toutes les loix du mouvement.

1°. L'atmoſphere qui environne la terre a ſon mouvement comme elle d'occident en orient, & ſuit la même direction ; cela eſt démontré par la chûte per-

(*a*) Hiſt. des Etabliſſ. des Europ. dans les deux Indes, tome IV, l. X, p. 2 & ſuiv. Rech. Philoſophiq. ſur les Amér. tome II, Lettre 3, &c.

pendiculaire d'un corps grave qui tomberoit de l'atmoſphere. Or, de deux fluides dont le globe eſt environné, ſavoir, l'eau & l'air, il eſt impoſſible que le fluide inférieur ſoit emporté par un mouvement contraire à celui des deux couches entre leſquelles il eſt renfermé. Jamais on n'aſſignera une cauſe générale capable d'imprimer à la mer un mouvement contraire à celui de la terre & à celui de l'atmoſphere. Si la différence de denſité & de peſanteur entre la terre & l'eau ſuffiſoit pour donner à la mer un mouvement oppoſé à celui de la terre, il ſuffiroit, à plus forte raiſon, pour imprimer la même direction au mouvement de l'atmoſphere, qui eſt plus légere & moins denſe que l'eau.

2°. Lorſque l'on donne un mouvement violent de rotation à un globe ſolide légérement plongé dans l'eau, les parties d'eau qu'il entraîne ſont emportées dans la même direction que le globe, & non dans un ſens oppoſé. En vertu de la force centrifuge, les gouttes d'eau s'échappent par la tangente, mais toujours dans la direction que leur imprime le mouvement du globe, & non dans la direction contraire. Donc, ſi l'eau qui

couvre la terre n'étoit pas comprimée & retenue par l'atmoſphere, elle s'échapperoit par la tangente, mais d'occident en orient, ſelon la direction du mouvement de la terre, & non autrement.

3°. Si l'on met une liqueur quelconque dans un globe de verre creux, & que l'on donne à celui-ci un mouvement circulaire violent en vertu de la force-centrifuge, la liqueur ſuit le mouvement du globe, & non un mouvement oppoſé. A la vérité, ſi ce mouvement étoit fort lent, la liqueur, par la force centripete, occuperoit toujours la partie inférieure du globe : pour qu'elle en ſuive le mouvement, il faut qu'il ſoit aſſez violent pour faire céder la force centripete à la force centrifuge. Dira-t-on que le mouvement de la terre n'eſt pas aſſez violent pour opérer cet effet ? Il eſt d'une vîteſſe preſque inconcevable. Dans ce mouvement, l'eau ne s'écarte point du centre de gravité, puiſque le mouvement ſe fait ſur le centre. Il eſt impoſſible que, par un mouvement contraire à celui de la terre, l'eau tende à s'écarter de la ligne dirigée vers le centre de gravité. Donc le mouvement prétendu de la mer d'orient en occident ſeroit contraire à la

force centripete, auſſi bien qu'à la force centrifuge. Donc il n'y a aucune cauſe générale qui puiſſe le lui imprimer; une cauſe particuliere ne ſuffit point, & il faudroit encore nous l'indiquer. Donc cette hypotheſe eſt contraire à toutes les loix connues du mouvement. Les Phyſiciens rêvent, lorſqu'ils veulent en tirer des inductions, & en eſtimer les effets.

§. XV.

4°. Pour nous convaincre que ce mouvement imaginaire de la mer d'orient en occident lui fait changer de lit, il faudroit prouver, par des faits certains, que l'Océan s'éloigne conſtamment des côtes occidentales de l'Angleterre, de la France, de l'Eſpagne, de l'Afrique, des Indes, de l'Amérique; qu'au contraire il mine & envahit peu à peu les côtes orientales de la Tartarie, de la Chine, des Indes, de l'Afrique, de l'Amérique; que les effets de ce déplacement ſont encore plus viſibles ſous l'équateur que vers les pôles. Une cauſe univerſelle, conſtante, uniforme, doit agir de même ſur tout le globe. Cela eſt-il conſtaté? Rien moins. On nous cite des atterriſſemens qui ſe ſont faits, & qui

ſe font près de l'embouchure des grands fleuves, du Nil, du Pô, du Rhône; ſur la Méditerranée & non ſur l'Océan, la diminution de la mer Baltique, &c. Quelle relation y a-t-il entre ces faits & le mouvement de la mer d'orient en occident ?

Si l'on excepte le *Portus Iccius*, comblé par les ſables depuis Jules-Céſar, les ports de nos côtes occidentales ſont toujours les mêmes; celui d'Ambleteuſe, fréquenté par les Romains, n'eſt point à ſec; ceux de Boulogne & de Breſt, marqués ſur les tables de Peutinger, ne ſe ſont ni comblés ni éloignés. Depuis quinze cents ans, on ne peut pas prouver que la profondeur du baſſin de Breſt ait diminué d'un pouce. Cadix, déja connu & fréquenté par les Phéniciens, n'a pas vu deſſécher ſon port par la retraite de l'Océan, quoique Telliamed veüille nous perſuader qu'il s'eſt éloigné.

Eſt-ce par un mouvement d'orient en occident que l'Océan fait des efforts continuels pour engloutir la Hollande, qu'il a percé le détroit de Gibraltar, qu'il a fait ſortir de ſon ſein l'Amérique ? Il a fallu pour cela un mouvement oppoſé.

Loin de nous faire voir les ravages de

l'Océan ſur les côtes orientales du Nouveau-Monde, du moins ſous l'Equateur, on obſerve que les fleuves de ces côtes ont formé des atterriſſemens à leur embouchure, tout comme ceux qui tombent dans la Méditerranée. Où ſont donc les conquêtes de l'Océan de ce côté-là? Mais comme l'Ecriture Sainte nous apprend que Dieu a donné des bornes à la mer, il étoit de l'honneur de la Philoſophie de contredire cette vérité, d'affirmer que » l'Océan n'eut jamais de bornes inſur- » montables, & que, diſpoſant du globe » au gré de ſon inconſtance, il en a » changé cent fois la conſtitution, ſoit » intérieure, ſoit extérieure (*a*) «.

5°. Un autre Philoſophe conjecture que la mer a un mouvement violent du ſud au nord, parce que tous les grands caps s'avancent vers le ſud, & que la plupart des golfes ſont tournés vers le nord (*b*). Voilà donc le mouvement de la mer, d'orient en occident, croiſé par un mouvement du ſud au nord. Cela nous paroît prouver que cet élément ſe

(*a*) Hiſt. des Etabliſſ. dans les deux Indes, tome IV, &c. *Ibid.*

(*b*) Recherches Philoſophiques ſur les Américains, tome II, p. 326.

meut

meut vers tous les points de la circonférence du globe; c'eſt l'effet naturel du flux & du reflux : mais ce mouvement n'a jamais tendu à déplacer la mer.

Si ce mouvement du ſud au nord étoit réel, les eaux du golfe Perſique, loin de s'éloigner de la mer Caſpienne, auroient continué de s'y porter, & la mer Rouge feroit des efforts continuels pour ſe joindre à la Méditerranée; au contraire elle a reculé vers le midi depuis le ſiecle de Moïſe (*a*). L'emplacement des mers dépend du giſement & de l'excavation des terres, & celles-ci ſont hautes ou baſſes ſelon que Dieu les a faites.

Suppoſera-t-on, comme quelques autres Phyſiciens, que la mer diminue partout, qu'elle perd du terrein de tous côtés par l'évaporation? L'on ne pourra en tirer aucune induction en faveur de l'antiquité du monde. Il s'enſuivra ſeulement qu'au temps du déluge il y avoit plus d'eau, & moins de terre habitable qu'aujourd'hui : cette ſuppoſition nous ſera plus favorable qu'à nos Adverſaires.

L'Hiſtoire Sainte paroît nous donner lieu de croire qu'immédiatement après

(*a*) V. Niébuhr, Voyage d'Arabie.

le déluge, le golfe Perſique, & la mer Caſpienne, la mer Rouge & la Méditerranée étoient ſéparées comme elles le ſont aujourd'hui : leur prétendue jonction dans des temps plus reculés, choque toute vraiſemblance. Les montagnes, placées entre les deux premieres, n'ont jamais pu être naturellement couvertes par les eaux de la mer. S'il avoit été poſſible de percer l'iſthme de Suès, pour joindre les deux autres mers, cet ouvrage, tenté pluſieurs fois, auroit été exécuté. M. de Buffon penſe que cette jonction ſeroit dangereuſe, parce que le niveau de la mer Rouge eſt plus élevé que celui de la Méditerranée (*a*) : c'eſt probablement ce qui a fait abandonner ce projet. Nous parlerons des coquillages & des corps marins dans l'article du déluge.

M. de Luc, dans ſes Lettres ſur l'Hiſtoire de la Terre & de l'Homme, prouve la fauſſeté du prétendu mouvement de la mer, d'orient en occident (*b*), de la diminution de ſes eaux, & de leur retraite inſenſible (*c*). Il réfute par

(*a*) Hiſt. Nat. tome I, *in*-12, p. 150.
(*b*) Tome I, p. 395.
(*c*) Tome V, p. 103, 389, &c.

des faits inconteſtables, les conjectures de Telliamed & de M. de Buffon ſur ces divers objets (*a*); il fait voir que ſi la mer avoit été ainſi déplacée ſucceſſivement, il auroit fallu que l'axe de la terre changeât : fait qui n'eſt prouvé par aucun phénomene (*b*).

§. XVI.

Seconde Obſervation. L'on voit par toute la terre des marques certaines d'anciens volcans ; on en a découvert pluſieurs bouches dans les montagnes d'Auvergne : le ſol y eſt couvert de pierres formées par ébullition ; elles ſont noires, légeres comme la pierre-ponce, & nagent ſur l'eau. Quelques-uns des volcans les plus connus brûlent depuis un temps prodigieux. Après une éruption de l'Etna, il faut deux mille ans pour amaſſer ſur la lave une légere couche de terre : or, près de cette montagne on a percé au travers de ſept laves, placées les unes ſur les autres, & dont la plupart ſont couvertes d'un lit épais de très-bon terreau ; il a donc

(*a*) Tome II, p. 269 & ſuiv.
(*b*) Tome V, p. 619, &c.

fallu quatorze mille ans pour former ces ſept couches (*a*).

Le Véſuve porte des marques d'une antiquité ſupérieure à celle qu'on lui attribue : puiſque le pavé d'Herculanum & les fondemens des édifices ſont faits de lave, il eſt clair que le Véſuve avoit déja fait des éruptions avant que cette ville fût bâtie : or, elle l'a été au moins mille trois cent trente ans avant notre Ere.

Le marbre noir d'Egypte n'eſt autre choſe que de la lave ; on le voit en examinant la table Iſiaque & la ſtatue de Memnon ; comme il eſt auſſi ſonore que du métal, il n'étoit pas difficile de faire rendre un ſon à cette ſtatue au lever du ſoleil. Il faut donc qu'il y ait eu un volcan près de Thebes ; mais il étoit ſi ancien, que la mémoire ne s'en eſt pas conſervée.

Nous ne voyons à préſent des volcans que dans les Iſles & ſur les bords de la mer : il eſt donc probable que l'eau de la mer & l'huile qu'elle charie, ſont un ingrédient néceſſaire pour allumer les volcans. Puiſque le mont Ararat a jeté

(*a*) Voyage en Sicile & à Malte, par Bridone, tome I, p. 144. Voyages en différens pays de l'Europe, tome II, p. 320.

autrefois des flammes, ſelon le témoignage de Tournefort, puiſqu'il y a eu des volcans en Auvergne & ſur les bords du Rhin, il faut que la mer ait baigné autrefois le pied de ces montagnes, qui ſe trouvent à préſent dans l'intérieur des terres (*a*).

Réponſe. Cette conſéquence n'eſt pas démonſtrative. On peut faire un volcan artificiel, ſans y mêler de l'eau de la mer. Quand elle ſeroit néceſſaire pour les volcans allumés par la Nature, il s'enſuivroit que le mont Ararat, les montagnes d'Auvergne & celles de Weſtphalie n'ont vomi des flammes qu'immédiatement après le déluge, lorſque les matieres renfermées dans leur ſein eurent été détrempées par les eaux de la mer, que depuis le deſſéchement elles ne ſe ſont plus rallumées.

Lorſque l'Etna fit ſes premieres éruptions, le ſommet de la montagne & ſes flancs étoient couverts d'une couche de terre très-épaiſſe; ces terres ébranlées par la commotion ſe ſont éboulées, & ont recouvert très-promptement les lits de lave. Aujourd'hui que cette terre eſt à-

(*a*) Rech. ſur les Amér. tome II, Lettre 3.

peu-près épuiſée, les éboulemens ne peuvent plus avoir lieu ; la lave ne peut être recouverte que par des terres apportées par le vent ou par des lavanges : la lenteur avec laquelle cette opération ſe fait à préſent, ne conclut rien pour le paſſé.

Herculanum ſubſiſtoit il y a 1700 ans ; aujourd'hui il eſt à cent douze pieds ſous terre : pour arriver à cette profondeur, il faut percer pluſieurs couches de lave, ſéparées par de petites couches de terre végétale. Que prouve ce phénomene (*a*) ?

Quand le Véſuve auroit vomi de la lave mille trois cent trente ans avant notre Ere, il y avoit déja mille ans que le déluge étoit paſſé. De même, quand la table Iſiaque & la ſtatue de Memnon ſeroient de lave, elles n'ont pu être faites que ſous des Rois de Thebes déja puiſſans, par conſéquent depuis l'an 2500 du Monde : juſqu'alors l'Egypte avoit été partagée en petites ſouverainetés (*b*) ; il s'étoit déja écoulé plus de huit cents ans depuis le déluge. Quelques Philoſophes penſent que le porphyre d'Egypte eſt l'ouvrage de la mer, parce qu'il eſt

(*a*) V. les Lettres de M. de Luc, t. II, p. 487
(*b*) Chronol. Egypt, tome I, Table, p. 167.

pétri de pointes d'ourſins, pendant que les autres jugent que le marbre noir a été fabriqué par les volcans. Nous préſumons du moins que le feu & l'eau n'ont pas travaillé en même-temps dans les carrieres de l'Egypte.

L'Auteur de l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle de l'Eſpagne, qui paroît bon Phyſicien, a reconnu au milieu des pétrifications & des volcans les plus anciens, qu'en cinq ou ſix mille ans il y a plus de temps qu'il n'en faut pour produire de pareils phénomenes, & d'autres plus conſidérables. Celui des Recherches ſur les Américains, convient que l'on ne connoît aucun monument d'induſtrie humaine antérieur au déluge (*a*) : on découvrira encore moins de phénomenes naturels capables d'en détruire la réalité ou l'époque.

Au contraire, de toutes les obſervations de M. de Luc, il réſulte que le globe terreſtre ne porte aucune marque d'une très-haute antiquité, & que l'état actuel de la ſurface de la terre n'eſt pas plus ancien que l'Hiſtoire-Sainte ne le ſuppoſe.

(*a*) Recherch. ſur les Amér. tome II, p. 349.

§. XVII.

Troiſieme Obſervation. L'on a trouvé en Angleterre & en Hollande des forêts enterrées à une profondeur conſidérable. Il paroît que les mines de charbon d'Angleterre, du Bourbonnois, & autres, viennent de forêts embraſées par des volcans ou par d'autres accidens. Les corps marins que l'on déterre dans ces mines & dans des carrieres très-profondes, n'ont point leurs ſemblables dans les mers qui nous avoiſinent; on n'en retrouve les modeles qu'à deux ou trois mille lieues de nos côtes. Les bancs immenſes de coquillages, qui ſont en Touraine & ailleurs, ne peuvent y avoir été dépoſés que pendant un ſéjour très-long de la mer (*a*). Toutes ces révolutions n'ont pu arriver ſur le globe pendant le court eſpace de temps que l'on ſuppoſe écoulé depuis le déluge juſqu'à nous.

Réponſe. Les arbres que l'on déterre à une profondeur conſidérable, prouvent ſans doute qu'il y a eu un bouleverſement de terres dans le canton où ils ſe

(*a*) Telliamed. Phil. de l'Hiſt. c. 1. Hiſt. des Etabliſſ. des Europ. tome IV, l. X, p. 2 & ſuiv.

trouvent; la difficulté eſt d'en conſtater la date; ſouvent elle eſt beaucoup moins ancienne qu'il ne paroît. Voici les réflexions que fait ſur ce ſujet l'Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains.

» Pourquoi veut-on attribuer aux viciſſitudes générales de notre planete, » ce que des accidens particuliers ont pu produire? C'eſt l'inodation de la » Cherſoneſe Cimbrique, arrivée, ſelon le calcul de Picard, l'an trois » cent quarante de notre Ere vulgaire, » qui a noyé & enterré les forêts de » la Friſe, & formé tous les marais » qui ſont depuis Schelling juſqu'à Bentheim. Les arbres foſſiles qu'on exploite en Angleterre dans la Province » de Lancaſtre, ont auſſi paſſé longtemps pour des monumens diluviens: » mais par l'examen qu'en ont fait quelques Naturaliſtes, on a reconnu que » la racine de ces arbres avoit été coupée à coups de hache; ce qui, joint » aux médailles de Jules-Céſar, qu'on » y a trouvées à la profondeur de dix-» huit pieds, a ſuffi pour déterminer » à-peu-près la date de leur dégradation; puiſqu'il eſt très-probable que

» ce ſont les Romains qui ont éclairci
» ces bois pour en chaſſer les ſauvages
» Bretons, qui s'y cachoient lorſqu'ils
» avoient été battus dans les plaines.
» Tant il eſt vrai que toute l'Europe, ſi
» l'on en excepte la ſeule Italie, n'étoit
» encore qu'une immenſe forêt il y a dix-
» huit cents ans (*a*) «! Les conjectures des Phyſiciens ſur l'antiquité d'un phénomène, ſont donc très-ſujettes à caution. M. de Luc prouve qu'il n'a pas fallu un grand nombre de ſiecles pour former le ſol de la Hollande; tome V, p. 334 & ſuiv.

Il eſt faux que les mines de charbon de terre ſoient dans leur origine des forêts conſumées par le feu. L'on découvrit en France, il y a quelques années, une forêt réduite en charbon ſous terre; ce charbon étoit très-différent du charbon foſſile; perſonne n'y fut trompé. M. de Buffon nous apprend que le charbon de terre, la houille, le jais, ſont des matieres qui appartiennent à l'argile (*b*): ce ne ſont donc pas les effets d'un vol-

(*a*) Recherc. Philoſ. ſur les Amér. tome II. Lettre 3, p. 330.

(*b*) Hiſt. Nat. tome I, *in*-12.

can. On connoît pluſieurs eſpeces de pierre inflammable ; mais leur nature eſt très-différente du charbon de bois. M. de Luc penſe que le charbon de terre eſt de la tourbe durcie.

Puiſque les coquillages & autres corps marins, que l'on trouve dans la terre ou dans la pierre, n'ont point leurs analogues dans les mers ni ſur les côtes qui nous avoiſinent, il faut donc que ces productions, propres à des climats très-éloignés, aient été tranſportées dans nos terres par une inondation ſubite, par un mouvement très-violent des eaux de la mer, tel qu'il a dû arriver pendant le déluge, comme l'obſerve M. de Luc. Il eſt ſingulier que l'on nous donne pour preuve d'un ſéjour habituel de la mer ſur notre continent, un phénomene qui n'a pas pu être produit par ce ſéjour habituel. Mais c'eſt la maniere ordinaire de nos Adverſaires : en s'obſtinant à rejeter le déluge univerſel, ils le prouvent par leurs obſervations mêmes ; nous en ſerons convaincus dans l'article ſuivant.

ARTICLE SECOND.

Du Déluge univerſel, de la Confuſion des Langues, de la Diſperſion des Peuples.

§. I.

De tous les faits que nous liſons dans l'Hiſtoire-Sainte, il n'en eſt aucun qui paroiſſe plus incroyable aux Philoſophes, que le déluge univerſel. Moïſe raconte que Dieu, pour punir les crimes des premiers hommes, voulut en détruire la race; que Noé, par ſes vertus, trouva grace devant lui. Dieu commanda à Noé de bâtir une arche, dans laquelle il pût ſe renfermer lui & ſa famille, avec une quantité d'animaux ſuffiſante, pour en conſerver l'eſpece, & y raſſembler des alimens pour les nourrir. Dès qu'il y fut entré, Dieu fit pleuvoir pendant quarante jours & quarante nuits, fit ſortir de leur lit les eaux de la mer, & en couvrit toute la face du globe. Moïſe ajoute, que les eaux monterent de quinze coudées plus haut que le ſommet des montagnes; que tous les hommes & les animaux périrent, à la réſerve

de ceux qui étoient dans l'arche (*a*).

Il eſt impoſſible d'expliquer ce phénomene avec toutes ſes circonſtances par des cauſes naturelles ; c'eſt un miracle que Dieu ſeul a pu opérer : les Incrédules font tous leurs efforts pour démontrer qu'il eſt impoſſible. Ils diſent que pour ſubmerger ainſi toute la terre, il faudroit vingt fois plus d'eau qu'il n'y en a dans les mers ; que les loix de la gravitation s'y oppoſent ; qu'une arche n'a pas pu ſuffire pour renfermer tous les animaux encore moins pour contenir les proviſions néceſſaires à leur nourriture pendant dix mois ; qu'il eût fallu les raſſembler des quatre parties du Monde, &c.

Mais ces ſavans Critiques ne s'accordent pas mieux ſur cette queſtion que ſur toutes les autres : les uns nient ce que les autres prouvent ; ceux-ci croient poſſible ce que ceux-là jugent abſurde. Tous ſoutiennent qu'il eſt évident par l'inſpection du ſol de la terre, par les coquillages & les corps marins foſſiles ou pétrifiés qui ſe trouvent dans toutes les parties du Monde, que la mer a couvert autrefois de ſes flots toutes les ré-

(*a*) Gen. c. 6, 7 & 8.

gions habitées aujourd'hui, qu'elle les a ſubmergées ſucceſſivement (*a*). Quelques-uns penſent que la plupart des uſages de l'antiquité ſont autant de monumens de la révolution arrivée ſur notre globe par le déluge ; que le ſouvenir s'en eſt conſervé chez toutes les Nations (*b*). L'Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains, ſemble regarder le déluge univerſel comme indubitable (*c*). Un Philoſophe célebre, après avoir ſoutenu autrefois que les coquilles ne ſont pas venues de ſi loin, que ce ſont des foſſiles produits dans la terre, que l'Océan n'a jamais quitté ſon lit (*d*), a changé d'opinion. Il ſoutient ailleurs, que les lits de coquilles que l'on a découverts de tous côtés, ſont une preuve inconteſtable que la mer les a dépoſés peu-à-peu ſur des terreins qui étoient

(*a*) Telliamed. Hiſt. Nat. tome I. Théorie de la Terre. Dict. Philoſ. *Inondation.* Hiſt. des Etabliſſ. des Europ. tome IV, l. X, p. 2.

(*b*) L'Antiquité dévoilée par ſes uſages. Encyclopédie, *Deluge.*

(*c*) Recherches Phil. tome I, p. 104 : c. II, Lettre 3, p. 349.

(*d*) Mélanges de Phil. tome I, p. 33, Diſſ. ſur les changemens du globe.

autrefois les rivages de l'Océan (*a*). Il avoit d'abord plaiſanté ſur ce ſyſtême, il y eſt revenu pour attaquer le déluge. M. de Luc prouve, par pluſieurs obſervations nouvelles, que la mer a couvert autrefois le ſol que nous habitons, qu'elle s'en eſt retirée, non peu-à-peu & par un mouvement progreſſif, mais par la révolution ſubite qui s'eſt faite ſur le globe pendant le déluge. Tome V, pages 120, 389, 648, &c.

§. II.

Joſephe, Euſebe, Alexandre Polyhiſtor, le Syncelle, rapportent, d'après Béroſe & Abydene, la tradition des Aſſyriens & des Chaldéens ſur le déluge : elle s'accorde parfaitement avec la narration de Moïſe. Abydene nomme *Xiſuthrus*, le Patriarche qui fut ſauvé du déluge avec ſa famille, dans une arche conſtruite à ce deſſein, en vertu d'un ordre du Ciel. Il n'a point oublié la circonſtance des oiſeaux lâchés après le déluge, pour ſavoir ſi la terre étoit deſſéchée, ni le ſacrifice offert par Noé ou

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 1, Diction. Philoſ. art. *Inondation*.

Xiſuthrus au ſortir de l'arche. On croiroit que cet Hiſtorien a copié Moïſe, s'il n'avoit mêlé les idées du Polythéiſme & quelques circonſtances fabuleuſes dans ſon récit (*a*). Joſephe cite encore les antiquités Phéniciennes de Jérôme l'Egyptien, Mnaſéas & Nicolas de Damas (*b*). La tradition de l'arche arrêtée ſur le mont Ararat en Arménie, eſt demeurée conſtante chez les peuples des environs.

La croyance d'un déluge univerſel n'étoit pas moins établie chez les Egyptiens. Quelques-uns de leurs Philoſophes dirent à Solon, qui les interrogeoit ſur leurs antiquités, ces paroles remarquables: » Après certains périodes de temps, » une inondation, envoyée du Ciel, » change la face de la terre; le genre » humain a péri pluſieurs fois de diffé- » rentes manieres, voilà pourquoi la » nouvelle race des hommes manque » de monumens & de connoiſſance des » temps paſſés (*c*) «.

On trouve la même opinion chez les

(*a*) Le Syncelle, p. 30 & ſuiv. S. Cyrille, contre Julien, l. I. Euſebe, Préparation Evangélique, l. IX, c. 11 & 12.

(*b*) Antiq. Jud. l. I, c. 3.

(*c*) Platon dans le Timée.

Syriens. Dans un ancien temple de Junon, ils montroient la bouche d'une caverne profonde, par laquelle ils prétendoient que les eaux du déluge s'étoient écoulées. Lucien, qui l'avoit vue, dit que ſelon la tradition des Grecs, la premiere race des hommes avoit été détruite par un déluge; que Deucalion avec ſa famille avoit été ſauvé par le ſecours d'une arche, dans laquelle il étoit entré avec ſes enfans & avec les différentes eſpeces d'animaux (*a*). Le nom de *Deucalion*, que les Grecs donnoient à ce perſonnage, prouve qu'ils n'avoient point emprunté cette narration des Livres de Moïſe, non plus que les Chaldéens.

Le déluge arrivé ſous Yao, eſt célebre dans l'Hiſtoire Chinoiſe: il y eſt dit que les eaux couvroient les collines de toutes parts, ſurpaſſoient les montagnes, & paroiſſoient aller juſqu'au ciel (*b*). Quoique le Chou-King place ce déluge ſous Yao, il paroît, par d'autres Livres, que les Chinois n'en connoiſſoient pas l'époque certaine (*c*), non plus que celle du regne

(*a*) Lucien, *de Dea Syria.*
(*b*) Chou-King, p. 8 & 9.
(*c*) *Idem.* Diſc. Prélim. c. 6 & 12.

d'Yao. Nous ne prétendons pas assurer que les Chinois aient regardé ce déluge comme universel, ils n'en avoient qu'une notion confuse; mais un déluge qui couvre les montagnes ne peut pas être borné à un seul pays.

Selon les Livres des Indiens, la premiere race des hommes a été exterminée par un déluge (*a*).

Enfin, on nous apprend que chez les Sauvages des Isles Antilles, il s'étoit conservé un souvenir confus d'anciennes inondations, qui avoient changé la face de cette partie du Monde (*b*).

Il est donc certain que les Chinois, les Indiens, les Assyriens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Égyptiens, que l'on regarde comme les plus anciens peuples du monde, ont eu, aussi bien que les Juifs, une notion plus ou moins claire d'un déluge qui a fait périr la race des hommes : les Grecs, plus modernes, ont reçu cette tradition des Orientaux. Cependant un Philosophe assure du ton le plus ferme, que les déluges de Deucalion & d'Ogygès en Grece, *regardés*

(*a*) Ezour-Védam, tome II, p. 206.
(*b*) Hist. des Etabliss. tome IV, l. X, p. 4

comme universels, ſont totalement ignorés dans l'Aſie Orientale (*a*). Un autre dit que l'hiſtoire du déluge n'eſt appuyée que ſur l'autorité de Moïſe, n'eſt connue que d'un ſeul peuple dans un coin de la terre (*b*). Celſe jugeoit que l'hiſtoire du déluge, faite par Moïſe, étoit une altération de celle des Aloïdes (*c*) : il paroît que c'eſt tout le contraire.

§. III.

Comment cette tradition s'eſt-elle répandue d'un bout de l'univers à l'autre ? Ce n'eſt point par l'inſpection du ſol de la terre, ni par l'examen des différentes couches dont elle eſt compoſée ; aucun des Auteurs anciens n'a fait uſage de cette preuve, & les traditions conſervées par les Hiſtoriens remontent plus haut que la naiſſance de la Philoſophie. C'eſt donc par une chaîne de témoignages que les peuples ont connu cet événement, & c'eſt ainſi que Moïſe l'a ſu lui-même. Mais comme il touchoit de plus près à

(*a*) Dict. Philoſ. art. *Geneſe.*

(*b*) Bolingbr. Œuvr. tome III, p. 224. Tellamed, p. 107.

(*c*) Dans Orig. l. IV, n. 21 & 41.

l'origine des choſes, qu'il y tenoit par une ſuite non interrompue de Patriarches qui avoient vécu très-long-temps, il a ſu en détail ce que les autres n'ont retenu qu'en gros; ſon Hiſtoire eſt plus circonſtanciée, plus exacte, plus certaine que la leur.

L'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie prétend qu'il n'eſt reſté aucun monument d'un déluge chez aucune Nation du Monde (*a*). Si par *monumens* l'on entend des veſtiges, ils ſont répandus ſur toute la face de la terre; nous le verrons ci-après. Si l'on veut parler de monumens par écrit, les Chinois, les Indiens, les Egyptiens, les Syriens, les Chaldéens, en ont conſervé.

Il dit que le déluge dont parle Béroſe ne s'étendit que vers le Pont-Euxin: c'eſt une impoſture; Béroſe n'en fixe point l'étendue. Il dit que celui dont il eſt fait mention dans les Métamorphoſes d'Ovide, ne s'étend qu'à la Méditerranée: nouvelle ſupercherie de ſa part. Il dit que Saint Auguſtin avoue expreſſément que le déluge univerſel fut ignoré de toute l'antiquité: menſonge formel.

(*a*) Queſt. ſur l'Enc. *Ignorance*, *Samothrace*.

S. Auguſtin obſerve ſeulement qu'il n'eſt connu ni dans l'Hiſtoire Grecque, ni dans l'Hiſtoire Romaine : *nec Græca nec Latina novit Hiſtoria* : mais ce Pere ſavoit très-bien que la tradition en étoit conſtante chez les Orientaux.

Ce même Auteur ſe réfute dans la Bible expliquée (*a*) ; il dit que les Juifs avoient emprunté leurs idées groſſieres ſur le déluge, des Syriens, des Chaldéens & des Egyptiens. Comment les Juifs ont-ils pu faire cet emprunt, ſi ces peuples eux-mêmes n'en ont point eu de connoiſſance ?

Il trouve fort étrange que Sanchoniathon n'ait parlé ni d'Adam, ni de Noé, ni de Moïſe : s'il en avoit fait mention, dit-il, Euſebe n'auroit pas manqué d'en tirer avantage (*b*). Dans un autre endroit il avoue que nous ne pouvons pas décider ſi Sanchoniathon a parlé ou non du déluge arrivé ſous *Xiſuthrus*, vu qu'Euſebe, qui n'a rapporté que quelques fragmens de cet ancien Hiſtorien, n'avoit aucun intérêt à rapporter l'Hiſtoire du vaiſſeau & des pigeons : mais Béroſe,

(*a*) Bible expliquée, p. 23.
(*b*) Queſt. *Adam*, *Hiſtoire*.

continue-t-il, la raconte (*a*). Euſebe a-t-il eu plus d'intérêt d'inſiſter ſur ce que Sanchoniathon a pu dire de Moïſe, que ſur ce qu'il a pu raconter de Noé & du déluge? Selon Porphyre, cet Hiſtorien Phénicien avoit fait l'Hiſtoire des Juifs : il ne lui étoit pas poſſible de la faire ſans nommer Moïſe. Notre Philoſophe parle de tout, & n'eſt inſtruit de rien.

§. IV.

Nos Adverſaires diront ſans doute que les déluges dont parlent les différentes Nations, ſont des déluges particuliers, qui n'ont rien de commun, & qui ont eu des cauſes différentes. Celui dont les Chinois & les Indiens font mention, a pu être produit par le mouvement de la mer, d'orient en occident ; celui qui ſubmergea la Chaldée, par une irruption du golfe Perſique dans les terres. Lorſque l'Océan briſa la barriere qui le ſéparoit de la Méditerranée, & perça le détroit de Gibraltar, les eaux refluerent avec impétuoſité ſur l'Egypte, ſur la Paleſtine, ſur la Syrie, ſur l'Aſie-Mineure, ſur la Grece : voilà le déluge dont la

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Samothrace.*

mémoire s'eſt conſervée dans ces diverſes contrées. Il n'y a aucune preuve que tous ſoient arrivés en même temps, ſoient un ſeul & même déluge univerſel. L'effroi que cauſerent ces différentes inondations, en a fait exagérer les circonſtances.

On ne nous accuſera pas de diſſimuler les difficultés, puiſque nous ſuggérons aux Incrédules des expédiens auxquels ils n'avoient pas penſé : mais ils n'en tireront pas grand avantage.

1°. Nous avons fait voir que le mouvement prétendu de la mer, d'orient en occident, n'eſt prouvé par aucun fait déciſif, par aucun phénomene conſtant & uniforme. C'eſt une vaine hypotheſe, contraire aux loix phyſiques, imaginée par les Philoſophes, plutôt pour contredire les Livres Saints, que pour répandre aucun jour ſur la conſtitution du globe; elle n'y peut ſervir de rien : les faits mêmes que nous diſcutons, ſervent à en démontrer ſa fauſſeté.

Ce mouvement, ſelon eux, eſt ſucceſſif, les effets en ſont preſque imperceptibles; il faut des milliers de ſiecles pour déplacer la mer de ſon lit habituel : ici on nous parle d'un mouvement bruſque, impétueux, inattendu, qui a ſub-

mergé tout-à-coup le vaſte continent de la Chine & des Indes, comme il a détaché, dit-on, les Iſles Antilles du continent de l'Amérique. Mais ſi un mouvement d'orient en occident a noyé cette immenſe portion de notre globe, il a fallu un autre mouvement contraire pour la mettre à ſec ; car enfin la Chine & les Indes ſont à découvert, & habitées depuis pluſieurs milliers d'années. Nous demandons pourquoi la même cauſe phyſique, qui avoit pouſſé l'Océan ſur les terres, ne l'y a pas maintenu, & quelle autre cauſe phyſique l'a fait reculer vers l'orient. Si c'eſt l'Océan qui a détaché les Antilles du continent de l'Amérique, il eſt demeuré en poſſeſſion du terrein qu'il a ſubmergé : il auroit donc continué de même à couvrir la Chine & les Indes.

Que la mer ſe répande ſur un terrein bas, qui eſt preſque de niveau avec elle, comme elle a fait ſur la Friſe, on peut le concevoir : mais la partie ſeptentrionale des Indes, & la partie occidentale de la Chine, ſont les lieux du globe les plus élevés ; cela eſt clair par le cours des fleuves. Il faudroit une ſecouſſe générale du globe, pour que le lit de l'Océan

pût

pût s'établir ſur cette partie du Monde.

2°. Pour porter les eaux du golfe Perſique ſur la Chaldée & l'Aſſyrie, il faudroit un mouvement du midi au nord: nous voudrions connoître la cauſe phyſique qui a pu le produire. Les montagnes placées au nord de la Chaldée, ſont encore une des parties les plus élevées de l'Aſie, puiſque les fleuves qui en ſortent ſe rendent, les uns dans le golfe Perſique, les autres dans la mer Caſpienne, les autres dans le Pont-Euxin. C'eſt comme ſi l'on diſoit que les eaux du golfe de Veniſe ont noyé autrefois le mont Saint-Gothard.

3°. Il eſt impoſſible que l'Océan, lancé dans la Méditerranée par un canal auſſi ſerré que le détroit de Gibraltar, y ait porté aſſez d'eau pour ſubmerger les pa; qui en ſont à huit cents lieues. Ce canal ne ſuffit pas ſeulement pour rendre ſenſible dans la Méditerranée le flux de l'Océan. Quand la Baſſe-Egypte auroit été ſubmergée, la Haute du moins étoit à couvert; quand la mer auroit inondé la Paleſtine, la Syrie montagneuſe & la chaîne du Liban n'avoient rien à craindre.

Pour opérer cette inondation par les eaux de la Méditerranée, il falloit un

mouvement de la mer, d'occident en orient, contraire par conſéquent à celui que ſuppoſent nos Philoſophes. Ici leur phyſique eſt encore déconcertée ; une ſuppoſition ſert à détruire l'autre.

4°. Le déluge dont parlent les Chaldéens, les Syriens, les Phéniciens, les Grecs, auſſi-bien que Moïſe, n'a pas été imprévu, puiſqu'ils ſuppoſent tous qu'une famille en a été préſervée avec les animaux, par le moyen d'une arche. La Phyſique n'a donc rien à voir à cet événement : ou il n'y a jamais eu de déluge, ou il a été ſurnaturel.

En un mot, nous ne pouvons choiſir qu'entre deux hypotheſes : celle des Philoſophes, qui ſuppoſent que l'Océan a couvert ſucceſſivement toutes les parties du globe, y a formé les montagnes, les a remplies de coquillages & de corps marins, & en a répandu ſur les deux hémiſpheres à une profondeur conſidérable ; ou celle du déluge univerſel atteſté par les Livres Saints & par l'hiſtoire des plus anciens peuples (*a*). Nous avons prouvé

(*a*) Nous ne parlons pas de la troiſieme, propoſée par M. de Buffon dans ſes Epoques de la Nature ; elle a été réfutée ſans réplique. Voyez l'Examen des Epoques de la Nature, les Lettres de M. de Luc, &c.

que la premiere eſt non-ſeulement dénuée de fondemens, mais inconcevable, impoſſible, incapable d'expliquer les phénomenes (*a*), & nous le montrerons encore : donc nous ſommes forcés de nous en tenir à la ſeconde, quoique ſurnaturelle & miraculeuſe.

§. V.

L'état actuel du globe nous oblige encore à l'admettre. Par-tout où l'on a découvert des vallons étroits, bordés de part & d'autre par des rochers ou des hauteurs eſcarpées qui forment des angles ſaillans & rentrans, & qui donnent à ces vallons la figure du cours d'une riviere, les Naturaliſtes ont conclu que ces profondeurs avoient été creuſées par les eaux. Ainſi, par l'inſpection ſeule du canal de Conſtantinople, M. de Tournefort a jugé que ce canal a été formé par une éruption violente des eaux du Pont-Euxin dans la Méditerranée. Selon la tradition ancienne de la Grece, le fleuve Penée, enflé par les pluies, avoit franchi les bornes de ſon lit & de ſa vallée, avoit ſéparé le mont Oſſa du

(*a*) Ire. Partie de cet Ouvrage, c. 4, art. 7.

mont Olympe, & s'étoit fait une ouverture pour se jeter dans la mer. Hérodote, curieux de vérifier le fait, voulut visiter les lieux, & fut convaincu, par leur aspect, de la vérité de la tradition. De même, dans la Béotie, le fleuve Colpias a fait autrefois une rupture au mont Ptoüs, &, par un éboulement des terres, s'est creusé une embouchure. Wheler, Voyageur intelligent, a reconnu par l'inspection, que la chose a dû arriver ainsi (*a*). Les fables Grecques attribuoient à Hercule ces travaux de la Nature.

Or, dans tous les pays de l'Univers, sur-tout dans les pays de montagnes, on voit des vallons ainsi creusés; donc les eaux ont travaillé de même sur toute la face du globe. M. de Buffon attribue la formation de ces vallons étroits & tortueux, à l'affaissement des terres qui s'est fait des deux côtés: or cet affaissement n'a pu arriver que par un mouvement violent des eaux sur toute la terre, puisque l'on rencontre le même phénomene par-tout; donc il est arrivé par le déluge dont parlent les Livres Saints. Autant il est évident que les eaux n'ont pas pu

(*a*) Encyclopédie, art. *Déluge*.

former les chaînes de montagnes, ni les vallons qui les coupent en ſens différens, ni des montagnes iſolées; autant il eſt certain que ce ſont les eaux qui ont creuſé ces vallons étroits, profonds, eſcarpés, qui ont ſouvent un cours très-étendu, & ſemblable en tout au lit d'une riviere.

En ſecond lieu, outre les corps marins dont on voit les ſemblables dans les mers qui nous avoiſinent, on trouve dans les mines, dans les carrieres, dans les bancs de ſable, des plantes, des coquilles, des parties d'animaux dont les analogues ne croiſſent qu'à trois ou quatre mille lieues de nous. » A Saint-Chaumont, dans le » Lyonnois, on voit une grande quan- » tité de pierres écailleuſes ou feuille- » tées, dont preſque tous les feuillets » portent l'empreinte d'une tige ou d'une » feuille de plante... Ce ſont des plantes » étrangeres: non-ſeulement elles ne ſe » trouvent ni dans le Lyonnois ni dans » le reſte de la France, mais elles ne ſont » que dans les Indes Orientales, & dans » les climats chauds de l'Amérique... Il » eſt certain, par les coquillages des car- » rieres & des montagnes, que ce pays, » ainſi que beaucoup d'autres, a du être » couvert par l'eau de la mer: mais com-

» ment la mer d'Amérique ou celle des » Indes Orientales y eſt-elle venue ?..... » Dans les premiers temps de la forma- » tion de la terre... Il a pu ſe faire des » révolutions prodigieuſes & ſubites dont » nous ne voyons plus d'exemples... Par » quelqu'une de ces grandes révolutions, » la mer des Indes, ſoit Orientales, » ſoit Occidentales, aura été pouſſée » juſqu'en Europe, & y aura apporté » ces plantes étrangeres, flottantes ſur » les eaux «. M. de Buffon, qui cite ce fait d'après l'Hiſtoire de l'Académie, n'y ajoute aucune réflexion (*a*). Il nous paroît une preuve convaincante de la réalité du déluge.

Dans le nord de la Sibérie, on trouve une grande quantité d'ivoire foſſile preſque à la ſuperficie de la terre, & l'on a déterré des ſquelettes entiers d'éléphans dans le nord de l'Amérique (*b*). Certainement les éléphans n'ont jamais pu

(*a*) Hiſt. Natur. tome I, *in*-12, à la fin.

(*b*) Nouvelles Recherches ſur la Nature, par M. Needham, Préf. p. xij. Recherches Philoſ. ſur les Américains, tome I, p. 312 & ſuiv. On prétend que l'ivoire foſſile de Sibérie eſt le produit du Morſe; mais ce fait n'eſt pas encore entiérement conſtaté.

vivre dans des climats auſſi froids ; il faut donc que leurs dépouilles y aient été apportées des Indes par un mouvement prodigieux des eaux, qui ſe ſont répandues de l'un des hémiſpheres à l'autre.

S'il n'étoit queſtion que d'établir la poſſibilité phyſique du déluge, par les eaux dont la terre eſt couverte, on l'a démontrée par une machine fort ſimple. Un globe terreſtre, creux & plein d'eau, eſt renfermé concentriquement dans un globe de verre. Le premier n'eſt pas plutôt agité par un mouvement de turbination, que les eaux qu'il renferme forcent des ſoupapes, & rempliſſent le grand globe de verre ; ſi le mouvement eſt ralenti, l'eau rentre par ſa peſanteur. Or le globe de la terre a un mouvement de turbination, & il pourroit pirouetter plus vîte ; alors les eaux monteroient par la force centrifuge & contre leur propre peſanteur : l'expérience confirme la théorie (*a*).

Nous verrons que les Incrédules, loin de nous oppoſer des difficultés inſolubles, nous fourniſſent plutôt de nouvelles preuves.

(*a*) Journal des Beaux-Arts, Mars, 1767.

§. VI.

Premiere Objection. Il n'y a pas dans la Nature une assez grande quantité d'eau pour submerger tout le globe de la terre jusqu'à quinze coudées au dessus des plus hautes montagnes. Par une estimation moyenne de la profondeur de la mer, il paroît qu'en général on ne peut lui supposer plus de mille pieds de profondeur, & il y a sur la terre des montagnes qui ont au moins dix mille pieds de hauteur. Il faudroit donc dix Océans pour submerger les plus hautes montagnes; & comme la circonférence du globe augmente à mesure que l'on suppose les eaux plus élevées, il faudroit au moins vingt fois autant d'eau qu'il y en a dans toutes les mers du monde, pour qu'elles pussent s'élever à la hauteur dont parle Moïse. Il ne peut pas en tomber assez de l'atmosphere pendant quarante jours & quarante nuits, pour suppléer à cette immense quantité (*a*). Vainement on supposeroit que Dieu a créé des eaux

(*a*) Mêlanges de Philos. tome I, p. 48, Digression sur le Déluge. Bible expliquée, p. 23. Engel, Essai sur la population de l'Amérique, tome I, l. II, c. 1; & tome II, l. IV, c. 1.

exprès, il auroit fallu enſuite les anéantir : Moïſe ne parle point de ce prodige ; il ne fait mention que de la pluie & de la rupture des ſources du grand abîme.

Réponſe. Cette objection, que l'on faiſoit déja du temps de S. Auguſtin (*a*), n'eſt qu'un amas de ſuppoſitions fauſſes. Il eſt faux que la mer n'ait pas en général plus de mille pieds de profondeur ; qu'il ait fallu dix Océans pour couvrir le globe ; que l'on puiſſe eſtimer la quantité d'eau ſuſpendue dans l'atmoſphere.

» Quelques Savans, dit très-bien l'Au-
» teur du Spectacle de la Nature, ont
» entrepris de meſurer la profondeur du
» baſſin de la mer, pour s'aſſurer s'il y
» avoit dans la Nature aſſez d'eau pour
» couvrir les montagnes ; & prenant leur
» phyſique pour la regle de leur foi, ils
» décident que Dieu n'a point fait une
» choſe, parce qu'ils ne conçoivent point
» comment Dieu l'a faite : mais l'hom-
» me qui ſait arpenter ſes terres & me-
» ſurer un tonneau d'huile ou de vin,
» n'a point reçu de jauge pour meſu-
» rer la capacité de l'atmoſphere, ni de
» ſonde pour ſentir les profondeurs de

(*a*) *De Civit. Dei*, l. XV, c. 27.

» l'abîme. A quoi bon calculer les eaux » de la mer, dont on ne connoît pas » l'étendue? Que peut-on conclure contre » l'hiſtoire du déluge, de l'inſuffiſance des eaux de la mer, s'il y en a » une maſſe peut-être plus abondante, » diſperſée dans le ciel? Et à quoi ſert-» il enfin d'attaquer la poſſibilité du déluge par des raiſonnemens, tandis que » le fait eſt démontré par une foule de » monumens (*a*) « ?

Par la ſeule inſpection d'une globe terreſtre, il eſt évident qu'il y a plus d'eſpace couvert d'eau, qu'il n'y en a de terre habitable. Quoique l'on ne puiſſe pas ſonder la haute mer, il n'y a aucune proportion entre une profondeur de mille pieds, & la ſolidité d'une globe qui a trois mille lieues de diametre. Puiſqu'il y a ſur la terre des montagnes hautes de plus de trois mille deux cents toiſes, pourquoi n'y auroit-il pas dans la mer des profondeurs égales, & même plus conſidérables? Sur cette préſomption ſeule, le calcul de nos Phyſiciens doit déja être rejeté.

Il eſt contredit par ceux mêmes qui

(*a*) Spectacle de la Nat. tome III, à la fin.

nous l'oppoſent, puiſqu'ils prétendent que c'eſt la mer qui a couvert de coquillages le ſommet des plus hautes montagnes. Lorſqu'elle faiſoit cette opération ſur le Chimboraço du Pérou, qui eſt élevé de trois mille deux cent vingt toiſes au-deſſus du niveau de la mer, n'avoit-elle que mille pieds de profondeur?

§. VII.

Je ſoutiens qu'en partant des ſuppoſitions mêmes de nos Adverſaires, il s'eſt trouvé aſſez d'eau pour couvrir tout le globe à la hauteur dont parle Moïſe.

Pour rendre raiſon des corps marins que l'on trouve dans le ſein de la terre & ſur le ſommet des montagnes, ils ſoutiennent que la mer a noyé *ſucceſſivement* tout le globe, & en a couvert toutes les parties pendant long-temps: elle a donc pu auſſi le couvrir *ſucceſſivement* pendant le déluge à la hauteur néceſſaire pour vérifier le récit de Moïſe. Dieu n'a-t-il pas pu faire ſucceſſivement dans l'eſpace de dix mois, ce qu'il a fait ſucceſſivement, ſelon nos Phyſiciens, pendant dix mille ſiecles? Moïſe ne dit point que tout le globe a été couvert à la même hauteur, & au même inſtant

phyſique, par des eaux tranquilles & ſtagnantes ; il dit le contraire. En parlant du moment où les eaux commencerent à décroître, il nous apprend que les eaux ſe retirerent de deſſus la face de la terre, en allant & en revenant, *euntes & redeuntes* (*a*) ; c'eſt-à-dire, par un flux & un reflux. Donc, lorſqu'elles la couvrirent à la plus grande hauteur, ce fut auſſi par un flux & un reflux, ou par un mouvement progreſſif très-violent. Donc, pour vérifier le texte, il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer que les eaux ſe ſont trouvées au même inſtant dans le même degré de hauteur ſur les deux hémiſpheres oppoſés, & dans toute la ſurface du globe ; il ſuffit de concevoir que Dieu a changé ſucceſſivement le point du flux & du reflux, ou le point de la plus grande hauteur des eaux.

L'on eſt forcé d'admettre ce mouvement violent des eaux pendant le déluge, pour rendre raiſon des effets qu'il a produits, des vallons étroits & profonds qu'il a creuſés, des crevaſſes énormes qu'il a faites, des corps marins ou terreſtres qu'il a tranſportés de l'un des

(*a*) Gen. c. 8, v. 3.

hémiſpheres à l'autre; ou plutôt ces effets mêmes ſervent d'atteſtation du mouvement que Moïſe a eu ſoin de nous faire remarquer dans les eaux du déluge.

Nos Adverſaires n'y peuvent oppoſer aucune difficulté à laquelle ils ne ſoient obligés de ſatisfaire eux-mêmes. Ils diront peut-être que les loix de la Statique s'oppoſent à ce déplacement ſucceſſif des eaux; qu'il auroit fallu que Dieu changeât ſucceſſivement le centre de la gravité du globe. Mais ils admettent eux-mêmes ce changement ſucceſſif du centre de gravité, lorſqu'ils veulent nous perſuader que la mer a ſucceſſivement couvert toutes les parties de la terre habitable.

Ils diront que le flux & le reflux n'a pas pu ſe faire également ſentir ſur les deux hémiſpheres oppoſés : mais il y regne aujourd'hui; il a lieu dans l'Océan oriental auſſi-bien que dans l'Océan occidental.

Ils diront que l'arche n'auroit pas pu réſiſter à ce mouvement violent des flots. Craindrons-nous le naufrage d'un vaiſſeau dont Dieu étoit le pilote? Ce n'eſt point le flux & le reflux, ce ſont les

tempêtes qui tourmentent les vaiſſeaux ſur l'Océan.

Rien n'eſt donc plus frivole ni plus inſipide que les plaiſanteries de l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique ſur le déluge. Tout y eſt miracle, dit-il; miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du Monde, & que l'eau ſe ſoit élevée de quinze coudées ſur les plus hautes montagnes; miracle qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel, &c. Les hautes marées ſont donc encore des miracles, & les cataractes du Nil ſont des portes: qu'un Philoſophe déraiſonne, ce n'eſt pas un miracle.

A entendre les Incrédules, il ſemble que Dieu, après avoir créé le monde, ſe ſoit condamné à n'y jamais toucher, & qu'il leur en ait abondonné la direction. Sans doute la création des eaux lui a coûté trop de peine, pour qu'il puiſſe en trouver quand il veut inonder le monde. Sans ceſſe on nous parle de l'étendue immenſe des cieux, & de la petiteſſe de la terre; on ſuppoſe des mers dans la Lune, & peut-être auſſi dans le Soleil; & l'on ſoutient gravement

qu'il n'y a pas assez d'eau dans la Nature pour couvrir notre globe. Les Philosophes en trouvent assez pour former les montagnes dans leur sein, & il n'y en a plus pour les noyer (*a*).

§. VIII.

Deuxieme Objection. En admettant le déluge universel, tel que Moïse le raconte, il ne suffit pas pour nous faire concevoir comment la mer a pu placer tant de coquillages & de corps marins dans tous les continens, à une profondeur considérable, & dans le sein des plus hautes montagnes : on ne peut expliquer ce phénomène, qu'en supposant que la mer a couvert successivement l'un & l'autre hémisphere pendant une longue suite de siecles.

Réponse. J'ose soutenir que l'hypothese à laquelle nos Philosophes ont recours, est cent fois plus inconcevable que le fait même qu'ils veulent expliquer. Ils commencent par supposer : 1°. le mouvement périodique & constant de la mer d'orient en occident ; & ce mouvement est faux, impossible, contraire

(*a*) Telliamed, p. 107.

à toutes les expériences, & aux loix connues du mouvement : 2°. que c'eſt la mer qui a formé les montagnes, & qu'en les formant elle a mêlé des coquillages dans les différens lits dont elles ſont compoſées. Or nous avons prouvé ailleurs, que la mer n'a pas pu former les montagnes, que leur conſtruction même dépoſe contre ce ſyſtême. Il eſt abſurde d'expliquer un fait difficile à concevoir, par une ſuppoſition cent fois plus inconcevable.

Quand on pourroit l'admettre, elle ne ſatisferoit point encore à toutes les difficultés. Elle ne nous apprend point comment les animaux, les plantes, les coquillages des Indes ou de l'Amérique ont été tranſportés dans nos terres : ce tranſport n'a pu être fait que par un mouvement bruſque, impétueux, répété pluſieurs fois, tel qu'il a dû arriver pendant le déluge.

Nous ne concevrons pas mieux pourquoi l'on ne trouve point de coquillages dans les plaines ſablonneuſes, ni dans les montagnes compoſées de pierres de grès ; pourquoi l'on en trouve plus dans les chaînes de montagnes fort éloignées des côtes de l'Océan, que ſur les côtes

mêmes; pourquoi dans les lits de marne on ne voit jamais qu'une ou deux eſpeces de coquillages, pendant qu'il y en a d'autres dans les lits de pierres ou de terres voiſines; pourquoi les carrieres d'une certaine province ſont farcies de petites vis, ſans qu'il y en ait de groſſes; & pourquoi dans d'autres provinces il y en a une infinité de groſſes & point de petites; pourquoi ces vis ne ſe rencontrent que dans les lits de pierre d'un certain grain, pendant qu'il n'y en a aucune dans les lits voiſins & contigus qui ſont d'un grain différent; pourquoi dans certains cantons l'ont voit beaucoup de l'eſpece d'ourſin qui croît dans la mer Rouge, & aucun de ceux qui vivent dans nos mers. Il y a bien d'autres obſervations à faire ſur les coquillages & les pétrifications, que nos Naturaliſtes n'ont pas encore faites, & qu'ils n'expliqueront jamais.

Si la mer n'a couvert le globe que ſucceſſivement en vertu de ſon mouvement progreſſif d'orient en occident, ce phénomene très-lent n'a pas dû détruire le genre humain, il n'a fait tout au plus que le tranſplanter. Les hommes aſſaillis à l'orient par la mer, ont été

quittes pour reculer leurs habitations du côté de l'occident : cette tranſmigration n'a pu détruire ni les connoiſſances ni les monumens de l'Hiſtoire des ſiecles précédens. Pourquoi donc ne voit-on rien ſur le globe qui ſoit antérieur aux époques fixées par Moïſe ? Pourquoi l'Hiſtoire, les monumens, les Arts, les Sciences, l'état de la civiliſation des peuples concourent-ils à démontrer la nouveauté du genre humain ? Les Tartares, les Chinois, les Indiens, peuples les plus orientaux, & dont on nous vante l'antiquité, ont-ils quelque connoiſſance des progrès de la mer ſur leur continent ? Ont-ils appris de leurs peres, que leurs habitations étoient autrefois plus avancées à l'Orient qu'elles ne ſont aujourd'hui ?

C'eſt un bel expédient ſans doute, pour expliquer les amas de coquilles, de recourir à une hypotheſe que la phyſique & l'Hiſtoire déſavouent, & qui ne peut rien éclaircir. Rien n'eſt ſi ſenſé que ce raiſonnement : nous ne concevons pas d'où viennent ces tas immenſes de coquilles ; donc il n'y a point eu de déluge univerſel (*a*).

(*a*) Dans l'examen des Epoques de la Na-

Moïſe n'en a pas fait l'hiſtoire pour nous apprendre l'origine des foſſiles, mais pour nous convaincre qu'il y a un Dieu, une Providence, une Juſtice éternelle qui punit les crimes du genre humain. Il nous paroît que ces vérités ſont bien auſſi importantes que l'origine des coquilles.

§. IX.

Troiſieme Objection. L'arche, ſelon les dimenſions que Moïſe lui donne, n'auroit pu contenir la famille de Noé, toutes les eſpeces d'animaux, & tout ce qu'il falloit pour les nourrir pendant dix mois (*a*).

Réponſe. Le contraire eſt démontré par les calculs géométriques de pluſieurs Savans. Buteo, *de Arca Noé*, l'Evêque Wilkins, le Pelletier, dans une Diſſertation ſur ce ſujet, ont fait voir que, ſelon les dimenſions aſſignées par Moïſe, il y avoit ſuffiſamment d'eſpace pour loger toutes les eſpeces d'animaux connus,

---

ture, l'Auteur a prouvé que toutes les coquilles foſſiles peuvent venir du déluge.

(*a*) Engel, Eſſai ſur la Popul. de l'Amérique, l. IV, c. 2, tome II. Dict. Philoſ. *Inondation.* Tableau du genre humain, p. 13. Bible expliquée, p. 22.

avec une quantité ſuffiſante d'alimens pour les nourrir. C'eſt un détail dans lequel il ne nous eſt pas poſſible d'entrer. L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique a trouvé plus aiſé de tourner en ridicule ces calculs, que d'en montrer la fauſſeté. Au défaut de preuves & de raiſons, les Incrédules ont recours aux railleries; c'eſt l'eſpece de combat qui leur réuſſit le mieux.

Vainement l'Auteur de l'Eſſai ſur la Population de l'Amérique, multiplie à ſon gré les eſpeces d'animaux, pour augmenter la difficulté. Selon lui, les différentes eſpeces de chiens que nous connoiſſons ne peuvent pas venir de deux individus, & un cheval bai ne peut pas être engendré par deux chevaux noirs. M. de Buffon, mieux inſtruit, & qui a mieux obſervé la Nature, juge que toutes les variétés de la taille, de la couleur, du poil, de la conformation des animaux d'une même eſpece, viennent du climat, de l'air, des alimens; il ſuit les différentes dégradations par leſquelles une même eſpece peut paſſer & devenir preſque méconnoiſſable.

Il eſt eſſentiel d'obſerver que nous ne ſavons pas quels ſont les animaux qui

peuvent vivre long-temps dans l'eau ; & quels ſont ceux qu'il a été abſolument néceſſaire de conſerver dans l'arche. On en voit pluſieurs demeurer ſix mois dans la terre ſans reſpiration ſenſible & ſans mouvement, & revivre au printemps. On a trouvé dans les lacs du Nord, ſous les glaces de l'hiver, une quantité prodigieuſe d'hirondelles attachées les unes aux autres, dans leſquelles il reſtoit un germe de vie, & prêtes à ſe ranimer par la chaleur. Il faudroit donc mieux connoître la Nature, avant de décider de la quantité d'animaux qui n'ont pu être ſauvés que dans l'arche.

Un fameux Incrédule a pouſſé la folie juſqu'à prétendre que tous les animaux, & même les hommes, ſont une production de la mer, ont été originairement des poiſſons, & pourroient encore vivre dans les eaux, s'ils vouloient en contracter l'habitude (*a*). D'autre côté, les Cenſeurs de l'Hiſtoire Sainte ſuppoſent qu'aucun animal n'a pu vivre, à moins qu'il n'ait été conſervé dans l'arche avec l'homme. Egale témérité de part & d'autre. Lorſque Moïſe dit que tous les ani-

(*a*) Telliamed, ſixieme Entretien.

maux qui n'étoient pas dans l'arche périrent, il en excepte ſans doute les poiſſons & les amphibies; & nous ne ſavons préciſément juſqu'où l'eſpece de ces derniers peut s'étendre.

§. X.

Quatrieme Objection. Il eſt impoſſible que Noé ait pu raſſembler toutes les eſpeces d'animaux qui vivoient dans des climats fort éloignés du lieu qu'il habitoit : comment ceux de l'Amérique ont-ils pu ſe rendre dans les plaines de la Méſopotamie ? Il y en a qui peuvent à peine marcher; celui que l'on nomme *le Pareſſeux*, auroit demeuré vingt mille ans pour y arriver, quand il auroit pu faire le voyage par terre. Voilà donc encore un miracle. C'en eſt un autre qu'aucuns ne ſoient morts dans l'arche, & qu'au ſortir de l'arche ils aient trouvé de quoi ſe nourrir; les productions de la terre ont dû périr pendant le déluge (*a*).

Réponſe. Quand il ſeroit néceſſaire, pour admettre le déluge, de ſuppoſer encore plus de miracles que les Incrédules n'en raſſemblent, leur entêtement

(*a*) Engel, l. IV, c. 3 & 4. Diction. Philoſ. *Inondation.*

ne ſeroit pas moins ridicule. Nous ſommes déja convenus que ce grand événement & toutes ces circonſtances n'ont pu arriver naturellement. Dieu qui a voulu l'opérer, s'eſt chargé ſans doute de la ſubſtance du fait & de la maniere, de la cauſe & des effets. Les miracles ne lui coûtent pas davantage que le cours ordinaire de la Nature; les uns & les autres ſont un effet de ſa ſeule volonté. En établiſſant les loix phyſiques, il n'a mis des entraves, ni à ſa puiſſance, ni à ſa liberté. Il n'eſt pas plus diffile de conſerver les animaux & les plantes, que de les faire naître; de faire arriver les premiers des extrémités du Monde, que de leur donner la puiſſance de marcher. Dieu pouvoit étouffer les hommes & les animaux dans une ſeule nuit, au lieu de les faire périr par un déluge: lui demanderons-nous pourquoi il ne l'a pas fait? Il eſt fort étrange que des Philoſophes, incapables de rendre raiſon des phénomenes les plus communs & les plus ordinaires, exigent de nous un compte exact des deſſeins & des opérations extraordinaires de Dieu, dont il ne lui a pas plu de nous développer toutes les circonſtances.

Parce qu'ils croient appercevoir la cauſe d'un certain nombre de phénomenes ordinaires, ils diſent que tout eſt néceſſaire, que tout ſe fait en vertu des propriétés eſſentielles de la matiere. Dieu, pour les confondre & rendre leur entêtement inexcuſable, a daigné faire des miracles en très-grand nombre, & de toute eſpece : ils diſputent contre Dieu ſur le nombre & ſur la façon. Si Dieu en avoit moins, ils diroient qu'il n'y en a pas aſſez, que ces évenemens très-rares ſont l'effet de quelque cauſe inconnue. Parce que Dieu en a fait beaucoup, ils diſent qu'il y en a trop ; ils les mettent au rabais ; ils ſe fâchent de ce que Dieu a ſi fort multiplié les preuves de ſa liberté ſouveraine. Les uns ajoutent que, pour les croire, ils voudroient en voir ; d'autres nous avertiſſent que quand ils en verroient, ils n'y croiroient pas. Peut-on eſpérer de guérir des hommes qui s'aveuglent au flambeau même qui devroit les éclairer ?

Il eſt faux que les arbres & les plantes aient dû périr pendant le déluge. Théophraſte & Pline aſſurent que la mer Rouge produit ſous ſes eaux des lauriers & des oliviers, dont les fruits ne ſont

guere

guere inférieurs en bonté à ceux de la Grece (*a*). Si les arbres peuvent végéter habituellement ſous les eaux, à plus forte raiſon peuvent-ils s'y conſerver pendant dix mois. Un philoſophe, dont nous avons déja cité pluſieurs paradoxes, nous dit que tous les jours les Pêcheurs tirent du fond de la Méditerranée des plantes & des branches d'arbres avec leurs fruits, des ceps de vigne & des raiſins, des pruniers, des pêchers, des poiriers, des pommiers, & toutes ſortes de fleurs (*b*). M. de Luc ſoutient que ce ſont-là des fables. Ainſi nous ne citons point ces faits pour en tirer avantage, mais pour montrer combien peu l'on doit compter ſur les aſſertions de nos Philoſophes. Ils vantent les progrès de nos connoiſſances, & ils ne nous donnent que des doutes.

Cinquieme Objection. Il eſt dit dans la Geneſe, que Noé ayant laiſſé ſortir de l'arche une colombe, pour ſavoir ſi la terre étoit déja deſſéchée, cet oiſeau revint avec un rameau d'olivier dans ſon bec : or Tournefort, dans ſon voyage

(*a*) Théophr. l. IV, c. 8. Pline, l. III, c. 25.
(*b*) Telliamed, 6e. Entretien, p. 313.

du Levant, atteſte qu'il n'y a point d'oliviers en Arménie.

Réponſe. S'il n'y en a point aujourd'hui, il y en avoit autrefois; Strabon pouvoit le ſavoir, il étoit né dans la Cappadoce, voiſine de l'Arménie : or, il dit que de ſon temps l'Arménie portoit des oliviers. Autrefois les montagnes du Liban étoient couvertes de cedres; il n'y en a plus que dix-neuf. Il y avoit beaucoup de ſycomores en Judée ; à peine y en trouve-t-on quelques-uns de nos jours. Tournefort lui-même dit que les pins étoient autrefois communs dans un canton de l'Arménie, & que cette eſpece d'arbres y eſt preſque entiérement détruite. Il y a de nos Provinces où l'on voyoit autrefois quantité de châtaigniers ; à peine en reſte-t-il quelques arbres dans les forêts.

§. XI.

Sixieme Objection. Après le déluge, l'Amérique n'a pu naturellement ſe repeupler d'hommes & d'animaux; elle eſt ſéparée des autres continens par un long trajet de mer : par quel moyen les hommes & les animaux ont-ils pu le franchir? L'Auteur des Eſſais ſur l'Hiſtoire Géné-

rale, a tourné en ridicule ceux qui croient que du nord de l'Asie aux côtes de l'Amérique septentrionale le trajet n'est pas long; que les hommes & les animaux ont pu passer d'un continent à l'autre, ou sur des barques emportées par les courans, ou sur les glaces pendant l'hiver (*a*). Engel soutient que les lions & les autres animaux, qui ne sortent jamais de la Zone Torride, n'ont pu pénétrer en Amérique par le nord; que le Aï ou le Paresseux n'a jamais pu y aller en marchant (*b*). Il pense que les Américains sont de race Chinoise antédiluvienne, parce qu'avant le déluge l'Amérique étoit moins éloignée du continent de l'Asie qu'elle ne l'est aujourd'hui (*c*).

Dans l'Histoire des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes, l'Auteur ne sait qu'en penser. Il trouve beaucoup de difficultés à supposer que les hommes ont passé de notre continent dans celui de l'Amérique par le nord de l'Asie. » Si les peu» ples de l'Amérique, dit-il, n'ont pu

(*a*) Essais sur l'Hist. Gén. tome IV, c. 141.
(*b*) Essais sur la Population de l'Amérique, tome II, l. IV, c. 4.
(*c*) Essais sur la Pop. de l'Am t. I, l. II, c. 7.

» venir de notre continent, & que ce-
» pendant ils paroiſſent nouveaux, il faut
» recourir au déluge, qui, dans l'Hiſ-
» toire des Nations, eſt la ſource & la
» ſolution de toutes les difficultés. On
» ſuppoſera que la mer s'étant débordée
» ſur l'autre hémiſphere, ſes anciens ha-
» bitans ſe ſeront réfugiés ſur les Apala-
» ches & ſur les Andes, montagnes
» beaucoup plus élévées que notre mont
» Ararat? Mais comment auront-ils vécu
» ſur ces ſommets de neige environnés
» d'eau, &c.?.... Malgré tous ces obſta-
» cles, convenons que l'Amérique s'eſt
» repeuplée des déplorables reſtes de ſa
» dévaſtation.... L'imperfection de la
» Nature en Amérique ne prouve donc
» pas la nouveauté de cet hémiſphere,
» mais ſa renaiſſance. Il a dû ſans doute
» être peuplé dans le même temps que
» l'ancien; mais il a pu être ſubmergé
» plus tard (*a*) «.

Ce Philoſophe qui ne croit point au déluge univerſel, aime mieux en admettre deux, l'un pour notre hémiſphere, l'autre pour celui de l'Amérique.

(*a*) Hiſt. des Ftabliſſemens, &c. tome VI, l. XVII, p. 195 & ſuiv.

Réponſe. Il eſt évident par toutes ces variations & ce doutes, que chercher la vérité dans les Ecrits des Philoſophes, c'eſt vouloir trouver la lumiere dans les ténebres. Il eſt impoſſible, ſans miracle, que la mer ſe ſoit répandue ſur tout le continent de l'Amérique, & l'ait ſubmergé au point de ne laiſſer à découvert que le ſommet des Andes ou des Cordilieres. Quelle cauſe phyſique lui a fait ainſi perdre ſon niveau ? Mais les Incrédules aimeront mieux admettre cent prodiges incompréhenſibles, que de convenir d'un ſeul des miracles de l'Hiſtoire-Sainte.

L'Auteur même des Eſſais ſur la Population de l'Amérique, malgré l'intérêt de ſon ſyſtême, convient du peu de diſtance qu'il y a entre le continent de l'Amérique & les terres les plus ſeptentrionales de l'Aſie; de la facilité qu'ont eue les peuples de ces régions à paſſer d'un hémiſphere à l'autre, ſoit par la navigation, ſoit par des tempêtes qui les y ont jetés malgré eux, ſoit par la rapidité des courans qui les ont entraînés, ſoit ſur les glaces pendant l'hiver (*a*). Il

(*a*) Eſſais ſur la Pop. &c. t. I. l. II, c. 1, p. 21.

ne révoque point en doute le fait avancé par M. de Guignes dans ſon Hiſtoire des Huns, que les Chinois ont fait un commerce fort étendu dans l'Amérique, environ l'an 458 de Jeſus-Chriſt (*a*). Ce commerce ſuppoſe que les Chinois ont ſu par tradition ou par haſard, que depuis la Chine, en tirant au nord-eſt, on pouvoit aborder à un autre continent.

Il n'eſt pas plus difficile de concevoir comment les animaux ont pu être tranſportés en Amérique après le déluge, que comment ils ont pu paſſer d'une iſle à une autre. On ſait que les animaux traverſent ſouvent à la nage un eſpace de mer aſſez conſidérable, & les courans ont pu les porter beaucoup plus loin qu'ils ne pouvoient aller. Puiſque les hommes ont abordé en Amérique, ou malgré eux, ou de propos délibéré, l'on ne voit pas pourquoi la même choſe n'a pas pu arriver aux animaux. Puiſqu'il y en a partout, donc il n'eſt pas impoſſible qu'ils aient pénétré par-tout. Un fait n'eſt pas moins certain, quoique nous ne ſachions pas poſitivement de quelle maniere il a pu s'exécuter.

(*a*) Mém. de l'Ac. des Inſcript. tome XLIX, *in*-12, p. 27.

Par les derniers voyages que les Danois ont faits en Iſlande, il eſt prouvé que la mer y amene des bois, qui paroiſſent tirés des forêts de l'Amérique, & des glaçons énormes ſur leſquels ſont portés des ours. Il n'eſt donc aucun animal qui n'ait pu être tranſporté de même d'un hémiſphere à l'autre (*a*).

M. de Buffon ne doute point que l'origine des Américains ne ſoit la même que la nôtre. La reſſemblance des Sauvages du nord de l'Amérique avec les Tartares Orientaux, doit faire juger qu'ils ſortent anciennement de ces peuples. Les nouvelles découvertes que les Ruſſes ont faites au delà du Kamſchatka de pluſieurs terres & de pluſieurs iſles qui s'étendent juſqu'à la partie de l'oueſt du continent de l'Amérique, ne peuvent laiſſer aucun doute ſur la poſſibilité de la communication (*b*), & ces découvertes ſe confirment de jour en jour par de nouvelles relations (*c*).

(*a*) Gazette Littéraire de Deux Ponts, 1775, n. 14, p. 110.

(*b*) Hiſt. Natur. *in*-12, tome V, p. 214. Réponſes Critiques, &c. tome II, p. 54.

(*c*) Recherches Hiſtoriques ſur le Nouveau-Monde, par M. Scherer, c. 7 & 11.

§. XII.

Septieme Objection. Selon l'oracle des Philoſophes, les Américains, les Negres, les Albinos, les Hottentots, les Chinois, les Lapons ſont originairement des eſpeces d'hommes différentes; ils ne ſont point deſcendus d'un Pere commun. Dieu a ſemé le genre humain ſur le globe, comme il y a fait naître les arbres & les plantes. Il décide que la *membrane muqueuſe*, eſpece de rézeau ſemblable à une gaze noire, qui ſe trouve entre la peau & la chair des Negres, eſt la vraie cauſe de leur noirceur. Il dit que la race des Negres, en changeant de climat, ne blanchit jamais, de même que les Blancs tranſplantés ſous la ligne, ne contractent jamais la noirceur des Negres, à moins que les races ne ſe mêlent (*a*).

Engel penſe de même, que la chaleur du climat n'eſt point la cauſe de la noirceur des Negres, puiſqu'il y a des peuples blancs ſous la ligne; que les Negres

(*a*) Eſſais ſur l'Hiſt. Gén. tome IV, c. 137. Mêlanges de Philoſ. tome III, c. 68. Philoſophie de l'Hiſt. c. 2 & 8. Diction. Philoſ. art. *Chine*. 16e. Lettre ſur les Miracles, &c.

ne peuvent jamais devenir blancs, ni les Blancs devenir noirs que par le mêlange des races. Il juge que les Negres ſont la poſtérité de Caïn; que leur noirceur eſt un effet de la malédiction portée contre leur pere, après le meurtre d'Abel; que tel eſt le ſigne que *Dieu mit en lui* pour le préſerver d'être tué (*a*). Cette opinion lui a valu une ſortie vigoureuſe de la part de l'Hiſtorien des Etabliſſemens des Européens dans les Indes, qui prend de là occaſion d'invectiver contre les Théologiens, comme ſi c'étoit-là un dogme théologique.

Après avoir poſé pour principe, que la différente maniére de vivre, jointe à la diverſité des climats, peut changer la couleur des hommes (*b*), il ſoutient ailleurs, que les Negres ſont une eſpece particuliere d'hommes. Il nous paroît que ces deux theſes ſont contradictoires. » La couleur du teint & de la peau, » dit-il, vient d'une *ſubſtance gélatineu-* » *ſe*, qui ſe trouve entre l'épiderme & » la peau. Cette ſubſtance eſt noirâtre » dans les Negres, brune dans les peu-

(*a*) Engel, Eſſais ſur la Populat. de l'Amérique, tome IV, l. VII, c. 19.

(*b*) Hiſt, des Etabliſſ. tome III, l. VI, p. 89.

» ples olivâtres ou baſanés, blanche dans » les Européens, parſemée de taches » rougeâtres chez les peuples extrême- » ment blonds ou roux... Enfin, l'A- » natomie a trouvé l'origine de la noir- » ceur des Negres dans les germes de » la génération (*a*) «.

Réponſe. Nous voilà donc réduits à choiſir entre la *ſubſtance gélatineuſe* & la *membrane muqueuſe* des Philoſophes, pour ſavoir ſi les Negres ſont ou ne ſont pas une eſpece différente des Blancs. En attendant que ces Meſſieurs ſe ſoient accordés, cherchons la vérité ailleurs.

M. de Buffon, qui a examiné la queſtion avec ſoin, juge, 1°. que la noirceur des Negres vient principalement de la chaleur exceſſive du climat, mais que la maniere de vivre de ces peuples & leurs mœurs peuvent y contribuer. Il obſerve, que les différens degrés de leur noirceur correſpondent exactement au degré de chaleur du pays qu'ils habitent; il conclut, que s'il y a des peuples blancs, ou ſeulement baſanés, ſous la ligne, c'eſt que la chaleur eſt plus tem-

(*a*) Hiſtoire des Etabliſſ. tome IV, l. IX, p. 120 & 121.

pérée dans certains cantons que dans d'autres, par des cauſes accidentelles. Il eſt perſuadé que des Negres, tranſportés dans des climats tempérés, perdroient bientôt, même ſans le mêlange des races, leur noirceur originelle (*a*): 2°. que les Albinos, qui ſe trouvent dans diverſes contrées de l'Afrique & de l'Amériqui, ſont des Negres dégénérés, qui ont changé de couleur par une eſpece de maladie (*b*). Nouvelle preuve que la noirceur des Negres n'eſt pas ineffaçable.

L'Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains, ſoutient la même opinion ſur les Negres & ſur les Albinos; il l'appuie par de nouvelles obſervations, auxquelles il nous paroît que l'on ne peut rien oppoſer de ſolide (*c*). M. Scherer les a confirmées (*d*). Nous ſommes donc très-bien fondés à croire que les Negres, les Blancs, les Rouges, les Jaunes, & généralement tous les hommes, ſont la poſtérité d'Adam & de Noé, comme nous l'apprennent les Livres Saints.

(*a*) Hiſt. Nat. tome V, *in*-12, p. 225.
(*b*) *Ibid.* p. 194.
(*c*) Tome I, p. 178 : tome II, p. 5.
(*d*) Recherc. Hiſt. ſur le Nouv. Monde, c. 8.

§. XIII.

Huitieme Objection. Les Incrédules demandent de quoi a ſervi le déluge ; n'étoit-il pas plus aiſé à Dieu de changer, par un acte de ſa toute-puiſſance, les diſpoſitions criminelles de ſes créatures, que de ſubmerger le globe, afin de les enſevelir ſous les eaux d'un déluge univerſel, & de repeupler le monde par une ſeule famille ? Ce déluge même n'a point corrigé les hommes ; à peine commencent-ils à ſe multiplier, qu'ils deviennent idolâtres, &, malgré toutes ſes rigueurs, Dieu eſt méconnu & outragé. Peut-on reconnoître à cette conduite un Dieu infiniment ſage (*a*) ?

Ils répetent la même objection contre le péché d'Adam, contre la révélation, contre la rédemption opérée par Jeſus-Chriſt. Malgré tant de miracles, de graces, de bienfaits, de châtimens, l'homme eſt toujours vicieux & corrompu : donc Dieu n'a rien fait de tout ce que les Livres Saints lui attribuent : c'eſt la doctrine des Manichéens (*b*).

(*a*) Eſprit du Judaïſme, c. 1, p. 4 & 5.

(*b*) *S. Aug. contra Adverſ. Legis & Prophet.* l. 1, c. 16 & 21.

Réponſe. Il eſt abſurde de ſuppoſer qu'une choſe eſt plus aiſée à Dieu qu'une autre ; tout lui eſt également facile, puiſqu'il eſt tout-puiſſant : les opérations ſurnaturelles, les miracles ne lui coûtent pas plus que la conſervation de l'ordre de la Nature ; tout eſt également ſoumis à ſa volonté.

Changer, par un acte de toute-puiſſance, les diſpoſitions criminelles de tous les hommes, c'eſt un miracle opéré ſur les eſprits, tout comme le déluge eſt un miracle produit ſur les corps ; il eſt contraire à l'ordre de la Nature & de la Providence, que tous les hommes ſoient affectés de même, ſoient touchés par la même grace, acquierent les mêmes diſpoſitions d'eſprit & de cœur, la même inclination au bien, la même averſion pour le mal.

L'Auteur duquel nous avons tiré l'objection, reconnoît que Dieu eſt une Intelligence unique, incorporelle, infinie par ſa puiſſance, ſa ſageſſe, ſa prévoyance, ſa ſcience, ſa bonté, ſa juſtice ; un Etre univerſel, dont les ſoins s'étendent également à toutes ſes créatures. Cela poſé, voyons s'il raiſonne conſéquemment. » N'eût-il pas été bien plus

» utile à l'homme, dit-il, d'être privé » d'un libre arbitre, dont la Divinité » devoit prévoir qu'il abuseroit (*a*) «?

Mais si l'homme n'avoit point de libre arbitre, en quoi consisteroit la sagesse, la providence, la justice de Dieu à son égard? Un être privé de libre arbitre est incapable de vice & de vertu, de mérite & de démérite, de châtiment & de récompense; il est aussi absurde d'admettre une justice divine à son égard, qu'à l'égard des brutes & des créatures inanimées. Si l'homme n'est qu'une machine, toute la sagesse & la providence de Dieu consistent à le conduire par des loix nécessaires, par le branle général de la Nature, comme les astres, les élémens, les plantes, & les animaux. L'Auteur ne s'entend pas lui-même, lorsque, dans cette hypothese, il veut que Dieu, par sa toute-puissance, change les *dispositions criminelles* de ses créatures. Des créatures non libres n'ont d'autres dispositions que celles que Dieu leur a données; si ces dispositions sont criminelles, Dieu seul est l'auteur du crime, il n'est

(*a*) Esprit du Judaïsme, c. 1, p. 1 & 4.

plus imputable aux créatures. Pour changer des diſpoſitions qui ſeroient l'effet néceſſaire des loix générales de l'Univers, il faudroit changer ces loix & l'ordre de la Nature; pour empêcher les lions, les tigres, les loups d'être voraces, il faudroit altérer leur conſtitution phyſique. Ne ſeroit-ce pas là autant de miracles dans toute la rigueur du terme? Les Déiſtes, en rejetant tous les miracles, veulent donc que Dieu en faſſe à tout moment; ils ſoutiennent que Dieu ne doit pas changer les loix générales de l'Univers, & ils exigent qu'il change la marche de l'eſprit & de la volonté dans tous les hommes.

Le déluge univerſel, dont les veſtiges dureront juſqu'à la fin des ſiecles, a ſervi & ſervira toujours à prouver contre les Incrédules deux grandes vérités; qu'il y a une Providence; que Dieu, quand il lui plaît, peut faire des miracles & changer le cours de la Nature. La corruption & l'aveuglement des hommes, malgré ce fléau terrible, ſert à en démontrer une autre; ſavoir, que l'homme eſt libre, qu'il peut, quand il le veut, abuſer des bienfaits & des châtimens. Que les Incrédules rendent hommage à

ces vérités, qu'ils renoncent à leurs erreurs, dès-lors il ſera vrai de dire que le déluge n'eſt pas inutile, puiſqu'il les aura convertis.

§. XIV.

Neuvieme Objection. L'on ne peut pas admettre que le monde a été repeuplé par les enfans de Noé; ce fait ne s'accorde point avec la population nombreuſe que l'on trouve dans certaines contrées dans des temps très-voiſins du déluge. M. Freret cite à ce ſujet les obſervations de l'Abbé Lenglet, qui prétend que deux ou trois cents ans après le déluge, il y avoit en Egypte une ſi grande quantité de peuple, que vingt mille villes n'étoient pas capables de le contenir (*a*).

Réponſe. Il auroit été à propos de citer les preuves & les monumens de cette population prodigieuſe de l'Egypte, trois ſiecles après le déluge. Les a-t-on trouvées dans Hérodote, qui a écrit près de deux mille ans plus tard? Ce Royaume, dans toute ſon étendue, ne contient pas aujourd'hui mille villes, & l'on veut

(*a*) Examen Crit. des Apol. de la Relig. Chrét. c. 11. Eſſai ſur la Popul. de l'Amériq. tome II, l. IV, c. 5, p. 382.

qu'il ait eu autrefois assez d'hommes pour en peupler vingt mille. L'Auteur des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, convient que ce nombre prodigieux de villes en Egypte est une fable (*a*). Cette imagination est assez réfutée par les notions que nous avons du sol de l'Egypte & de la température de l'air que l'on y respire. Dans tous les temps, les inondations du Nil y ont rendu l'air très-mal-sain; les hommes y vivent moins long-temps qu'ailleurs. Cet inconvénient a dû être encore plus sensible & plus pernicieux dans les premiers âges, avant que l'on eût fait des travaux immenses pour creuser des canaux, pour former le lac Mœris, pour faciliter l'écoulement des eaux, pour élever le sol des villes au-dessus du niveau de l'inondation. Les ravages causés par le Nil, dans les premiers temps du monde, sont attestés même par les fables (*b*). On a voulu nous faire juger de la population prodigieuse de l'Egypte par les travaux de ses habitans, & sur-tout

(*a*) Tome I, p. 103, & tome II, p. 70.
(*b*) Origine des Dieux du Paganisme, tome II, p. 386, 2e. édit.

par la conſtruction des pyramides; mais nous ne ſavons ni en quel temps elles ont été bâties, ni combien de temps l'on a mis à les faire : quelle conſéquence peut-on tirer de là ?

On ne réuſſit pas mieux à citer l'hiſtoire & la chronologie des anciens peuples, pour attaquer la réalité ou la date du déluge : nous avons fait voir ailleurs que ces chronologies ne prouvent rien. 1°. Celle des Egyptiens bien entendue, confirme celle du texte Hébreu, par conſéquent l'époque du déluge qui en fait partie; M. d'Origny l'a fait voir dans ſon Ouvrage. 2°. Celle de la Chine pour les premiers ſiecles, n'eſt appuyée ſur aucun fondement; les Auteurs mêmes Chinois ſuivent différens ſyſtêmes, ne s'accordent point ſur les dates les plus eſſentielles. Tous ces ſyſtêmes chronologiques ſont très-modernes, puiſqu'aucun n'eſt antérieur à notre ère vulgaire. L'antiquité prétendue de ce peuple eſt contredite par ſon hiſtoire même, par laquelle il eſt prouvé que la Chine, dans les premiers temps, a été diviſée en pluſieurs Etats indépendans. L'on a donc pris les liſtes de pluſieurs Dynaſties collatérales, pour les mettre bout à bout, & en faire

cette chaîne immenſe de Souverains que l'on ſuppoſe avoir ſuccédé l'un à l'autre. L'on a fait de même chez les Egyptiens. 3°. La chronologie des Indiens eſt encore plus fautive; elle n'eſt appuyée ni ſur une ſuite d'événemens dont la date ſoit fixée, ni ſur des généalogies, ni ſur des obſervations, ni ſur aucun monument inconteſtable. 4°. Celle des Chaldéens ſeroit plus authentique, ſi les obſervations aſtronomiques qui lui ſervent de fondement, étoient mieux prouvées; mais il eſt certain que ces obſervations ne remontent pas plus haut que l'ère de Nabonaſſar, environ 750 ans avant Jeſus-Chriſt. Elles ſont donc poſtérieures au déluge de plus de quinze cents ans. Lorſque l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie ſoutient que ces obſervations étoient de 1903 ans, & qu'elles furent envoyées à Ariſtote par Calliſthene, il en impoſe à notre crédulité (*a*). 5°. L'ancienne chronologie des Phéniciens nous eſt inconnue; le fragment de Sanchoniathon ne nous donne aucune lumiere ſur ce point: les Grecs produiſent des mo-

(*a*) Réponſes Critiques, &c. par M. Bullet, tome II. p. 82.

numens trop modernes, pour que l'on puiſſe ſe fier aux premieres époques de leur hiſtoire. Les marbres d'Arundell, ſur leſquels on a voulu les fixer, ont été gravés plus de douze cents ans après Cécrops, qui eſt le point d'où l'on eſt parti; & Cécrops, ſelon ces marbres mêmes, n'a vécu que huits cents ans après le déluge.

§. XV.

Dixieme Objection. Après le déluge, Dieu dit à Noé : Je vais faire alliance avec vous, avec votre poſtérité & avec tous les animaux. » Quelle alliance ? s'é-» crie l'Auteur du Dictionnaire Philoſo-» phique ; quelles ont été les conditions » du traité ? Que tous les animaux ſe dé-» voreroient les uns les autres ; qu'ils ſe » nourriroient de notre ſang, & nous du » leur ; qu'après les avoir mangés, nous » nous exterminerions avec rage.... S'il » y avoit eu un tel pacte, il auroit été » fait avec le Diable (*a*) «.

Réponſe. Pardonnons cette tirade fougueuſe, elle n'eſt que ridicule ; encore vient-elle des Manichéens. Moïſe expli-

(*a*) Dict. Philoſ. *Geneſe.*

que, en termes clairs, les conditions du traité : Je vais faire avec vous une alliance, en vertu de laquelle je ne détruirai plus les créatures vivantes par les eaux du déluge. On se souviendra qu'*alliance* ne signifie souvent autre chose que *promesse*. Dieu, pour gage de la sienne, fait paroître l'arc-en-ciel (*a*). Nouvelle matiere à la censure du Philosophe.

» Remarquez, dit-il, que l'Auteur » ne dit pas, *j'ai mis* mon arc dans les » nuées, mais *je mettrai*; cela suppose » évidemment que l'opinion commune » étoit que l'arc-en-ciel n'avoit pas tou- » jours existé. C'est un phénomene causé » par la pluie, & on le donne ici comme » quelque chose de surnaturel, qui aver- » tit que la terre ne sera plus inondée. Il » est étrange de choisir le signe de la » pluie pour assurer que l'on ne sera » pas noyé «. Ce morceau est tiré de Tindal (*b*).

Trois fausſetés en quatre mots. Il est faux que Moïse n'ait pas dit, *j'ai mis mon arc dans les nuées*; le texte y est

(*a*) Gen. c. 9, v. 11.

(*a*) Christian. aussi ancien que le monde; c. 13, p. 230. Bible expliquée, p. 25.

formel. Il eſt ainſi rendu par le Samaritain, par la verſion Syriaque, par la verſion Arabe, & les Septante l'ont exprimé par le préſent, *je mets mon arc dans les nuées.* Il eſt donc faux que Moïſe ſuppoſe que l'arc-en-ciel n'a pas toujours exiſté. Il eſt faux qu'il le donne comme quelque choſe de ſurnaturel : un phénomene naturel & très-connu pouvoit ſervir à raſſurer les hommes en vertu de la promeſſe de Dieu, & il ſervoit à les en faire ſouvenir. Il eſt faux que l'arc-en-ciel ſoit le ſigne de la pluie, du moins de la pluie future ; il déſigne ſeulement un air chargé de vapeurs : on voit très-ſouvent le beau temps ſuccéder immédiatement à l'arc-en-ciel. Mais c'eſt trop nous arrêter à des puérilités.

§. XVI.

Onzieme Objection. L'hiſtoire de Noé endormi & découvert dans ſa tente, l'indiſcrétion de Cham, la malédiction prononcée par Noé contre Chanaan (*a*), ſont une fable forgée par Moïſe, pour rendre odieux les Chananéens, pour donner aux Iſraélites un droit imaginaire de s'empa-

(*a*) Gen. c. 9.

rer de leur pays, & de les asservir. Si Cham étoit seul coupable, il devoit plutôt être puni que son fils & sa postérité. La conduite que Moïse attribue toujours à Dieu de punir dans les enfans les crimes de leurs peres, est contraire à toutes les loix de la justice.

Réponse. En voulant prêter de la fourberie à Moïse, on le suppose bien maladroit. Il attribue aux descendans de Japhet les mêmes droits sur les Chananéens qu'à la postérité de Sem; il fait dire à Noé, que Chanaan soit esclave de l'un & de l'autre : sur quoi seroit donc fondée la prétention exclusive des Hébreux descendus de Sem ?

Il ne fonde point le droit des Israélites sur la malédiction prononcée par Noé, mais sur la promesse que Dieu a faite à Abraham, à Isaac, à Jacob, de donner la Palestine à leurs descendans, & sur l'ordre exprès que Dieu donne à ceux-ci de s'en mettre en possession (*a*). Il avertit les Israélites que Dieu leur accorde ce bienfait, non pour récompenser leur fidélité, puisqu'ils sont eux-mêmes ingrats & rebelles, mais pour punir les Chana-

(*a*) Gen. c. 15, v. 16. Exode, c. 3, v. 8.

néens, non de la faute de leur pere, mais de leurs propres crimes (*a*) : il n'attribue donc aux Iſraélites d'autres droits que la promeſſe & la volonté du Seigneur. Il ne leur permet point de s'emparer de l'Egypte, quoique les Egyptiens fuſſent deſcendus de Cham ; au contraire il leur défend de conſerver aucun reſſentiment contre les Egyptiens, & de remettre le pied en Egypte (*b*).

Aſſurément Dieu peut ſans injuſtice, détruire comme il lui plaît un peuple impie & méchant, par la peſte, par la famine, par la guerre, par des ouragans, & donner les diverſes contrées de la terre à telle Nation qu'il juge à propos. Nos Adverſaires ſans doute n'ont aucun ſcrupule de poſſéder des terres en France, en vertu de la conquête que les Barbares en ont faite ſur les Romains.

Cham avoit été béni de Dieu avant ſa faute (*c*), voilà pourquoi Noé ne le maudit point perſonnellement ; mais il annonce que cette bénédiction divine ne

(*a*) Lévit. c. 18, v. 25. Deut. c. 9, v. 4 : c. 18, v. 12 : c. 20, v. 17.
(*b*) Deut. c. 17, v. 16 : c. 23, v. 7.
(*c*) Gen. c. 9, v. 1.

s'étendra

s'étendra point ſur ſes deſcendans. Selon le ſtyle des Livres Saints, *maudire* ne ſignifie par toujours ſouhaiter du mal, mais en prédire; ici les verbes ſont au futur, & non à l'optatif: il faut donc traduire, *Chanaan ſera maudit*, & non, *que Chanaan ſoit maudit*. Cette malédiction eſt une prophétie, & rien de plus.

Par quel motif Moïſe auroit-il forgé cette prophétie, de laquelle il ne prétend tirer aucun avantage? Ce Légiſlateur n'inventoit rien, il rapportoit la tradition de ſes peres; l'événement a juſtifié longtemps après ſa mort la prédiction de Noé. Les Chananéens, ſous leur propre nom, & ſous celui des Phéniciens, ont été détruits ou aſſervis; les Egyptiens ont été ſubjugués ſucceſſivement par les deſcendans de Sem & de Japhet; la plupart des peuples Africains ſe croient encore aujourd'hui deſtinés à l'eſclavage: comment Noé & Moïſe ont-ils pu le prévoir?

§. XVII.

Selon l'Hiſtoire-Sainte, cent ans après le déluge, les deſcendans de Noé n'étoient pas encore diſperſés; toujours réunis dans la Méſopotamie, ils vou-

lurent bâtir une tour qui leur ſervît de ſigne pour ne pas s'écarter : pendant qu'ils y travailloient, Dieu confondit leur langage, ils ne s'entendirent plus, & furent obligés de ſe ſéparer. Moïſe cite pour monument de ce fait le nom de *Babel* ou *Confuſion*, donné à cet édifice, dont les reſtes ſubſiſtoient. Mais un de nos Philoſophes, qui entend mieux l'Hébreu que Moïſe, ſoutient que *Babel* ſignifie *porte de Dieu*, ou *ville de Dieu* (*a*). C'eſt ce que l'on appelle corriger le thême à Cicéron.

La différence des Langues perſévere auſſi parmi les Nations ; le moyen dont Dieu s'eſt ſervi pour les diſperſer dans diverſes contrées, eſt encore le lien qui les y retient. S'il y avoit un langage univerſel, les hommes ſeroient moins ſédentaires, ne formeroient plus de ſociétés nationales, trouveroient leur patrie dans tous les lieux du monde, ne voudroient ſe ſoumettre à aucune loi locale.

Mais les Savans qui ſe ſont appliqués à comparer les Langues, trouvent entre

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 10. Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Babel*.

elles une affinité qui fait juger que toutes ſont nées d'un même langage primitif; que dans l'origine, tous les peuples deſcendent d'une tige commune, comme l'Hiſtoire-Sainte nous l'apprend (*a*).

Moïſe ne ſe contente point d'affirmer ce fait comme certain, il aſſigne encore les contrées dans leſquelles les familles ſorties de Noé ſe ſont retirées & ont commencé à s'établir; pluſieurs Savans ſe ſont appliqués avec ſuccès à éclaircir ce qu'il en a dit : le dixieme Chapitre de la Geneſe eſt le morceau de Géographie le plus ancien & le plus précieux qu'il y ait au monde. Ainſi Moïſe n'a négligé aucune des précautions néceſſaires pour donner à ſa narration tous les ſignes de certitude dont l'Hiſtoire eſt ſuſceptible; aucun Ecrivain de l'antiquité ne les a réunis avec autant d'intelligence & d'exactitude.

§. XVIII.

Cependant le même Philoſophe, qui veut corriger Moïſe, demande comment,

(*a*) V. les Elémens primit. des Langues. Le Monde primit. comparé avec le Monde moderne. Recherches hiſt. ſur le Nouv. Monde, p. 302, &c.

les enfans de Noé *ayant partagé entre eux les Iſles des Nations*, s'établiſſant en divers pays où chacun eut ſa Langue, ſes familles & ſon peuple particulier, tous les hommes ſe trouverent enſuite *dans la plaine de Sennaar*, pour y bâtir une tour, en diſant, Rendons notre nom célebre avant que nous ſoyons diſperſés dans toute la terre (*a*).

Réponſe. Une tranſpoſition dans la narration de Moïſe n'eſt pas un crime. Dans le Chap. X de la Geneſe, il donne la liſte des deſcendans de Noé, & dit qu'ils s'écarterent chacun de leur côté pour former différentes peuplades : dans le Chap. XI, il raconte la maniere dont s'exécuta cette diſperſion, quelle en fut la cauſe & l'occaſion. Ce fut à la conſtruction de la tour de Babel que Dieu confondit leur langage, & les força de ſe ſéparer. Moïſe n'a jamais voulu faire entendre qu'ils fuſſent déja diſperſés avant de ſe réunir dans les plaines de Sennaar, pour y bâtir une tour.

Notre Cenſeur eſt encore bleſſé de ce que les enfans de Noé veulent une tour

(*a*) Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Babel*. Bible expliquée, p. 29.

dont le ſommet s'éleve *juſqu'au Ciel.* Qu'entendent, dit-il, les Commentateurs par le Ciel? Eſt-ce la Lune? Eſt-ce la planete de Vénus? Il y a loin d'ici là *(a)*.

Par-la même raiſon, il faudra tourner en ridicule les Hiſtoriens, les Orateurs, les Poëtes de toutes les Nations, qui diſent d'un édifice, d'une montagne, d'un arbre, des flots de la mer, qu'ils s'élevent juſqu'au Ciel. Ce Philoſophe entreprendra-t-il de réformer le langage de tous les peuples?

Vainement l'on a cherché par tout l'Univers, des faits, des monumens, des phénomenes & des obſervations, pour attaquer l'Hiſtoire que Moïſe a tracée du déluge; l'on n'a encore pu rien découvrir d'antérieur à cette époque mémorable : l'Hiſtoire-Sainte eſt le ſeul guide que nous puiſſions ſuivre pour percer les ténebres de l'antiquité. La nouveauté des peuples, la fondation des Empires, la naiſſance des arts, des ſciences, de la légiſlation, l'examen des anciennes mœurs & des anciennes langues, l'étude de l'Hiſtoire Naturelle,

(a) Philoſ. de l'Hiſt. c. 10, p. 50.

l'inſpection du globe, tout concourt à nous perſuader que Moïſe a été très-bien inſtruit, & qu'il a ſuivi une tradition inconteſtable.

ARTICLE TROISIEME.

De la vocation d'Abraham, & de l'état de ſes deſcendans juſqu'à Moïſe.

§. I.

Peu de temps après le déluge, l'idolâtrie commença de régner ſur la terre : les Chaldéens ſont le premier peuple chez leſquels les Livres Saints nous montrent cette erreur (*a*). Elle ſe répandit bientôt d'une extrémité du monde à l'autre. Il étoit de la bonté divine d'oppoſer une digue à ce torrent, qui alloit entraîner toutes les Nations ; de ſe réſerver du moins un petit nombre d'adorateurs ; de conſerver entre leurs mains le dépôt de la révélation primitive ; de placer, au milieu du monde connu, un ſigne viſible de la Providence, qui pût convaincre le genre humain dans tous les ſiecles, que Dieu n'avoit jamais ceſſé de veiller ſur lui.

(*a*) Gen. c. 31, v. 19 & 30 : c. 35, v. 2 & 4. Joſué, c. 24, v. 2. Judith, c. 5, v. 8.

Dieu jeta les yeux ſur Abraham ; il lui ordonna de quitter la Chaldée, lui promit de multiplier ſa poſtérité, de la mettre en poſſeſſion du pays des Chananéens, de bénir en elle toutes les Nations de la terre. Au commencement de cette ſeconde Partie de notre Ouvrage, nous avons rapporté en gros les principaux événemens de la vie de ce Patriarche ; nous ſommes obligés de les reprendre en détail, pour ſatisfaire aux objections, aux plaintes, aux calomnies des Incrédules. Elles ſont répétées dans dix ou douze Ouvrages différens (*a*), qui paroiſſent être du même Auteur ; ce ſont des lambeaux que Spinoſa, Bayle, Toland, Tindal, Morgan, Bolingbroke lui ont fournis. On y a répondu dans pluſieurs Ouvrages (*b*) ; mais nos Adverſaires ne ſe rebutent point : avertis, réfutés, convaincus de faux ſur tous les chefs, ils rame-

(*a*) Dict. Philoſ. *Abraham*, *Circonciſion*, &c. Philoſ. de l'Hiſt. Queſt. ſur l'Encyclopédie. La Raiſon par alphabet. Queſt. de Zapata. Traité de la Tolérance. Examen impor. de Bolingbr. Homélie ſur l'interprét. de l'Ecriture. La Bible enfin expliquée. Tableau Philoſophiq. du genre humain. Tableau des Saints, &c.

(*b*) Lettres de pluſieurs Juifs. Défenſe de l'Ancien Teſtament. Réponſes Critiques, &c.

neront ſur la ſcene les mêmes impoſtures juſqu'à la fin du monde, & trouveront toujours des dupes à ſéduire.

Ils s'élevent d'abord contre le choix que Dieu a fait d'Abraham : pourquoi ſe faire connoître à lui plutôt qu'aux autres Nations ? Nous avons répondu à cette plainte au commencement de cette ſeconde Partie.

§. II.

Pluſieurs révoquent en doute l'exiſtence d'Abraham. Ce nom, diſent-ils, étoit connu des Indiens & des Perſes ; la Loi de Zoroaſtre étoit nommée *Millat Ibrahim :* or, Abraham ne peut être tout à la fois le *Bramah* des Indiens, le Zoroaſtre des Perſes, & le Patriarche des Hébreux ; le même homme ne peut être pere de deux Nations auſſi différentes que le ſont les Juifs & les Iſmaélites (*a*).

Réponſe. Abraham a été connu de toute la terre ; donc c'eſt un perſonnage fabuleux : ce raiſonnement eſt digne de nos Adverſaires. Par la même

(*a*) Dict. Philoſ. & Queſt. ſur l'Encyclop. *Abraham*.

raiſon, Alexandre eſt un être imaginaire; il eſt queſtion de lui dans mille Hiſtoires; les unes le nomment *Scander*; les autres *Eſcandar*, *Sékander*, *Sékantar*; on montre de ſes Ouvrages dans le fond des Indes où il n'a jamais pénétré; on lui attribue des exploits fabuleux auxquels il n'a jamais penſé.

Bramah, *Birmah*, *Brimha*, chez les Indiens, eſt le nom du Créateur; il n'a rien de commun avec Abraham; Zoroaſtre a pu connoître Abraham, il a vécu dans un temps où les Juifs étoient répandus dans toute la Perſe.

L'exiſtence d'Abraham eſt prouvée par une hiſtoire ſuivie, par une généalogie exacte; on connoît ſa patrie, ſes voyages, les lieux de ſa demeure, ſon tombeau, ſes ouvrages, les différentes familles de ſes deſcendans. Le nom d'*Hébreux* donné aux Juifs atteſte leur deſcendance; ils portent ſur leur chair, auſſi bien que les Iſmaélites, la preuve de leur filiation, la circonciſion commandée à leur pere pour gage de ſa nombreuſe poſtérité.

Quand on dit qu'ils ſont deſcendus d'Abraham comme les Francs d'Hector, & les Bretons de Tubal; pour juſtifier

cette comparaiſon, il faudroit faire de ces deux perſonnages une hiſtoire auſſi exacte, auſſi détaillée, auſſi conforme aux monumens qu'eſt celle d'Abraham. Quand nous ſerions hors d'état de rendre raiſon de toutes les actions de ce Patriarche, il ne s'enſuivroit pas encore que ſon hiſtoire eſt fauſſe : mais nous ne devons pas redouter beaucoup les objections du Philoſophe qui attaque cette hiſtoire.

§. III.

1°. Il demande pourquoi Abraham quitta la Méſopotamie, pays fertile, pour aller habiter une contrée ſtérile, un pays dont il ne ſavoit pas la Langue, un pays idolâtre ; comment il fit une route de cent lieues en traverſant des déſerts où étoit cette ville d'Haran, dans laquelle on dit qu'il ſéjourna.

Réponſe. Dieu lui ordonna de quitter la Méſopotamie, parce que les Chaldéens étoient idolâtres (*a*) ; Dieu vouloit qu'il vît le pays deſtiné à ſes deſcendans, qu'il y fût enterré, qu'il y laiſſât des monumens propres à les inſtruire. Ce pays n'étoit point ſtérile ; Abraham

(*a*) Judith, c. 5, v. 7 & ſuiv.

étoit Paſteur & non Laboureur. Nous avons prouvé ailleurs, que les Chananéens connoiſſoient encore pour lors le vrai Dieu, & ils n'empêcherent point Abraham de l'adorer; leur Langue différoit très-peu de la ſienne; Jacob né dans la Paleſtine, & Laban né dans la Chaldée, s'entendoient encore.

Cent lieues ne ſont pas un long voyage pour une famille Nomade; les Arabes & les Tartares font ſouvent des courſes auſſi longues. On voit encore dans les Indes, des *Boyades* ou familles de Voyageurs qui menent la même vie que les Patriarches (*a*). Abraham ne fit pas ce chemin tout d'un trait, il campa ſur la route, & il paroît que ſon voyage dura plus d'une année.

Il n'avoit pas beſoin de traverſer des déſerts; toute la partie de la Syrie qui borde la Méditerranée, fourniſſoit des pâturages. Haran étoit dans la Méſopotamie; cela eſt clair par le Chap. XXVIII de la Geneſe, ℣. 2, comparé avec le Chapitre XXIX, ℣. 4. Mais il paroît qu'Abraham ſéjourna près de Damas: Juſtin, après Trogue-Pompée, dit que

(*a*) Zend-Aveſta, tome I, p. 222.

les ancêtres des Juifs ſortoient de Damas (*a*) ; la Geneſe remarque qu'Eliézer, économe d'Abraham, étoit de Damas, quoique né dans la famille même d'Abraham. Voilà donc toutes les difficultés applanies.

2°. Quel âge avoit Abraham ? Il eſt dit dans la Geneſe, que Tharé ayant engendré Abraham à ſoixante & dix ans, vécut juſqu'à deux cent cinq, & qu'Abraham ne partit d'Haran qu'après la mort de ſon pere. Abraham avoit donc alors cent trente-cinq ans. Sara ſon épouſe, qui n'en avoit que ſoixante-cinq, étoit un enfant auprès de lui.

Réponſe. La Geneſe dit formellement qu'Abraham n'avoit alors que ſoixante-quinze ans, par conſéquent dix de plus que ſon épouſe ; la ſuite le confirme. Elle dit que *Tharé vécut ſoixante-dix ans, & il engendra Abraham, Nachor & Aran* (*b*) : mais cela ne prouve point qu'Abraham fût l'aîné, ni qu'il fût né à la ſoixante-dixieme année de ſon pere. La Geneſe répete ſouvent que Noé engendra Sem, Cham & Japhet ; cepen-

(*a*) Juſtin, l. XXXVI.
(*b*) Gen. c. 11, v. 26.

dant il eſt prouvé d'ailleurs que Japhet étoit l'aîné : Sem & Abraham ſont nommés les premiers, parce que ce ſont les deux tiges deſquelles les Hébreux deſcendoient, & non parce qu'ils étoient les plus âgés.

Loin de dire qu'Abraham ne ſortit d'Haran qu'après la mort de ſon pere, la Geneſe dit au contraire, que Dieu fit ſortir Abraham *de la maiſon de ſon pere* : donc Tharé vivoit encore. A la vérité, la Geneſe parle de la mort de Tharé avant de faire mention du départ d'Abraham ; mais nous avons déja obſervé plus d'une fois que la narration des Livres Saints ne ſuit pas toujours exactement l'ordre des faits. La préciſion avec laquelle l'âge d'Abraham eſt marqué en pluſieurs endroits, prouve qu'il partit d'Haran avant la mort de Tharé (*a*).

Au lieu de donner à Tharé deux cent cinq ans lorſqu'il mourut, le texte Samaritain ne lui en donne que cent quarante-cinq. Or, en ôtant ſoixante-dix de cent quarante-cinq, reſte ſoixante-quinze, qui eſt l'âge d'Abraham. Mais il paroit par le onzieme Chapitre de la Gene-

(*a*) Réponſes Crit. tome II, p. 98.

ſe, que le fils aîné de Tharé étoit Aran, mort dans la Méſopotamie, & qui avoit laiſſé trois enfans; ſavoir, Loth, & deux filles. Loth ne ſemble pas avoir été beaucoup plus jeune qu'Abraham ſon oncle; il avoit deux filles nubiles dans un temps où Abraham n'avoit encore point d'enfans, & ces deux filles diſent que Loth leur pere eſt déja vieux (*a*); c'eſt ce qui nous fait préférer le texte Hébreu au Samaritain, & juger qu'Abraham étoit le puîné de ſes freres.

§. IV.

Troiſieme difficulté. Abraham, après avoir ſéjourné à Sichem, alla camper entre Béthel & Haï, & s'avança enſuite vers le midi de la Paleſtine (*b*). Une famine étant ſurvenue, il fut obligé d'aller chercher de quoi vivre en Egypte; il ne pouvoit plus en être éloigné que de vingt ou trente lieues.

Pour rendre ce voyage incroyable, notre Philoſophe a ſuppoſé, 1°. qu'Abraham étoit encore à Sichem : 2°. qu'il étoit allé à Memphis, éloigné au moins

(*a*) Gen. c. 19, v. 31.
(*b*) *Ibid.* c. 12, v. 8 & 9.

de cent quarante lieues : 3°. qu'Abraham ne pouvoit entendre le langage d'Egypte. Trois ſuppoſitions fauſſes. Memphis n'exiſtoit probablement pas encore; le premier Auteur ſacré qui en ait parlé, eſt Iſaïe; Homere qui a tant parlé de Thebes, ne dit rien de Memphis. La Langue des Chananéens & celle des Egyptiens n'étoient pas encore fort différentes; c'eſt ſous Joſephe que nous les voyons plus altérées; d'ailleurs la faim pouvoit braver cet obſtacle.

Quatrieme difficulté. Abraham, inſtruit des mœurs de l'Egypte, prévit un danger pour lui & pour ſon épouſe. » Les » Egyptiens, lui dit-il, frappés de votre » beauté, me mettront à mort pour vous » poſſéder, s'ils ſavent que je ſuis votre » époux; dites-leur, je vous prie, que » vous êtes ma ſœur, afin qu'ils n'atten» tent point à ma vie (*a*) «. Nos judicieux Critiques accuſent Abraham d'avoir engagé Sara à mentir, afin de tirer parti de ſa beauté (*b*). Les Manichéens

(*a*) Gen. c. 12.

(*b*) Eſprit du Judaïſme, c. 1, p. 11. Dict. Philoſ. *Abraham.* Tableau Philoſ. du genre humain, p. 19. Tindal, c. 13, p. 301. Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Economie*, &c.

leur avoient dérobé l'honneur de cette découverte (*a*).

Réponſe Ce ſont deux calomnies. 1°. Abraham, repris par le Roi de Gérare (*b*), d'en avoir impoſé en diſant que Sara étoit ſa ſœur, ſe juſtifie en aſſurant qu'elle eſt véritablement ſa ſœur, fille de ſon pere, mais non fille de ſa mere. Pour peu que l'on ſoit au fait de la Langue des Hébreux, on ſait qu'ils n'avoient pas des termes propres pour déſigner les divers degrés de parenté; que *fille* ſignifie ſouvent petite-fille, & que *ſœur* déſigne aſſez communément une niece. Ainſi Abraham donne le nom de *frere* à Loth ſon neveu; Iſaac nomme Rebecca ſa *ſœur*, elle n'étoit que ſa couſine. Abraham, en diſant que Sara étoit ſa ſœur, ou plutôt ſa niece, ne mentoit donc point, mais il uſoit d'une équivoque ordinaire dans ſa langue, & à laquelle tout le monde étoit accoutumé; il faiſoit une réticence qui pouvoit avoir des inconvéniens: mais nous verrons ailleurs que nos Philoſophes ne ſont pas ſi ſcrupuleux ſur le menſonge, qu'ils affectent de le paroître.

(*a*) S. Aug. *contra Fauſtum*, l. XXII, c. 5.
(*b*) Gen. c. 20, v. 12.

Il n'eſt pas probable qu'Abraham eût épouſé Sara, ſi elle avoit été ſa ſœur conſanguine, quoique non utérine; ces mariages ne ſont autoriſés dans l'Ecriture par aucun exemple. Pour les mariages d'un oncle avec une niece, ils ſont communs. Nachor, frere d'Abraham, avoit épouſé Melcha ſa niece, & il eſt vraiſemblable que Sara étoit ſœur de Melcha, quoique le texte diſe ailleurs qu'Aran étoit pere de Melcha & de Jeſcha: ce n'eſt pas ici le ſeul exemple d'une femme qui avoit deux noms. Il paroît donc qu'Aran, pere de ces deux femmes, étoit frere ainé de Nachor & d'Abraham, & qu'il étoit né d'une premiere femme de Tharé. Par ces deux ſuppoſitions que le texte autoriſe, tout ſe conçoit & ſe concilie. Un de nos Adverſaires a tourné en ridicule Dom Calmet, pour avoir adopté ce ſentiment: c'eſt l'expédient ordinaire des Philoſophes, qui n'ont point des raiſons à dire.

2°. Le deſſein abominable que l'on prête à Abraham, eſt formellement contraire au texte ſacré. Le ſeul motif de la conduite d'Abraham étoit la crainte que les Egyptiens n'attentaſſent à ſa vie, il le déclare en termes exprès. Il penſoit

qu'en disant seulement que Sara étoit sa niece, il pourroit éluder le dessein que l'on formeroit de l'épouser; au lieu qu'en avouant qu'elle étoit sa femme, il s'exposeroit à un danger de mort. L'Histoire ajoute, que lorsque Sara fut enlevée Dieu veilla sur son innocence; qu'il punit le Roi d'Egypte de cet attentat; que ce Roi, informé que Sara étoit mariée, la rendit à son époux. Les présens qu'il y ajouta, ne furent donc point le prix de la complaisance criminelle de Sara & d'Abraham, mais un effet de la vénération que ce Roi conçut pour eux, en éprouvant la maniere dont Dieu les protégeoit. On peut blâmer Abraham d'avoir manqué de sincérité & de confiance en Dieu, mais il n'est pas permis de le calomnier sans pudeur & sans fondement.

§. V.

Cinquieme Difficulté. Les présens du Roi d'Egypte consistoient en bétail de différentes especes, & en esclaves. Par un travers singulier, le Censeur de l'Histoire d'Abraham soutient que ces présens, qui étoient considérables, prouvent que les Pharaons d'Egypte étoient

déja d'assez puissans Rois ; que leur pays étoit peuplé, policé, leurs Sujets instruits des arts ; que les travaux immenses qu'il a fallu faire pour rendre l'Egypte habitable, étoient donc déja faits, les canaux creusés, les digues élevées, les pyramides bâties, &c. que l'antiquité prodigieuse des Egyptiens n'est donc rien moins que fabuleuse.

Réponse. Si un Apologiste de la Religion avoit fait un pareil raisonnement, on ne trouveroit pas de sarcasmes assez amers pour le couvrir de ridicule : mais tout est permis à nos adversaires. Un Roi qui ne peut donner en présent que du bétail & des esclaves, ne passera jamais pour un Souverain fort puissant. Cette circonstance, loin de prouver qu'il y eût en Egypte des arts, des villes considérables, ou des pyramides bâties, démontre au contraire que la société y étoit encore au berceau. Cela est confirmé d'ailleurs par les Dynasties de Manéthon, lesquelles nous montrent l'Egypte partagée d'abord en petites souverainetés, qui n'ont été réunies sur une seule tête, que plus de quatre cents ans après le voyage d'Abraham. Vingt ans plus tard, il reçoit du Roi de Gérare

le même traitement qu'il avoit éprouvé de la part du Roi d'Egypte, & pour la même raiſon. Les préſens de ce Roitelet de la Paleſtine ne prouvent certainement ni l'étendue des ſes Etats, ni la police de ſon Royaume, ni ſon antiquité. Il donne à Abraham mille pieces d'argent (*a*) : il étoit donc plus opulent que le Roi d'Egypte, qui n'avoit point d'argent. Abraham lui-même achete un tombeau quatre cents ſicles d'argent (*b*) : on peut douter ſi le Roi d'Egypte auroit pu payer auſſi cher un tombeau. Les mêmes calomnies répétées contre Abraham, à l'occaſion des préſens du Roi de Gérare, ne ſervent qu'à prouver l'aveugle malignité de nos adverſaires. Mais il a fallu que le plus opiniâtre d'entre eux ſe refutât lui-même. Après avoir ſuppoſé dans ſa Bible expliquée, pages 32 & 34, que ſous Abraham il y avoit déja *un grand Roi* en Egypte, & que ce pays étoit très-peuplé, il dit, page 93, qu'il eſt difficile de concilier cette population de l'Egypte du temps de Jacob, avec le petit nombre du Peuple de Dieu.

(*a*) Gen. c. 20, v. 16.
(*b*) *Ibid.* c. 23, v. 16.

§. VI.

Sixieme Difficulté. Abraham, de retour dans la Paleſtine, ſe trouve engagé à une expédition militaire qui leur paroît *au-deſſus de toute conception*, parce qu'ils en arrangent les circonſtances à leur gré. Quatre Princes nommés dans le texte, le Roi de Sinhar, le Roi d'Elam, le Roi d'Ellazar, & le Roi de Goïm, viennent dans la Paleſtine, gagnent une bataille contre les Rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Séboïm & de Ségor, mettent ces cinq villes au pillage, s'en retournent gorgés de butin, & emmenent avec eux Loth, neveu d'Abraham, qui demeuroit à Sodome. Abraham averti, ſe joint à trois de ſes alliés, arme ſes domeſtiques au nombre de trois cent dix-huit, pourſuit les vainqueurs, les attaque près de Dan, les met en fuite, ramene ſains & ſaufs les hommes, les femmes, le bétail dont les quatre Rois s'étoient ſaiſis. Telle eſt la narration de Moïſe (*a*).

Pour la détruire, on commence par ſuppoſer que le Roi de Sinhar étoit le

(*a*) Gen. c. 14.

Roi de Babylone : probablement cette ville n'étoit pas encore bâtie; c'étoit tout au plus une bourgade, ſelon le Philoſophe même que nous réfutons (*a*). Il veut que le Roi d'Elam ſoit le Roi de Perſe, & il n'eſt queſtion des Perſes que plus de mille ans plus tard. Il croit que le Roi d'Ellazar étoit le Roi de Pont, Royaume qui n'a commencé que quatorze cents ans après. Il prend le Roi de Goïm pour un Roi de pluſieurs autres Nations, comme ſi les Rois de ce temps-là avoient régné ſur des Nations entieres.

Il demande comment des Rois *ſi puiſſans* ont pu ſe liguer pour venir ainſi attaquer une horde d'Arabes dans un coin de terre ſi ſauvage. Il y a bien plus lieu de demander comment on peut ſe forger des monſtres pour avoir le plaiſir de les combattre. Ces quatre *puiſſans Monarques* étoient de la même eſpece que les cinq Roitelets, qui ſe crurent aſſez forts pour leur réſiſter en bataille rangée. Des Rois puiſſans, quatre cents ans après le déluge, trois ſiecles après la diſperſion, n'ont jamais exiſté que dans les Ecrits

(*a*) Philoſophie de l'Hiſt. c. 10, p. 47. Queſt. ſur l'Encyclop. art. *Abraham*, Bible expliquée, p. 34 & 35.

des Incrédules. Tout Chef de peuplade raſſemblée eſt nommé *Roi* par les anciens Auteurs; Abraham lui-même eſt appelé *Prince de Dieu* par les habitans de Heth (*a*).

La Geneſe nous apprend le ſujet de cette expédition : treize ans auparavant, le Roi d'Elam avoit aſſujetti les cinq dont nous avons parlé, & les peuplades voiſines, & leur avoit impoſé un tribut; comme ils voulurent ſecouer le joug, le Roi d'Elam trouva bon de venir avec ſes alliés ravager une partie de la Paleſtine. Il eſt clair qu'Abraham, tranquille au milieu de ſes ſerviteurs & de ſes troupeaux, content de ſon ſort, & qui n'inquiétoit perſonne, étoit plus puiſſant & plus reſpectable, à tous égards, que ces Chefs de bandits, qui, au lieu de cultiver la terre, de paître leurs troupeaux, de policer leurs ſujets, ne penſoient qu'à mettre leurs voiſins à contribution.

L'on s'étonne de ce qu'Abraham a pu défaire de ſi puiſſans Monarques avec trois cents valets de campagne; il falloit au moins y joindre les alliés d'Abraham & leurs gens. L'étonnement ceſſe dès

(*a*) Gen. c. 23, v. 6.

que l'on réduit les choſes à leur juſte valeur ; des valets, toujours armés pour défendre leurs troupeaux contre les bêtes féroces & contre les brigands, attachés à un bon maître, conduits avec prudence, animés par ſon exemple & par le déſir de délivrer des malheureux, pouvoient être redoutables. Au contraire, d'autres ſoldats de même eſpece, haraſſés de fatigues, ſurpris pendant la nuit, attaqués de différens côtés, embarraſſés par la quantité de butin, pouvoient être aiſément défaits. Toutes les Hiſtoires en fourniſſent des exemples.

De la vallée de Mambré, où Abraham demeuroit pour lors, juſqu'à Dan, il y avoit cinquante à ſoixante lieues. Mais ce chemin pouvoit ſe faire plus aiſément & plus promptement par Abraham avec ſa petite troupe, que par les quatre Rois chargés de bagages. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'Abraham les ait atteints en quatre ou cinq jours : pour exagérer la difficulté, nos Critiques ſuppoſent une diſtance preſque double. Ils obſervent que la ville de Dan ſe nommoit pour lors *Laïs*, & que ſon nom ne fut changé que ſous les Juges, lorſque la Tribu de Dan s'en mit en poſſeſſion.

ſeſſion (*a*). Nous avons dit ailleurs, qu'il eſt incertain ſi le Dan de la Geneſe eſt une ville, que ce peut être un des ruiſſeaux qui forment le Jourdain vers ſa ſource. Au pis aller, il s'enſuivroit qu'un Copiſte a placé ici le nom moderne au lieu du nom ancien, & cela ne prouveroit rien.

Abraham, libérateur d'une multitude de captifs, eſt comblé de bénédictions par Melchiſedech, Roi de Salem, & *Prêtre du Dieu Très-Haut :* preuve que le vrai Dieu étoit encore adoré dans la Paleſtine. Le Roi de Sodome veut abandonner le butin au vainqueur : j'atteſte Dieu, répond Abraham, que je ne prendrai pas ſeulement un fil de vêtement ou une courroie de ſoulier, & que perſonne ne pourra ſe vanter de m'avoir enrichi ; mes alliés prendront leur part, il n'y aura rien pour moi que la nourriture de mes gens. Après ce trait de généroſité, nos Critiques ne rougiſſent point de peindre Abraham comme un époux criminel, qui trafique des charmes de Sara avec le Roi d'Egypte, & avec le Roi de Gérare.

(*a*) Jud. c. 18, v. 28.

§. VII.

Septieme Difficulté. Dieu parle à Abraham, & lui dit : » Je vous donne-» rai & à votre poſtérité tout le pays que » vous voyez depuis le fleuve de l'Egypte » juſqu'à l'Euphrate, pour toujours ; je » vous ai fait quitter Ur de Chaldée » pour vous en mettre en poſſeſſion (*a*) «. Cette promeſſe eſt ſouvent répétée ; cependant, ſelon nos Adverſaires, elle n'a point été accomplie. 1°. Abraham, diſent-ils, n'a pas poſſédé un pouce de terre dans la Paleſtine ; il n'y a jamais rien eu qu'un tombeau. 2°. Les poſſeſſions des Juifs ne ſe ſont jamais étendues depuis le Nil juſqu'à l'Euphrate. 3°. Ils ne les ont pas eues pour toujours, puiſqu'ils en ont été chaſſés. 4°. La poſtérité d'Abraham n'a jamais égalé le nombre des étoiles du ciel & de la pouſſiere de la terre, ſelon la promeſſe de Dieu. C'eſt encore un reproche des Manichéens (*b*).

Réponſe. Le ſens de la promeſſe divine eſt clair, dès qu'on veut comparer les différens paſſages où elle eſt répétée.

(*a*) Gen. c. 13, v. 14 : c. 15, v. 5 & 8 : c. 17, v. 8.

(*b*) S. Aug. *contra Fauſtum*, l. XV, c. 1.

Dieu dit d'abord à Abraham : Je donnerai cette terre à votre poſtérité (*a*) ; & il l'avertit que cette promeſſe ne s'accomplira que quatre cents ans après (*b*) : donc dans les Chapitres ſuivans l'on doit traduire : *Je donnerai à vous*, c'eſt-à-dire, *à votre poſtérité ;* la conjonction *&*, *vau*, a ſouvent cette ſignification en hébreu, & l'on peut en citer pluſieurs exemples (*c*).

Eſt-il vrai d'ailleurs qu'Abraham n'ait rien poſſédé dans la Paleſtine ? C'eſt une aſſez belle poſſeſſion, pour un chef de famille nomade, que la liberté de camper où il veut dans un eſpace de deux cents lieues de pays, ſans gêner perſonne, & ſans être jamais inquiété : or Abraham, Iſaac & Jacob en ont joui conſtamment. Abraham n'a jamais été aſſez inſenſé pour ſe perſuader qu'il poſſéderoit perſonnellement, & pour lui ſeul, deux cents lieues de terrein.

2°. Il eſt dit formellement dans le ſecond Livre des Rois, c. 8 & 10, dans le premier des Paralypomenes, c. 8, &

(*a*) Gen. c. 12, v. 7.
(*b*) Gen. c. 15, v. 13.
(*c*) V. Réponſes Crit. &c. p. 39, tome I.

ailleurs, que David avoit porté ſes conquêtes de l'Euphrate au fleuve d'Egypte; que les Etats de Salomon, & les Nations qui lui étoient tributaires, s'étendoient d'un fleuve à l'autre : la promeſſe de Dieu fut donc accomplie au moins dans ce temps-là, & il n'étoit pas à propos qu'elle le fût plus tôt. Lorſque les Iſraélites entrerent dans le pays de Chanaan, ils n'étoient pas en aſſez grand nombre pour occuper cette vaſte étendue de pays.

3°. Si la proſpérité des Juifs dans la Paleſtine n'a pas été plus conſtante, & leur poſſeſſion éternelle, c'eſt leur faute; l'Hiſtoire-Sainte atteſte que toutes les fois qu'ils ont été vaincus & dépouillés, ç'a toujours été en punition de leurs crimes. Les promeſſes de Dieu ſont conditionnelles; elles doivent l'être. Il ſeroit abſurde que Dieu traitât de même les impies & ceux qui lui ſont fideles. La derniere ruine des Juifs qui les a exterminés de la Paleſtine, eſt un châtiment de leur incrédulité au Fils de Dieu, & de la mort qu'ils lui ont fait ſouffrir : nous verrons dans la ſuite que cette deſtinée leur a été prédite.

4°. Si les Iſmaélites, qui ont peuplé tout l'Orient, & les Juifs répandus dans

toutes les parties du monde, ne paroiſſent pas à nos Critiques une poſtérité aſſez conſidérable pour vérifier la promeſſe divine, nous les prions de citer dans toute l'antiquité un perſonnage qui en ait eu une plus nombreuſe & mieux prouvée que celle d'Abraham. Ils voudront bien ſe ſouvenir que tous les peuples circoncis ſe flattent d'être deſcendus d'Abraham, ou affiliés à ſa famille. Un Philoſophe célebre dit : » Les Juifs » ſont diſperſés ſur la face de toute la » terre, & s'ils ſe raſſembloient, ils » compoſeroient une Nation beaucoup » plus nombreuſe qu'elle ne fut jamais » dans le court eſpace où ils furent ſou» verains de la Paleſtine (*a*) «. Eſt-ce le même homme qui dit ailleurs qu'il n'y a pas aujourd'hui ſur la terre quatre cent mille Juifs (*b*) ? Dans le ſeul Royaume de Pologne il y en a plus d'un million.

§. VIII

La circonciſion, que tant de peuples croient avoir reçue d'Abraham, fournit

(*a*) Mêlanges de Littér. tome III, c. 61, p. 6.
(*b*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Abraham.*

de nouvelles objections à nos Adverſaires : ſelon eux, les Juifs l'ont reçue des Egyptiens; Hérodote l'aſſure poſitivement ; Celſe, dans Origene, eſt de même avis, l. I, n. 22; le Chevalier Marsham s'eſt efforcé de le prouver, & tous les Incrédules l'ont copié.

Remarquons d'abord qu'Hérodote a vécu mille ans après Moïſe, quatorze cents après Abraham : a-t-il ſu, par une tradition plus certaine que celle de Moïſe, ce qui eſt arrivé dans la Paleſtine quatorze ſiecles avant lui ? C'eſt des Egyptiens qu'il avoit appris ce qu'il en a dit. Mais le Philoſophe même qui nous oppoſe Hérodote, a ſoin de nous avertir que tout ce qu'Hérodote tient des Prêtres d'Egypte, eſt faux (*a*) ; qu'il n'y a guere de peuple plus mépriſable que les Egyptiens (*b*) ; qu'Hérodote raconte cent fables propres à amuſer les enfans, & à être compilées par des Rhéteurs (*c*). Nous voilà bien préparés à donner notre confiance à Hérodote.

Mais n'en jugeons point ſur des pré-

(*a*) Mêlanges de Litt. tome II, c. 47, p. 38.
(*b*) Dict. Philoſ. *Apis*.
(*c*) *Ibid.* Circonciſion.

ventions, voyons les preuves d'Hérodote. Il penſe que les Colques ſont originaires d'Egypte, » parce que les peu-» ples de Colchide, d'Egypte & d'Ethio-» pie, ſont les ſeuls ſur la terre qui ſe ſont » fait circoncire de tout temps; car les » Phéniciens & les Syriens de la Paleſtine » avouent eux-mêmes qu'ils tiennent » cette coutume des Egyptiens... Quant » aux Egyptiens & aux Ethiopiens, je » ne ſaurois dire qui des deux peuples » tient cette coutume de l'autre (*a*) «.

Voilà bien des erreurs en peu de mots. 1°. Il eſt faux que ce ſoient-là les ſeuls peuples qui ſe font circoncire de tout temps; les Arabes, les Iduméens, les Iſmaélites ont obſervé de tout temps cet uſage : Hérodote ne le ſavoit pas (*b*).

2°. Il eſt faux que les Phéniciens aient été circoncis, quoique Sanchoniathon leur ait prêté cette coutume : ils ne l'ont portée dans aucune de leurs colonies, & Ezéchiel les met au nombre des peuples incirconcis (*c*).

3°. Il eſt faux que les Syriens ou Juifs

(*a*) Hérodote, l. II.

(*b*) Mémoire de l'Académie des Inſcriptions, tome LX, p. 354.

(*c*) Ezéch. c. 32, v. 30. Mém. *ibid.* p. 391.

de la Paleſtine aient avoué qu'ils tenoient cet uſage des Egyptiens; ils n'auroient pu le dire ſans contredire leurs Livres & l'ancienne croyance de leur Nation. On voit qu'Hérodote connoiſſoit très-peu les Juifs; il les déſigne ici aſſez mal, & c'eſt la ſeule fois qu'il en ait parlé dans ſon Hiſtoire.

4°. Eſt-il vrai que les Colques fuſſent circoncis? Il pouvoit ſans doute y avoir des hommes circoncis dans la Colchide du temps d'Hérodote; mais il eſt probable que c'étoient des Juifs tranſplantés par Salmanaſar ou par Nabuchodonoſor; & ces Colques, vrais ou prétendus, ne diſoient point qu'ils euſſent reçu la circonciſion des Egyptiens.

5°. Hérodote ne ſavoit pas ſi les Ethiopiens avoient emprunté cet uſage des Egyptiens, ou au contraire. Mais le Philoſophe qui ſe fonde ſur Hérodote, nous inſtruit mieux que lui. Il nous apprend que la circonciſion eſt ancienne en Arabie; que c'eſt cette circonciſion Arabe qui a paſſé chez les Ethiopiens (*a*). Or, ſi la circonciſion Arabe a paſſé en Ethiopie, elle a pu s'introduire encore plus

(*a*) Dict. Philoſ. *Circonciſion.*

aiſément en Egypte. Il eſt certain, par Manéthon & par d'autres Auteurs, que les Egyptiens ont été ſubjugués par des *Rois Paſteurs*, qui ne pouvoient être autres que des Arabes ou des Iduméens. Une preuve que ce ſont eux qui ont porté la circonciſion aux Egyptiens, c'eſt que ceux-ci la recevoient, comme les Arabes, à la quatorzieme année, au lieu que les Juifs l'ont toujours donnée à leurs enfans le huitieme jour. Donc la circonciſion d'Egypte eſt la même que celle des Arabes; celle des Juifs en eſt différente.

Comme les Ethiopiens ſe circonciſent auſſi à la quatorzieme année, & qu'ils ont autrefois ſoumis l'Egypte, ils ont pu y porter la circonciſion, après l'avoir empruntée eux-mêmes des Arabes. Voilà ce que les Egyptiens, infatués de leur antiquité & de leurs conquêtes imaginaires, n'avoient garde de dire à Hérodote.

Quand la plupart des faits affirmés par cet Hiſtorien ſeroient vrais, ils ne prouveroient pas encore que les Juifs ont reçu la circonciſion des Egyptiens.

Mais Abraham a voyagé en Egypte,

il a donc pu y prendre la circonciſion.

Réponſe. La même Hiſtoire qui nous apprend qu'Abraham a été en Egypte, nous enſeigne auſſi qu'il n'a reçu la circonciſion que plus de vingt ans après, & qu'il s'y ſoumit par un ordre exprès de Dieu, qui vouloit que lui & ſes deſcendans portaſſent ſur leur chair un ſigne de la promeſſe divine (*a*). Abraham n'a pu prendre chez les Egyptiens un uſage qu'ils n'avoient pas encore, & dont on ne trouve des veſtiges parmi eux que quatorze cents ans après.

Le Philoſophe, partiſan d'Hérodote, prétend que la circonciſion d'Abraham n'eut point de ſuite, que ſa poſtérité ne fut circonciſe que ſous Joſué. Cela eſt faux. Iſmaël & Iſaac furent circoncis (*b*); Jacob & ſes enfans l'étoient (*c*); Moïſe imprima ce ſigne à ſon fils (*d*); tous les Iſraélites nés en Egypte & morts dans le déſert avoient été circoncis (*e*). Ils interrompirent ſeulement cet uſage pendant

(*a*) Gen. c. 13, v. 1, 10 & ſuiv.
(*b*) *Ibid* c. 17, v. 26 : c. 21, v. 4.
(*c*) *Ibid* c. 34, v. 14.
(*d*) Exode, c. 4, v. 25.
(*e*) Joſué, c. 5, v. 5.

les quarante ans de séjour dans le désert ; à leur entrée dans la terre promise, Josué fit accomplir cette loi à tout le peuple sans exception ; alors Dieu leur dit : *Je vous ai délivrés aujourd'hui de l'opprobre de l'Egypte* (a) : que signifient ces paroles, sinon, je viens de vous ôter la ressemblance que vous aviez avec les Egyptiens incirconcis ? Nouvelle preuve que la circoncision ne venoit point de l'Egypte, qu'elle distinguoit encore pour lors les Juifs d'avec les Egyptiens.

§. IX.

On appuie encore le témoignage d'Hérodote par celui de Diodore de Sicile ; voici ses paroles. » *On dit* que quel-» ques Egyptiens, laissés par Sésostris » aux environs des Palus Méotides, don-» nerent l'origine aux peuples de la » Colchide, & pour preuve qu'ils des-» cendent des Egyptiens, *on allegue* la » coutume qu'ils ont de circoncire les » mâles comme en Egypte ; coutume » qui a passé en loi chez toutes les colo-» nies Egyptiennes, aussi bien que chez

(a) Josué, c. 5, v. 9.

» les Juifs (*a*) «. Strabon parle à-peu-près de même (*b*).

Réponſe. Quiconque voudra faire attention à ces paroles *on dit*, *on allegue*, ſentira que Diodore ne fait que copier Hérodote, & qu'il n'ajoute aucun nouveau poids à ſon récit ; Strabon a fait de même. En parlant des Juifs, ces deux Auteurs reconnoiſſent que Moïſe établit des cérémonies ſacrées, & des loix morales très-différentes de celles des autres Nations (*c*) ; en traitant des Egyptiens, ils ne diſent point que la circonciſion fût un uſage commun de ce peuple dont ils peignent les mœurs. Aucun autre Ecrivain ancien n'a dit que les Egyptiens fuſſent circoncis. La ſource de l'erreur vient donc d'Hérodote ; trompé par les Egyptiens, il a égaré les autres. Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi les exploits de Séſoſtris ſont vrais ou faux.

Mais Joſephe & Philon ne conteſtoient point aux Egyptiens d'être les auteurs de cet uſage.

(*a*) Diodore, Traduct. de Teraſſon, l. I, ſect. 2, tome I, p. 119.

(*b*) Géograph. l. XVIII. Opinions des Anciens ſur les Juifs, c. 1, p. 17.

(*c*) Diod. tome VII, p. 148.

Réponſe. Cela eſt faux. Joſephe dit expreſſément que Dieu ordonna la circonciſion à Abraham, pour diſtinguer ſa race des autres Nations; que les Arabes ne la reçoivent qu'à treize ans, parce qu'Iſmaël leur pere fut circoncis à cet âge (*a*). Dans un autre endroit, après avoir rapporté le paſſage d'Hérodote, il dit: Je laiſſe à chacun d'avoir là-deſſus telle opinion qu'il voudra (*b*). Ce n'eſt point là convenir du fait avancé par Hérodote, Philon ne l'a pas avoué plus diſtinctement.

Philon donne des raiſons phyſiques de cet uſage; c'eſt, dit-il, par motif de propreté, pour éviter les inflammations, pour favoriſer la population. L'Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains, réfute les deux dernieres raiſons de Philon; il croit néanmoins que la circonciſion étoit néceſſaire aux Arabes, aux Egyptiens, aux Ethiopiens, aux habitans des côtes du golfe Perſique, pour éviter certaines incommodités; il conclut que les Juifs l'ont priſe en Egypte, où la propreté l'exigeoit (*c*).

(*a*) Antiq. Jud. l. I, c. 10 & 11.
(*b*) *Ibid.* l. VIII, c. 4.
(*c*) Recherches Philoſoph. ſur les Améri-

Réponſe. Sans entrer dans aucune diſcuſſion indécente, nous nous bornons aux faits qui prouvent que la circonciſion n'étoit néceſſaire dans la Paleſtine pour aucune raiſon phyſique. Les Chrétiens qui l'ont habitée pendant ſi long-temps, ceux qui y ſont encore, ceux qui ont peuplé l'Egypte & l'Arabie avant la naiſſance du Mahométiſme, n'ont jamais eu beſoin d'être circoncis; ils n'ont été ſujets à aucune maladie dont les Juifs & les Mahométans ſoient guéris ou préſervés par la circonciſion. Selon la remarque de Niébuhr, les Parſis, Diſciples de Zoroaſtre, les Païens des Indes, quelques nations Cafres en Afrique, qui vivent dans des climats auſſi chauds que les Mahométans d'Arabie, ne ſe font point circoncire, & ſe portent auſſi bien que les circoncis (*a*).

Suppoſons pour un moment l'utilité de la circonciſion pour la ſanté, même dans la Paleſtine; cela ne prouveroit point encore que Dieu ne l'a pas commandée à Abraham, ni que ſes deſcen-

---

cains, tome II, 4e. Part. ſect. 4. Opinions des Anciens ſur les Juifs, c. 1, p. 19.

(*a*) Deſcript. de l'Arabie, p. 67.

dans l'ont empruntée des Egyptiens. Une Hiſtoire claire, circonſtanciée, motivée de cette inſtitution, confirmée par l'uſage de deux Nations nombreuſes, plus ancienne que les monumens de l'Hiſtoire profane, peut-elle être détruite par des conjectures, des ouï-dire, des réflexions haſardées par les Anciens ou par les Modernes ? Tacite, mieux inſtruit que nos Philoſophes, dit que les Juifs pratiquent la circonciſion pour ſe diſtinguer des autres peuples : *Circumcidere genitalia inſtituere, ut diverſitate noſcantur* (*a*). Elle ne les eût pas diſtingués, ſi elle avoit été commune à d'autres Nations.

Le plaiſir de contredire l'Hiſtoire-Sainte eſt-il donc aſſez touchant pour engager nos Adverſaires à forger tant d'hypotheſes ? Moïſe n'avoit aucun intérêt à déguiſer la véritable origine de la circonciſion ; quand elle auroit été imitée des Arabes ou des Egyptiens par motif de ſanté ou de propreté, il n'y avoit aucun inconvénient à le dire. Lorſqu'il a ordonné des ablutions, des abſtinences, des précautions utiles à la ſanté, il ne les a pas fait remonter juſqu'à Abraham, il

(*a*) Tacite, Hiſt. l. V, c. 1.

ne s'eſt point embarraſſé de ſavoir ſi les Nations voiſines faiſoient de même ou autrement. Il fait dire à Dieu, que tout homme incirconcis ſera effacé du nombre des Iſraélites, & ne ſera pas cenſé membre de ſon peuple (*a*) : c'étoit donc un ſigne inuſité chez les Nations voiſines dans le temps qu'il parloit. Que les Egyptiens, les Phéniciens, les Américains ou d'autres (*b*) l'aient adopté dans la ſuite par motif de ſanté, de propreté, de ſuperſtition ou de lubricité, qu'importe ? L'uſage des Hébreux étoit plus ancien, il étoit conſtant, ils en ſavoient la raiſon ; ils ont été fideles à le garder, pendant que les autres l'ont pris ou abandonné ſelon leur goût. Toute diſpute ſur ce ſujet vient d'une aveugle prévention contre l'Hiſtoire-Sainte.

§. X.

Après l'inſtitution de la circonciſion, Moïſe raconte la ruine de Sodome. Dieu envoie trois Anges, ſous la forme de-

(*a*) Gen. c. 17, v. 14.

(*b*) L'eſpece de circonciſion pratiquée par les Inſulaires d'Otahiti, paroît avoir été introduite par un motif de lubricité.

voyageurs, auxquels Abraham donne l'hoſpitalité; ils lui annoncent qu'il aura un fils dans l'année, quoiqu'âgé de cent ans, & quoique Sara ſon épouſe en eût quatre-vingt-dix. La prédiction fut accomplie par la naiſſance d'Iſaac. Ces Anges vont loger chez Loth, neveu d'Abraham, qui demeuroit à Sodome. L'Ecriture peint l'excès de corruption qui régnoit dans cette ville. Les Sodomites veulent faire violence aux trois étrangers; Loth effrayé de cette brutalité, offrit aux Sodomites de leur livrer plutôt ſes deux filles. Les Anges frappent d'aveuglement cette troupe abominable; ils forcent Loth le lendemain de s'éloigner avec ſa famille, pour ne pas envelopper un juſte dans la ruine des méchans. Dieu fait pleuvoir ſur Sodome du ſoufre enflamé; la terre vomit du bitume qui augmente l'incendie; Sodome, Gomorrhe, & les villes voiſines ſont réduites en cendres. La terre s'affaiſe; les eaux du Jourdain y forment un lac dont les eaux imprégnées de ſoufre, de bitume, d'un ſel amer, étouffent les plantes ſur ſes bords. C'eſt ce que l'on nomme *le Lac Aſphaltite* ou *la mer Morte*.

La femme de Loth, pour s'être re-

tournée & avoir regardé l'incendie, eſt étouffée & rendue immobile, *elle fut*, dit le texte, *ſtatue de ſel.* Loth ſe réfugie dans une caverne avec ſes deux filles. Ces jeunes perſonnes, effrayées, & ſe croyant ſeules au monde, enivrent leur pere, conçoivent chacune un fils que Moïſe donne pour tige aux Moabites & aux Ammonites.

Cette hiſtoire, qui ſcandaliſoit déja les Manichéens, ne pouvoit manquer de fournir aux Incrédules un commentaire ſatyrique. Iſaac, diſent-ils, né d'un pere âgé de cent ans & d'une mere nonagénaire, eſt un fait incroyable. Il l'eſt ſans doute ſelon le cours de la Nature; Abraham & Sara ſe croyoient hors d'état d'avoir des enfans (*a*): l'Ange qui leur annonce ce prodige, leur repréſente que rien n'eſt impoſſible à Dieu.

Nos Critiques ont fait des plaiſanteries indécentes ſur la brutalité des Sodomites; nous n'avons rien à y répondre. Ils blâment Loth d'avoir offert ſes deux filles; mais il étoit effrayé, il ne ſavoit comment réprimer ces brutaux; ſa propoſition n'étoit ni libre ni réfléchie.

(*a*) Gen. c. 17. v. 17 : c. 18, v. 10.

La femme de Loth changée en ſtatue de ſel eſt un autre fait impoſſible aux yeux des Philoſophes. Où eſt donc l'impoſſibilité que cette femme ait été étouffée & rendue immobile comme une ſtatue par une vapeur chargée de ſoufre, d'arſenic, de bitume, de ſels métalliques & nitreux, tels qu'il s'en éleve à l'éruption des volcans ? Heidegger parle d'un tremblement de terre où pluſieurs hommes & pluſieurs animaux furent étouffés, demeurerent ſans vie & ſans mouvement comme des ſtatues (*a*). Ce n'eſt pas là un miracle. La femme de Loth, devenue immobile, n'étoit pas du ſel propre à être ſervi ſur une table ; le texte peut très-bien ſignifier, *elle fut ſtatue par le ſel.*

On a beau dire que de pareils contes ſont plus propres à dégrader la Divinité qu'à montrer ſa puiſſance (*b*) ; la Divinité ne ſe dégrade point en ſe ſervant des cauſes naturelles pour opérer tel effet qu'il lui plaît ; les volcans & leurs effets ne paroiſſent des contes qu'à ceux

(*a*) V. Lettres de quelques Juifs, &c. tome II, p. 108, 4e. édit.

(*b*) Eſprit du Judaïſme, c. 1, p. 12. Bible expliquée, p. 57.

qui ignorent juſqu'aux premiers élémens de la Phyſique.

Selon les uns, cette Hiſtoire a été inconnue aux autres Nations; ſelon d'autres, elle eſt tirée de la fable d'Eurydice, ou de celle de Niobé (*a*). Mais enfin les veſtiges de la ruine, dont parle Moïſe, ſont encore exiſtans : elle n'a pas été inconnue aux autres Nations, puiſque les Hiſtoriens profanes en ont parlé; quand ils n'en auroient rien dit, cela ne décideroit rien.

§. XI.

D'autres ſoupçonnent que l'origine des Moabites & des Ammonites eſt une fable que Moïſe a forgée pour rendre ces deux peuples odieux, & pour perſuader aux Hébreux, qu'ils pouvoient, ſans ſcrupule, s'emparer du pays de cette race maudite.

Tout au contraire, Moïſe déclare aux Hébreux que Dieu ne leur donnera pas un pouce de terrein poſſédé par les Ammonites, par les Moabites, ni par les deſcendans d'Eſaü; il leur défend d'y toucher, parce que c'eſt Dieu qui a placé

(*a*) Eſprit du Judaïſme, p. 44.

ces peuples, comme il veut établir le ſien dans le pays des Chananéens (*a*). Trois cents ans après, Jepthé ſoutient aux Ammonites, que les Hébreux ne leur ont pas enlevé un ſeul coin de terre, non plus qu'aux Moabites (*b*). Quand Moïſe décide que ces deux peuples n'entreront *jamais dans l'Egliſe du Seigneur*, il n'allegue point leur origine, mais le refus qu'ils ont fait de laiſſer paſſer les Iſraélites ſur leur frontiere en ſortant de l'Egypte; il les regarde comme des ennemis irréconciliables (*c*), & ils le furent en effet.

Dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie, il y a une objection plus ſpécieuſe. La mer Morte, dit l'Auteur, a toujours exiſté; les eaux du Jourdain qui s'y déchargent, & qui n'ont point d'autre iſſue, ont dû y former un lac dans tous les temps. Celui qui exiſte aujourd'hui n'eſt donc point un effet de l'embraſement de Sodome & des villes voiſines, ni de l'affaiſſement du terrein qu'elles occupoient (*d*).

(*a*) Deut. c. 2, v. 5 & ſuiv.
(*b*) Jud. c. 11, v. 15.
(*c*) Deut. c. 23, v. 3.
(*d*) Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Aſphalte*. Bible expliquée, p. 48.

Réponſe. Remarquons d'abord, que les Anciens qui ont parlé du lac Aſphaltite, Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Pline, Solin, rapportent la tradition qui a toujours ſubſiſté, que ce lac a été formé par un embraſement dans lequel pluſieurs villes avoient été détruites. L'aſphalte qui y ſurnage, le bitume & le ſoufre qui ſe trouvent ſur ſes bords, la couleur de cendres & la ſtérilité du ſol qui l'environne, l'amertume inſupportable & la peſanteur de ſes eaux, les vapeurs qui s'en élevent, dépoſent encore du fait aux yeux des Naturaliſtes. Le récit des Voyageurs modernes s'accorde avec celui des anciens (*a*). Ce lac eſt encore nommé par les Arabes *Bahrei Louth*, le lac de Loth: la narration de Moïſe eſt donc confirmée par des preuves de toute eſpece.

Que devenoient les eaux du Jourdain avant la formation de ce lac? Ce que deviennent les eaux du Rhin dans la Hollande, celles du Chryſorroas près de Damas, celles de l'Euphrate dans la Méſopotamie, &c. Ou elles ſe perdoient dans les ſables, ou elles entroient dans des

(*a*) V. Réponſes Crit. de M. Bullet, tome I, p. 41 & ſuiv.

conduits ſouterrains, ou elles ſe diſperſoient dans des coupures faites pour arroſer les terres (*a*).

Il y a plus. Suppoſons que ce lac, auquel on donne aujourd'hui vingt lieues de longueur, n'en ait eu que dix du temps d'Abraham, & n'ait exiſté que dans ſa partie ſeptentrionale. C'étoit aſſez de dix lieues de long ſur cinq ou ſix de large, pour placer la belle & fertile vallée, nommée *la Vallée des bois*, & pour y bâtir cinq ou ſix villes ou bourgs. Tout ce terrein affaiſſé par l'embraſement, a augmenté du double l'étendue de la mer Morte; alors il eſt exactement vrai, ſelon le texte de Moïſe, que *ce qui étoit autrefois la Vallée des bois, eſt aujourd'hui la mer Salée* (*b*). Nous n'affirmons point que cela ſoit ainſi arrivé; mais il ſuffit que cela ſoit poſſible. A quoi donc aboutit l'obſervation de nos ſublimes Naturaliſtes?

§. XII.

Ils accuſent Abraham d'inhumanité, pour avoir chaſſé de ſa maiſon Agar &

(*a*) Gen. c. 13, v. 10.
(*b*) *Ibid.* c. 14, v. 3.

ſon propre fils Iſmaël, avec un pain & une cruche d'eau (*a*).

Réponſe. Voyons les circonſtances. Lorſque Sara lui en fit la propoſition, il témoigna ſa répugnance & ſa douleur; il n'y conſentit qu'après un ordre exprès de Dieu, qui promit de protéger la mere & l'enfant, & de rendre celui-ci pere d'un peuple nombreux (*b*) : Abraham pouvoit-il encore être inquiet du ſort de l'un ou de l'autre? D'ailleurs eſt-il bien certain qu'Abraham les ait abandonnés? 1°. Nos ſavans Critiques ignorent, ou font ſemblant d'ignorer, que, dans le ſtyle des Livres Saints, le mot *pain* ſignifie en général des alimens, des vivres. 2°. La ſeule raiſon pour laquelle Sara demanda qu'Iſmaël fut éloigné, c'eſt qu'elle ne vouloit pas qu'*il fût héritier avec ſon fils Iſaac* : elle n'empêcha donc point Abraham de lui fournir la ſubſiſtance ailleurs. 3°. Il eſt dit, Chap. XXV, en parlant des enfans d'Abraham & de Céthura, qu'il fit des dons aux enfans *de ſes concubines*, par conſéquent à

(*a*) Tableau des Saints, c. 1. Tindal, c. 13, p. 301. Queſt. ſur l'Encyclopédie, *Agar*, *Economie*. Bible expliquée, p. 36 & 53.

(*b*) Gen. c. 21, v. 10 & ſuiv.

celui

celui d'Agar, auſſi bien qu'à ceux de Céthura; qu'il les ſépara d'avec ſon fils Iſaac; qu'il les plaça du côté de l'Orient : les Iſmaélites y étoient en effet; Iſmaël ne fut donc point abandonné.

4°. Iſmaël ſe réunit à Iſaac pour donner la ſépulture à Abraham; nous ne voyons aucuns veſtiges d'inimitié entre ces deux freres, ni entre leurs deſcendans : donc Iſmaël ne ſe crut point maltraité. Parce que Moïſe n'a pas fait le détail des ſoins paternels d'Abraham, il ne s'enſuit pas que ce Patriarche y ait manqué; il y a bien d'autres choſes dont l'Hiſtoire ne dit rien.

Bayle a encore exercé ſa critique ſur ce point. Il ſemble, dit-il, par les termes dont ſe ſert Moïſe, qu'Iſmaël fut encore un enfant quand il fut congédié; cependant il avoit près de vingt ans (*a*).

Réponſe. En liſant attentivement le texte, on n'y verra aucun trait qui déſigne l'enfance. Le terme hébreu ſignifie un jeune homme auſſi bien qu'un enfant; il eſt dit qu'Iſmaël *avoit grandi* (*b*);

(*a*) Dict. Crit. *Agar.*

(*b*) Le *crevit* de la Vulgate doit être rendu par *creverat*, les Hébreux n'ont point de pluſqueparfait.

qu'il devint chaſſeur habile ; qu'il fit ſa demeure dans le déſert de Pharan ; que ſa mere lui donna pour femme une Egyptienne : ce n'étoit donc plus un enfant. Bayle ſemble avoir voulu imiter le P. Hardouin, qui trouve très-mauvais qu'Aſcanius ſoit peint dans l'Enéide comme un enfant : ſelon lui, Aſcanius devoit avoir au moins quinze ans

§. XIII.

A peine Iſaac avoit-il atteint la jeuneſſe, que Dieu ordonne à Abraham de lui offrir ce fils ſi cher en holocauſte. Sujet de nouvelles clameurs. Cet ordre barbare, diſent les Incrédules, ne put être donné à Abraham que dans un rêve ; la ſtupidité des Patriarches leur faiſoit prendre leurs ſonges pour des ordres du Ciel. Il falloit qu'Abraham eût des idées bien fauſſes de la Divinité, pour ſe perſuader qu'elle exigeoit le ſacrifice d'un enfant. Ces notions ſauvages & dignes des Cannibales ſe ſont perpétuées dans la race d'Abraham ; les Juifs ont cru que leur Dieu vouloit du ſang pour s'appaiſer, & les Chrétiens ont adopté le Dieu anthropophage des Hébreux (*a*).

(*a*) Eſprit du Judaïſme, c. 1, p. 7. Syſt. de la Nat. Bible expliquée, p. 56.

Réponſe. Vaine déclamation. Abraham ne rêvoit point, l'orſqu'arrivé ſur la montagne, & tirant le glaive pour immoler ſon fils, il reçut du Ciel l'ordre d'arrêter, & de ſacrifier un belier à la place d'Iſaac. Des avis par leſquels les Patriarches apprenoient ce qui devoit arriver à leur poſtérité quatre cents ans après eux, ne ſont point des ſonges de la nuit. Chez les Nations les plus amoureuſes de fables, nous ne trouvons point d'Hiſtorien qui ait fait rêver ainſi ſes perſonnages. D'ailleurs, le nom de *Moriah* donné à la montagne, en mémoire de l'action d'Abraham, ſervoit de garant à la narration de Moïſe.

Abraham ſavoit que Dieu, maître de la vie qu'il nous a donnée, peut nous l'ôter quand il le veut, par une maladie, par un accident, par la fureur d'un ennemi, auſſi aiſément que par un ſacrifice. Convaincu, par expérience, de la puiſſance de Dieu, de ſa bonté, de ſa fidélité à ſes promeſſes, il crut qu'un fils qui lui avoit été donné par miracle, pouvoit lui être rendu de même (*a*);

(*a*) Hébr. c. 11, v. 19.

l'événement prouve qu'il n'eut point une fauſſe idée de la Divinité.

Il eſt faux que les Juifs aient cru qu'il falloit du ſang humain pour appaiſer Dieu; encore plus faux que les Chrétiens aient cette idée : des calomnies dénuées de preuves ſont les armes de la paſſion, & non de la vérité.

Selon nos Adverſaires, il eſt abſurde que Dieu ait voulu tenter ou éprouver Abraham : ſcrutateur des cœurs, connoiſſant toutes les actions futures des volontés humaines, avoit-il beſoin d'épreuve, pour ſavoir ſi Abraham étoit capable ou non de lui ſacrifier ce qu'il avoit de plus cher?

Réponſe. Non, Dieu n'en avoit pas beſoin : mais cet exemple d'héroïſme étoit néceſſaire aux hommes. Parce que Dieu ſait tout ce dont nous ſommes capables, s'enſuit-il qu'il ne doit jamais exiger de nous aucun acte extérieur d'obéiſſance, aucune preuve de courage, aucune vertu exemplaire, aucun ſacrifice pénible? Cette morale, très-commode aux cœurs vicieux, ne ſeroit pas fort avantageuſe à la ſociété. Ce qui eſt pour l'homme *une épreuve*, un moyen de connoître les ſentimens d'un autre

homme, ne l'eſt plus pour Dieu; mais en parlant de Dieu, les Auteurs ſacrés ſont forcés de ſe ſervir du langage humain : nous prions nos doctes Cenſeurs de nous apprendre le terme le plus propre à rendre l'idée que Moïſe a voulu nous donner.

§. XIV.

La conduite de Jacob leur fournit des reproches encore plus vifs. Il enleve à ſon frere Eſaü le droit de primogéniture, qui étoit inaliénable; il trompe ſon pere par un menſonge; il dérobe la bénédiction qui étoit réſervée à ſon aîné. L'Ecriture, loin de blâmer cette conduite, ſuppoſe qu'elle fut approuvée du Ciel, que Dieu ratifia par des bienfaits une fourberie digne de châtiment. L'Hiſtorien manque ici de mémoire auſſi bien que de jugement; il fait dire à Iſaac, en béniſſant Jacob : *Sois le maître de tes freres, & que les fils de ta mere ſe proſternent devant toi* (*a*) : Jacob n'avoit qu'un frere; il y a bien de l'inadvertence à lui en ſuppoſer pluſieurs (*b*).

(*a*) Gen. c. 27, v. 28.
(*b*) Celſe, dans Orig. l. IV, n. 42. Tindal, l'Eſprit du Judaïſme, Tableau des Saints, &c.

Réponſe. En quoi conſiſtoit le droit d'aîneſſe que Jacob ravit à ſon frere? Etoit-ce la ſucceſſion paternelle, des terres, des troupeaux, des eſclaves? S'empara-t-il des biens d'Iſaac au préjudice de ſon aîné? Rien moins.

Deux Philoſophes obſervent doctement, que ſi, dans la Coutume de Normandie, un cadet profitoit, comme Jacob, de la faim & de la ſoif de ſon frere, pour lui ôter ſon droit d'aîneſſe, ce ſeroit un fripon, déclaré tel dans tous les Tribunaux (*a*). Aſſurément; alors il lui raviroit les biens, les droits, les titres, les priviléges utiles que les Loix accordent à l'aîné; il le réduiroit à ſa légitime. Mais Eſaü ne fut point traité en cadet de Normandie; il eut pour partage, auſſi bien que ſon frere, *la roſée du ciel & la graiſſe de la terre* (*b*), l'abondance de toutes choſes. Lorſque Jacob, revenant de la Méſopotamie, voulut lui faire des préſens: *Je ſuis aſſez riche, mon frere*, lui répondit-il, *gardez pour vous ce que vous avez* (*c*). Iſaac vivoit encore,

(*a*) De l'homme, tome I, ſect. 2, c. 16, p. 304. Bible expliquée, p. 55, 69.

(*b*) Gen. c. 27. v. 39.

(*c*) *Ibid.* c. 33, v. 9.

ſa ſucceſſion étoit entiere; lorſqu'il mourut, il n'y eut point de diſpute entre les deux freres pour la partager (*a*).

Le droit d'aîneſſe transféré à Jacob étoit le privilége de devenir la tige du Peuple de Dieu, de faire paſſer à ſes deſcendans les bénédictions ſpirituelles promiſes à Abraham & à Iſaac. Elles dépendoient de Dieu ſeul; il étoit le maître de choiſir la poſtérité du cadet préférablement à celle de l'aîné; il s'en étoit expliqué à Rebecca pendant ſa groſſeſſe: *Vous portez dans votre ſein la tige de deux peuples; mais l'aîné ſera inférieur à ſon cadet* (*b*).

Ceux qui diſent que la prédeſtination gratuite, fondée ſur ce paſſage, eſt une injuſtice, une partialité de la part de Dieu, entendent auſſi mal la Théologie que la Juriſprudence. Dieu, maître abſolu de ſes dons naturels & ſurnaturels, ne fait aucune injuſtice lorſqu'il en accorde plus à tel homme ou à tel peuple, qu'à tel autre; cette conduite, nommée *prédeſtination*, ne fait tort à perſonne. Ai-je droit de me plaindre lorſque Dieu

(*a*) Gen. c. 35, v. 29.
(*b*) *Ibid.* c. 15, v. 23.

fait plus de bien à mon voiſin qu'à moi ?

§. XV.

Rebecca, inſtruite des deſſeins de la Providence, crut pouvoir en aſſurer l'exécution par une ſupercherie; elle eut tort: Jacob ne fut coupable que d'avoir trop déféré aux conſeils de ſa mere. Dieu qui avoit annoncé ſes deſſeins, ne voulut point y déroger pour punir cette double faute; il uſa d'indulgence envers deux coupables: mais où en ſerions-nous, s'il ne laiſſoit en ce monde aucune faute impunie ? Il n'eſt pas vrai que la préférence accordée à Jacob & à ſa poſtérité, ait été la *récompenſe* de ſa conduite; cette préférence étoit décidée & prédite avant la naiſſance des deux freres; elle étoit purement gratuite & libre de la part de Dieu: quant à ce point, le droit d'aîneſſe d'Eſaü étoit nul, & la ceſſion qu'il en fit n'opéroit rien. Dieu auroit pu accomplir ſes promeſſes par un autre moyen; mais l'abus que nous faiſons de ſes bienfaits ne doit pas lui être imputé: il a prévu que les Incrédules abuſeroient des talens naturels & des connoiſſances ſurnaturelles pour blaſphémer contre lui, il n'a pas laiſſé de les leur donner.

Iſaac, inſtruit du menſonge de Jacob, ne révoqua point ſa bénédiction; il la confirma contre ſon inclination; il ſe ſouvint de la prédiction faite à Rebecca. Convaincu de ſon accompliſſement futur, il ſe ſoumit aux ordres du Ciel: *Ton frere*, dit-il à Eſaü, *a reçu la bénédiction que je te deſtinois; il ſera béni, & tu lui ſeras ſoumis* (*a*). Il la renouvela encore lorſque Jacob partit pour la Méſopotamie.

Eſaü étoit-il plus digne que Jacob de cette bénédiction divine? Il avoit épouſé deux étrangeres, deux Héthéennes, *qui avoient offenſé Iſaac & Rebecca* (*b*). Il avoit témoigné très-peu d'eſtime de ſon droit d'aîneſſe; il projetoit de tuer Jacob, pour ſe venger (*c*): tous ces traits ne ſont pas honorables.

Moïſe, diſent nos Critiques, a forgé cette hiſtoire, pour donner à ſon peuple des droits chimériques & des prétentions ambitieuſes contre les deſcendans d'Eſaü. Si cela eſt, il étoit bien mal adroit de révéler la ſupercherie de Jacob & de ſa

(*a*) Gen. c. 27, v. 33.
(*b*) *Ibid.* c. 26, v. 35.
(*c*) *Ibid.* c. 26, v. 41.

mere ; c'étoit annuller ces droits prétendus, & fournir aux Iduméens un ſujet de haine contre les Iſraélites. Moïſe ordonne à ceux-ci de regarder les Iduméens comme leurs freres, de reſpecter leurs poſſeſſions, de n'y pas toucher (*a*). Où ſont donc les prétentions ? Nos Adverſaires ne ſont pas heureux en conjectures.

Moïſe, en rapportant les paroles d'Iſaac à Jacob : *Sois le maître de tes freres, &c.* n'a manqué ni de jugement ni de mémoire ; le nom de *freres* en hébreu déſigne ſouvent les neveux, & *fils* exprime les petis-fils. Rien n'empêche de traduire : *Sois le maître de tes neveux, & que les petits-fils de ta mere ſe proſternent devant toi.* Ce ſens eſt indiqué par les mots qui précedent : *Que les peuples te ſoient ſoumis, & que les familles te rendent hommage.*

Malgré cette promeſſe, dit un Philoſophe, les Iduméens, deſcendans d'Eſaü, n'ont jamais été ſubjugués par les Juifs (*b*). Ici eſt le défaut de mémoire. David ſoumit toute l'Idumée (*c*) ; les Iduméens

(*a*) Deut. c. 2 & 32.
(*b*) Bible expliquée, p. 72.
(*c*) 2. Reg. c. 8. v. 14.

s'étant révoltés ſous Joram, ils furent vaincus de nouveau par Amaſias (*a*).

§. XVI.

Nouveaux griefs contre Jacob. Dieu avoit défendu à Abraham, à Iſaac & à Jacob d'épouſer des filles idolâtres, & tous trois en épouſent. Par la Loi Juive, il étoit défendu d'épouſer les deux ſœurs: Jacob, non content d'épouſer Rachel & Lia, prend encore leurs ſervantes pour concubines. Il trompe ſon beau-pere, & le dépouille en s'appropriant ce qu'il y avoit de meilleur dans ſes troupeaux: l'expédient dont il ſe ſert eſt une abſurdité contraire à toutes les expériences. Il s'enfuit à l'inſçu de Laban, comme un homme qui ſe ſent coupable. Eſt-ce donc là un favori de Dieu, un homme fait pour donner l'exemple? Son hiſtoire eſt une leçon très-pernicieuſe pour les mœurs. Ainſi raiſonnoient déja les Manichéens (*b*).

Réponſe. Il eſt faux que Dieu ait dé-

(*a*) 4. Reg. c. 8 & 14.

(*b*) S. Aug. *contra Fauſtum*, l. XXII, c. 5. Queſt. ſur l'Encyclop. *Inceſte*, *Loi Naturelle*. Bible expliq. p. 77 & 81 Tableau des Saints, c. 1, p. 16. Eſprit du Judaïſme, c. 1, p. 13.

fendu aux Patriarches d'épouſer des filles idolâtres, & il l'eſt qu'aucune de leurs femmes ait été idolâtre, du moins après ſon mariage. En parlant de la polygamie, nous avons fait voir qu'elle n'étoit point contraire à la Loi naturelle dans l'état de ſociété domeſtique; qu'il en étoit de même du mariage avec les deux ſœurs, quoique ces deux abus aient été ſagement défendus par les Loix poſitives dans l'état de ſociété civile. Mais la Loi Juive ne fut portée que trois cents ans après les mariages de Jacob.

Son beau-pere même eſt ſon apologiſte; il reconnoît que Dieu l'a comblé de bénédictions par les ſervices de Jacob : ſa jalouſie & celle de ſes enfans contre la proſpérité de ſon gendre étoit donc injuſte (*a*). Rachel & Lia diſent que leur pere les a vendues comme des eſclaves, & s'eſt enrichi du prix qu'il en a tiré. Laban, confondu par les reproches de Jacob, avoue ſon tort, & jure un traité de paix avec lui : de quel coté eſt l'injuſtice ? Le vol que fit Rachel des idoles de ſon pere, étoit ignoré de Jacob ; lorſqu'il trouva ces idoles,

(*a*) Gen. c. 30, v. 27.

il les fit enfouir ſous un arbre (*a*).

Ce qu'il y a de répréhenſible dans ces exemples n'eſt point approuvé dans les Livres Saints ; ils ne peuvent donc être pernicieux aux mœurs. Ils prouvent ſeulement que dans ces ſiecles, les Nations étoient très-corrompues, la Loi naturelle très-mal connue & mal obſervée ; que Dieu fut toujours très-indulgent, & ſes bienfaits très-gratuits.

On peut voir dans Bochart & ailleurs, des exemples inconteſtables du pouvoir de l'imagination des meres ſur la conformation du fétus (*b*) : nous avouons cependant que l'expédient dont ſe ſervit Jacob pour changer la couleur des troupeaux, ne fut point naturel. Il eſt dit que Dieu voulut dédommager Jacob des injuſtices de Laban ; ſes deux épouſes le reconnoiſſent (*c*) ; ſelon le Pentateuque Samaritain, Dieu preſcrivit à Jacob le ſecret dont il ſe ſervit.

Les remarques de l'Auteur de la Bible expliquée, ſur la vertu des Mandragores,

---

(*a*) Gen. c. 35, v. 4.

(*b*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Influence*. Rép. Crit. de M. Bullet, tome II, p. 106.

(*c*) Gen. c. 31, v. 12 & 16.

portent à faux; il n'eſt pas ſûr que *Doudaïm* ſignifie des Mandragores; pluſieurs croient que c'étoient des citrons.

§. XVII.

Spinoſa & quelques autres ont beaucoup inſiſté ſur la difficulté de concilier la chronologie & l'âge des enfans de Jacob avec leur hiſtoire. Dina, fille de Jacob, ne pouvoit avoir plus de ſept ans, lorſqu'il eſt dit qu'elle fut enlevée par Sichem : Siméon & Levi ſes freres ne devoient en avoir que treize ou quatorze, lorſqu'ils paſſerent les Hévéens au fil de l'épée pour venger cet outrage. Un pareil exploit n'eſt ni pardonnable ni poſſible à des enfans (*a*).

Réponſe. Cette objection porte ſur trois ſuppoſitions fauſſes ou douteuſes. La premiere, que Jacob n'épouſa Rachel & Lia qu'après ſept ans révolus de ſon ſéjour chez Laban; le texte de la Geneſe ne le prouve point. Les paroles du Chapitre XXIX, ℣. 25, peuvent ſignifier : *Ne vous rendois-je pas mes ſervices pour avoir Rachel?* Il ne s'enſuit point que tout le temps fixé pour ces ſervices

(*a*) Spinoſa, c. 9. Bible expliquée, p. 85.

fût écoulé. Il n'eſt pas probable que Jacob, en âge de s'établir, ait voulu attendre ſept ans avant d'avoir une épouſe, & il eſt ridicule de prétendre comme Spinoſa, qu'il étoit âgé de quatre-vingt-quatre ans lorſque Lia lui fut donnée (*a*).

La ſeconde ſuppoſition eſt que Moïſe a placé la naiſſance des enfans de Jacob ſelon leur ordre chronologique, ce qui eſt évidemment faux : Dina, quoique puînée de Joſeph, eſt nommée avant lui (*b*). Puiſque Jacob a eu ſes enfans de quatre perſonnes différentes, pluſieurs ont pu naître la même année.

La troiſieme, que Jacob alla d'une ſeule traite depuis la Méſopotamie au pays des Hévéens : l'Hiſtoire porte au contraire, que Jacob arrive à Socoth, y bâtit une demeure, & y campa (*c*) ; elle ne dit point combien de temps il y demeura. Tous les calculs de nos Adverſaires ſur ce point, portent à faux ; il eſt évident que dans l'Hiſtoire de Jacob, la date des événemens n'eſt pas fixée, ni l'ordre chronologique obſervé.

Nous convenons que la vengeance

(*a*) Spinoſa, *ibid.* p. 265.
(*b*) Gen. c. 30.
(*c*) *Ibid.* c. 23, v. 17.

exercée par Siméon & Lévi eſt inexcuſable ; Jacob leur en témoigna ſon indignation ; il leur reprocha encore ce crime au lit de la mort (*a*) : preuve que Moïſe dit la vérité ſans ménagement, ne flatte pas plus ſa Tribu que les autres.

Excuſerons-nous la conduite de Juda & de Thamar ? Elle eſt déteſtable. Cependant, dit Tindal, elle paroît approuvée par la deſtinée des deux jumeaux qui naiſſent de ce commerce (*b*).

Approuvée ! Falloit-il donc que Dieu fît un miracle pour arrêter la fécondité de Thamar, ou fît porter aux deux jumeaux la peine du crime de leurs parens ? Moïſe ne les approuve pas. De toutes les clameurs des Incrédules contre les crimes commis dans la famille de Jacob, il ne réſulte rien, ſinon que Dieu n'a pas puni tous les crimes (*c*).

§. XVIII.

Un Philoſophe célebre convient que l'Hiſtoire de Joſeph vendu par ſes freres,

---

(*a*) Gen. c. 49, v. 5
(*b*) Tindal, c. 13, p. 231.
(*c*) S. Aug. *contra Fauſtum*, l. XXII, c. 5.

eſt un des plus précieux monumens de l'antiquité. Elle eſt dit-il, plus attendriſſante que l'Odyſſée d'Homere; un héros qui pardonne eſt plus touchant que celui qui ſe venge. Cette fiction ingénieuſe eſt unique en ſon genre; c'eſt la ſeule hiſtoire hébraïque où l'on trouve un acte de généroſité & de clémence. Quelques Savans ont cru qu'elle eſt une imitation d'un ancien conte Arabe (*a*).

Réponſe. Il étoit humiliant pour un Philoſophe qui a traité tant de fois les Ecrivains Hébreux d'ignorans, de fanatiques, d'inſenſés, d'avouer qu'au moins une fois ils ont fait un récit ingénieux, attendriſſant, pathétique; pour ſauver une partie de ſa honte, il a voulu en attribuer l'invention aux Arabes. Mais dans quel Livre Arabe, plus ancien que Moïſe, notre Auteur a-t-il lu cette hiſtoire.

Elle eſt *unique dans ſon genre.* Mais celle d'Abraham prêt à immoler ſon fils, l'entrevue de Jacob & d'Eſaü, l'Hiſtoire de Ruth & celle de Tobie nous paroiſſent très-touchantes. Un Philoſophe a

(*a*) Dict. Philoſoph. *Joſeph.* Bible expliquée, p. 106, 112.

l'ame bien dure, ſi dans les Livres Saints rien n'eſt capable de le toucher que l'hiſtoire de Joſeph.

C'eſt *la ſeule* où l'on trouve un acte de généroſité & de clémence. Quoi! lorſqu'Abraham ſe met en campagne pour délivrer un neveu qui s'étoit ſéparé de lui aſſez légérement, lorſqu'il refuſe les dons du Roi de Sodome, lorſque Ruth s'attache à Noëmi ſa belle-mere, lorſque David refuſe d'attenter aux jours de Saül, qu'il pardonne à Séméi, qu'il comble de bienfaits les fils de Jonathas, &c. ce ne ſont pas là des actes de généroſité? Notre Philoſophe ſe connoît auſſi mal en vertus qu'en antiquités.

Cette hiſtoire eſt une fiction ingénieuſe. Cependant elle a eu des ſuites qui en prouvent la réalité : le voyage de Jacob en Egypte où il eſt appelé par Joſeph; le ſéjour qu'y fait ſa poſtérité; les deux enfans de Joſeph adoptés par Jacob, & qui deviennent Chefs de deux Tribus; les os de Joſeph conſervés pendant deux ſiecles, reportés dans la Paleſtine, & enterrés à Sichem : tout cela ſe tient, & ne peut être un tiſſu de fiction.

Ainſi en ont jugé, dit notre Critique,

les Lords Herbert & Bolingbroke, les ſavans Freret & Boulanger (*a*). Cela eſt faux; ces Ecrivains n'ont point conteſté la vérité de l'Hiſtoire de Joſeph. Juſtin, après Trogue-Pompée, la rapporte, & ne paroît pas en douter (*b*). Voilà ce qu'un vrai Savant ne peut pas ignorer.

L'Auteur, qui n'eſt pas de ce nombre, plaiſante ſur l'Eunuque Putiphar, qui avoit une femme. Il ne ſait pas que l'Hébreu סריס, *Saris*, déſigne non ſeulement un Eunuque, mais un Officier du Roi. C'eſt dans ce dernier ſens que l'Echanſon & le Pannetier, empriſonnés avec Joſeph, ſont nommés *Saris* de Pharaon (*c*).

§. XIX.

Joſeph, malgré ſa clémence & ſa généroſité, n'a pas trouvé grace au tribunal de nos Critiques. Pour mériter les bonnes graces de ſon Roi, il force tout le peuple à vendre ſes terres à Pharaon, & toute la Nation ſe fait *eſclave* pour

(*a*) Bible expliquée, p. 112.
(*b*) Juſtin. l. XXXVI.
(*c*) Gen. c. 49, v. 7.

avoir du bled : c'eſt-là ſans doute l'origine du pouvoir deſpotique. Joſeph laiſſa les terres aux Prêtres, parce qu'il avoit épouſé la fille d'un Prêtre; il les rendit indépendans de la couronne; il comprit très-bien que l'on ne parvient point à rendre un peuple eſclave & malheureux, ſi l'on n'eſt ſecondé par ſes guides ſpirituels; il eut l'attention de donner à ſes parens les poſtes les plus importans du Royaume (*a*). Pour tenir les peuples dans la dépendance, on leur donne d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre : telle fut la politique dont uſa Joſeph envers les Egyptiens (*b*).

Réponſe. N'argumentons point ſur un mot. En quoi conſiſtoit l'*eſclavage* que Joſeph introduiſit en Egypte ? Il rendit le Roi propriétaire des fonds de ſon Royaume; les ſujets ne furent plus que ſes fermiers, ils lui rendoient le cinquieme du produit net, & avoient le reſte pour eux. Une contribution, payée à titre de ferme, eſt-elle plus onéreuſe

(*a*) Bible expliquée, p. 113. Dictionnaire Philoſophique, *Joſeph.* Eſprit du Judaïſme, Tableau des Saints, &c.

(*b*) Encyclop. *Economie Politique*, p. 345.

qu'un impôt ? Ce n'eſt là ni une ſervitude, ni une condition malheureuſe ; il n'eſt aucun peuple qui ne ceſſât volontiers d'être propriétaire à ce prix.

Il eſt vrai que les Egyptiens, après avoir donné leur argent & leur bétail, diſent à Joſeph : » Nous & nos terres » ſerons à vous, achetez-nous pour être » *eſclaves* du Roi..... Joſeph aſſujettit » donc à Pharaon tout le ſol de l'Egypte » & tous ſes habitans d'un bout à l'au» tre (*a*) «. Mais l'hébreu עבד, que l'on traduit ici par *eſclave*, ſignifie ſouvent *vaſſal*, *ſujet*, *ſerviteur*. Les freres de Joſeph arrivés en Egypte, diſent au Roi : *Servi tui ſumus ;* cela ne ſignifie pas *nous ſommes vos eſclaves.*

Nos Critiques s'imaginent que Joſeph garda pour le Roi tout le bétail de l'Egypte : comment auroit-on cultivé les terres ? qu'il acheta les corps & la liberté civile des Egyptiens : qu'en auroit-il fait ? Il en fit autant de cultivateurs & de fermiers du domaine : voilà toute l'acquiſition.

Il eſt encore dit dans le texte, que Joſeph fit paſſer le peuple dans les villes

(*a*) Gen. c. 47, v. 19.

d'un bout de l'Egypte à l'autre ; le Paraphraſte Chaldaïque, les Verſions Syriaque & Arabe l'ont ainſi entendu : Joſeph bouleverſa donc tout le Royaume. Nouvelle imagination. Les Septante, l'Interprete Latin, le Traducteur du Samaritain, n'ont point apperçu cette tranſmigration. Les termes, pris dans toute la rigueur, ſignifient tout au plus que Joſeph déplaça quelques particuliers, fit une répartition des terres, rendit ainſi les fortunes plus égales, & la culture plus animée.

Il n'acheta pas les terres des Prêtres ; parce qu'elles n'étoient pas à eux ; le Roi les leur avoit données, ils n'en avoient que l'uſufruit. Si le peuple fut eſclave parce qu'il perdit la propriété des fonds, les Prêtres l'étoient déja ; il fut réduit à la même condition que les Prêtres (*a*). Du temps d'Hérodote, l'état des Prêtres Egyptiens étoit encore le même ; ils étoient tirés des familles les plus diſtinguées de l'Egypte (*b*) : mais en quel ſens

(*a*) Gen. c. 47, v. 22.

(*b*) Hérodote, l. II, c. 37. Diodore, l I, ſect. 2, c. 24.

de ſimples uſufruitiers ſont-ils indépendans de la couronne ?

Il n'eſt pas fort certain que Joſeph ait épouſé la fille d'un Prêtre. כוהן, *Cohen*, qui déſigne un Prêtre, ſignifie auſſi un Chef, un homme conſtitué en dignité; double ſens qui prouve le reſpect de tous les anciens peuples pour les Prêtres. Moïſe avoit auſſi épouſé la fille d'un *Cohen* de Madian ou d'un Chef de Tribu.

Comment prouve-t-on que Joſeph donna à ſes parens des places importantes ? Pharaon lui dit : » S'il y en a » parmi eux qui aient de l'induſtrie, con» fiez-leur le ſoin de mes troupeaux (*a*) «. Nous ne croyons point que la garde des troupeaux du Roi ſoit le poſte le plus important du Royaume.

J'oſe demander à tout Lecteur judicieux, ſi dans cette multitude d'objections de toute eſpece, il y en a une ſeule qui ſoit fort difficile à réſoudre, ou qui puiſſe autoriſer le ton de mépris ſur lequel nos Adverſaires parlent de l'Hiſtoire-Sainte.

(*a*) Gen. c. 47, v. 6.

ARTICLE QUATRIEME.

Quelle eſt l'origine des Juifs.

§. I.

Pour trouver le berceau d'une Nation quelconque, le bon ſens nous dicte qu'il faut conſulter les Auteurs contemporains, s'il y en a, ou du moins les plus anciens; ceux qui ont fréquenté ce peuple, & qui ont été à portée de le connoître: il eſt de la prudence de s'en fier aux anciens, plutôt qu'aux modernes, aux nationaux, préférablement aux étrangers, aux hommes déſintéreſſés, plus qu'aux ennemis; ſur-tout lorſque la narration des premiers porte d'ailleurs tous les caracteres poſſibles de candeur & de ſincérité. Moïſe, plus ancien que tous les Auteurs profanes, nous apprend que ſes peres étoient originaires de la Chaldée; qu'Abraham en ſortit pour venir habiter la Paleſtine; qu'il y mourut: on y voyoit ſon tombeau & celui d'Iſaac ſon fils; les différens lieux où ils avoient ſéjourné l'un & l'autre, étoient marqués par des monumens. Il dit que Jacob, petit-

petit-fils d'Abraham, fut obligé, par la famine, d'aller s'établir en Egypte; que ſa poſtérité s'y multiplia pendant deux cents ans, fut réduite en eſclavage par les Egyptiens, & miſe en liberté par une ſuite de prodiges.

Moïſe n'a point forgé ces faits pour flatter la vanité de ſa Nation; il la ſuppoſe moins ancienne que les peuples voiſins; il ne lui attribue ni des conquêtes, ni des connoiſſances ſupérieures, ni une proſpérité conſtante. La Langue Hébraïque, plus analogue au Chaldéen qu'à toute autre Langue, dépoſe du fait principal; le nom d'*Hébreux* donné à la poſtérité d'Abraham le confirme; les monumens répandus dans la Paleſtine, les noms des enfans de Jacob donnés aux douze Tribus, une fête ſolemnelle inſtituée pour célébrer leur ſortie de l'Egypte, atteſtent de même les faits ſuivans. Le teſtament de Jacob, ſes os & ceux de Joſeph tranſportés dans la Paleſtine, prouvent que les Hébreux ſe ſont toujours regardés comme étranger en Egypte; la différence du langage, des mœurs, de la religion entre les deux peuples, le fait encore mieux ſentir. Un Hiſtorien qui marche avec tant de

précaution, toujours la preuve à la main, & ſans aucun intérêt d'en impoſer, nous paroît digne de croyance. Voyons ſi des étrangers, des Egyptiens, des Phéniciens, des Grecs, des Romains, qui ont vécu huit ou neuf cents ans après lui, qui n'entendoient point la langue des Hébreux, qui n'ont point lu leur Hiſtoire, ſont plus en état de nous inſtruire, & nous donneront des notions plus certaines.

§. II.

Manéthon, Hiſtorien Egyptien, raconte que, ſous le regne de Timaüs, un peuple inconnu vint du côté de l'Orient, ſe rendit maître de l'Egypte, réduiſit les habitans en ſervitude, y conſerva l'autorité pendant cinq cents ans. C'eſt ce que l'on a nommé les *Rois Paſteurs*. Après une guerre longue & meurtriere, ils furent vaincus par un Roi de la Thébaïde; ils ſe retirerent au nombre de deux cent quarante mille avec tous leurs biens, traverſerent le déſert de Syrie, & s'établirent dans la Judée, où ils bâtirent Jéruſalem (*a*).

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 5.

Il dit ailleurs, que le Roi Aménophis ayant raſſemblé tous les lépreux de ſon Royaume, au nombre de quatre-vingt mille, les envoya travailler aux carrieres. Ils ſe révolterent, prirent pour Chef Oſarſiph, Prêtre d'Héliopolis, & demanderent du ſecours aux *Paſteurs* de Jéruſalem : ceux-ci leur envoyerent une armée de deux cent mille hommes, avec laquelle ils ſe rendirent de nouveau maîtres de l'Egypte. Aménophis les chaſſa encore. Oſarſiph, leur Légiſlateur, ayant changé de religion, ſe fit nommer Moïſe (*a*).

Chérémon, autre Egyptien, répete la ſeconde partie du récit de Manéthon, ſans faire mention de la premiere. Il dit qu'Aménophis chaſſa de l'Egypte les lépreux, au nombre de deux cent cinquante mille, entre leſquels étoient Moïſe & Joſeph; qu'étant ſecourus par trois cent quatre-vingt mille étrangers, ils forcerent Aménophis de s'enfuir en Ethiopie; que ſon fils Meſſénès chaſſa les Juifs, & les pourſuivit juſqu'aux frontieres de Syrie (*b*).

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 9.
(*b*) *Ibid* c. 11.

Lyſimaque, troiſieme Hiſtorien d'Egypte, dit que ce fut Bocchoris qui chaſſa les lépreux de ſon Royaume, après en avoir fait noyer une partie; qu'ils mirent Moïſe à leur tête, traverſerent le déſert, ſe rendirent en Judée après avoir mis à feu & à ſang tout ce qui ſe trouva ſur leur paſſage (*a*).

Appion, Grammairien d'Alexandrie, ajoute à ce récit, que Moïſe étant monté ſur la montagne de Sina, y demeura caché pendant quarante jours, & donna enſuite aux Juifs les loix qu'ils obſervent. Selon lui, ils gardoient autrefois dans leur Temple une tête d'âne d'or maſſif, qu'ils adoroient; chaque année ils immoloient un Grec, après l'avoir nourri délicatement pendant un an dans un lieu ſecret de leur Temple (*b*).

Joſephe n'a pas de peine à réfuter toutes ces fables; elles ſe contrediſent. Outre les preuves du contraire que nous venons d'alléguer, ſi les Hébreux avoient dominé en Egypte, Moïſe ne ſe ſeroit pas obſtiné à leur rappeler ſans ceſſe qu'ils y avoient été eſclaves; s'ils en avoient été

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 12.
(*b*) *Ibid.* l. II, c. 1 & 4.

chaſſés à main armée, il ne leur auroit pas défendu de conſerver de la haine contre les Egyptiens, & de remettre le pied en Egypte, &c.

§. III.

Diodore de Sicile prend auſſi les Juifs pour une troupe d'étrangers chaſſés de l'Egypte par motif de religion. Ils ſe jeterent, dit-il, dans la Judée, qui étoit alors déſerte; leur Chef ſe nommoit *Moïſe*, homme ſupérieur par ſa prudence & par ſon courage (*a*). Ce récit, conſervé par Photius, étoit emprunté d'Hécatée d'Abdere (*b*).

Diodore dit ailleurs, que les Courtiſans d'Antiochus Eupator l'excitoient à exterminer les Juifs : ils lui repréſentoient que les ancêtres de cette Nation avoient été chaſſés d'Egypte à cauſe de leur impiété, & de la lepre dont ils étoient infectés; qu'elle entretenoit une haine conſtante contre les autres Nations, & les regardoit comme ennemies. On ajoutoit, qu'Antiochus Epiphanes ayant

(*a*) Diod. traduct. de Terraſ. t. VII, p. 246.
(*b*) Hiſt. de l'Académ. des Inſcript. t. XIV, *in-12*, p. 357.

vaincu les Juifs, avoit pénétré dans leur ſanctuaire ; qu'il y trouva la ſtatue de pierre d'un homme à grande barbe monté ſur un âne ; il jugea que c'étoit Moïſe, Fondateur de Jéruſalem & de la République Juive. Il fit immoler hors du Temple un pourceau, avec le ſang duquel il fit arroſer les Livres ſacrés des Juifs, força le Grand-Prêtre & les autres Juifs à manger des viandes qui leur étoient interdites par leurs loix (*a*). Diodore ne paroît pas ajouter beaucoup de foi à toutes ces accuſations, formées par les ennemis des Juifs ; il ne dit rien pour les confirmer.

Cependant l'Auteur des Queſtions ſur l'Encyclopédie nous demande fiérement quel étoit le Pharaon ſous lequel les Hébreux s'enfuirent ; ſi c'étoit l'Ethiopien Actiſan, dont il eſt dit dans Diodore de Sicile qu'il bannit une troupe de voleurs *vers le mont Sina*, après leur avoir fait couper le nez (*b*).

Mais il falſifie Diodore ; cet Hiſtorien ne parle point là du mont Sina : il dit

(*a*) Diod. l. XXXIV, tome VII, p. 89.
(*b*) Queſt. ſur l'Encyclop. *Hiſtoire*, p. 45. *Juifs*, p. 257.

que ces voleurs furent envoyés au déſert ; qu'on leur bâtit la ville de *Rhinocolure* ſur les confins de l'Egypte & de la Syrie, près du rivage de la mer (*a*). Ces bannis n'ont rien de commun avec les Hébreux ; ceux-ci n'ont jamais habité Rhinocolure, & cette ville n'étoit pas dans le déſert de Sina.

§. IV.

Juſtin, après Trogue-Pompée, qui avoit copié Nicolas de Damas, donne aux Juifs, pour berceau, la ville de Damas en Syrie. » Abraham, dit-il, & » Iſraël furent Souverains de cette con» trée. Iſraël, plus puiſſant que ſes pré» déceſſeurs, diviſa ſes Etats en dix por» tions, & en donna une à chacun de » ſes fils..... Le plus jeune étoit Joſeph. » Ses freres, qui redoutoient la ſupé» riorité de ſon génie, le vendirent » ſecrétement à des Marchands étran» gers, &c. « Juſtin rapporte ſommairement l'Hiſtoire de Joſeph, ſans l'altérer beaucoup. » Joſeph, continue-t-il, eut » pour fils Moïſe, auquel il tranſmit ſes » connoiſſances. Les Egyptiens, affligés

(*a*) Diod. l. I, ſect. 2, n. 12 ; t. I, p. 129.

» de la lepre, bannirent celui-ci du » Royaume avec tous les malades, pour » éviter une contagion générale. Moïſe, » à la tête des exilés, déroba les choſes » ſacrées des Egyptiens : ceux-ci ayant » voulu les reprendre à main armée, » furent forcés par des tempêtes à re- » tourner chez eux... Moïſe eut pour » ſucceſſeur, dans le ſacerdoce, ſon fils » Aruas, auquel la Nation donna en- » core le titre de *Roi ;* de là l'uſage des » Juifs d'être toujours gouvernés par » leurs Prêtres. Ceux-ci réuniſſant ainſi » la religion à la juſtice, ont augmenté » la puiſſance de la Nation à un degré » incroyable (*a*) «.

Strabon dit, que, ſelon l'opinion commune, les Juifs avoient pour ancêtres les Egyptiens; que Moïſe ne pouvant ſouffrir l'idolâtrie groſſiere & les ſuperſtitions des Egyptiens, prit le parti de s'expatrier, fut ſuivi par une foule d'hommes religieux, auxquels il donna une Religion plus ſenſée.

» Il leur enſeigna, dit-il, que Dieu » eſt tout ce qui nous environne, la

(*a*) Juſtin, l. XXXVI, c. 2. Joſephe, Antiq. l. I, c. 7.

» terre, la mer, le ciel, le monde, & » tout ce que nous appelons *la Nature*, » & qu'il eſt abſurde de vouloir le re- » préſenter par une image ſemblable à » nous..... Par ces leçons, il gagna la » confiance d'une multitude d'hommes » de bien; il les conduiſit dans la con- » trée où eſt Jéruſalem, dont il n'eut » pas de peine à ſe rendre maître. &, » par une ſage conduite, forma une Ré- » publique très-puiſſante. Les ſucceſſeurs » de Moïſe garderent pendant quelque » temps ſes loix, furent juſtes & pieux. » Dans la ſuite, le ſacerdoce ayant été » envahi par des hommes ſuperſtitieux » & enclins à la tyrannie, ils établirent » des abſtinences, la circonciſion, & » d'autres ſuperſtitions; bientôt la ty- » rannie dégénéra en brigandage. Cette » Nation, après avoir eu des commen- » cemens très-heureux, éprouve aujour- » d'hui un ſort déplorable; la Judée eſt » opprimée par des tyrans (*a*) «. Strabon paroît avoir ſuivi la narration d'Hécatée d'Abdere (*b*).

(*a*) Strabon, Géogr. l. XVI.

(*b*) Hiſt. de l'Acad. des Inſcriptions, *in*-12, tome XIV, p. 358.

§. V.

Tacite avoit conſulté les différentes traditions des Hiſtoriens ſur l'origine des Juifs ; il les rapporte toutes. » Les uns, » dit-il, penſent que les Juifs ſont venus » de l'Iſle de Crete, & des environs du » mont *Ida*, d'autres diſent qu'ils ſont » ſortis d'Egypte, ſous la conduite de » Jeroſolymus & de Juda. Pluſieurs les » regardent comme une peuplade d'E- » thiopiens. Quelques-uns prétendent » qu'une multitude d'Aſſyriens, qui n'a- » voient point de terres à cultiver, s'em- » parerent d'une partie de l'Egypte, & » s'établirent enſuite dans la Syrie ou le » pays des Hébreux. D'autres jugent que » les Solymes, dont Homere a parlé, » ont bâti Jéruſalem, & lui ont donné » leur nom. La plupart ſe réuniſſent à » dire que, dans une contagion qui ſur- » vint en Egypte, le Roi Bocchoris ban- » nit les malades comme ennemis des » Dieux. Ces malheureux, abondonnés » dans un déſert, ſe livroient au déſeſ- » poir : Moïſe leur Chef ayant apperçu » une troupe d'ânes ſauvages qui ga- » gnoit des rochers couverts d'arbres, » les ſuivit, & trouva des eaux en abon-

» dance. Ce ſecours rendit le courage à
» ſa troupe. Après ſix jours de marche,
» ils chaſſerent les habitans de la con-
» trée, dans laquelle ils ont bâti leur
» ville & leur temple. Dans ſon inté-
» rieur, ils ont conſacré l'animal qui
» leur ſervit de guide & leur fit trou-
» ver des eaux «.

Après avoir cenſuré & interprété ridi-
culement les uſages des Juifs, Tacite
ajoute : » Ils regardent comme un crime
» de tuer les enfans, & croient les ames
» immortelles; de là leur goût pour le
» mariage, & le mépris de la mort. Ils
» ne brûlent point les morts, ils les em-
» baument, à la maniere des Egyptiens;
» ils ont la même opinion qu'eux ſur les
» enfers, mais non ſur les Dieux. Les
» Egyptiens adorent les animaux & les
» ſimulacres : les Juifs ne connoiſſent
» qu'un Dieu, & l'adorent en eſprit; ils
» le croient tout-puiſſant, éternel, im-
» muable. Ils ont horreur des images des
» Dieux & de leur culte; on n'en voit
» aucune dans leurs villes, encore moins
» dans leurs temples; ils ne rendent cet
» honneur ni aux Rois ni aux Céſars....
» Pompée eſt le premier des Romains
» qui ait dompté les Juifs; il entra dans

» leur temple comme vainqueur : par-là » on a ſu qu'il n'y avoit aucune image » des Dieux ; que leur ſanctuaire étoit » vide, depouillé de tout ſymbole ſen- » ſible (*a*) «.

§. VI.

Sans inſiſter ſur les erreurs de cet Hiſtorien, nous pouvons remarquer, 1°. que la vraie origine des Juifs n'étoit pas abſolument inconnue aux Auteurs profanes, puiſque, ſelon Tacite, pluſieurs avoient écrit que c'étoit une peuplade de Chaldéens ou d'Aſſyriens qui, après avoir demeuré en Egyte, s'étoient emparés de la Paleſtine : 2°. que la circonciſion étoit pratiquée par les Juifs ſeuls, puiſque, ſelon Tacite, ils en uſoient pour ſe diſtinguer des autres peuples : 3°. il n'eſt pas étonnant que Tacite ait ignoré l'origine & les raiſons des cérémonies des Juifs, puiſqu'il n'avoit pas lu leurs Livres.

Dion Caſſius, après avoir recherché l'origine du nom de *Judée* & de *Juifs*, avoue qu'il ne la connoît pas (*a*). Selon Diogene Laërce, quelques Auteurs an-

(*a*) Tacite, Hiſt. l. V, c. 1 & ſuiv.
(*b*) Hiſtoire Romaine, l. XXXVII.

ciens croyoient les Juifs deſcendus des Mages de Perſe (*a*) ; Ariſtote les croyoit iſſus des Gymnoſophiſtes des Indes.

Il n'eſt donc aucune des nations orientales, de laquelle on n'ait fait deſcendre les Juifs. Les Aſſyriens, les Perſes, les Indiens, les Syriens de Damas, les Crétois, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Arabes ont été tour-à-tour regardés comme leurs peres. Mais leur Langue étoit différente; fait eſſentiel auquel les profanes n'ont pas fait attention.

Que le plus grand nombre ait cru les Juifs originaires d'Egypte, cela n'eſt pas étonnant, les Egyptiens le diſoient; les Juifs avoient habité les bords du Nil pendant plus de deux ſiecles : lorſqu'ils en ſortirent, une foule d'Egyptiens ſe joignit à eux, & voulut partager leur ſort (*b*); mais la différence des mœurs, de la Religion, du langage, atteſtoit la diverſité d'origine. Auſſi, malgré les ténebres de l'ancienne Hiſtoire, la vérité n'a pas laiſſé de percer; Manéthon, Diodore, Trogue-Pompée & d'autres dont parle Tacite, ont jugé que les Juifs

(*a*) Vie des Philoſ. l. I, c. 1, p. 13.
(*b*) Exode, c. 12, v. 38.

étoient étrangers en Egypte : voilà le seul point sur lequel la plupart sont d'accord.

§. VII.

Quant au motif de leur expulsion ou de leur sortie, les variations des Historiens démontrent qu'ils étoient mal instruits. Les uns croient qu'ils furent chassés à main armée, à cause des cruautés qu'ils avoient exercées en Egypte : Diodore, Trogue-Pompée & Strabon pensent que ce fut par motif de Religion, & parce qu'ils ne vouloient pas se conformer au culte des Egyptiens. Strabon suppose que leur retraite fut volontaire ; que Moïse & les siens s'expatrierent afin de ne plus participer à un culte aussi absurde. Ceux qui les regardent comme des malades ou des lépreux, pensent, les uns, qu'ils firent de la résistance, & qu'il y eut du sang répandu ; les autres, qu'ils n'eurent recours qu'aux larmes & au désespoir : mais il ne falloit pas supposer qu'une armée de malades fût en état de traverser le désert sans provisions & sans ressource, & de déposséder les Chananéens.

Malgré les préventions des Grecs & des Romains contre les Juifs, il y a un

fait conſtant : leurs Livres n'ont été écrits ni par des ignorans, ni par des fanatiques : leur Religion, leurs Loix, leur gouvernement ſont plus raiſonnables que ceux des autres peuples ; nous le verrons ci-après. Leurs uſages étoient fondés ſur de bonnes raiſons ; mais dont les beaux Eſprits de Rome n'étoient pas inſtruits ; nous le montrerons encore : le mépris de ces derniers ne prouve donc que leur ignorance & leur vanité nationale : ce n'eſt pas là ce qui doit déterminer notre jugement.

Cependant un de nos Philoſophes ſoutient que le récit de Manéthon eſt beaucoup plus croyable que celui de Moïſe ; que les Iſraélites ſont *ces Paſteurs*, qui, après s'être multipliés paiſiblement en Egypte, ſous le miniſtere de Joſeph, ſe rendirent les maîtres, & furent expulſés enſuite par les Egyptiens. L'Hiſtorien Joſephe eſt forcé d'en convenir ; & les raiſons dont il ſe ſert pour prouver que ce n'étoient pas des lépreux couverts de gale & de vermine, confirme cette accuſation, au lieu de l'affoiblir. En effet, Moïſe ordonne continuellement des ablutions & des précautions de propreté, pour prévenir la lepre : pendant la ſer-

vitude d'Egypte, les Hébreux ne pouvoient avoir toutes ces attentions ; dans le déſert, ils durent ſouffrir beaucoup : d'ailleurs, par le vice du climat, les Egyptiens étoient ſujets aux maladies de la peau. Lyſimaque ajoute que les Hébreux étoient encore affligés d'ulceres aux aines : peut-être eſt ce pour cette maladie qu'ils pratiquoient la circonciſion. De tout cela il s'enſuit que le peuple de Dieu étoit très-dégoûtant (*a*).

§. VIII.

Il nous paroît d'abord étrange que Manéthon, qui a vécu près de douze cents ans après les événemens, ſoit plus croyable que Moïſe, Auteur contemporain : mais admettons cette abſurdité. Du moins il ne falloit pas altérer le récit de Manéthon ſur trois ou quatre articles eſſentiels.

1°. Selon notre Critique, les Paſteurs s'établirent d'abord en Egypte, ſans oppoſition & ſans coup férir ; Manéthon dit au contraire : » Une grande armée » d'un peuple inconnu vint du côté de

(*a*) Eſprit du Judaïſme, c. 2, p. 19 & ſuiv. 6e. Lettre à Sophie, p. 85.

» l'Orient, ſe rendit ſans peine maîtreſſe » de notre pays, tua une partie de nos » Princes, mit les autres à la chaîne, » brûla nos villes, ruina nos temples, » maſſacra une partie des habitans, ré- » duiſit les autres en eſclavage : quelques- » uns diſent qu'ils étoient Arabes (*a*) «.

2°. Au bout de quelque temps, dit notre Critique, les Paſteurs, peu contens de leurs premiers établiſſemens, firent la guerre aux Egyptiens, finirent par rendre le Roi & les peuples tributaires. Selon Manéthon, ce n'eſt pas ainſi qu'ils finirent ; c'eſt par-là qu'ils commencerent, & ils régnerent conſtamment ſur l'Egypte, pendant cinq cent onze ans (*b*). Les Rois de la Thébaïde, qui n'avoient pas été domptés, leur firent la guerre, & elle dura long-temps.

3°. Le Critique veut que ces Paſteurs, ſi difficiles à vaincre & à chaſſer, aient été des lépreux, des galeux, des éléphantiaques. Manéthon n'a pas dit cette abſurdité : ſelon lui, la retraite des Paſteurs arriva ſous Thémoſis ; l'expulſion

(*a*) Joſephe, contre Appion, l. I, c. 5.
(*b*) Selon d'autres, pendant 260 ans. Voy. Chron. Egypt. tome I, p. 135.

des lépreux ſous Aménophis & Rameſſés, c'eſt plus de cinq cents ans après. Il ſuppoſe la République des Paſteurs fondée en Judée pluſieurs ſiecles avant le ſecours qu'ils envoyerent aux lépreux.

4°. Il eſt abſurde de dire que, *pendant la ſervitude d'Egypte*, les Hébreux n'ont pas pu prendre les précautions contre la lepre : ſi ce ſont les Paſteurs dont parle Manéthon, loin d'avoir jamais été réduits en ſervitude, ils y ont au contraire retenu les Egyptiens pendant plus de cinq cents ans.

§. X.

Si nous laiſſons de côté les Paſteurs de Manéthon, admettrons-nous que les Hébreux ont eu pour ancêtres ces lépreux chaſſés d'Egypte ? Alors il faudra réfuter non-ſeulement Manéthon, qui paſſe pour le mieux inſtruit des Auteurs Egyptiens, mais encore Hécatée d'Abdere, Diodore, Trogue-Pompée & Strabon, qui ſuppoſent que les Hébreux ſont ſortis de l'Egypte par motif de Religion ; il faudra nous faire concevoir comment une armée de malades a traverſé le déſert, conquis la Paleſtine,

fondé un Etat & une Religion ſi différens des autres, &c.

Quand les Hébreux auroient eu toutes les maladies qu'on leur prête, c'étoit un effet du climat; les armées de Croiſés en furent attaquées, & les rapporterent en Europe. Moïſe a donc montré une ſageſſe ſupérieure, en faiſant tant de Loix pour prévenir cet inconvénient. Il y avoit réuſſi, puiſque, ſelon Tacite, les Juifs étoient ſains, vigoureux, endurcis au travail (*a*) : il eſt abſurde de les ſuppoſer malades, parce qu'ils prenoient beaucoup de ſoins pour conſerver leur ſanté.

Si des hommes qui ne connoiſſent pas la petite-vérole, arrivoient parmi nous lorſqu'elle y fait ſes ravages, en voyant des viſages chargés de puſtules & de cicatrices, ils diroient que nous ſommes un peuple très-dégoûtant. Je paſſe ſous ſilence une autre maladie plus odieuſe, dont ils ſeroient fort ſurpris. On ne dira pas que les Turcs, qui ont ſuccédé aux Juifs dans la Paleſtine, &

(*a*) *Corpora hominum ſalubria & ferentia laborum.*

qui ont ſi ſouvent la peſte, ſoient un peuple fort ragoûtant.

Mais à quoi aboutiſſent les reproches puérils de nos adverſaires? Que les Juifs aient eu l'extérieur tel que l'on voudra, il ne s'enſuit rien contre la certitude de leur Hiſtoire, contre la vérité de leur Religion, contre la ſageſſe de leurs Loix; la propreté recherchée n'a rien de commun avec le bon ſens, ni le luxe avec la vertu.

§. X.

Rapprochons les différentes circonſtances qui prouvent la vraie origine des Juifs, & la maniere dont ils ſont ſortis de l'Egypte, la vérité de l'Hiſtoire de Moïſe, & la fauſſeté du récit de Manéthon & des autres.

1°. Les Hébreux, quoique nés en Egypte, n'étoient point Egyptiens d'origine; ils avoient une Langue différente; l'Hébreu des Livres ſaints n'eſt point la Langue Egyptienne. Joſeph, devenu premier Miniſtre en Egypte, parloit à ſes freres par un Interprete (*a*). Le Prophete

(*a*) Gen. c. 43, v. 13.

Iſaïe prédit qu'il y aura dans l'Egypte cinq villes qui parleront la Langue de Chanaan, & jureront par le nom du Seigneur (*a*) : cette Langue, parlée depuis ſi long-temps par les Hébreux, n'étoit donc pas la Langue de l'Egypte.

On nous objecte le Pſeaume 80, où il eſt dit que le Peuple de Dieu, ſortant de l'Egypte, entendit parler une Langue qui lui étoit inconnue : il parloit donc Egyptien. Le texte & la Paraphraſe Chaldaïque diſent au contraire, que Joſeph, *en entrant en Egypte*, entendit parler une Langue qui lui étoit inconnue. C'eſt évidemment le ſens du Pſalmiſte. En effet, ce qui reſte d'ancien Egyptien n'eſt point la même Langue que l'Hébreu.

La croyance, les mœurs, les rites, les Loix, les uſages des Hébreux étoient très-différens de ceux des Egyptiens; Diodore, Strabon, Tacite le reconnoiſſent : c'eſt mal-à-propos que nos adverſaires accuſent Moïſe d'avoir tout emprunté des Egyptiens. Les mœurs de ces derniers n'ont point changé par le laps des temps; les uſages civils & religieux attribués aux Egyptiens dans les Livres

(*a*) Iſaïe, c. 19, v. 18.

de Moïſe, étoient encore les mêmes du temps d'Hérodote & de Diodore; ils en rapportent pluſieurs traits.

Moïſe ordonne aux Hébreux de traiter avec humanité les pauvres, les étrangers, les veuves, les orphelins, les eſclaves, parce qu'ils ont été eux-mêmes étrangers & eſclaves en Egypte (*a*). Si ce fait n'étoit pas vrai, les Hébreux n'euſſent point ſouffert des loix fondées ſur un pareil motif; & le Légiſlateur n'auroit pas été aſſez inſenſé pour le leur propoſer.

§. XI.

2°. La ſortie des Hébreux a-t-elle été volontaire ou forcée de leur part? Moïſe leur défend de conſerver de la haine contre les Egyptiens, parce qu'ils ont été reçus comme étrangers en Egypte; il veut que les Egyptiens ſoient cenſés appartenir au peuple du Seigneur, après trois générations (*b*): nous voyons dans le Lévitique une Iſraélite qui avoit des enfans d'un mari Egyptien (*c*). Moïſe ne traite pas de même les Nations en-

(*a*) Deut. c. 24, v. 18, 22, &c.
(*b*) *Ibid.* c. 23, v. 7.
(*c*) Lévit. c. 24, v. 10.

nemies, il les exclut pour jamais de l'assemblée d'Israël, il défend toute alliance avec elles; c'est ainsi qu'il veut que l'on en agisse avec les Amalécites & avec les Madianites, parce qu'ils ont refusé aux Hébreux le passage sur leurs terres. Inspireroit il moins de ressentiment contre les Egyptiens, si, en chassant les Hébreux de chez eux avec violence, ils les avoient exposés à une perte certaine?

3°. Les Hébreux ne sont ni les Pasteurs Phéniciens ou Arabes qui ont asservi l'Egypte, & qui ont régné cinq cents ans, ni une troupe d'Egyptiens qui se soient expatriés par zele de Religion, sans résistance de la part de leurs compatriotes; ils se seroient fait honneur de ces deux événemens, plus glorieux pour eux que leur esclavage. Par vanité nationale, Josephe l'Historien a glissé légérement sur cette partie de la narration de Manéthon: Moïse, plus sincere, donne les Hébreux pour ce qu'ils étoient, il ne leur attribue ni des conquêtes en Egypte, ni un regne imaginaire. On l'accuse d'avoir supposé des miracles pour flatter la vanité des Hébreux: pourquoi donc y ajouter tant de circonstances

humiliantes, leur eſclavage, leur défiance, leurs murmures, leur ingratitude continuelle ? Ce n'eſt point ainſi que les autres Hiſtoriens flattent l'orgueil de leur nation.

4°. La ſortie d'Egypte fut-elle naturelle ou miraculeuſe ? Ce ſera le ſujet du Chapitre ſuivant ; nous verrons que Moïſe a pris toutes les précautions néceſſaires pour ne pouvoir être convaincu de faux ſur cet article, non plus que ſur tous les autres.

§. XII.

L'Auteur de la Bible expliquée, ſans s'embarraſſer des faits, des témoignages, ni des preuves, ſoutient que les Juifs étoient une colonie d'Arabes Bédouins, que c'eſt le ſentiment de pluſieurs Savans, puiſque c'eſt le ſien. Les Juifs ne parloient point Arabe ; n'importe ; leurs ancêtres étoient voleurs : donc ils étoient Arabes. Abraham vola le Roi d'Egypte & le Roi de Gérare, en extorquant d'eux des préſens ; Iſaac vola le même Roi de Gérare par la même fraude ; Jacob vola le droit d'aîneſſe à ſon frere Eſaü ; Laban vola Jacob ſon gendre, lequel vola ſon beau-pere ; Rachel vola à Laban

Laban ſon pere juſqu'à ſes Dieux ; les enfans de Jacob volerent les Sichémites après les avoir égorgés : leurs deſcendans volerent les Egyptiens, & allerent enſuite voler les Chananéens (*a*).

Réponſe. Ajoutons que l'Auteur a volé cette tirade aux Déiſtes Anglois, qui l'avoient volée aux Manichéens (*b*) ; que ce brigandage eſt devenu très-honorable depuis qu'il eſt glorieuſement exercé par les Philoſophes, & que ces hommes reſpectables ſont encore plus intrépides à mentir qu'à voler.

Les Juifs pourroient répondre qu'ils ont été auſſi volés à leur tour par les Egyptiens, ſous Roboam ; par les Aſſyriens, ſous leurs derniers Rois ; par les Grecs & par les Syriens, ſous Antiochus ; par les Romains qui ont détruit Jéruſalem ; que ceux-ci, après avoir volé tous les peuples connus, ont été volés par les Goths, les Huns, les Bourguignons, les Vandales & les Francs. Nous avons l'honneur d'être iſſus des uns ou des autres, ſans qu'il ſuive de là que nous

(*a*) Bible expliquée, p. 109, 128, 163.

(*b*) S. Aug. *contra Fauſtum*, l. XXII, c. 5, *contra Adimantum*, c. 17. Tindal, Chubb, Morgan, &c.

ſommes des Arabes Bédouins ; aucune Nation n'a une origine plus noble & plus honnête que la nôtre.

De tous ces vols prétendus, les ſeuls réels ſont les fourberies de Laban, le larcin de Rachel, le pillage de Sichem par Siméon & Lévi : nous parlerons des autres, Chap. 5, Art. 4, §. 4.

Il eſt dit dans les Livres de Moïſe (*a*), que les enfans de Jacob, lorſqu'ils entrerent en Egypte, étoient au nombre de ſoixante-dix, ſans compter les femmes ; que quand ils en ſortirent, ils formoient une troupe d'environ ſix cent mille hommes faits : le total des Iſraélites devoit donc être pour lors de plus de deux millions. Il eſt impoſſible, diſent les Incrédules, que de ſoixante-dix mariages, il ait pu ſortir une population de deux millions de perſonnes dans l'eſpace de deux cent quinze ans. Quatre-vingts ans avant la ſortie d'Egypte, Pharaon avoit ordonné de noyer les enfans mâles des Hébreux ; l'exécution de cet édit avoit dû diminuer beaucoup leur population. Il eſt impoſſible d'ailleurs que deux mil-

(*a*) Gen. c. 46, v. 27. Exode, c. 1, v. 5. Deut. c. 10, v. 22.

lions d'hommes aient pu habiter dans le pays de Geſſen, qui ne renfermoit peut-être pas ſix lieues carrées.

Réponſe. Nous n'avons pas beſoin de recourir aux calculs par leſquels on a démontré que la multiplication des Hébreux en Egypte n'a rien d'incroyable (*a*); bornons-nous à un ſeul fait bien atteſté. Un ſeul homme âgé de vingt ans, jeté dans un iſle déſerte avec quatre femmes, a produit, en ſoixante ans, une population de ſept mille quatre-vingt-dix-neuf perſonnes (*b*). Si l'on compare cette population à celle des Hébreux, on verra, qu'eu égard au nombre de ſoixante-dix mariages, & à l'eſpace de deux cent quinze ans, celle-ci auroit pu produire une plus grande multitude ſans aucun miracle.

Il n'y a aucune preuve que l'édit de Pharaon contre les enfans mâles des Hébreux, ait été pendant long-temps exécuté avec rigueur; ou plutôt l'hiſtoire des Sages-femmes d'Egypte, & la population même des Hébreux, démontrent qu'il ne le fut point.

(*a*) Hiſt. Univ. par les Anglois, t. II, p. 186.
(*b*) Réponſes Crit. tome III. p. 46.

C'eſt encore une erreur de ſuppoſer que toute cette multitude étoit renfermée dans la contrée de Geſſen : les Egyptiens faiſoient travailler les Hébreux aux ouvrages publics dans toute l'étendue de l'Egypte. Auſſi l'Ecriture parlant des fléaux qui tomberent ſur ce Royaume à la parole de Moïſe, remarque qu'ils ne ſe faiſoient point ſentir dans les lieux habités par les Iſraélites : elle nous repréſente ce peuple comme mêlé & répandu de toutes parts parmi les Egyptiens.

Nous voici parvenus à l'époque la plus importante de l'Hiſtoire Sainte, à la miſſion de Moïſe.

Fin du cinquime Volume.

TABLE
DES MATIERES
DU CINQUIEME VOLUME.

INTRODUCTION. *Deſſein de la Providence ; Plan de cette ſeconde Partie.* Page 1

§. I. *Etat de diviſion entre les ſociétés naiſſantes.* Ibid.

§. II. *La Religion Moſaïque y étoit relative.* 4

§. III. *Abrégé de l'Hiſtoire d'Abraham.* 7

§. IV. *Abrégé de l'Hiſtoire de Jacob & de ſa famille.* 11

§. V. *Plan de la ſeconde Partie.* 15

§. VI. *Un choix de la part de Dieu eſt-il une injuſtice ?* 19

CHAP. I. *Des ſignes par leſquels Dieu peut rendre la révélation certaine.* 25

§. I. *De quelle maniere il doit parler aux hommes.* Ibid.

§. II. *Signes certains de ſa volonté.* 29.

ART. I. *Des miracles en général ; ſont-ils impoſſibles ou indignes de Dieu ?* 33

§. I. *Différentes définitions d'un miracle.* Ibid.

§. II. *Des divers agens que Dieu peut employer.* 35

§. III. *Connexion entre les Loix phyſiques & les Loix morales.* 37

§. IV. *Conſtance de la conduite de la Providence.* 40

§. V. *L'ordre de la Nature eſt l'effet d'une volonté libre du Créateur.* 43

§. VI. *Le but principal des miracles eſt le ſalut de l'homme.* 45

§. VII. *Contradictions des Incrédules ſur les miracles.* 47

§. VIII. *Sur-tout dans le ſyſtême des Matérialiſtes.* 50

§. IX. *Réflexions des Sceptiques contre ce ſyſtême.* 52

§. X. *Y a-t-il un ordre éternel des choſes ?* 55

§. XI. *Qu'eſt-ce qu'une Loi de la Nature ?* 57

§. XII. Premiere Objection. *Un miracle prouveroit que Dieu eſt changeant ou impuiſſant.* 61

§. XIII. *Sans miracle, Dieu peut faire tout ce qu'il veut.* 67

§. XIV. Deux. Object. *Un miracle feroit douter de la Providence.* 69

§. XV. Troiſieme Objection. *Nous ne connoiſſons pas toutes les forces de la Nature.* 73

§. XVI. *Il n'eſt pas vrai que tout fût miraculeux pour les Juifs.* 76

§. XVII. Quatrieme Objection. *Dieu n'agit point pour quelques particuliers.* 78

§. XVIII. *Dieu n'a-t-il rien fait pour toutes les Nations?* 82

§. XIX. Cinquieme Object. *L'évidence n'a pas beſoin de miracles.* 84

§. XX. Sixieme Objection. *Toutes les Hiſtoires ſont pleines de prodiges.* 86

§. XXI. *Différence entre ces prodiges & les vrais miracles.* 89

§. XXII. Septieme Object. *Dieu défend d'ajouter foi à un faux Prophete.* 92

§. XXIII. *Les Magiciens de l'Egypte,*

firent-ils des miracles ? 94
§. XXIV. Huitieme Objection. *Un miracle ne peut prouver une choſe impoſſible.* 97
§. XXV. Neuvieme Objection *On ne peut croire un miracle ſans l'avoir vu.* 101
§. XXVI. *Fauſſes conditions exigées pour la certitude d'un miracle.* 104
§. XXVII. Dix. Object. *Un miracle ne prouve point l'infaillibilité d'un homme.* 109
ART. II. *Des Prophéties en général.* 112
§. I. *Dieu connoît certainement l'avenir.* Ibid.
§. II. *Tous les Peuples en ont été perſuadés.* 116
§. III. *Cette croyance ne vient d'aucune erreur.* 119
§. IV. *Les Prophéties Juives forment une chaîne.* 121
§. V. *Contradictions de Spinoſa ſur les Prophéties.* 124
§. VI. Premiere Objection. *L'eſprit prophétique a tiré ſon origine des ſonges.* 128

§. VII. Deuxieme Objection. *On ne peut être témoin d'une Prophétie & de ſon accompliſſement.* 131

§. VIII. Troiſieme Objection. *Les Prophéties Juives ſont obſcures.* 135

§. IX. Quatrieme Objection. *Toutes les Nations ont attendu un Libérateur.* 138

CHAP. II. *De l'authenticité du Pentateuque, & des Livres de l'Ancien Teſtament.* 140

§. I. *Il y a des regles certaines pour juger de l'authenticité d'un Livre.* Ibid.

§. II. *Celle des Livres de Moïſe eſt mieux prouvée qu'aucune autre.* 143

ART. I. *Moïſe n'eſt point un perſonnage fabuleux.* 146

§. I. *Conjectures de M. Huet.* Ibid.

§. II. *Preuves de l'exiſtence de Moïſe.* 148

§. III. *Celle de Zoroaſtre eſt moins certaine.* 152

§. IV. Premiere Objection. *Les Auteurs profanes n'ont point connu Moïſe.* 154

§. V. *Auteurs qui en ont parlé avant Longin.* 157

§. VI. Deuxieme Objection. *Perſonne n'a fait mention de ſes miracles.* 159
§. VII. Troiſieme Objection. *Tout eſt prodige dans la vie de Moïſe.* 165
§. VIII. Quatrieme Objection. *L'Hiſtoire Juive a été regardée comme un Roman.* 168
§. IX. *Philoſophes qui ont fait cas des Juifs.* 172
§. X. *Hiſtoriens qui en ont parlé.* 174
§. XI. *Souverains qui les ont accueillis.* 179.
ART. II. *Moïſe eſt l'Auteur du Pentateuque.* 184
§. I. *Maniere dont on a prouvé l'authenticité de pluſieurs autres Livres.* Ibid.
§. II. Premiere Preuve. *Témoignages tirés de ce Livre même.* 188
§. III. Deuxieme Preuve. *L'ordre chronologique & les Généalogies.* 193
§. IV. Troiſieme Preuve. *Le ſtyle de l'Auteur.* 196
§. V. Quatrieme Preuve. *La néceſſité de ce Livre pour tous les Juifs.* 199
§. VI. Cinquieme Preuve. *Abſurdité*

de toutes les hypotheſes des Incrédules. 203
§. VII. *Ces Livres n'ont pu être forgés ſous Joſué.* 207
§. VIII. *Ni ſous les Juges, ni ſous les Rois.* 210
§. IX. *Ni par Eſdras.* 214
§. X. *Pentateuque Samaritain.* 217
§. XI. *Obſtacles que trouvoit Eſdras.* 221
§. XII. *Abſurdité des ſuppoſitions des Incrédules.* 223
§. XIII. *A-t-on pu dégaiſer ou amplifier les faits?* 227
§. XIV. *Variété de ſtyle dans les Ecrivains ſacrés.* 229
§. XV. Premiere Objection. *L'art d'écrire n'étoit pas connu du temps de Moïſe.* 232
§. XVI. *Preuve du contraire.* 235
§. XVII. Deuxieme Objection. *Les Peuples errans n'ont point eu d'Hiſtoire.* 238
§. XVIII. Troiſieme Objection. *Il y a des termes Chaldéens dans le Pentateuque.* 241

§. XIX. Quatrieme Objection. *Il fait alluſion à des faits poſtérieurs à Moïſe.* 244
§. XX. Cinquieme Objection. *Il y eſt parlé d'argent monnoyé.* 249
§. XXI. Sixieme Objection. *L'Auteur parle de Moïſe à la troiſieme perſonne.* 252
§. XXII. Septieme Objection. *Il dit pluſieurs choſes que Moïſe n'a pas pu écrire.* 256
§. XXIII. Huitieme Objection. *Les vrais Livres de Moïſe ſont perdus.* 261
§. XXIV. *Prétendu Livre de l'alliance* 265
§. XXV. Neuvieme Objection. *Ces Livres ont été inconnus aux autres Nations.* 269
§. XXVI. Dixieme Objection. *Sanchoniathon n'en a rien dit.* Onzieme Objection. *Livre trouvé ſous Joſias.* 273
§. XXVII. Douzieme Objection. *Les Livres étoient confiés aux Prêtres.* 276
ART. III. *Il n'y a aucune raiſon de douter de l'authenticité des Livres de l'Ancien Teſtament poſtérieurs au Pentateuque.* 279
§. I. *Moïſe a dû être imité par ſes ſuc-*

ceſſeurs, ſur-tout par Joſué. 279
§. II. *Enchaînement des faits & des témoignages de ces différens Livres.* 282
§. III. *Certitude de cette Hiſtoire ſous les Rois.* 285
§. IV. *Importance des ſecours qu'elle nous fournit.* 287

ART. IV. *Le texte des Livres de l'Ancien Teſtament a été conſervé pur & ſans aucune altération conſidérable.* 290

§. I. *Reſpect des différens peuples pour leurs Livres ſacrés.* Ibid.
§. II. *Les Livres de Moïſe ont toujours été lus.* 293
§. III. *Les Juifs ont toujours cultivé leur ancienne Langue.* 294
§. IV. *Verſion de Septante, travaux des Maſſorethes.* 298
§. V. *Travaux d'Origene & de Saint Jérôme.* 301
§. VI *Bibles Polyglottes, Concordances, &c* 303
§. VII. *Fauſſes conjectures ſur de prétendues altérations du texte.* 306

§. VIII. *Difficultés d'en faire des verſions parfaites.* 308
§. IX. *Néceſſité de recourir au texte ; conduite de la Providence.* 311
§. X. Prem. Object. *L'ancien Hébreu étoit ſans voyelles.* 313
§. XI. Deux. Object. *Les Juifs ont négligé leurs Ecritures.* 318
§. XII. Troiſ. Object. *La Langue Hébraïque a beaucoup changé.* 321
§. XIII. Quat. Objection. *Le texte n'a pas pu ſe conſerver.* 324
ART. V. *De l'inſpiration, ou de la divinité des Livres de l'Ancien Teſtament.* 326
§. I *Nous la croyons en vertu de la tradition de l'Egliſe.* Ibid.
§. II. *Sans exclure néanmoins les autres caracteres de vérité.* 329
§. III. *En quoi conſiſte l'inſpiration de ces Livres.* 332
§. IV. *En quel ſens la Vulgate eſt authentique.* 334
§. V. *Opinions fauſſes que les Incrédules nous attribuent.* 337
§. VI. *Il n'a pas été néceſſaire que Dieu dictât les Livres Saints.* 342

CHAP. III. *De la vérité de l'Hiſtoire Juive dans ſes différentes époques.* 343

§. I. *Raiſons qui indiſpoſent les Incrédules contre elle.* Ibid.

§. II. *Sincérité & candeur de Moïſe.* 346

§. III. *Il ne prétend point à une antiquité fabuleuſe.* 349

§. IV. *Les faits ſe tiennent & forment une chaîne.* 352

§. V. *Les Incrédules méconnoiſſent vainement ces ſignes de vérité.* 355

ART. I. *De la Création & de l'Antiquité du Monde.* 360

§. I. *Moïſe enſeigne clairement la création.* Ibid.

§. II. *Ce dogme n'eſt point une idée Philoſophique & récente.* 365

§. III. *Fauſſes traductions des premiers verſets de la Geneſe.* 368

§. IV. Prem. Object. *Moïſe admet pluſieurs Dieux.* Deux. Object. Le ciel & la terre, *expreſſion ridicule.* 375

§. V Troiſ. Object. *Moïſe admet la matiere éternelle.* Quat. & Cinq. Object. *Sur la lumiere.* 378

§. VI. Six. Object *Cieux ſolides.* Sept. Object. *Etoiles fixes.* 381
§. VII. Huit. Object. *Terre immobile.* Neuv. Obj. *Faiſons l'homme.* 383
§. VIII. Dix. Obj. *Dieu ſe repoſa.* 386
§. IX. Onz. Object. *Quatre fleuves du Paradis.* 387
§. X. Douz. Obj. *Chûte d'Adam.* Treiz. Obj. *Caïn craint d'être tué.* 390
§. XI. Quatorz. Obj. *Enfans de Dieu ou des Dieux.* Quinz. Obj. *Longue vie des Patriarches.* 392
§. XII. *Ancienneté du Monde.* 394
§. XIII. *Obſervations phyſique très-peu certaines.* 398
§. XIV. *Prétendu déplacement de la mer.* 402
§. XV. *Fauſſeté du mouvement qu'on lui attribue.* 400
§. XVI. *Anciens Volcans.* 411
§. XVII. *Forêts enterrées & réduites en charbon.* 416
ART. II. *Du Déluge univerſel, de la Confuſion des Langues, de la Diſperſion des Peuples.* 420
§. I. *Le Déluge n'a pu arriver par des cauſes naturelles.* Ibid.

§. II. *Il a été connu chez toutes les Nations.* 423
§. III. *Vainement les Incrédules méconnoiſſent cette tradition.* 427
§. IV. *L'irruption de l'Océan dans la Méditerranée n'a pu produire cet effet.* 430
§. V. *Il eſt prouvé par l'inſpection du globe.* 435
§. VI. Prem. Obj. *Il n'y a pas aſſez d'eau pour noyer le globe.* 440
§. VII. *Preuves du contraire.* 443
§. VIII. Deux. Object. *Les coquillages foſſiles ne peuvent venir du Déluge.* 447
§. IX. Troiſ. Obj. *L'Arche n'auroit pu contenir tous les animaux.* 451
§. X. Quat. Obj. *Noé n'auroit pas pu les raſſembler.* Cinq. Obj. *Oliviers en Arménie.* 454
§. XI. Six. Obj. *L'Amérique n'auroit pas pu ſe repeupler.* 458
§. XII. Sept. Obj. *Les Negres & les Blancs ne ſont point de la même race.* 464
§. XIII. Huit. Obj. *Un Déluge univerſel n'a ſervi à rien.* 468

§. XIV. Neuv. Object. *Une ſeule famille n'a pas pu repeupler le Monde.* 472
§. XV. Dix. Obj. *La prétendue alliance de Dieu avec Noé eſt abſurde.* 476
§. XVI. Onz. Obj. *La malédiction prononcée contre Cham eſt injuſte.* 478
§. XVII. *Diſperſion des Peuples.* 481
§. XVIII. *De la Tour de Babel.* 483
ART. III. *De la vocation d'Abraham, & de l'état de ſes deſcendans juſqu'à Moïſe.* 486
§. I. *Deſſein de Dieu dans la vocation d'Abraham.* Ibid.
§. II. *L'exiſtence d'Abraham n'eſt pas douteuſe.* 488
§. III. *Son voyage dans la Paleſtine; ſon âge.* 490
§. IV. *Son entrée en Egypte; enlevement de Sara.* 494.
§. V. *L'Egypte n'étoit pas alors un Royaume vaſte ni policé.* 498
§. VI. *Expéditions d'Abraham contre quatre Rois.* 501
§. VII. *La promeſſe de lui donner la Paleſtine a été accomplie.* 506
§. VIII. *Origine de la Circonciſion.* 509

§. IX. *Elle ne vient point des Egyptiens.* 515
§. X. *Ruine de Sodome ; femme de Loth punie.* 520
§. XI. *Des Moabites, des Ammonites, de la mer Morte.* 524
§. XII. *Agar & Iſmaël chaſſés.* 527
§. XIII. *Deſſein d'immoler Iſaac.* 530
§. XIV. *Conduite de Jacob envers Eſaü.* 533
§. XV. *Dieu ne l'a point approuvée.* 539
§. XVI. *Polygamie de Jacob.* 539
§. XVII. *Difficulté de chronologie ſur ſon Hiſtoire.* 542
§. XVIII. *Joſeph vendu par ſes freres ; eſt-ce une fable ?* 544
§. XIX. *A-t-il réduit les Egyptiens à l'eſclavage ?* 547
ART. IV. *Quelle eſt l'origine des Juifs.* 552
§. I. *Leurs Hiſtoriens ſont plus croyables que les étrangers.* Ibid.
§. II. *Narration des Auteurs Egyptiens.* 554
§. III. *Récit de Diodore de Sicile.* 557

§. IV. *De Juſtin & de Strabon.* 559
§. V. *De Tacite.* 562
§. VI. *Remarques ſur la narration de ces Ecrivains.* 564
§. VII. *Manéthon eſt-il plus croyable que Moïſe?* 566
§. VIII. *Réfutation de cet Auteur.* 568
§. IX. *les Juifs étoient-ils une troupe de Lépreux?* 570
§. X. *Preuves de la vérité du récit de Moïſe.* 572
§. XI. *Leur ſortie de l'Egypte fut volontaire.* 574
§. XII. *Ce ne ſont point des voleurs Arabes; leur multiplication n'eſt pas incroyable.* 576

Fin de la Table du Tome cinquieme.

607977